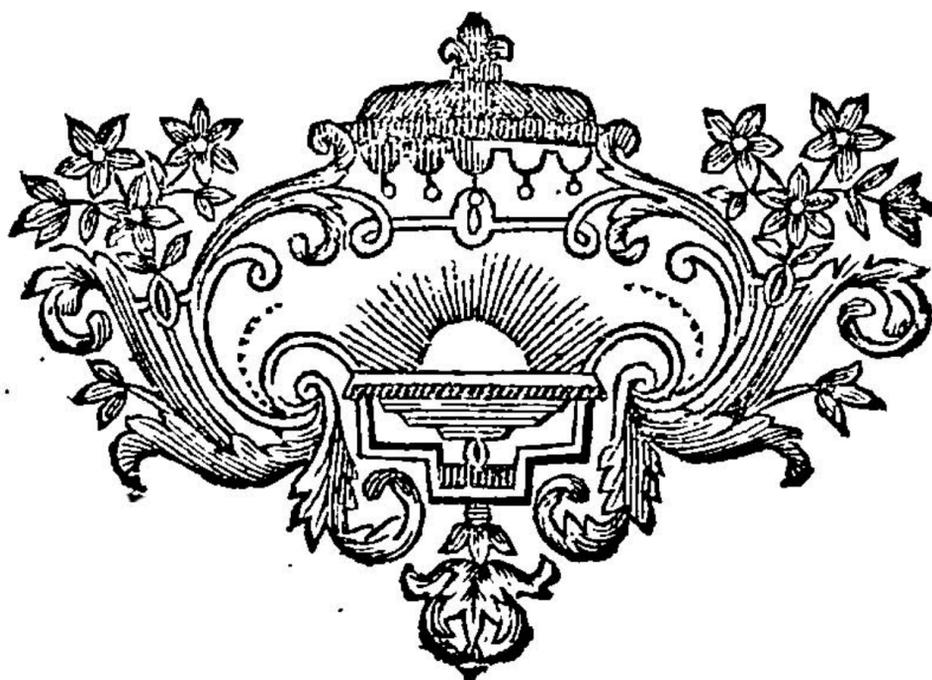


*A L M A N A C H*  
ASTRONOMIQUE  
E T  
HISTORIQUE  
*D E L A V I L L E*  
DE LYON;

*Revisé & augmenté pour l'Année 1749.*



A LYON,

De l'Imprimerie d'AYME DELAROCHE, seul Libraire-  
Imprimeur de Monseigneur le DUC DE VILLEROY, du  
Gouvernement & de l'Hôtel de Ville, rue Mercière,

---

M. DCC. XLIX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

## AVERTISSEMENT.

**D**epuis l'établissement de cet Almanach, on y a fait chaque année quelques additions. En dernier lieu on y avoit placé les noms de MM. les Subdélégués de la Généralité, une nouvelle division des Quartiers de la Ville, un plan de la Ville fait d'après cette même division, des recherches sur le rapport des poids & des mesures de Lyon avec les poids & les mesures des principales Villes du Royaume, &c.

Comme cette Ville a des relations nécessaires avec toutes les parties du Gouvernement dont elle est la capitale, on a encore ajouté un plan des trois Provinces, Lyonnais, Forez & Beaujollois, en les partageant par Election.

L'embarras de deux plans dans un même livre a déterminé à ne les donner qu'alternativement : on présente cette année celui du Gouvernement pour la première fois ; on reprendra celui de la Ville l'année prochaine. On recevra toujours avec reconnaissance les observations qu'on voudra bien communiquer sur les retranchemens & les augmentations qu'on croira nécessaires : tous les moyens de perfectionner ce petit Ouvrage au gré des Lecteurs, nous sont chers.

Satis est potuisse legi.

## EPOQUES POUR L'ANNE'E 1749.

ON compte, suivant la commune opinion des Chronologiftes, depuis la création du Monde jufqu'à la naiffance de JESUS-CHRIST, 4002. ans.

Depuis l'établiffement de la Colonie Romaine par Plancus dans Lyon, 1791. ans.

Depuis la venuë de N. S. JESUS-CHRIST, 1749. ans.

Depuis l'origine de la Monarchie Françoisè, 1329. ans.

Depuis le premier établiffement du Corps de Communauté de la Ville de Lyon, au nombre de 50. Confeillers, environ 549. ans.

Depuis le fecond établiffement du Confulat de ladite Ville en douze Confeillers, 478. ans.

Depuis le Privilège de Nobleffe accordé par Charles VIII. aufdits douze Confeillers, & à leurs Succelfeurs aufdites Places, 254. ans.

Depuis la réduction defdits douze Confeillers à un Prévôt des Marchands, quatre Echevins, un Procureur Général & un Secrétaire, par Henri IV. 153. ans.

Depuis la correction du Calendrier Grégorien, 167. ans.

Du Règne de Louis XV. Roi de France & de Navarre, 34. ans.

Du Pontificat de Benoît XIV. 9. ans.

## ARTICLES PRINCIPAUX DU CALENDRIER.

### COMPOST ECCLESIASTIQUE.

Nombre d'Or,	2.	Indiction Romaine,	12.
Epactes,	11.	Lettre Dominicale,	E.
Cycle folaire,	22.	Lettre du Martyrologe,	1.

### FESTES MOBILES.

Dim. après l'Epiph.	3.	Trinité,	1. Juin.
Septuagésime,	2. Févr.	Fête-Dieu,	5. Juin.
Les Cendres,	19. Févr.	Dimanches entre la	
Pâques,	6. Avril.	Pentec. & l'Av.	26.
Ascension,	15. May.	Premier Dimanche	
Pentecôte,	25. Mai.	de l'Avent,	30. Nov.

### LES QUATRE-TEMES.

Printemps,	26. 28. Fév. & 1. M.	Automne,	17. 19. & 20. Sep.
Eté,	28. 30. & 31. Mai.	Hyver,	17. 19. & 20. Déc.

FESTES TRANSFEREES

au Dimanche suivant.

S. Jacques le Majeur, 25. Juillet.	S. Matthieu, 21. Septembre.
S. Laurent, 10. Août.	S. Michel, 29. Septembre.
S. Barthelemy, 24. Août.	S. Irenée, 23. Novembre.

FESTES RETRANCHEES.

La troisième Fête de Pâques.	S. Louis, 25. Août.
La troisième Fête de Pentecôte.	S. Simon & S. Jude, 28. Octobre.
S. Mathias, 24. Février.	S. Martin, 11. Novembre.
S. Jacques & S. Philippe, 1. May.	S. André, 30. Novembre.
L'Invention de la Croix, 3. May.	S. Thomas, 21. Décembre.
S. Roch, 16. Août.	Les Innocens, 28. Décembre.

On observera que les Abstinenes, & les Jeûnes des Fêtes, tant transférées que retranchées, sont totalement supprimés.

PHASES DE LA LUNE.

☉ Nouvelle Lune.	☽ Pleine Lune.
☾ Premier quartier.	☾ Dernier quartier.

SIGNES DU ZODIAQUE.

♈ Le Belier, Aries.	♎ La Balance, Libra.
♉ Le Taureau, Taurus.	♏ Le Scorpion, Scorpis.
♊ Les Gemeaux, Gemini.	♐ Le Sagittaire, Sagittarius.
♋ L'Ecrevisse, Cancer.	♑ Le Capricorne, Capricor.
♌ Le Lion, Leo.	♒ Le Verseau, Aquarius.
♍ La Vierge, Virgo.	♓ Les Poissons, Pisces.

LES QUATRE SAISONS.

Le Printems, jour de l'Equinoxe, le 20. Mars, à 11. h. 31 10" du matin, le Soleil entrant au signe du Belier ♈.

L'Eté, jour du Solstice, le 21. Juin à 10. h. 30' 37" du matin, le Soleil entrant au signe de l'Ecrevisse ♋.

L'Automne, jour de l'Equinoxe, le 22. Septembre à 11. h. 41' 14" du soir, le Soleil entrant au signe de la Balance ♎.

L'Hyver, jour du Solstice, le 21. Décembre à 3. h. 15' 32" du soir, le Soleil entrant au signe du Capricorne ♑.

Grandeur de l'Année Solaire.

L'Année Solaire prise depuis le Solstice d'Hyver de l'Année 1748. jusqu'au Solstice d'Hyver de la présente Année 1749. est de 365. jours 5. h. 48' 22".

Etant prise depuis l'Equinoxe du Printems de l'Année 1748. jusqu'à l'Equinoxe du Printems de la présente Année 1749. elle est de 365. jours 5. h. 48' 5".

*Grandeur , Distance & Révolution des Planettes.*

**L**E Soleil , qui est un million de fois plus gros que la Terre , est au centre ou milieu du Monde ; il a 286500. lieues de diamètre , 900000. de circuit : il tourne sur lui-même en 25. jours , 12. heures. Sa distance de la Terre est de 30. millions de lieues. Sa surface est 10000. fois celle de la Terre.

La Terre a 2865. lieues de diamètre , 9000. de circuit. Elle tourne autour du Soleil en 365. jours 5. heures & 48. minutes , sur elle-même en 23. heures 56. minutes. Sa surface est de 25785000. lieues quarrées , & sa solidité de 12. milliars 310. millions 423801. lieues cubiques.

La Lune a 774. lieues de diamètre , & 2431. de circuit : elle tourne autour du Soleil en 29. jours & demi , & sur elle-même en 27. jours. Sa surface , la 13<sup>e</sup>. partie de celle de la Terre , sa solidité la 50<sup>e</sup>. partie , & sa distance de 83264. lieues.

Mercuré a 956. lieues de diamètre , environ 3000. de circuit : il tourne autour du Soleil en 88. jours ; sa surface , la 9<sup>e</sup>. partie de celle de la Terre , sa solidité la 17<sup>e</sup> , & sa distance de 12396305. lieues.

Venus , égale à la Terre , a 2865. lieues de diamètre , & 9000. de circuit ; elle tourne autour du Soleil en 224. jours 18. heures , & sur elle-même en 23. heures 20. minutes. Sa distance de la Terre est de 22785345. lieues ; elle a aussi la même surface & la même solidité.

Mars , qui est cinq fois plus petit que la Terre , a 1719. lieues de diamètre , 4871. de circuit : il tourne autour du Soleil en un an 321. jours 22. heures , & sur lui-même en 24. heures 40. minutes.

Jupiter , qui est 1170. fois plus gros que la Terre , a 29780. lieues de diamètre , & 93000. de circuit : il tourne autour du Soleil en 11. ans & 313. jours , & sur lui-même en 9. heures 56. minutes. Il a 106. surfaces de la Terre , dont il est éloigné de 171. millions 756750. lieues. Il a quatre satellites ; le premier ainsi appelé , parce qu'il est le plus près de Jupiter , fait sa révolution autour de cet astre en 1. jour 18. heures 29. minutes ; le second en 3. jours 13. heures 28. minutes ; le troisième en 7. jours 4. heures 0. minute ; & le quatrième en 16. jours 18. heures 5. minutes. On apperçoit très-distinctement ces quatre satellites avec un télescope par réflexion de 18. pouces.

Saturne , qui est 980. fois plus gros que la Terre , a 28501. lieues de diamètre , & 89525. de circuit : il tourne autour du Soleil en 29. ans & 155. jours ; il a 99. surfaces de la Terre , dont il est éloigné de 300. millions 590070. lieues. On voit distinctement son anneau dans ses différentes situations avec un télescope de 18. pouces : il a cinq satellites ; le premier fait sa révolution en un jour 21. heures 18. minutes ; le second en 2. jours 17. heures 41. minutes ; le troisième en 4. jours 12. heures 25. minutes ; le quatrième en 15. jours 22. heures 41. minutes ; & le cinquième en 79. jours 7. heures 47. minutes.

## DECLINAISON DE L'AIGUILLE AIMANTE'E.

Il n'est point dans la nature de Phénomène aussi surprenant & aussi remarquable que celui que présentent à nos yeux les singulières propriétés de l'Aiman.

Cette fameuse pierre a deux vertus principales ; la première que personne n'ignore, est celle-ci : quand on place un morceau de fer, qui a son mouvement libre, à une certaine distance de l'Aiman, ce fer poussé par une matière invisible, s'approche de ce même Aiman, s'y attache, & ne s'en laisse pas séparer sans une sensible résistance. De plus, l'Aiman communique sa vertu au fer, quand il en est frotté dans un certain sens, & ce fer à son tour en attire d'autre. Cette première propriété est connue de tems immémorial.

La seconde est bien plus essentielle & plus nécessaire. Un Aiman, qui se meut librement, tourne toujours une de ses parties au Nord, & l'autre au Midi, & ces parties on les nomme les Poles de l'Aiman ; dans quelque situation qu'on le mette, il ne cesse de s'agiter & de se mouvoir, & il ne demeure en repos que lorsque ces deux Poles ont rencontré les deux Poles du Monde.

Il communique encore cette seconde vertu au fer dont il a été touché ; une aiguille passée sur une pierre d'Aiman, tourne nécessairement une de ses parties du côté du Nord : & voilà l'invention de la Bouffole.

Cette invention n'a été connue que depuis peu de siècles, & comme bien d'autres, elle n'est dûë qu'au hazard.

Avant cette admirable découverte, qu'est-ce que c'étoit que la Navigation & les Voyages ? Ceux qui en entreprennent, n'osoient pas s'éloigner des Côtes.

Il faut cependant remarquer que le bout d'une aiguille aimantée ne se tourne pas directement au Nord ; mais qu'elle décline tantôt à l'Orient, tantôt à l'Occident, avec une variété qui n'a pas de règle fixe. C'est pour cela que l'on a pris le parti de faire part au Public de l'état de cette déclinaison, constatée par des Observations faites soigneusement.

*La Déclinaison de l'Aiguille aimantée a été trouvée A LYON & aux environs, en Septembre, Octobre & Novembre 1748. de 15. degrés 30. min. vers le Nord-Ouest.*

## ECLIPSES de l'Année 1749.

Il y aura cette année quatre Eclipses, deux de Soleil & deux de Lune. Les deux Eclipses de Soleil qui arriveront le 18. Février & le 14. Juillet, ne seront pas visibles en France.

La première Eclipe de Lune qui arrivera le 30. Juin, ne sera pas visible sur notre horizon.

La deuxième Eclipe de Lune arrivera le 23. Décemb. & sera visible.

Le commencement à Lyon, sera à 7. heures 16. m. du soir.

Le milieu - - - - - à 8. 28. m.

La fin - - - - - à 9. 40. m.

La durée de 2. heures 24. m.

La grandeur sera de 5. doigts 2. m. vers la partie australe de la Lune

# JANVIER.

*Ce mot vient de Janus Roi d'Italie, dont l'Idolâtrie avoit fait un Dieu à double visage, parce qu'il changea les hommes en les polissant. Son Temple étoit ouvert pendant la Guerre, & fermé pendant la Paix.*

Jours	SAINTS DU MOIS.	GARDES.
1	mer. CIRCONCISION DE N. S.	Saint George.
2	jeud. S. Clair Abbé.	Rue Neuve.
3	vend. S <sup>te</sup> . Genevieve Vierge.	La Croizette.
4	fam. S. Tite Apôtre chez les Gentils.	St. Vincent.
5	<i>Dim. Veille de l'Epiph.</i> S. Simeon Stylite.	La grande Côte.
6	lund. L'ÉPIPHANIE, ou <i>Les Rois.</i>	Port St. Paul.
7	mar. S. Lucien d'Antioche, Mart. ( <i>Noces.</i> )	Bon Rencontre.
8	mer. S. Lucien de Beauvais, Martyr.	Place Neuve.
9	jeud. S. Laurent Justinien, Evêque.	Rue Buiffon.
10	vend. S. Paul, 1 <sup>er</sup> . Hermite.	Port du Temple.
11	fam. S. Guillaume de Bourges, Evêque.	Porte-froc.
12	<i>I. Dim. après les Rois.</i> S. Gaspard.	La Pêcherie.
13	lund. Baptême de N: S. J. C.	Place St. Pierre.
14	mar. S. Felix de Nole, Prêtre & Conf.	Rue Tupin.
15	mer. S. Hilaire, Evêque de Poitiers.	Rue de l'Hôpital.
16	jeud. S. Marcel Pape. S. Trivier Solitaire.	Le Gourguillon.
17	vend. S. Antoine Ab. SS. Speosippe, &c.	P. de Louis le Gr.
18	fam. Ch. de S. Pierre Apô. S <sup>te</sup> . Prisque V.	Le Plâtre.
19	<i>II. Dim.</i> S. Bonnet, Evêque de Clermont.	Les Terreaux.
20	lund. SS. Fabien & Sebastien, Martyrs.	Pierre-scize.
21	mar. S <sup>te</sup> . Agnès, Vierge & Mart.	Le Plat d'Argent.
22	mer. S. Vincent Diacre & Martyr.	Saint Nizier.
23	jeud. S. Bernard Evêque de Vienne.	Place Confort.
24	vend. S. Timothée Apôt. chez les Gentils.	Le Change.
25	fam. Conv. de S. Paul Ap. S. Prix, Evêq.	Le Griston.
26	<i>III. Dim.</i> S. Policarpe, Ev. de Smirne, M.	Rue Thomassin.
27	lund. S. Jean Chrysoſtome Evêq. & Doct.	R. Belle Cordiere.
28	mar. S. Cyrille d'Alexandrie, Ev. & Doct.	La Juifverie.
29	mer. S. François de Sales, Evêque.	Saint George.
30	jeud. S <sup>te</sup> . Batilde Reine de France.	Rue Neuve.
31	vend. S <sup>te</sup> . Marcelle Veuve.	La Croizette.

*Les Diligences de Paris partent ce Mois, les 1. 3. 5. 7. 9.  
11. 13. 15. 17. 19. 21. 23. 25. 27. 29. & 31.*

JANVIER.

## JANVIER.

JOURS.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lieu du Soleil.			Pass. de la Lune par le M.		J. de la Lun.	Phases de la Lune.	
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	S.	H.	M.			
1	7	39	4	21	11	♃	19	36	10	33	13	
2	7	39	4	21	12		20	47	11	25	14	
3	7	38	4	22	13		21	58	Mat.	14	15	 Pleine Lune le
4	7	38	4	22	14		23	0	1	1	16	3. à 2. h. 32'
5	7	37	4	23	15		24	11	1	45	17	du f. la Lune
6	7	37	4	23	16		25	22	2	27	18	au 11. degré
7	7	36	4	24	17		26	32	3	8	19	de 
8	7	35	4	25	18		27	52	3	47	20	
9	7	34	4	26	19		29	1	4	28	21	
10	7	33	4	27	20		29	59	5	9	22	 Dernier quartier
11	7	32	4	28	21		31	7	5	53	23	le 11. à 9. h.
12	7	31	4	29	22		32	26	6	42	24	40' du soir, la
13	7	30	4	30	23		33	34	7	35	25	Lune au 20.
14	7	29	4	31	24		34	41	8	32	26	degré de 
15	7	28	4	32	25		35	48	9	34	27	
16	7	27	4	33	26		36	54	10	38	28	
17	7	26	4	34	27		37	58	11	41	29	 Nouv. Lune le
18	7	25	4	35	28		39	2	0	0	1	18. à 7. h. 25'
19	7	24	4	36	29		40	5	0	40	2	du f. la Lune
20	7	23	4	37	0	♃	41	7	1	36	3	au 23. degré
21	7	22	4	38	1		42	8	2	28	4	de 
22	7	21	4	39	2		43	10	3	18	5	
23	7	20	4	40	3		44	10	4	6	6	
24	7	19	4	41	4		45	9	4	55	7	
25	7	18	4	42	5		46	7	5	45	8	 Premier quartier
26	7	17	4	43	6		47	4	6	35	9	le 25. à 0. heu.
27	7	16	4	44	7		48	0	7	27	10	32' du soir, la
28	7	15	4	45	8		48	55	8	20	11	Lune au 6. de-
29	7	14	4	46	9		49	50	9	12	12	gré de 
30	7	13	4	47	10		50	41	10	2	13	
31	7	12	4	48	11		51	31	10	49	14	

Ce Mois a 31. jours, & la Lune 30. Les jours croissent jusqu'au 31. de 54'.

Les Portes s'ouvrent à 6. h. & se ferment à 6. h. & demie.

# F E V R I E R.

*Ainsi nommé de Februare, ancien mot latin qui signifie expier, parce que les Romains au commencement de ce mois offroient des Sacrifices d'expiation pour les morts : ce mois fut ajouté au Calendrier des Romains par Numa Pompilius.*

Jours	SAINTS DU MOIS.	G A R D E S.
1	sam. S. Ignace Evêque d'Antioche & M.	St. Vincent.
2	<i>Dim. de la Sept.</i> S. Corneille Centenier.	La grande Côte.
3	lund. <i>Présent. de N. S. Purif. de la V.</i> (hier)	Port St. Paul.
4	mar. S. Blaise Ev. & M. S. Gilbert Abbé.	Bon-Rencontre.
5	mer. S <sup>te</sup> . Agathe. V. & M. S. Avit. Ev.	Place Neuve.
6	jeud. S <sup>te</sup> . Dorothee Vierge & Mart.	Rue Buisson.
7	vend. S. Romuald Abbé.	Port du Temple.
8	sam. S. Jean de Matha. Le Cœur de la S. V.	Porte-froc.
9	<i>Dim. de la Sexag.</i> S <sup>te</sup> . Apollonie V. & M.	La Pêcherie.
10	lund. S <sup>te</sup> . Scholastique V. S. Guillaume.	Place St. Pierre.
11	mar. S. Severin Abbé.	Rue Tupin.
12	mer. S. Melece Evêque.	Rue de l'Hôpital.
13	jeud. S. Etienne Evêque de Lyon.	Le Gourguillon.
14	vend S. Valentin Ev. M. S. Valentin Pr. M.	P. de Louis le Gr.
15	sam. S. Faustine & S. Jovite Martyrs.	Le Plâtre.
16	<i>Dim. de la Quinquag.</i> S. Onezime Apôt.	Les Terreaux.
17	lund. S. Mathias, Apôtre ( <i>antic. du 24.</i> )	Pierre-scize.
18	mar. S. Simeon Ev. de Jérusalem & Mart.	Le Plat d'Argent.
19	mer. <i>Les Cendres.</i> S. Gabin Prêtre & M.	Saint Nizier.
20	jeud. S. Eucher Evêque d'Orleans.	Place Confort.
21	vend S. Flavien Evêque d'Antioche.	Le Change.
22	sam. S. Pierre Damien Evêque.	Le Griffon.
23	<i>I. Dim. du Carême.</i> S <sup>te</sup> . Romaine Vierge.	Rue Thomassin.
24	lund. S. Prétextat Evêque.	R. Belle Cordière.
25	mar. S. Taraise Evêque.	La Juifverie.
26	mer. <i>Quatre-Tems.</i> Alexandre Ev. d'Al.	Saint George.
27	jeud. S. Galmier, Soudiacre de Lyon.	Rue Neuve.
28	vend S. Romain Abbé. 4. Tems.	La Croizette.

EPACTE, XI. Nombre d'Or, 2.

*Les Diligences de Paris partent ce mois, les 2. 4. 6. 8.  
10. 12. 14. 16. 18. 20. 22. 24. 26. & 28.*

## F E V R I E R.

JOURS.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lieu du Soleil.			Pass. de la Lune par le M.		J. de la Lun.	Phases de la Lune.
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	S.	H.	M.		
1	7	10	4	50	12	≈	52 20	11	35	15	
2	7	9	4	51	13		53 9	Mat.	18	16	
3	7	8	4	52	14		53 56	0	59	17	 Pleine
4	7	6	4	54	15		54 43	1	39	18	Lune le
5	7	5	4	55	16		55 28	2	19	19	2. à o. h. 40'
6	7	3	4	57	17		56 12	3	0	20	du soir, la
7	7	2	4	58	18		56 55	3	44	21	Lune au 13.
8	7	0	5	0	19		57 35	4	30	22	deg. de ♄
9	6	59	5	1	20		58 14	5	20	23	
10	6	58	5	2	21		58 51	6	15	24	 Dernier
11	6	57	5	3	22		59 27	7	13	25	quartier
12	6	55	5	5	24		0 2	8	14	26	le 10. à o. h.
13	6	54	5	6	25		0 36	9	16	27	35' du soir, la
14	6	52	5	8	26		1 8	10	17	28	Lune au 21.
15	6	51	5	9	27		1 38	11	15	29	deg. de ♀
16	6	49	5	11	28		2 6	0	0	30	
17	6	48	5	12	29		2 33	0	10	1	 Nouv.
18	6	46	5	14	0	)	2 58	1	2	2	Lune le
19	6	45	5	15	1	)	3 22	1	53	3	17. à 6. heur.
20	6	43	5	17	2		3 44	2	44	4	du matin, la
21	6	42	5	18	3		4 3	3	35	5	Lune au 3. de-
22	6	40	5	20	4		4 21	4	27	6	gré de )
23	6	38	5	22	5		4 38	5	21	7	
24	6	37	5	23	6		4 54	6	14	8	 Premier
25	6	35	5	25	7		5 7	7	7	9	quartier
26	6	33	5	27	8		5 17	7	58	10	le 24. à 3. h.
27	6	32	5	28	9		5 26	8	47	11	du matin, la
28	6	30	5	30	10		5 34	9	34	12	Lune au 10.
											deg. de ♀

Ce Mois a 28. jours, & la Lune 29. Les jours croissent jusqu'au 28. de 1. h. 20'.

Les Portes s'ouvrent à 6. h. & se ferment à 7. heures.

# M A R S.

*Premier mois de l'Année Romaine, consacré au Dieu Mars, que les Romains supposoient être Pere de Romulus leur premier Roi.*

Jours	SAINTS DU MOIS.	G A R D E S.
1	sam. S. Aubin Evêq. d'Angers. 4. <i>Tem.</i>	St. Vincent.
2	II. <i>Dim. du Carême.</i> S. Simplicie Pape.	La grande Côte.
3	lund. S <sup>te</sup> . Cunegonde Vierge.	Port St. Paul.
4	mar. S. Casimir Roy.	Bon Rencontre.
5	mer. S. Adrien Martyr.	Place Neuve.
6	jeud. S <sup>te</sup> . Colette Vierge.	Rue Buiffon.
7	vend S. Thomas d'Acq. ( <i>au 16. Juillet.</i> )	Port du Temple.
8	sam. S. Jean de Dieu. S. Ponce Diacre.	Porte-froc.
9	III. <i>Dim.</i> S <sup>te</sup> . Françoise Veuve.	La Pêcherie.
10	lund. Les 40. Martyrs de Sebaste.	Place St. Pierre.
11	mar. S. Firmin Abbé. S. Sophrone Evêq.	Rue Tupin.
12	mer. S. Gregoire ( <i>renv. au 3. Sept.</i> )	Rue de l'Hôpital.
13	jeud. S <sup>te</sup> . Euphrasie Vierge.	Le Gourguillon.
14	vend Transl. de S. Bonav. S. Lubin Ev.	P. de Louis le Gr.
15	sam. S. Longin Martyr à Cesarée.	Le Plâtre.
16	IV. <i>Dim.</i> S. Julien M. S. Abraham Solit.	Les Terreaux.
17	lund. S <sup>te</sup> . Gertrude V. S. Patrice Evêque.	Pierre-scize.
18	mar. S. Cyrille, Evêque de Jerusalem.	Le Plat d'Argent.
19	mer. S. Joseph, ( <i>renv. au 19. Juillet.</i> )	Saint Nizier.
20	jeud. S. Joachim, ( <i>renv. au 20. Juillet.</i> )	Place Confort.
21	vend S. Benoît, ( <i>renvoyé au 11. Juil.</i> )	Le Change.
22	sam. S. Paul, 1 <sup>er</sup> . Evêque de Narbonne.	Le Griffon.
23	<i>Dim. de la Passion.</i> S. Victorien Martyr.	Rue Thomassin.
24	lund. S. Gabriel Archange.	R. BelleCordiere.
25	mar. <i>Annonciation de la Ste. Vierge.</i>	La Juifverie.
26	mer. S. Ludger Evêque.	Saint George.
27	jeud. S. Jean Hermite.	Rue Neuve.
28	vend S. Gontrand Roy de Bourgogne.	La Croizette.
29	sam. S. Eustase Abbé de Luxeuil.	St. Vincent.
30	<i>Dim. des Rameaux.</i> S. Jean Climaque Ab.	La grande Côte.
31	lund. S. Benjamin Diacre.	Port St. Paul.

*Les Diligences de Paris partent ce mois, les 2. 4. 6. 8. 10. 12. 14. 16. 18. 20. 22. 24. 26. 28. & 30.*

## M A R S.

JOURS.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lieu du Soleil.			Pass. de la Lune par le M.		J. de la Lun.	Phases de la Lune.
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	S.	H.	M.		
1	6	29	5	31	11	5	41	10	18	13	
2	6	27	5	33	12	5	44	11	0	14	
3	6	25	5	35	13	5	45	11	41	15	 Pleine
4	6	23	5	37	14	5	45	Mat.	21	16	Lune le
5	6	22	5	38	15	5	43	1	3	17	4. à 7. h. 35'
6	6	20	5	40	16	5	40	1	46	18	du matin, la
7	6	18	5	42	17	5	34	2	32	19	Lune au 16. d.
8	6	17	5	43	18	5	26	3	20	20	de 
9	6	15	5	45	19	5	15	4	13	21	
10	6	14	5	46	20	5	3	5	9	22	 Dernier
11	6	12	5	48	21	4	48	6	8	23	quartier
12	6	11	5	49	22	4	32	7	8	24	le 11. à 10. h.
13	6	9	5	51	23	4	14	8	7	25	du soir, la Lu-
14	6	7	5	53	24	3	54	9	4	26	ne au 19. deg.
15	6	5	5	55	25	3	33	9	59	27	du 
16	6	4	5	56	26	3	10	10	52	28	
17	6	2	5	58	27	2	42	11	44	29	 Nouv.
18	6	0	6	1	28	2	12	0	0	1	Lune le
19	5	59	6	2	29	1	42	0	36	2	18. à 3. h.
20	5	57	6	3	0	1	11	1	29	3	45' du soir,
21	5	55	6	5	1	0	37	2	22	4	la Lune au 28.
22	5	54	6	6	2	0	3	3	17	5	deg. des 
23	5	52	6	8	2	59	25	4	12	6	
24	5	51	6	9	3	58	46	5	6	7	 Premier
25	5	49	6	11	4	58	0	5	59	8	quartier
26	5	48	6	12	5	57	15	6	49	9	le 25. à 8. h.
27	5	46	6	14	6	56	26	7	37	10	du soir, la Lu-
28	5	44	6	16	7	55	36	8	22	11	ne au 5. deg.
29	5	43	6	17	8	54	45	9	5	12	de 
30	5	41	6	19	9	53	52	9	47	13	
31	5	40	6	20	10	52	57	10	27	14	

Ce Mois a 31. jours, & la Lune 30. Les jours croissent jusqu'au 31. de 1. h. 39'.

Les Portes s'ouvrent à 5. h. & se ferment à 7. heures.

# A V R I L.

*Quatrième mois de l'Année, suivant notre manière de compter, & le second, suivant la Romaine & celle des Astronomes. Il tire son nom du mot latin aperire, qui signifie ouvrir; le germe des Plantes ouvrant dans ce mois le sein de la Terre.*

Jours	SAINTS DU MOIS.	G A R D E S.
1	ma . S. Hugues Evêque de Grenoble.	Bon Rencontre.
2	mer. S. Nizier, Ev. de Lyon. ( <i>r. au 14.</i> )	Place Neuve.
3	jeud. S. Ulpien Martyr.	Rue Buiffon.
4	<i>Vend. Saint.</i> S. Ambroise. ( <i>renv. au 15.</i> )	Port du Temple.
5	fam. S. Vincent Ferrier.	Porte-froc.
6	<i>Le Dimanche de</i> PASQUES.	La Pêcherie.
7	<i>Lundi de Pâques.</i> S. Hégésippe.	Place St. Pierre.
8	mar. <i>Fête suppr.</i> S. Albert Patriarche.	Rue Tupin.
9	mer. Ste. Marie de Cleophé.	Rue de l'Hôpital.
10	jeud. S. Fulbert Evêque.	Le Gourguillon.
11	vend S. Leon, Pape, 1 <sup>er</sup> . Doct. de l'Egl.	P. de Louis le Gr.
12	fam. S. Jules I. Pape.	Le Plâtre.
13	<i>Dim. de Quasimodo.</i> S. Justin Phil. & M.	Les Terreaux.
14	lund. S. Nizier Evêque de Lyon ( <i>du 2.</i> )	Pierre-scize.
15	mar. S. Ambroise Ev. & Docteur ( <i>du 4.</i> )	Le Plat d'Argent.
16	mer. S. Fructueux, Evêque.	Saint Nizier.
17	jeud. S. Anicet Pape.	Place Confort.
18	vend S. Jubin Evêque de Lyon.	Le Change.
19	fam. S. Leon IX. du nom, Pape.	Le Griffon.
20	<i>II. Dim. d'après Pâques.</i> Ste. Agnés.	Rue Thomassin.
21	lund. S. Anselme, Evêque & Docteur.	R. BelleCordiere.
22	mar. S. Epipoy Martyr de Lyon.	La Juifverie.
23	mer. S. George Martyr.	Saint George.
24	jeud. SS. Alexandre & ses Comp. Mart.	Rue Neuve.
25	vend S. Marc Evang. S. Rustique Ev. de L.	La Croizette.
26	fam. SS. Felix, Fortunat & Achillée Mar.	St. Vincent.
27	<i>III. Dim.</i> S. Clet Pape & M. S. Anastase P.	La grande Côte.
28	lund. S. Vital Martyr.	Port St. Paul.
29	mar. S. Pierre Martyr, S. Robert Abbé.	Bon Rencontre.
30	mer. Ste. Catherine de Sienne.	Place Neuve.

*Les Diligences de Paris partent ce mois les 1. 3. 5. 7. 9. 11. 13. 16. 18. 20. 22. 24. 26. 28. & 30. Elles ne partent point le 15. à cause du changement des petites aux grandes journées.*

## A V R I L.

JOURS.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lieu du Soleil.			Pass. de la Lune par le M.		J. de la Lun.	Phases de la Lune.	
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	S.	H.	M.			
1	5	38	6	22	11	✓	52	2	11	9	15	
2	5	36	6	24	12		51	0	11	52	16	
3	5	34	6	26	13		50	0	Mat.	37	17	 Pleine
4	5	33	6	27	14		48	58	1	26	18	Lune le
5	5	31	6	29	15		47	52	2	17	19	2. à minuit 5'
6	5	29	6	31	16		46	44	3	13	20	la Lune au 13.
7	5	28	6	32	17		45	34	4	11	21	deg. de la 
8	5	27	6	33	18		44	22	5	9	22	
9	5	25	6	35	19		43	9	6	8	23	 Dernier
10	5	23	6	37	20		41	56	7	4	24	quartier
11	5	21	6	39	21		40	38	7	58	25	le 10. à 8. h.
12	5	20	6	40	22		39	19	8	50	26	25' du mat. la
13	5	18	6	42	23		37	59	9	41	27	Lune au 22. d.
14	5	17	6	43	24		36	36	10	31	28	de 
15	5	15	6	45	25		35	9	11	23	29	
16	5	14	6	46	26		33	43	0	0	30	 Nouv.
17	5	13	6	47	27		32	15	0	16	1	Lune le
18	5	11	6	49	28		30	44	1	10	2	17. à 1. h. 40'
19	5	10	6	51	29		29	11	2	6	3	du matin, la
20	5	8	6	53	0	♄	27	37	3	2	4	Lune au 3. d.
21	5	6	6	54	1		26	0	3	58	5	de 
22	5	5	6	55	2		24	24	4	49	6	
23	5	3	6	57	3		22	43	5	39	7	
24	5	2	6	58	4		21	1	6	25	8	 Premier
25	5	1	6	59	5		19	17	7	8	9	quartier
26	4	59	7	1	6		17	31	7	50	10	le 24. à 2. h.
27	4	57	7	3	7		15	43	8	31	11	25' du soir, la
28	4	56	7	4	8		13	54	9	12	12	Lune au 4. d.
29	4	55	7	5	9		12	4	9	54	13	de 
30	4	53	7	7	10		10	18	10	38	14	

Ce Mois a 30. jours, & la Lune 29. Les jours croissent  
jusqu'au 30. de 1. h. 30'.

Les Portes s'ouvrent à 4. h. & demie, & se ferment à 8. h.

## M A Y.

*Ainsi nommé de ce qu'il étoit dédié aux plus anciens des Citoyens Romains, appelés Majores; & de là il a pris en latin le nom de Maius. Plusieurs l'ont cru consacré à Mercure, à cause de sa mère appelée Maia. C'est le troisième mois de l'Année Romaine, & le cinquième de l'Année Chrétienne.*

Jours	SAINTS DU MOIS.	G A R D E S.
1	jeud. S. Philippe & S. Jacques. Ap. ( <i>supr.</i> )	Rue Buiffon.
2	vend S. Athanase Ev. & Doct. de l'Eglise.	Port du Temple.
3	sam. Invention de la Croix. ( <i>Fête supr.</i> )	Porte-froc.
4	<i>IV. Dim.</i> S <sup>te</sup> . Monique V. Mère de S. Aug.	La Pêcherie.
5	lund. S. Pie. V. Pape. S. Ange Mart.	Place St. Pierre.
6	mar. S. JEAN DEVANT LA PORTE LATINE.	Rue Tupin.
7	mer. S. Jean Damascene. S. Stanislas Ev.	Rue de l'Hôpital.
8	jeud. Appar. de S. Michel. S. Pierre de T.	Le Gourguillon.
9	vend S. Gregoire de Nazianze Ev. & D.	Pl. de Louis le Gr.
10	sam. S. Antonin Ev. S. Isidore Labour.	Le Plâtre.
11	<i>V. Dim.</i> S. Mamert, Evêque de Vienne.	Les Terreaux.
12	lund. <i>Rogations. abst.</i> S. Pancrace Mart.	Pierre-scize.
13	mar. S. Servais Ev. S. Jean le Silencieux.	Le Plat d'Argent.
14	mer. S. Pacôme Abbé. S. Boniface Mart.	Saint Nizier.
15	jeud. ASCENSION DE N. S.	Place Confort.
16	vend S. Honoré Evêque.	Le Change.
17	sam. S. Paschal Baylon.	Le Griffon.
18	<i>VI. Dim.</i> S. Felix de Cantalice, Capucin.	Rue Thomassin.
19	lund. S. Pierre Celestin, Pape.	R. Belle Cordiere.
20	mar. S. Bernardin de Sienne.	La Juifverie.
21	mer. S. Hospice, Reclus.	Saint George.
22	jeud. S <sup>te</sup> . Julie, Vierge & Martyre.	Rue Neuve.
23	vend S. Didier, Evêq. de Vienne, Mart.	La Croizette.
24	sam. <i>Vig. jeu.</i> SS. Donatien & Rogatien.	St. Vincent.
25	<i>Le Dim. de la PENTECOSTE.</i>	La grande Côte.
26	lund. <i>de la Pentec.</i> S. Philippe de Néri.	Port St. Paul.
27	mar. <i>Fête supr.</i> S. Bede dit le Vénérable.	Bon Rencontre.
28	mer. 4. <i>Tems.</i> S. Germain, Ev. de Paris.	Place Neuve.
29	jeud. S. Maximin Evêque de Treves.	Rue Buiffon.
30	vend 4. <i>Tems.</i> S. Felix I. Pape & Mart.	Port du Temple.
31	sam. 4. <i>Tems.</i> S <sup>te</sup> . Petronille, Vierge R.	Porte-froc.

*Les Diligences de Paris partent ce mois les 2. 4. 6. 8. 10. 12. 14. 16. 18. 20. 22. 24. 26. 28. & 30.*

## M A Y.

JOURS.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lieu du Soleil.			Pass. de la Lune par le M.		J. de la Lun.	Phases de la Lune.
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	S.	i.	M.		
1	4	52	7	8	11	♄	8 20	11	5 26	15	Pleine Lune le
2	4	50	7	10	12		6 24	Mat.	16	16	
3	4	49	7	11	13		4 27	1	12	17	2. à 1. h. 40'
4	4	48	7	12	14		2 27	2	10	18	du f. la Lune
5	4	47	7	13	15		0 26	3	9	19	au 12. degré
6	4	45	7	15	15		58 24	4	8	20	de ♍
7	4	43	7	17	16		56 21	5	5	21	Dernier quartier
8	4	42	7	18	17		54 18	5	58	22	
9	4	41	7	19	18		52 12	6	50	23	le 9. à 2. h.
10	4	40	7	20	19		50 3	7	39	24	40' du soir, la
11	4	39	7	21	20		47 53	8	28	25	Lune au 18.
12	4	38	7	22	21		45 42	9	18	26	degré de ♎
13	4	36	7	24	22		43 29	10	8	27	Nouv. Lune le
14	4	35	7	25	23		41 15	11	1	28	
15	4	33	7	27	24		39 0	11	55	29	16. à 9. h. 50'
16	4	32	7	28	25		36 43	Soir.	1	1	du m. la Lune
17	4	31	7	29	26		34 24	0	52	2	au 25. degré
18	4	30	7	30	27		32 7	1	48	3	de ♏
19	4	29	7	31	28		29 46	2	41	4	Premier quartier
20	4	28	7	32	29		27 23	3	32	5	
21	4	27	7	33	0	♄	25 0	4	20	6	le 24. à 8. heu.
22	4	26	7	34	1		22 36	5	4	7	30 du mat. la
23	4	25	7	35	2		20 11	5	47	8	Lune au 5. de-
24	4	25	7	35	3		17 44	6	27	9	gré de ♐
25	4	24	7	36	4		15 16	7	7	10	Pleine Lune le
26	4	23	7	37	5		12 48	7	48	11	
27	4	22	7	38	6		10 19	8	32	12	31. à 11. h. 35'
28	4	21	7	39	7		7 48	9	17	13	du f. la Lune
29	4	20	7	40	8		5 16	10	6	14	au 8. d. de →
30	4	19	7	41	9		2 44	10	59	15	
31	4	18	7	42	10		0 10	11	5	16	

Ce Mois a 31. jours, & la Lune 30. Les jours croissent jusqu'au 31. de 1. h. 8'.

Les Portes s'ouvrent à 4. h. & demie, & se ferment à 9. h.

# J U I N.

*Ce mois se nomme ainsi, parce qu'il étoit dédié à la jeunesse Romaine, qu'on appelloit Juniores, & de là nommé en latin Junius. C'est le sixième Mois de notre Année Civile, & le quatrième de l'Année Romaine.*

Jours	SAINTS DU MOIS.	G A R D E S.
1	<i>I. Dim. après la Pent.</i> La S <sup>te</sup> . TRINITE'.	La Pêcherie.
2	lund. S. Pothin, premier Ev. de Lyon.	Place St. Pierre.
3	mar. S. Marcellin & S. Pierre, Martyrs.	Rue Tupin.
4	mer. S. Optat de Mileve, Evêque.	Rue de l'Hôpital.
5	jeud. LA FESTE-DIEU.	Le Gourguillon.
6	vend S. Claude Ev. S. Philippe Diacre.	Pl. de Louis le Gr.
7	sam. S. Paul Evêque de Const. Martyr.	Le Plâtre.
8	<i>II. Dim.</i> S. Medard Evêque.	Les Terreaux.
9	lund. SS. Prime & Félicien, Martyrs.	Pierre-scize.
10	mar. S. Agobard, Evêque de Lyon.	Le Plat d'Argent.
11	mer. S. Barnabé, Apôtre.	Saint Nizier.
12	jeud. <i>Oct. de la Fête-Dieu.</i> S. Prisque. Ev.	Place Confort.
13	vend S. Rambert M. S. Antoine de Pade.	Le Change.
14	sam. S. Basile le grand, Evêq. S. Mein. E.	Le Griffon.
15	<i>III. Dim.</i> SS. Ferreol & Ferrucion, Mart.	Rue Thomassin.
16	lund. S. Franç. Regis, Jef. S. Cyr Mart.	R. BelleCordiere.
17	mar. S. Aurelien Evêque.	La Juifverie.
18	mer. SS. Marc & Marcellien Martyrs.	Saint George.
19	jeud. SS. Gervais & Protais Martyrs.	Rue Neuve.
20	vend S <sup>te</sup> . Florence, Vierge.	La Croizette.
21	sam. S. Paulin Ev. S. Louis de Gonzague.	St. Vincent.
22	<i>IV. Dim.</i> S. Alban M. S <sup>te</sup> . Conforce, Vier.	La grande Côte.
23	lund. <i>Vig. Je.</i> S. Zacharie & S <sup>te</sup> . Elizabeth.	Port St. Paul.
24	mar. NATIVITE' DE S. JEAN BAPT.	Bon Rencontre.
25	mer. S. Prosper Doct. Transl. de S. Eloy.	Place Neuve.
26	jeud. S. Jean & S. Paul Martyrs.	Rue Buisson.
27	vend S. Crescent M. Disc. de S. Paul.	Port du Temple.
28	sam. <i>Vigile Jeûne.</i> S. Leon II. Pape.	Porte-froc.
29	<i>V. Dim.</i> S. PIERRE ET S. PAUL Apôtres.	La Pêcherie.
30	lund. Com. de S. Paul. S. Martial, Ev.	Place St. Pierre.

*Les Diligences de Paris partent ce mois, les 1. 3. 5. 7.  
9. 11. 13. 15. 17. 19. 21. 23. 25. 27. 29. & 31.*

## J U I N.

JOURS.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lieu du Soleil.			Pass. de la Lune par le M.		J. de la Lun.	Phases de la Lune.
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	S.	H.	M.		
1	4	17	7	43	10	♄	57	35	Mat. 57	17	
2	4	16	7	44	11		54	59	1	57	18
3	4	15	7	45	12		52	21	2	56	19
4	4	14	7	46	13		49	43	3	52	20
5	4	13	7	47	14		47	5	4	45	21
6	4	13	7	47	15		44	26	5	35	22
7	4	12	7	48	16		41	46	6	23	23
8	4	12	7	48	17		39	6	7	11	24
9	4	12	7	48	18		36	24	8	0	25
10	4	11	7	49	19		33	44	8	51	26
11	4	11	7	49	20		31	1	9	44	27
12	4	11	7	49	21		28	20	10	38	28
13	4	11	7	49	22		25	37	11	33	29
14	4	10	7	50	23		22	52	0	0	1
15	4	10	7	50	24		20	8	0	28	2
16	4	10	7	50	25		17	24	1	20	3
17	4	9	7	51	26		14	39	2	9	4
18	4	9	7	51	27		11	52	2	55	5
19	4	9	7	51	28		9	7	3	38	6
20	4	9	7	51	29		6	19	4	19	7
21	4	9	7	51	0	♅	3	33	4	59	8
22	4	9	7	51	1		0	46	5	39	9
23	4	9	7	51	1		57	58	6	20	10
24	4	9	7	51	2		55	10	7	3	11
25	4	9	7	51	3		52	22	7	50	12
26	4	9	7	51	4		49	34	8	40	13
27	4	9	7	51	5		46	46	9	36	14
28	4	10	7	50	6		43	58	10	35	15
29	4	10	7	50	7		41	10	11	36	16
30	4	10	7	50	8		38	21	Mat. 37		17

Ce Mois a 30. jours, & la Lune 29. Les jours croissent jusqu'au 21. de 16'. & décroissent jusqu'au 30. de 2'.

Les Portes s'ouvrent à 4. h. & se ferment à 9. heures.

# JUILLET.

Nommé Julius, en latin, pour honorer la naissance de Jules César arrivée dans ce mois, qu'on appelloit auparavant Quintilis, parce qu'il étoit le cinquième de l'Année Romaine, qui commençoit au mois de Mars.

Joi.	SAINTS DU MOIS.	G A R D E S.
1	mar. S. Domitien Abbé. S. Gal Evêque.	Rue Tupin.
2	mer. Visitat. de la S <sup>te</sup> . V. S. Proesse M.	Rue de l'Hôpital.
3	jeud. S. Anatocle & S. Bertrand, Evêq.	Le Gourguillon.
4	vend Transl. de S. Martin Evêque.	P. de Louis le Gr.
5	fam. S. Pierre de Luxembourg Evêque.	Le Plâtre.
6	VI. Dim. S. Tranquillin Martyr.	Les Terreaux.
7	lund. Transl. de S. Thomas Ev. & Mar.	Pierre-scize.
8	mar. SS. Anges Gardiens. S. Auspice Ev.	Le Plat d'Argent.
9	mer. Confécr. du gr. Autel de l'Eg. Prim.	Saint Nizier.
10	jeud. SS. 7. Freres & Felicité leur Mere.	Place Confort.
11	vend S. Benoît Abbé. ( du 21. Mars. )	Le Change.
12	fam. S. Viventiol Evêque de Lyon.	Le Griffon.
13	VII. Dim. S. Silas Ap. Comp. de S. Paul.	Rue Thomassin.
14	lund. S. Bonaventure Patron de Lyon.	R. BelleCordiere.
15	mar. S. Aubrin Ev. S. Jacq. E. de Nisibe.	La Juifverie.
16	mer. S. Thomas d'Aquin. D. ( du 7. Mars. )	Saint George.
17	jeud. S. Sperat & ses Comp. M. S. Alexis.	Rue Neuve.
18	vend S <sup>te</sup> . Simphorose & ses 7. fils, M.	La Croizette.
19	fam. S. Joseph, ( 19. M. ) S. Arsene Solit.	St. Vincent.
20	VIII. Di. S. Joachim, ( 20 Mars ) S <sup>te</sup> . Marg.	La grande Côte.
21	lund. S <sup>te</sup> . Praxede V. S. Victor Martyr.	Port St. Paul.
22	mar. S <sup>te</sup> . Marie Magdelaine.	Bon Rencontre.
23	mer. S. Apollinaire Evêq. de Ravenne.	Place Neuve.
24	jeud. S <sup>te</sup> . Christine Vierge & Martyre.	Rue Buiffon.
25	vend S. Jacques ( r. au 27. ) S. Christophle.	Port du Temple.
26	fam. S <sup>te</sup> . Anne, Mere de la S <sup>te</sup> . Vierge.	Porte-froc.
27	IX. Dim. S. Jacq. A. ( du 25. ) S. Peregrin.	La Pêcherie.
28	lund. S. Pantaleon Mar. S. Nazaire Mar.	Place St. Pierre.
29	mar. S. Lazare, & ses Sœurs, Ste. Marthe.	Rue Tupin.
30	mer. SS. Abdon & Sennen, Martyrs.	Rue de l'Hôpital.
31	Jeud. S. Germain Ev. S. Ignace de Loy.	Le Gourguillon.

Les Diligences de Paris partent ce mois, les 1. 3. 5. 7. 9.  
11. 13. 15. 17. 19. 21. 23. 25. 27. 29. & 31.

## JUILLET.

JOURS.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lieu du Soleil.			Pass. de la Lune par le M.		J. de la Lun.	Phases de la Lune.	
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	S.	H.	M.			
1	4	11	7	49	9	♊	35	33	1	36	18	
2	4	11	7	49	10		32	46	2	31	19	
3	4	11	7	49	11		29	57	3	24	20	 Dernier quartier
4	4	12	7	48	12		27	8	4	14	21	
5	4	12	7	48	13		24	20	5	3	22	le 7. à 0. h. 50'
6	4	13	7	47	14		21	32	5	52	23	du mat. la Lu-
7	4	13	7	47	15		18	44	6	42	24	ne au 21. deg.
8	4	14	7	46	16		15	57	7	34	25	de ♃
9	4	15	7	45	17		13	10	8	27	26	
10	4	15	7	45	18		10	22	9	22	27	 Nouv. Lune le
11	4	16	7	44	19		7	36	10	16	28	14. à 0. h.
12	4	17	7	43	20		4	49	11	8	29	45' du soir,
13	4	18	7	42	21		2	4	11	58	30	la Lune au 22.
14	4	19	7	41	21		59	19	0	0	1	deg. de ♋
15	4	20	7	40	22		56	33	0	45	2	
16	4	21	7	39	23		53	48	1	29	3	
17	4	22	7	38	24		51	5	2	11	4	 Premier quartier
18	4	23	7	37	25		48	23	2	52	5	
19	4	24	7	36	26		45	40	3	31	6	le 22. à 4. h. 20'
20	4	25	7	35	27		42	57	4	12	7	du soir, la Lu-
21	4	26	7	34	28		40	15	4	54	8	ne au 28. deg.
22	4	27	7	33	29		37	33	5	38	9	de ♌
23	4	28	7	32	0	♍	34	53	6	26	10	
24	4	29	7	31	1		32	14	7	18	11	 Pleine Lune le
25	4	30	7	30	2		29	34	8	14	12	29. à 8. h. 28'
26	4	31	7	29	3		26	55	9	14	13	du soir, la
27	4	32	7	28	4		24	18	10	15	14	Lune au 4. d.
28	4	33	7	27	5		21	41	11	16	15	de ♍
29	4	35	7	25	6		19	4	Mat. 14	16	16	
30	4	36	7	24	7		16	29	1	10	17	
31	4	38	7	22	8		13	56	2	3	18	

Ce Mois a 31. jours, & la Lune 30. Les jours décroissent jusqu'au 31. de 54'.

Les Portes s'ouvrent à 4. h. & se ferment à 9. heures.

## A O U S T.

*On a donné à ce Mois le nom d'Augustus, en l'honneur de l'Empereur Auguste César, qui y étoit né. Il se nommoit avant ce tems-là Sextilis, comme étant le sixième Mois de l'Année des Romains.*

Jours	SAINTS DU MOIS.	G A R D E S.
1	vend S. Pierre ès L. SS. Machabées Mart.	P. de Louis le Gr.
2	fam. S. Etienne P. & M. S. Eusebe Ev.	Le Plâtre.
3	X. Dim. Inv. des Rel. de S. Etienne 1 <sup>er</sup> . M.	Les Terreaux.
4	lund. Transl. de S. Just Evêque de Lyon.	Pierre-scize.
5	mar. S. Dominique. N. D. des Neiges.	Le Plat d'Argent.
6	mer. Transfiguration de N. S.	Saint Nizier.
7	jeud. S. Sixte Pap. & Mart. S. Donat. Ev.	Place Confort.
8	vend. S <sup>te</sup> . Blandine V. & M. de Lyon.	Le Change.
9	fam. S. Romain Soldat, M.	Le Griffon.
10	XI. Dim. S. Laurent. M. S. Hyppolite M.	Rue Thomassin.
11	lund. S. Severe Pr. S <sup>te</sup> . Susanne V. & M.	R. BelleCordiere.
12	mar. S. Andeol M. S <sup>te</sup> . Claire Vierge.	La Juifverie.
13	mer. S <sup>te</sup> . Radegonde, Reine de France.	Saint George.
14	jeud. Vigile Jeûne. S. Eusebe Pr. & Conf.	Rue Neuve.
15	vend ASSOMPTION DE LA S <sup>te</sup> . VIERGE.	La Croizette.
16	fam. S. Roch.	St. Vincent.
17	XII. Dim. S. Mammès, Martyr.	La grande Côte.
18	lund. S. Philibert Ab. S <sup>te</sup> . Helene Imper.	Port St. Paul.
19	mar. S. Badulphe, Abbé d'Ainai.	Bon Rencontre.
20	mer. S. Bernard Abbé & Docteur.	Place Neuve.
21	jeud. S. Sidoine Apollinaire Evêque.	Rue Buiffon.
22	vend S. Simphorien Martyr à Autun.	Port du Temple.
23	fam. S. Minerve. S. Eleazar Martyrs.	Porte-froc.
24	XIII. Dim. S. Barthelemi A. S. Genest M.	La Pêcherie.
25	lund. S. Louis Roi de France.	Place St. Pierre.
26	mar. S. Hippolite Ev. Discip. de S. Irenée.	Rue Tupin.
27	mer. S. Césaire, Evêque d'Arles.	Rue de l'Hôpital.
28	jeud. S. Augustin Ev. & Doc. de l'Eglise.	Le Gourguillon.
29	vend Decollation de S. Jean-Baptiste.	P. de Louis le Gr.
30	fam. S. Fiacre Solitaire. S <sup>te</sup> . Rose Vierge.	Le Plâtre.
31	XIV. Dim. S. Paulin Evêque de Treves.	Les Terreaux.

*Les Diligences de Paris partent ce mois, les 2. 4. 6. 8. 10.  
12. 14. 16. 18. 20. 22. 24. 26. 28. & 30.*

## A O U S T.

JOURS.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lieu du Soleil.			Pass. de la Lune par le M.		J. de la Lun.	Phases de la Lune.	
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	S.	H.	M.			
1	4	39	7	21	9	♋	11	26	2	55	19	
2	4	40	7	20	10		8	54	3	46	20	
3	4	41	7	19	11		6	21	4	37	21	☾ Dernier
4	4	42	7	18	12		3	52	5	29	22	☾ quartier
5	4	43	7	17	13		1	24	6	23	23	le 5. à 7. h.
6	4	44	7	16	13		58	56	7	17	24	50' du mat. la
7	4	45	7	15	14		56	30	8	11	25	Lune au 15. d.
8	4	47	7	13	15		54	4	9	4	26	de ☾
9	4	48	7	12	16		51	39	9	55	27	
10	4	50	7	10	17		49	17	10	43	28	☉ Nouv.
11	4	51	7	9	18		46	56	11	28	29	☉ Lune le
12	4	53	7	7	19		44	36	0	0	30	13. à 3. h. 45'
13	4	54	7	6	20		42	17	0	11	1	du matin, la
14	4	55	7	5	21		40	0	0	52	2	Lune au 24. d.
15	4	56	7	4	22		37	43	1	31	3	de ☾
16	4	58	7	2	23		35	26	2	12	4	
17	5	0	7	0	24		33	12	2	54	5	☾ Premier
18	5	1	6	58	25		30	59	3	37	6	☾ quartier
19	5	3	6	56	26		28	49	4	23	7	le 21. à 5. h.
20	5	4	6	55	27		26	40	5	13	8	25' du mat. la
21	5	6	6	54	28		24	32	6	6	9	Lune au 1. d.
22	5	7	6	53	29		22	25	7	3	10	de →
23	5	8	6	52	0	♌	20	21	8	2	11	
24	5	10	6	50	1		18	17	9	2	12	☉ Pleine
25	5	11	6	49	2		16	15	10	1	13	☉ Lune le
26	5	13	6	47	3		14	15	10	58	14	28. à 0. h. 35'
27	5	14	6	45	4		12	17	11	53	15	du mat. la Lu-
28	5	16	6	44	5		10	21	Mat.	46	16	ne au 12. deg.
29	5	18	6	42	6		8	26	1	40	17	de ☾
30	5	19	6	41	7		6	32	2	33	18	
31	5	21	6	39	8		4	39	3	27	19	

Ce Mois a 31. jours, & la Lune 30. Les jours décroissent jusqu'au 31. de 1. h. 24.

Les Portes s'ouvrent à 4. h. & se ferment à 9. h.

# S E P T E M B R E.

*Ce Mois s'appelle September, parce que chez les Romains l'Année commençant au mois de Mars, il étoit le septième.*

Jours	SAINTS DU MOIS.	G A R D E S.
1	lund. S. Loup Ev. de Sens. S. Gilles Abbé.	Pierre-scize.
2	mar. S. Just & S. Elpide, Evêques de Lyon.	Le Plat d'Argent.
3	mer. S. Gregoire P. & D. ( <i>du 12. Mars.</i> )	Saint Nizier.
4	jeud. S. Marcel de Lyon, Martyr.	Place Confort.
5	vend. S. Valerien de Lyon, Martyr.	Le Change.
6	sam. S. Onexiphoré, disciple de S. Paul.	Le Griffon.
7	XV. Dim. S <sup>te</sup> . Reyne V. & M. S. Cloud Pr.	Rue Thomassin.
8	lund. NATIVITE' DE LA S <sup>te</sup> . VIERGE.	R. BelleCordière.
9	mar. S. Omer Evêque, S. Serge I. Pape.	La Juifverie.
10	mer. S. Nicolas de Tol. S <sup>te</sup> . Pulcherie V.	Saint George.
11	jeud. S. Patient Evêque de Lyon.	Rue Neuve.
12	vend S. Sacerdos Evêque de Lyon.	La Croizette.
13	sam. S. Aimé Ev. S. Aimé Abbé.	St. Vincent.
14	XVI. Dim. Exaltation de la Croix.	La grande Côte.
15	lund. S. Alpin Evêque de Lyon.	Port St. Paul.
16	mar. S. Cornéille P. & M. S <sup>te</sup> . Euphemie.	Bon-Rencontre.
17	mer. <i>Quatre Tems.</i> S. Ciprien E. D. & M.	Place Neuve.
18	jeud. S. Ferreol, Martyr.	Rue Buiffon.
19	vend 4. <i>Tems.</i> S. Janvier, Ev. & Mart.	Port du Temple.
20	sam. 4. <i>Tems.</i> S. Eustache & ses Comp.	Porte-froc.
21	XVII. Dim. S. Matthieu, Apôtre.	La Pêcherie.
22	lund. S. Maurice & ses Compagnons M.	Place St. Pierre.
23	mar. S <sup>te</sup> . Thecle Vierge & Mart.	Rue Tupin.
24	mer. SS. Andoche, Thyrsé, & Felix, M.	Rue de l'Hôpital.
25	jeud. S. Loup Evêque de Lyon.	Le Gourguillon.
26	vend S. Vincent de Paul, Prêtre.	P. de Louis le Gr.
27	sam. SS. Côme & Damien, Mart.	Le Plâtre.
28	XVIII. Dim. S. Ennemonde, Ev. de Lyon.	Les Terreaux.
29	lund. S. Michel, ( <i>r. au 5. Oct.</i> ) S. Cyriace.	Pierre-scize.
30	mar. S. Jérôme Prêt. & Doct. de l'Egl.	Le Plat d'Argent.

*Les Diligences de Paris partent ce mois, les 1. 3. 5. 7.  
9. 11. 13. 15. 17. 19. 21. 23. 25. 27. & 29.*

SEPTEMBRE.

# S E P T E M B R E.

JOURS.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lieu du Soleil.			Pass. de la Lune par le M.		J. de la Lum.	Phases de la Lune.	
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	S.	H.	M.			
1	5	22	6	38	9	mp	2	49	4	22	20	 Dernier quartier le 3. à 6. h. 12' du soir, la Lune au 11. degré de ♄
2	5	24	6	36	10		1	1	5	17	21	
3	5	25	6	34	10		59	14	6	13	22	
4	5	26	6	33	11		57	29	7	7	23	
5	5	28	6	31	12		55	46	7	59	24	
6	5	30	6	30	13		54	4	8	48	25	
7	5	32	6	28	14		52	24	9	34	26	
8	5	33	6	26	15		50	47	10	17	27	
9	5	35	6	25	16		49	11	10	59	28	
10	5	37	6	23	17		47	37	11	39	29	
11	5	38	6	21	18		46	5	0	0	1	
12	5	40	6	19	19		44	35	0	20	2	
13	5	41	6	18	20		43	7	1	1	3	
14	5	43	6	16	21		41	40	1	44	4	
15	5	45	6	14	22		40	16	2	29	5	
16	5	47	6	12	23		38	54	3	17	6	
17	5	48	6	11	24		37	34	4	9	7	
18	5	50	6	9	25		36	16	5	3	8	
19	5	52	6	7	26		35	0	6	0	9	 Premier quartier le 19. à 4. heu. 50' du soir, la Lune au 26. d. de ♃
20	5	53	6	6	27		33	45	6	58	10	
21	5	55	6	4	28		32	32	7	55	11	
22	5	56	6	3	29	♄	31	21	8	51	12	
23	5	58	6	1	0		30	12	9	46	13	
24	5	59	6	0	1		29	6	10	40	14	
25	6	1	5	58	2		28	0	11	33	15	
26	6	2	5	57	3		26	57	Mat.	27	16	
27	6	4	5	55	4		25	57	1	22	17	
28	6	6	5	53	5		24	59	2	18	18	
29	6	7	5	52	6		24	3	3	15	19	
30	6	9	5	50	7		23	11	4	12	20	

Ce Mois a 30. jours, & la Lune 29. Les-jours décroissent  
jusqu'au 30. de 1. h. 35'.

Les Portes s'ouvrent à 4. h. & demie, & se ferment à 8. h.

## OCTOBRE.

*On appelle en Latin de Mois October, parce qu'il est le huitième de l'Année Romaine.*

Jours	SAINTS DU MOIS.	G A R D E S.
1	mer. S. Remy, Evêque de Reims.	Saint Nizier.
2	jeud. S. Leger Evêque & Martyr.	Place Confort.
3	vend S. Gilbert Abbé.	Le Change.
4	fam. S. François d'Assise.	Le Griffon.
5	XIX. Dim. S. Apollinaire Ev. de Valence.	Rue Thomassin.
6	lund. S <sup>te</sup> . Foy Vierge & M. S. Bruno.	R. BelleCordière.
7	mar. S. Marc Pap. N. D. de la Victoire.	La Juifverie.
8	mer. S. Ethere Ev. de L.S. Austregesile.E.	Saint George.
9	jeud. S. Denis & ses Compag. Martyrs.	Rue Neuve.
10	vend S. François de Borgia, Jesuite.	La Croizette.
11	fam. S. Wilfride, Evêque.	St. Vincent.
12	XX. Dim. S. Heand ou Oyend Abbé.	La grande Côte.
13	lund. S. Geraud Comte d'Orilhac.	Port St. Paul.
14	mar. S. Calixte Pap. & Mart.	Bon-Rencontre.
15	mer. S. Antioque Ev. de L. S <sup>te</sup> . Therese V.	Place Neuve.
16	jeud. S. Gal Abbé.	Rue Buiffon.
17	vend S <sup>te</sup> . Hedvige Duch. de Pologne.	Port du Temple.
18	fam. S. Luc Evang. SS. Just & Justin, M.	Porte-froc.
19	XXI. Dim. S. Pierre d'Alcantara.	La Pêcherie.
20	lund. S. Caprais Evêque & Martyr.	Place St. Pierre.
21	mar. S. Viateur, S <sup>te</sup> . Ursule, S. Hilarion.	Rue Tupin.
22	mer. S <sup>te</sup> . Salomé, femme de Zebedée.	Rue de l'Hôpital.
23	jeud. S. Severin Evêq. S. Jean de Capif.	Le Gourguillon.
24	vend S. Magloire Ev. S. Procle Evêq.	P. de Louis le Gr.
25	fam. S. Crepin & S. Crepinian, Mart.	Le Plâtre.
26	XXII. Dim. S. Remi E. de L. S. Evariste P.	Les Terreaux.
27	lund. S. Frumence Apôtre des Indes.	Pierre-scize.
28	mar. SS. Simon & Jude Ap. ( <i>fête suppr.</i> )	Le Plat d'Argent.
29	mer. S. Narcisse Evêq. S. Chef Abbé.	Saint Nizier.
30	jeud. S. Lucain Ev. S. Serapion, Evêq.	Place Confort.
31	vend <i>Vigile-jeûne</i> . S. Quentin Mart.	Le Change.

*Les Diligences de Paris partent ce Mois, les 1. 3. 5. 7. 9. 11. 13. 15. 17. 19. 21. 23. 25. 27. 29. & 31.*

## OCTOBRE.

JOURS.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lieu du Soleil.			Pass. de la Lune par le M.		J. de la Lun.	Phases de la Lune.	
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	S.	H.	M.			
1	6	11	5	48	8	$\Omega$	22	17	5	9	21	
2	6	13	5	47	9		21	26	6	2	22	
3	6	14	5	46	10		20	37	6	53	23	 Dernier quartier
4	6	16	5	44	11		19	50	7	40	24	
5	6	17	5	43	12		19	5	8	24	25	le 3. à 8. h.
6	6	19	5	41	13		18	24	9	6	26	25' du mat. la
7	6	20	5	40	14		17	45	9	47	27	Lune au 12.
8	6	21	5	39	15		17	7	10	28	28	deg. de $\Omega$
9	6	23	5	37	16		16	32	11	9	29	
10	6	24	5	36	17		15	59	11	50	30	 Nouv. Lune le
11	6	26	5	34	18		15	28	0	0	1	11. à 0. h. 50'
12	6	27	5	33	19		14	59	0	36	2	du f. la Lune
13	6	29	5	31	20		14	32	1	24	3	au 18. degré
14	6	30	5	30	21		14	7	2	14	4	de $\Omega$
15	6	32	5	28	22		13	43	3	8	5	
16	6	34	5	26	23		13	22	4	3	6	
17	6	36	5	24	24		13	4	4	59	7	 Premier quartier
18	6	37	5	23	25		12	48	5	55	8	
19	6	39	5	21	26		12	31	6	50	9	le 19. à 2. h.
20	6	41	5	19	27		12	18	7	44	10	40' du mat. la
21	6	42	5	18	28		12	7	8	35	11	Lune au 1.
22	6	44	5	16	29		11	58	9	25	12	deg. de $\approx$
23	6	45	5	15	0	$\mu$	11	51	10	17	13	
24	6	47	5	13	1		11	47	11	12	14	 Pleine Lune le
25	6	49	5	11	2		11	45	Mat.	7	15	25. à 6. h. 30'
26	6	50	5	10	3		11	44	1	4	16	du soir, la
27	6	52	5	8	4		11	46	2	2	17	Lune au 32.
28	6	53	5	7	5		11	49	3	1	18	deg. de $\gamma$
29	6	55	5	5	6		11	53	3	57	19	
30	6	57	5	3	7		11	59	4	49	20	
31	6	58	5	2	8		12	7	5	38	21	

Ce Mois a 31. jours, & la Lune 30. Les jours décroissent jusqu'au 31. de 1. h. 34'.

Les Portes s'ouvrent à 5. h. & se ferment à 7. heures.

# N O V E M B R E.

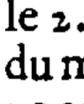
*Du mot Latin November, parce qu'il est le neuvième mois de l'Année Romaine, qui commençoit à celui de Mars.*

Jours	S A I N T S   D U   M O I S.	G A R D E S.
1	fam. T O U S   L E S   S A I N T S.	Le Griffon.
2	XXIII. Dim. S. Victorin, Evêq. & Mart.	Rue Thomassin.
3	lund. <i>La grande Fête des Morts.</i> S. Genez.	R. BelleCordiere.
4	mar. S. Charles Bor. S. Vital, S. Agricol.	La Juifverie.
5	mer. S. Benigne Prêtre & Martyr.	Saint George.
6	jeud. S. Leonard Solitaire.	Rue Neuve.
7	vend. S. Amaranthe M. S. Angelbert Ev.	La Croizette.
8	fam. Les 4. Couronnés, S. Austremoine E.	St. Vincent.
9	XXIV. Dim. S. Theodore M. S. Ursin Ev.	La grande Côte.
10	lund. S. Juste Ev. S. Moniteur Ev.	Port St. Paul.
11	mar. S. Martin Ev. de Tours, ( <i>Fête sup.</i> )	Bon Rencontre.
12	mer. S. Martin Pape & Mar. S. René.	Place Neuve.
13	jeud. S. Stanislas Jef. S. Homobon Marc.	Rue Buisson.
14	vend S. Laurent Ev. de Dubl. S. Ruf, Ev.	Port du Temple.
15	fam. S. Malo Ev. S. Albert le grand.	Porte-froc.
16	XXV. Dim. Dédicace des Eglises du Dioc.	La Pêcherie.
17	lund. S. Gregoire, Evêque de Tours.	Place St. Pierre.
18	mar. S. Romain, M. S. Gregoire Thaumat.	Rue Tupin.
19	mer. S. Pontien, Pap. & M. Ste. Elisabeth.	Rue de l'Hôpital.
20	jeud. S. Lin Pape & M. S. Felix de Valois.	Le Gourguillon.
21	vend Présentation de la Ste. Vierge.	P. de Louis le Gr.
22	fam. Ste. Cecile V. M. S. Philemon.	Le Plâtre.
23	XXVI. Dim. S. Irenée Ev. & Doct. & ses C.	Les Terreaux.
24	lund. S. Clement P. & M. S. Chryfogone.	Pierre-scize.
25	mar. Ste. Catherine Vierge & Mart.	Le Plat d'Argent.
26	mer. S. Pierre d'Alexandrie, Ev. & M.	Saint Nizier.
27	jeud. S. Saturnin Evêque & Martyr.	Place Confort.
28	vend S. Sosthene, Disc. de S. Paul.	Le Change.
29	fam. S. Saturnin, Prêtre & Mart.	Le Griffon.
30	I. Dim. <i>de l'Av.</i> S. André A. ( <i>r. au 1. Dec.</i> )	Rue Thomassin.

*Les Diligences de Paris partent ce mois les 2. 4. 6. 8. 10.  
12. 14. 15. 17. 19. 21. 23. 25. 27. & 29.*

*Elles partiront les 14. & 15. à cause du changement des grandes  
aux petites Journées,*

## NOVEMBRE.

JOURS.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lieu du Soleil.			Pass. de la Lune par le M.		J. de la Lun.	Phases de la Lune.	
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	S.	H.	M.			
1	6	59	5	1	9	m	12	16	6	24	22	
2	7	1	4	59	10		12	29	7	7	23	
3	7	2	4	58	11		12	43	7	48	24	 Dernier quartier
4	7	3	4	57	12		12	59	8	28	25	 le 2. à 2. h. 40'
5	7	4	4	56	13		13	17	9	9	26	du mat. la Lu-
6	7	6	4	54	14		13	37	9	50	27	neau 14. deg.
7	7	7	4	53	15		13	58	10	35	28	de
8	7	9	4	51	16		14	20	11	21	29	de
9	7	10	4	50	17		14	44	0	0	30	
10	7	11	4	49	18		15	10	0	10	1	 Nouv. Lune le
11	7	12	4	48	19		15	40	1	3	2	10. à 5. h.
12	7	14	4	46	20		16	10	1	59	3	10' du matin,
13	7	15	4	45	21		16	41	2	55	4	la Lune au 21.
14	7	16	4	44	22		17	13	3	51	5	deg. de m
15	7	17	4	43	23		17	47	4	46	6	
16	7	18	4	42	24		18	22	5	38	7	
17	7	20	4	40	25		18	59	6	28	8	 Premier quartier
18	7	21	4	39	26		19	38	7	18	9	le 17. à 11. h.
19	7	22	4	38	27		20	19	8	8	10	20' du mat. la
20	7	23	4	37	28		21	2	8	58	11	Lune au 25.
21	7	24	4	36	29		21	45	8	51	12	deg. de
22	7	25	4	35	0	→	22	30	10	46	13	
23	7	26	4	34	1		23	16	11	43	14	
24	7	27	4	33	2		24	4	Mat.	41	15	 Pleine Lune le
25	7	28	4	32	3		24	53	1	38	16	24. à 6. h. 5'
26	7	29	4	31	4		25	41	2	33	17	du matin, la
27	7	30	4	30	5		26	36	3	24	18	Lune au 5. d.
28	7	31	4	29	6		27	26	4	12	19	de
29	7	33	4	27	7		28	19	4	56	20	H
30	7	34	4	26	8		29	13	5	37	21	

Ce Mois a 30. jours, & la Lune 29. Les jours décroissent jusqu'au 30. de 1. h. 11'.

Les Portes s'ouvrent à 6. h. & se ferment à 7. heures.

# D E C E M B R E.

*Ainsi appelé du mot December, parce que ce mois se trouvoit le dixième, à compter de celui de Mars, par où commençoit l'Année des anciens Romains.*

Jours	SAINTS DU MOIS.	G A R D E S.
1	lund. S. André Ap. ( <i>hier Fête sup.</i> ) S. Eloi.	R. Belle Cordiere.
2	mar. S. Pierre Chrisologue Ev.	La Juifverie.
3	mer. S. François Xav. Jéf. Apôt. des Ind.	Saint George.
4	jeud. S <sup>te</sup> . Barbe Vierge & Martyre.	Rue Neuve.
5	vend S. Sabas Abbé. S. Nicet E. de Trev.	La Croizette.
6	fam. S. Nicolas E. de Mire, S <sup>te</sup> . Afelle V.	St. Vincent.
7	<i>II. Dim.</i> Ordin. de S. Ambroise. S <sup>te</sup> . Fare.	La grande Côte.
8	lund. CONCEPTION IMMAC. DE LA S <sup>te</sup> . V.	Port St. Paul.
9	mar. S <sup>te</sup> . Lescadie, Vierge & Martyre.	Bon Rencontre.
10	mer. S <sup>te</sup> . Eulalie V. & M. S. Melchiade.	Place Neuve.
11	jeud. S. Damase P. S. Daniel Stylite.	Rue Buisson.
12	vend SS. Epimaque & Alexandre M.	Port du Temple.
13	fam. S <sup>te</sup> . Luce Vierge & Mart,	Porte-froc.
14	<i>III. Dim.</i> S. Jean de la Croix.	La Pêcherie.
15	lund. S. Eusebe de Verceil, Ev. & Conf.	Place St. Pierre.
16	mar. S. Adon Ev. de Vien. S <sup>te</sup> . Adélaïde.	Rue Tupin.
17	mer. <i>Quatre-Tems.</i> S <sup>te</sup> . Olympiade, V.	Rue de l'Hôpital.
18	jeud. S. Gatien, Evêque de Tours.	Le Gourguillon.
19	vend 4. <i>Tems.</i> S. Nemesé Mart.	P. de Louis le Gr.
20	fam. 4. <i>Tems.</i> S. Philogone, Evêque.	Le Plâtre.
21	<i>IV. Dim.</i> S. Thomas Ap. ( <i>r. au jour suiv.</i> )	Les Terreaux.
22	lund. S. Thomas Ap. ( <i>n'est pas fête.</i> )	Pierre-scize.
23	mar. S <sup>te</sup> . Victoire Vierge & Martyre.	Le Plat d'Argent.
24	mer. <i>Vigile jeûne.</i> S. Dauphin, Evêque.	Saint Nizier.
25	jeud. NOEL. S <sup>te</sup> . Anastasie Veuve & M.	Place Confort.
26	vend S. Etienne, premier Martyr.	Le Change.
27	fam. S. Jean, Apôtre & Evangeliste.	Le Griffon.
28	<i>Dim. dans l'Octave de Noel.</i> SS. Innocens.	Rue Thomassin.
29	lund. S. Thomas de Cantorb. Ev. & M.	R. Belle Cordiere.
30	mar. S. Sabin Evêque & Martyr.	La Juifverie.
31	mer. S. Sylvestre Pape. S <sup>te</sup> . Colombe, V.	Saint George.

*Les Diligences de Paris partent ce mois les 1. 3. 5. 7. 9.  
11. 13. 15. 17. 19. 21. 23. 25. 27. 29. & 31.*

## D E C E M B R E.

JOURS.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lieu du Soleil.			Pass. de la Lune par le M.		J. de la Lun.	Phases de la Lune.
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	S.	H.	M.		
1	7	34	4	26	9	30	8	6	17	22	 Dernier quartier le 1. à 11. h. 20' du soir, la Lune au 10. d. de $\cap$
2	7	35	4	25	10	31	5	6	58	23	
3	7	35	4	25	11	32	3	7	38	24	
4	7	36	4	24	12	33	2	8	20	25	
5	7	36	4	24	13	34	2	9	5	26	
6	7	37	4	23	14	35	3	9	53	27	
7	7	37	4	23	15	36	5	10	44	28	
8	7	38	4	22	16	37	8	11	39	29	
9	7	38	4	22	17	38	11	0	0	1	
10	7	39	4	21	18	39	15	0	37	2	
11	7	39	4	21	19	40	20	1	34	3	
12	7	40	4	20	20	41	25	2	30	4	
13	7	40	4	20	21	42	31	3	24	5	
14	7	41	4	19	22	43	37	4	15	6	
15	7	41	4	19	23	44	45	5	4	7	
16	7	41	4	19	24	45	53	5	53	8	
17	7	42	4	18	25	47	2	6	42	9	
18	7	42	4	18	26	48	11	7	33	10	
19	7	42	4	18	27	49	21	8	25	11	
20	7	42	4	18	28	50	31	9	20	12	
21	7	42	4	18	29	51	42	10	16	13	
22	7	42	4	18	0	52	53	11	13	14	
23	7	42	4	18	1	54	3	11	8	15	
24	7	42	4	18	2	55	13	1	1	16	
25	7	42	4	18	3	56	24	1	50	17	
26	7	42	4	18	4	57	36	2	35	18	
27	7	42	4	18	5	58	47	3	18	19	
28	7	41	4	19	6	59	58	4	0	20	
29	7	41	4	19	8	1	8	4	40	21	
30	7	41	4	19	9	2	20	5	20	22	
31	7	40	4	20	10	3	33	6	0	23	

Ce Mois a 31. jours, & la Lune 30. Les jours décroissent jusqu'au 21. de 16'. & croissent du 22. au 31. de 4'.

Les Portes s'ouvrent à 6. h. & se ferment à 6. h. & demie.

# TABLE DES CORRECTIONS

qu'il faut faire à une Pendule ou Horloge réglée sur le moyen mouvement du Soleil, afin qu'elle marque le Midi vrai, le premier jour de chaque semaine de l'Année 1749.

*La Pendule a été mise avec le Soleil à midi, par le moyen d'un Cadran Solaire bien fait & bien orienté, ou d'une bonne Méridienne, le Dimanche 5. Janvier 1749.*

Il est à remarquer que si le Soleil ne paroît pas alors, & que l'on eût une Pendule déjà réglée du 29. Décembre précédent, il suffiroit de l'avancer de 3. m. 9. s. le 5. Janvier 1749. pour se trouver avec le Soleil.

J A N V I E R.			J U I L L E T.				
	M.	S.		M.	S.		
12	il la faut retarder de	2	53	6	----- retard. -----	1	17
19	----- retard. -----	2	23	13	----- retard. -----	1	1
26	----- retard. -----	1	46	20	----- retard. -----		38
				27	----- retard. -----		10
F E V R I E R.			A O U S T.				
2	il la faut retarder de	1	5	3	il la faut avancer de		18
9	----- retard. -----		26	10	----- avanc. -----		47
16	il la faut avancer de		12	17	----- avanc. -----	1	15
23	----- avanc. -----		47	24	----- avanc. -----	1	39
				31	----- avanc. -----	1	59
M A R S.			S E P T E M B R E.				
2	----- avanc. -----	1	17	7	----- avanc. -----	2	15
9	----- avanc. -----	1	41	14	----- avanc. -----	2	23
16	----- avanc. -----	1	57	21	----- avanc. -----	2	26
23	----- avanc. -----	2	8	28	----- avanc. -----	2	21
30	----- avanc. -----	2	11				
A V R I L.			O C T O B R E.				
6	----- avanc. -----	2	7	5	----- avanc. -----	2	10
13	----- avanc. -----	1	58	12	----- avanc. -----	1	51
20	----- avanc. -----	1	41	19	----- avanc. -----	1	26
27	----- avanc. -----	1	20	26	----- avanc. -----		55
M A Y.			N O V E M B R E.				
4	----- avanc. -----		56	2	----- avanc. -----		19
11	----- avanc. -----		28	9	il la faut retarder de		15
18	----- avanc. -----		1	16	----- retard. -----	1	6
25	il la faut retarder de		27	23	----- retard. -----	1	42
				30	----- retard. -----	2	21
J U I N.			D E C E M B R E.				
1	----- retard. -----		51	7	----- retard. -----	2	51
8	----- retard. -----	1	11	14	----- retard. -----	3	15
15	----- retard. -----	1	24	21	----- retard. -----	3	28
22	----- retard. -----	1	30	28	----- retard. -----	3	29
29	----- retard. -----	1	27				

## USAGE DE LA TABLE DES CORRECTIONS

### DE LA PENDULE.

ON voit par cette Table que, si dans le cours de l'année l'on ne faisoit pas les corrections qui y sont marquées, une Pendule, quoiqu'elle parfaitement réglée sur le moyen mouvement du Soleil, avanceroit considérablement dans de certains tems, & retarderoit dans d'autres. Par exemple, dans le cours des mois d'Août, de Septembre & d'Octobre, elle se trouveroit avoir retardé sur le Soleil à la fin d'Octobre d'environ 22. minutes dont il la falloit avancer; & au contraire, dans les mois de Novembre & de Décembre elle se trouveroit avoir avancé sur le Soleil à la fin de Décembre d'environ 21. minutes dont il la falloit retarder. Et si jusqu'au milieu de Février de l'année suivante, on continuoit à n'y pas faire les retardemens indiqués par les tables de corrections, elle se trouveroit alors avoir avancé sur le Soleil de plus de demi-heure.

Si une Horloge étoit déjà bien réglée sur le moyen mouvement du Soleil, & que le sec ou l'humide ne lui causât point de dérangement, on pourroit, en lui donnant les retardemens & avances marqués dans la Table, la voir toujours aller avec le Soleil très-exactement le premier jour de chaque semaine, & assez juste les suivans.

Ce que l'on a dit d'une Pendule doit s'entendre de toute Horloge, qu'elle soit à sonnerie ou non, des Montres de poche & d'autres ouvrages d'Horlogerie, qui servent à mesurer le tems & à marquer les heures; en sorte que l'on pourra se servir indistinctement du terme d'Horloge, ou de Pendule.

Tout le monde sçait que l'on compte 60. minutes dans une heure, & 60. secondes dans chaque minute: on peut aisément avoir un Pendule simple, lequel mis en mouvement fera juste 60. vibrations dans une minute.

### CONSTRUCTION DU PENDULE.

On suspend une boule de plomb ou de quelque autre métal à un fil mince aussi de métal, dont la longueur depuis le centre de la boule jusqu'au point de suspension, soit exactement de 36. pouces 8. lignes  $\frac{1}{2}$  de Roi.

La suspension du Pendule peut se faire de plusieurs manières: une des plus simples est de planter un clou d'environ deux pouces & demi de longueur dans un mur ou dans une boiserie, après avoir abbatu les angles du clou, en sorte que sa tige soit arrondie, ou bien un simple fil de fer un peu gros, & y passer un petit anneau de métal, auquel sera attaché le fil du Pendule; les 36. pouces 8. lignes & demie un peu plus, se mesureront, depuis l'endroit où l'anneau appuyera sur la tige du clou ou sur le fil de fer. Si la boule est de la grosseur d'une balle de Mousquet, un tel Pendule mis en mouvement durera environ demi-heure, & si elle est plus grosse, il durera bien davantage.

Au lieu d'un fil de métal, si on veut se contenter d'un filet bien délié de soie ou d'un fil de pite, on pourra suspendre de même le Pendule par le moyen d'un simple clou ou par une pince. En ce cas; la mesure

du Pendule se prendra depuis le dessous du clou ou depuis le dessous de la pince ; mais la soie est susceptible d'allongement ou de raccourcissement , selon le sec & l'humide.

### U S A G E D U P E N D U L E .

Le Pendule simple sert particulièrement à donner à l'Horloge les retardemens convenables ; car l'ayant mis en mouvement , on arrête le Pendule ou Balancier de l'Horloge , & l'on compte les vibrations du Pendule simple, lesquelles étant finies, selon la Table, on redonne le mouvement au Balancier : par exemple, le 8. Janvier de la présente année 1749. il faut compter trois fois 60. vibrations pour les 3. minutes, & encore 9. pour les 9. secondes, qui sont autant de soixante-sixièmes parties de la minute ; & dans le moment on redonne le mouvement au Balancier ou Pendule de l'Horloge. Cette manière de faire les retardemens est nécessaire aux Horloges à sonnerie.

On peut faire les avancemens indiqués dans la Table par le moyen de l'aiguille du Cadran. A l'égard des Montres de poche, on peut, si elles sont bien faites, les retarder ou les avancer par l'aiguille.

Jusqu'à présent on a supposé la Pendule ou Horloge bien réglée sur le moyen mouvement du Soleil, qui est le seul sur lequel elle doit l'être, & qu'il suffisoit d'y faire les corrections marquées dans la Table ; si cependant elle ne l'étoit pas, on trouvera ici quelques moyens pour la régler sur ce mouvement, parce qu'il est toujours égal, & que celui du Soleil ne l'est pas dans tout le cours de l'année.

### M O Y E N S P O U R R E G L E R L ' H O R L O G E .

On connoîtra si une Horloge est bien réglée sur le moyen mouvement du Soleil, lorsqu'elle aura exigé au commencement de chaque semaine, à midi, les retardemens ou les avancemens marqués dans la Table, c'est-à-dire, que les ayant fait, l'Horloge s'accorde pour lors avec le Soleil à midi : par exemple, si elle s'est trouvée avoir avancé le 8. Janvier des 3. minutes 9. secondes dont il a fallu la retarder, & si le 2. Avril elle s'est trouvée avoir retardé sur le Soleil des 2. minutes 11. secondes dont il a fallu l'avancer ; ainsi des autres semaines. Si l'Horloge a avancé de plus qu'elle ne le devoit selon la Table, il faut un peu allonger le Pendule ou Balancier, afin qu'il aille plus lentement ; & si elle a trop retardé, il faut un peu l'accourcir, pour accélérer ses vibrations ; & répéter ces mêmes opérations jusqu'à ce qu'ayant fait les avancemens ou retardemens, selon la Table, l'Horloge se trouve juste à midi avec le Soleil, dans les jours qui y sont marqués.

On peut sans le secours du Pendule simple, dont la construction & l'usage ont été indiqués, régler assez bien une Horloge sur le moyen mouvement du Soleil en divers tems de l'année, parce que alors ce mouvement & le mouvement vrai sont assez égaux. Ces tems sont environ depuis le milieu du mois d'Octobre jusqu'au milieu de Novembre. Si l'on vouloit plus d'exactitude, il ne faudroit s'y prendre que les quatre derniers jours d'Octobre & les quatre premiers de Novembre ; le milieu environ de Février, de May, & de Juillet, est encore propre au régleme des Pendules ou Horloges, par la même raison d'égalité, dans ces tems-là, entre les deux mouvemens, le

moyen & le vrai ; il fuffit alors d'allonger ou de raccourcir le Pendule ou Balancier , jufqu'à ce que l'Horloge fe rencontre chaque jour avec le Soleil à midi.

Ces derniers moyens , fuivant lesquels il ne fe trouveroit que quelques fecondes de différence , font fuffifamment exacts pour les ufages ordinaires dans lesquels ils ne font pas d'une confequence égale à celle qu'il faut pour les observations astronomiques. D'ailleurs le fec & l'humide caufent bien d'autres dérangemens aux Horloges les mieux réglées. Voici encore un moyen pour les régler.

Chaque jour de l'année on peut mettre une Horloge au moyen mouvement du Soleil par le fecours des Etoiles fixes , dont l'accélération eft chaque jour de 3. minutes 56. fecondes fur le moyen mouvement. On observera par le moyen d'une Lunette fixe ou par quelque autre méthode , le paffage d'une Etoile ; fi le lendemain à la même heure , l'Etoile a avancé fur l'Horloge exactement de 3. minutes 56. fecondes , ce qui eft bien près de 4. minutes , c'eft une preuve que l'Horloge eft bien réglée. Par exemple , on a observé à 8. heures du foir le paffage d'une Etoile : il faut que le lendemain , lorsque l'Horloge marquera 8. heures , il fe foit écoulé 3. minutes 56. fecondes depuis le paffage de la même Etoile ; ou bien , ce qui revient au même , il faut lors du paffage de l'Etoile , que l'Horloge ne marque encore que 7. heures 56. minutes 4. fecondes ; ainfi l'on peut dire que l'intervalle entre ces deux paffages doit être de 23. heures 56. minutes 4. fecondes du tems moyen. Si cet intervalle fe trouve plus petit ou plus grand , il faut allonger ou accourcir le Pendule ou Balancier , jufqu'à ce qu'ayant fait plusieurs femblables opérations , l'Horloge foit bien réglée.

*M E T H O D E pour tracer une ligne méridienne , propre à régler les Horloges.*

**A**YEZ un Stile pointu d'un côté , pour le planter fur une pierre bien unie , & placée horizontalement ; il fera plat de l'autre côté , pour y faire un trou , par où les rayons du Soleil puiffent paffer aifément. En le plantant dans la pierre , bien perpendiculairement , faites enforte que le trou de ce Stile foit à peu-près tourné du côté du midi.

Vers les 9. heures du matin , prenez la hauteur du Soleil , par le moyen d'un quart de cercle , par exemple 46. degrés ; dans le moment faites un trait fur la pierre , qui parte du pied du Stile jufqu'au milieu du rayon de lumière qui fera fur la pierre. L'après-midi attendez que le Soleil foit descendu au même degré de 46. & faites une opération femblable à celle du matin.

Du pied du Stile qui doit être très-mince , tracez une portion du Cercle qui coupe l'extrémité des deux lignes correspondantes que vous avez tracées. Divifez en deux parties égales cette portion de Cercle , & enfin tirez une ligne droite du pied du Stile au point que vous venez de trouver ; elle fera la ligne méridienne parfaitement jufte , fi l'opération a été faite dans les tems de Solftices ; & fuffifamment pour les ufages ordinaires , faite dans d'autres tems.

Pour vérifier cette opération, il sera bon d'en faire de semblables dans différens jours & à différentes hauteurs du Soleil ; par exemple, vers les 10. & 11. heures, & à 1. heure & 2. qui leur sont correspondantes.

Si l'opération se fait un des deux jours d'Equinoxes, sans prendre de hauteurs du Soleil, marquez dans plusieurs heures depuis 9. heures du matin jusqu'à 3. environ, le milieu des points de lumière du Soleil ; ils formeront tous une ligne droite que vous réunirez par une ligne. Du pied du Stile tracez-en une autre qui la coupe à angles droits, elle sera la vraie méridienne, qui vous donnera le midi vrai toutes les fois que le milieu du point de lumière de ce gnomon passera sur cette dernière ligne.

Si vous voulez tracer une ligne méridienne dans une chambre, faites un trou à un bois de fenêtre, tournée à peu près vers le midi. Ce trou doit être beaucoup élargi en dedans de la Chambre, par les côtés, & sur-tout par le bas, afin que les rayons du Soleil y passant, puissent parvenir jusqu'au plancher, sur lequel vous opérerez comme ci-dessus : plus le trou sera élevé, plus la ligne sera grande & juste ; elle doit avoir près de trois fois la hauteur du Stile, en la tirant depuis le pied dudit Stile. C'est tout ce qu'on peut trouver de plus juste pour régler une Horloge lorsque le Soleil paroît ; mais la table des Corrections est très-utile quand il ne paroît pas, ou qu'on n'a point de Méridienne ni de Cadran Solaire.

## THERMOMETRE DE LYON,

*Divisé selon la mesure de la dilatation du Mercure trouvée en 1743. par M. CHRISTIN, de la Société Royale de Lyon.*

Les Observations que M. CHRISTIN a faites depuis plusieurs années, sur les Thermometres d'esprit de vin & sur ceux de Mercure, lui ont appris que ceux-ci sont préférables aux premiers ; & c'est avec du Mercure qu'il a fait construire un nouveau Thermometre.

Les Journaux de France, les Journaux étrangers, & les Mercures, l'ont publié en 1743.

Le Mercure ne perd jamais rien de sa qualité ; il ne s'évapore point ; sa marche dans le Thermometre est prompte & conforme aux impressions successives de l'air ; il suit exactement les degrés de chaud & de froid, & se fixe toujours précisément au même point de dilatation, quand il est dans l'eau bouillante ; & au même point de condensation, quand il est dans la glace pilée ; ce qui le rend plus propre pour la construction & pour la correspondance exacte des Thermometres, que l'esprit de vin. Le Mercure nous est donné par la nature tel qu'il est : l'esprit de vin n'est que l'ouvrage de la main des hommes.

Cette Liqueur s'altère & s'évapore ; sa marche n'est pas uniforme ;

& comme sa qualité est inflammable, elle monte sans mesure dans les grandes chaleurs, & descend lentement par le froid. Elle ne donne que difficilement, & presque toujours d'une manière incertaine, les points fixes si nécessaires de l'eau bouillante & de la glace pilée. Un des autres inconvéniens de l'esprit de vin, c'est qu'il gèle dans les froids excessifs. Tous les Thermometres d'esprit de vin qui furent portés à Tornea, y gelèrent.

L'on sçait de quelle utilité sont les Thermometres, & les bons Thermometres, dans la Physique, par rapport aux degrés de chaleur, pour la végétation, dans les procédés chymiques, & pour la santé de l'homme. C'est par le moyen de cet instrument que l'on règle les degrés de chaleur pour la conservation des plantes dans les serres; que l'on donne toujours les mêmes degrés de feu dans les procédés semblables; que l'on règle la chaleur des poëles, dont l'excès est dangereux pour la santé. L'on a éprouvé qu'un certain degré de chaleur, toujours le même, étoit propre pour faire produire aux Vers à soie une plus abondante récolte. L'on ne s'étendra point sur les différens usages du Thermometre: dans les Sciences & dans les Arts, ils sont presque infinis.

M. Christin, pour donner au Thermometre de Mercure une construction plus certaine, a cru qu'il étoit nécessaire de connoître exactement la mesure de la dilatation du Mercure. Après plusieurs expériences faites avec tout l'art & toute la précision possible, il a reconnu qu'une quantité de Mercure, condensée par le froid de la glace pilée, & ensuite dilatée par la chaleur de l'eau bouillante, formoit dans ces deux états, deux volumes qui étoient entr'eux comme 66. à 67. & qu'un volume de 6600. parties condensé, est devenu par la dilatation un volume de 6700. parties. La différence 100. de la condensation à la dilatation, est le nombre de degrés qu'il donne à l'échelle du nouveau Thermometre de Mercure entre ces deux points. Ce nombre se trouve avantageux pour la précision des Observations. Depuis zéro, *point de la congélation*, les nombres expriment, en descendant, les degrés de froid plus grands que celui de la glace pilée, & depuis le terme 100. *point de la dilatation*, les nombres marquent, en montant, les degrés de chaleur qui excèdent celle de l'eau bouillante commune, comme le Mercure bouillant, la lessive bouillante de sel de Tartre, l'eau de mer, les huiles, & plusieurs autres liqueurs ou métaux fondus.

Il est à remarquer que l'on peut, par le moyen de cette découverte, construire le Thermometre de Mercure par la chaleur de l'eau bouillante, sans le secours de la congélation; & réciproquement avec de la glace, sans la chaleur de l'eau bouillante.

L'on se croit bien fondé d'avancer que cet instrument est porté à son point de perfection, puisque ce n'est pas seulement un à-peu-près, comme il semble qu'on s'en devoit contenter en matière de Physique, mais une vérité presque aussi démontrée que celles de Géométrie.

M. Christin a donné ses principes pour la construction de ce Thermometre au sieur Casati, qui les fait parfaitement correspondans, & d'une grandeur commode; il en construit aussi pour faire toutes sortes d'expériences.

Les Observations que l'on fait sur les Thermometres dans les appartemens, ont leur utilité; mais si l'on veut avoir la vraie température de l'air, il faut qu'un Thermometre soit exposé à l'air extérieur du côté du Nord, à couvert des rayons du Soleil, & de sa reverberation d'un mur voisin.

Les Observations pour le plus grand froid du jour, se font au lever du Soleil; & pour le plus grand chaud, à trois heures après midi. Lorsqu'on les garde dans un registre, on met la lettre *S* après les degrés au-dessus de la congélation, & la lettre *I* après ceux au-dessous. A l'égard des degrés au-dessus du terme de l'eau bouillante, on peut mettre *s. s.*

*Pour éviter la répétition fréquente de ces termes dessus & dessous la congélation qui peuvent quelquefois faire un équivoque, on se servira des mêmes lettres i, s, & s s, pour les Observations suivantes.*

Il est utile de connoître différens degrés de chaud & de froid, qui ont été observés & rapportés aux degrés de ce Thermometre.

215. *s. s.* Mercure bouillant.

15. *s. s.* Lessive bouillante du Sel de Tartre.

2. *s. s.* Eau de mer bouillante.

100. . . . Terme de l'eau bouillante commune.

45. *s.* Chaleur de la fièvre.

42. *s.* Chaleur des poules.

37. *s.* Grande chaleur de l'année 1738. à Lyon.

35. *s.* Chaleur naturelle du sang humain.

22. *s.* Chaleur suffisante pour faire éclore & élever les Vers à soie.

15. *s.* La plus grande chaleur que doit avoir un appartement où est un poêle, pour n'être pas incommode.

13. *s.* Température des Caves de l'Observatoire de Paris.

0. . . . Terme de la congélation par la glace pilée.

13. *i.* Froid de 1740. à Paris.

15. *i.* Froid de 1742. à Lyon.

18. *i.* Congélation forcée avec le sel ammoniac.

19. *i.* Froid de 1709. à Paris, calculé sur l'ancien Thermometre de l'Observatoire.

24. *i.* Froid extraordinaire à Upsal en 1740.

Le sieur Casati avertit que si dans le transport de ces Thermometres, le Mercure venoit à se séparer par des bulles d'air, dans le tube, il suffira de faire chauffer la boule, jusqu'à ce que la bulle la plus basse soit montée dans le bouton ou olive; alors on donnera un petit coup de doigt sur l'olive, on éloignera du feu le Thermometre, & le Mercure descendra sans bulles à son point.

Il construit toutes sortes de Barometres & de Phosphores, des Eolipiles, Fontaine de Hieron, Eau dans le Vuide, Chambre Pascale, Syphons, Niveaux, Verres Electriques, & toutes autres espèces d'ouvrages en verre pour des expériences de Physique. Il loge,

A LYON, à la Guillotière, à l'Enseigne de la Colombe.

A PARIS, chez M. Bologne, Grand'rue du Fauxbourg S. Antoine.

*OBSERVATIONS en 1747. du froid & du chaud, sur le Thermometre de Lyon.*

Le plus grand froid arrivé à Lyon le 15. Janvier 1747. a été marqué à ce Thermometre à 12. degrés  $\frac{1}{2}$  au-dessous de la congélation.

Le 28. Juillet, la chaleur a fait monter, à Lyon, le Mercure du Thermometre à 31. degrés  $\frac{1}{4}$  au-dessus de la congélation, & le 18. Août suivant elle a été marquée à 33. degrés.

Le plus grand froid n'arrive pas toujours en même-tems en divers lieux du même climat, & souvent ses degrés en sont différens; il en est de même des jours de grande chaleur; on sçait que le terrible froid de 1709. qui commença à Lyon vers les 4. & 5. heures après midi le 6. Janvier, avoit commencé plutôt à Paris.

Il est agréable de faire la comparaison des différens degrés de froid & de chaud de plusieurs lieux, soit entr'eux, soit avec ceux de Lyon; on le pourra aisément par le moyen des Observations qui seront ici rapportées.

A Paris, le plus grand froid le 14. Janvier . . . à 14. d.  $\frac{1}{2}$ . i.

La plus grande chaleur le 6. Septembre . . . à 28. .  $\frac{1}{2}$ . s.

A Tours, le plus grand froid depuis le

13. Janvier jusqu'au 15 . . . . . à 10. d. . i.

La plus grande chaleur, le Août . . . . . à 30. . . s.

A Marseille, tandis qu'il faisoit un assez grand froid en divers endroits de la France, le Thermometre s'y est toujours tenu au-dessus de la congélation, excepté les 13. Janvier, 25. & 26. Mars, où à peine il s'est trouvé descendu au lever du Soleil . . . à 0.

Ces mêmes jours le Thermometre montoit, les après-midi, de plusieurs degrés, même jusqu'à 10. d. . s.

A Toulouse, à l'Observatoire de l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres, les jours les plus froids sont arrivés; les 1. 2. Mars & le 8 Décembre, le Thermometre y est descendu à 1. d.  $\frac{1}{2}$  i.

La plus grande chaleur l'a fait monter les 25.

Juillet & 17. Août. . . . . à 34.  $\frac{1}{2}$ . s.

La douceur de l'hiver en l'année 1747. a été remarquable par la chaleur extraordinaire à cette saison, des dix derniers jours de Janvier & du cours de Février jusqu'à son 27e. jour: Pour la faire connoître, on rapportera une Table de quelques observations faites en Février; & pour abbréger, le mot *matin* signifie, au lever du Soleil, & le mot *soir*, à deux & trois heures après midi.

	Février,	à Lyon,	à Marseille,	à Toulouse,
Le 15. matin	- - -	7. d. s.	12. d. s.	- - - - -
soir	- - -	- - -	17. - s.	- - - - -
Le 21. matin	- - -	12. d. $\frac{1}{2}$ s.	10. d. s.	- - - - -
soir	- - -	- - -	16. $\frac{1}{2}$ s.	- - - 24. d. $\frac{1}{2}$ s.
Le 22. matin	- - -	13. - s.	10. - s.	- - - - -
soir	- - -	- - -	14. - s.	- - - - -
Le 28. matin	- - -	2. - i.	5. - s.	- - - I $\frac{1}{2}$ s.
soir	- - -	- - -	3. - s.	- - - - -

## B A R O M E T R E.

**L** Es Barometres les plus propres aux Observations, sont ceux qu'on appelle Phosphores ou Lumineux, parce que lorsqu'on les agite perpendiculairement dans un lieu obscur, ils font voir de la lumière dans le haut, qu'on appelle le vuide, c'est-à-dire vuide d'air grossier : voici leur construction.

C'est un tuyau de 32. à 33. pouces de Roi de longueur, dont le diamètre intérieur doit avoir environ 2. lignes ; il est plongé dans une petite bouteille de verre, où est du Mercure, & dont le diamètre doit avoir au moins un pouce ; & c'est de la surface du Mercure contenu dans la petite bouteille, que l'on commence à compter la hauteur du Mercure dans le tuyau. De tels Barometres qui sont construits par le moyen du feu, pour chasser, autant qu'il est possible, tout l'air grossier du Mercure, s'accordent tous ; tandis que les ordinaires ne s'accordent pas avec ceux-là, ni même entr'eux.

Il est à remarquer que dans les Barometres lumineux, le Mercure se tient plus haut de plusieurs lignes que dans ceux qui ne le sont pas, parce que l'air grossier ne se trouvant pas dans le haut du tuyau, il ne fait point d'obstacle à la marche du Mercure, selon les différens poids de la colonne de l'air.

### *Observation sur le Barometre en 1747.*

La plus grande hauteur du Mercure dans le Barometre lumineux, ou Phosphore, a été observée à Lyon le 25. Novembre à 28. pouces deux lignes un quart, & la moindre le premier Mars, à 27. pouces ; en sorte que la plus grande & la moindre ont différencié entre elles d'un pouce deux lignes & un quart.

Tout le monde sçait que le Mercure se tient dans le Barometre plus ou moins haut, dans le même tems, selon la hauteur du lieu où le Barometre est placé ; c'est pourquoi il faut avertir ici que ces Observations ont été faites dans un Cabinet élevé à 25. pieds environ du niveau de Lyon : il se tient bien plus bas sur les lieux fort élevés.

*La latitude ou élévation du Pole de Lyon, est 45.  
degrés 46. minutes.*



# ARCHEVÊCHÉ DE LYON.

LE premier Archevêque de Lyon fut St. Pothin, qui y souffrit le martyre environ l'an 179. & qui eut pour successeur S. Irénée. On compte depuis l'établissement de ce Siège jusqu'à présent, 128. Archevêques, dont on se contentera de donner la suite depuis l'année 1600.

## ARCHEVESQUES DE LYON, depuis l'Année 1600.

- CXIX<sup>e</sup>. Albert de Bellièvre, en 1600.  
 CXX. Claude de Bellièvre son frere, en 1605.  
 CXXI. Denis Simon, Cardinal de Marquemont, en 1613.  
 CXXII. Charles Miron, en 1627.  
 CXXIII. Alph. Louis du Plessis, Cardinal de Richelieu, 1629.  
 CXXIV. Camille de Neufville de Villeroy, en 1654.  
 CXXV. Claude de St. George, en 1694.  
 CXXVI. François-Paul de Neufville de Villeroy, 1715.  
 CXXVII. Charles-Fr. de Château-neuf de Rochebonne, 1732.  
 CXXVIII. Pierre de Guerin, Cardinal de Tencin, en 1740.  
*à présent siégeant.*

## ARCHEVESQUE, SON ÉMINENCE MONSEIGNEUR

**P**IERRE DE GUERIN DE TENCIN, Cardinal Prêtre de la Sainte Eglise Romaine, du Titre des Saints Nerée & Aquilée, Archevêque, Comte de Lyon, Primat de France, Commendeur de l'Ordre du St. Esprit, Ministre d'Etat, &c. sacré Archevêque d'Embrun, le 2. Juillet 1724. Cardinal en 1739. Archevêque de Lyon, en 1740.

*Cures 706. Annexes 134. en tout 840.*

## EVESQUES SUFFRAGANS de l'Archevêché.

### NOSSEIGNEURS

AUTUN,	de Montazet,	1 <sup>er</sup> . Suffrag.
LANGRES,	Gilbert de Montmorin de Saint-Herem.	
MACON,	Henry Constance de Lort de Sérignan de Valras.	
CHALON,	François Madot.	
DIJON,	Jean Bouhier.	
St. CLAUDE,	Joseph de Meaulle de Fargues.	



## VICAIRES GENEVAUX.

M. Nicolas Navarre , Evêque de Cydon, Suffragant & Vicaire Général de Lyon , *derrière S. Nizier.*

## MESSIEURS

De Chevriers, Doyen de l'Eglise, Comte de Lyon, *au Cloître de S. Jean.*

De Boüillé, Sacristain, Chanoine de l'Eglise, Comte de Lyon, *à l'Hôtel de la Sacristie, Cloître St. Jean.*

De S. Aubin de Saligny, Chanoine de l'Eglise, Comte de Lyon, *vis-à-vis l'Archevêché.*

De Montjouvent, 2 Chanoines de l'Eglise, Comtes de Lyon, *dans le Cloître.*

Dolmieres, Abbé de S. Cyprien de Poitiers.

De la Martiniere, Chanoine de S. Nizier, *derrière St. Nizier.*

Bron, Chanoine de S. Paul, *ruë de la Peirollerie.*

Lacroix, Obéancier de S. Just, *près de l'Eglise.*

Delaforest, Custode de Ste. Croix, *dans le Cloître.*

## PROMOTEURS, MESSIEURS

Navarre, PROMOTEUR GENERAL, *derrière St. Nizier.*

Dejussieu, Docteur de Sorbonne, PROMOTEUR GENERAL Substitué, *Place de la Platière.*

M. Carrier, Secrétaire de l'Archevêché, *à l'Archevêché.*

## CONSEIL ORDINAIRE DE L'ARCHEVESQUE.

LE Conseil Archiépiscopeal exerce, sous les ordres de Monseigneur l'Archevêque, la Jurisdiction qu'on appelle volontaire & gracieuse, & on y traite de l'Examen des Ordinand, de l'Institution des Curés, de l'Approbation des Confesseurs & Prédicateurs, du Règlement des Paroisses, des Cas de conscience sur lesquels il est consulté, des Dispenses de mariage & autres matières qui concernent la Discipline Ecclésiastique du Diocèse: il se tient à l'Archevêché tous les mardis & vendredis non fêtés; & les mois de Septembre & d'Octobre, les vendredis seulement non fêtés, à deux heures de relevée. Il est composé de

Son Eminence MONSEIGNEUR L'ARCHEVESQUE.

## MESSIEURS

L'Evêque de Cydon, *derrière St. Nizier.*

Le Comte de Chevriers, Doyen de l'Eglise de Lyon, *au Cloître St. Jean.*

Le Comte de Boüillé, Sacristain de l'Eglise de Lyon, à l'Hôtel de la Sacristie, Cloître St. Jean.

Le Comte de S. Aubin l'aîné, vis-à-vis l'Archevêché.

Le Comte Marie-Eugene de Montjouvent, à la Place St. Jean.

Le Comte de la Chataigneraye, à la Chamarrerie.

L'Abbé Dolmieres.

De la Martiniere, Chanoine de S. Nizier, derrière St. Nizier.

Bron, Chanoine de S. Paul, près le Pont de S. Vincent, rue de la Peirollerie.

Lacroix, Obéancier & Chanoine de l'Eglise de S. Just, près de l'Eglise.

Delaforest, Custode de Ste. Croix, à côté de l'Eglise.

Fyot de Vaugimois, Abbé de N. D. du Tronchet, & Supérieur du Séminaire S. Irenée, au Séminaire.

Navarre, Promoteur & Chanoine de S. Nizier, Maison du Chapitre St. Nizier.

Carrier, Secrétaire, à l'Archevêché.

## BUREAU OU CONSEIL CHARITABLE.

Cette Assemblée règle & termine à l'amiable toutes les contestations de quelque nature qu'elles soient, dès que les Parties veulent s'en rapporter; elle poursuit en son nom les Procès qui sont trouvés bons, qui resteroient néanmoins indécis faute de moyens; elle assoupit les Procès qui viennent à sa connoissance, en éclaircissant le droit de ceux qui la consultent; elle fournit même des secours à ceux que l'indigence empêche de réclamer leur droit; elle se tient tous les Samedis. Elle est composée de

Son Eminence MONSIEUR L'ARCHEVESQUE.

M E S S I E U R S

L'Evêque de Cydon, derrière S. Nizier.

Le Comte de Chevrier, Doyen de l'Eglise.

Le Comte de Boüillé, Sacristain de l'Eglise de Lyon, à l'Hôtel de la Sacristie, Cloître S. Jean.

Le Comte de St. Aubin, vis-à-vis de l'Archevêché.

De la Martiniere, Chanoine de St. Nizier, derrière St. Nizier.

Charrier de la Roche, Président à la Cour des Monnoies, Place de Louis le Grand.

Bollioud de Chanziou, Conseiller à la Cour des Monnoies, rue S. Dominique.

Sabot de Sugny , Conf. en la Cour des Mon. *Pl. de Loüis le Gr.*  
 Yon de Jonage , Conseiller à la Cour des Mon. *Pl. L. le Gr.*  
 De Ruols , Conseiller en la Cour des Monnoyes, *rue Buiffon.*  
 Fuzeaud , Avocat, Juge du Comté, *Port S. Jean.*  
 Verchere, Avocat, ancien Juge des Gabelles, *Place de Roanne.*  
 Thibaud , Avocat, *Place de la Baleine.*  
 Garnier de la Moniere , Avocat en Parlement , *Pl. L. le Gr.*  
 Hodieu , Avocat en Parlement, *Place S. Jean.*  
 Bremond , Avocat , à l'Hôtel de la Sacristie, *Cloître S. Jean.*  
 Morel , ancien Echevin , *Place de Louis le Grand.*  
 Commarmond , Procureur , *au Chemin neuf.*  
 Deyrieu , Procureur , *rue St. Jean.*  
 Raffin , Procureur , *rue Tramassac.*  
 Ravachol , ancien Echevin , *rue de Flandres , près de S. Paul.*  
 Nicolas Rigaud , *rue Ste. Catherine.*  
 Gayet , Notaire , *Place de Louis le Grand.*  
 Poncet , Secrétaire , *Brèche S. Jean.*

**JURISDICTION LAIQUE DE L'ARCHEVESQUE**  
 & Archevêché de Lyon.

**L**E Seigneur Archevêque de Lyon a une Justice dans la Ville, & dans les Terres & Seigneuries qui dépendent de son Archevêché, laquelle il fait exercer par ses Officiers, qui sont

M E S S I E U R S

Claude-François Fuzeaud , AVOCAT, JUGE GENERAL , *Port de S. Jean.*  
 Mathieu Perrodon , PROCUREUR FISCAL GENERAL , *Place de S. Jean.*  
 Pierre Morel , Procureur Fiscal général Substitué , *Place de la Baleine.*  
 Sebastien Guerin , Greffier pour le Quartier de Pierre-scize , dépendant de la Jurisdic. de l'Archevêché, *rue des 3. Maries.*  
 Ce quartier commence à la Maison des quatre Fils-Aimond, des deux côtés de la rue Bourg-neuf, jusqu'aux Portes de Pierre-scize, & depuis les Portes de Pierre-scize, du côté de la Saône, jusques vis-à-vis la grande Porte du Monastère des Deux-Amans.  
 Theodore Dupont , Notaire , Greffier dans les Terres dépendantes de la Jurisdiction de l'Archevêché qui sont hors de la Ville, *rue de l'Asne.*  
 Nicolas Parayre , Huissier , *Place de Roanne.*

# JURISDICTIONS ECCLÉSIASTIQUES.

## PRIMATIE DE LYON.

Cette Jurisdiction connoît des Appellations interjetées des Sentences ou Jugemens rendus en l'Officialité Métropolitaine, dont on fera mention ci-après, & dans les Officialités Métropolitaines de Paris, Tours & Sens, & de leurs Vicaires Généraux.

L'Archevêque de Lyon est le seul qui exerce la Jurisdiction de Primat sur d'autres Métropoles.

M. De Chevriers, DOYEN de l'Eglise, Comte de Lyon,  
OFFICIAL PRIMATIAL.

M. Dumarest, Chanoine de S. Paul, VICEGERENT, *rue de l'Ours.*

### ASSESEURS, MESSIEURS

Desfrancois, Custode de Sainte Croix, *près de l'Eglise.*

Lacroix, Obéancier de S. Just, *près de l'Eglise.*

Le Président Claret de la Tourrette, Président honoraire à la Cour des Monnoies, ancien Prevôt des March. *rue Boissac.*

De Glatigni, Conseiller & Avocat Général honoraire à la Cour des Monnoies, *Place de Louis le Grand.*

De Regnauld, *Place de Louis le Grand.*

Navarre, Promoteur Général, *derrière St. Nizier.*

Dejustieu, Promoteur Général substitué, *Place de la Platière.*

Poncet, Greffier, *Brèche St. Jean.*

## OFFICIALITE' METROPOLITAINE.

Ce Tribunal connoît des Appellations interjetées des Sentences & Jugemens rendus dans l'Officialité ordinaire de Lyon, & dans celles des Suffragans.

### MESSIEURS

De Bouillé, Sacristain de l'Eglise, Comte de Lyon.

Michel, Chevalier de l'Eglise, Vicegerent, *rue Tramassac.*

Navarre, Promoteur général, *derrière St. Nizier.*

Dejustieu, Promoteur général substitué, *Place de la Platière.*

Claude-François Fuzeaud, Assesseur, *Port St. Jean.*

Poncet, Greffier, *Brèche St. Jean.*

## OFFICIALITE' ORDINAIRE.

Cette Chambre connoît en première instance de toutes sortes d'affaires entre les Ecclésiastiques, qui concernent la Discipline Ecclésiastique, même en certains cas, des affaires temporelles entr'eux, & de la validité ou nullité des mariages. Les Juges & Officiers, sont

MM. { Bron, Chanoine de S. Paul, Official, *ruë Peirollerie.*  
 { Delaforest, Custode de S<sup>te</sup>. Croix, Vicegérant, à *Ste. Cr.*  
 { Prost, Avocat, Assesseur, à *l'Hôtel de l'Archidiaconé.*  
 { Navarre, Promoteur général, *derrière St. Nizier.*  
 { Dejussieu, Promoteur général substitué, *Pl. de la Plat.*

M. Poncet, Greffier, *Brèche St. Jean.*

Parayre, Huissier & Appariteur, *Quai de Roanne.*

## CHAMBRE SOUVERAINE du Clergé.

Cette Chambre établie par le Roy, connoît en dernier ressort des Appellations des Jugemens rendus par les Bureaux Diocésains touchant les taxes faites sur les Ecclésiastiques pour les Décimes ou autres impositions, & ce dans l'étenduë de son Ressort, qui comprend les Diocèses de Lyon, Vienne, Embrun, &c. Chaque Membre de cette Chambre représente ceux qui devroient être députés dans chaque Diocèse qui en ressortit. Elle est composée de

Son Eminence MONSEIGNEUR L'ARCHEVESQUE.

### M E S S I E U R S

De Chevriers, Doyen de l'Eglise, Comte de Lyon, *Vic. Gen.*

Lacroix, Obéancier de St. Just, *Vicaire Général.*

Cropet de Varissant, Chamarié de S. Paul,

Thevenet, Sacristain de S. Nizier.

Cholier, Chanoine & Chantre de S. Paul.

Boesse, Chanoine de S. Just.

L'Abbé Dolmieres, Abbé de St. Cyprien de Poitiers, *Vicaire Général.*

Cholier, Président à la Cour des Monnoyes.

Dugas, Président à la Cour des Monnoyes.

De Glatigni, anc. Avoc. Gén. à la C. des Mon. PROMOTEUR.

Poncet, Greffier, *Brèche S. Jean.*

# CHAMBRE DIOCESAINE

## *du Clergé.*

Cette Chambre ou ce Bureau Diocésain connoît en première instance des Décimes & Impositions du Clergé de Lyon. Elle est composée de  
Son Eminence MONSEIGNEUR L'ARCHEVESQUE.

### M E S S I E U R S

Le Comte de Chevrier, Doyen de l'Eglise.  
L'Obéancier de S. Just.  
Le Châmarier de S. Paul.  
Le Sacristain de S. Nizier.  
Le Prevôt d'Ainai.  
Procès Avocat, Promoteur, à l'Hôtel de l'Archidiaconé.  
Poncet, Greffier, à la Brèche S. Jean.

Tous ces Tribunaux n'ont point d'assemblées ni de séances réglées: les Juges & les Officiers sont avertis lorsque les affaires se présentent.

MM. les Avocats plaident dans toutes ces Jurisdictions.

Mrs. les Procureurs de la Cour des Monnoyes, postulent dans tous ces Tribunaux.

### A U T R E S O F F I C I E R S *du Clergé.*

M. Boesse, Chanoine de S. Just, SYNDIC.  
M. Berthier, Habitué de l'Eglise Primatiale, SECRETAIRE.  
*Receveur Général & Particulier du Clergé.*  
M. Dumont, à l'Archevêché.  
*Directeur des Oeconomats.*  
M. Martin, *rué de la Gerbe.*  
*Greffier des Insinuations & Contrôles Ecclésiastiques.*  
M. Poncet, *Brèche S. Jean.*

### B A N Q U I E R S E X P E D I T I O N N A I R E S

#### *en Cour de Rome.*

MM. { Jean Osio, *rue des Prêtres.*  
Jerôme Valoux, *rue des trois Maries.*  
Joseph Fuzeaud, *Port S. Jean.*  
Louis Charezieu, *rue Tramassac.*

ABBAYES ROYALES ET EN COMMENDES  
du Diocèse de Lyon, avec le nom de ceux qui les  
possèdent aujourd'hui, & leurs Revenus.

☞ La Lettre A. signifie l'Ordre de St. Augustin, B. celui de St. Benoist, & C. celui de Cîteaux.

1746.	<i>Ainai</i> , Cardinal de la Rochefoucauld.	B.	25000.	liv.
1730.	<i>Ambournay</i> , de Maugiron.	B.	-	10000.
1736.	<i>Belleville</i> , de Narbonne-Pellet.	A.	-	3500.
1724.	<i>La Chassagne</i> , de Borfat.	C.	-	4500.
1742.	<i>St. Rambert en Bugey</i> , . . . .	B.	-	2500.
1711.	<i>Savigny</i> , de Damas de Fuligny.	B.	-	6000.
1726.	<i>Val-Benoist</i> , de Giry de St. Cyr.	C.	-	1200.

ABBAYES DE FILLES DE LA VILLE  
& du Diocèse de Lyon.

L'Abbaye de S. Pierre. }  
L'Abbaye de la Deserte. } à Lyon.  
L'Abbaye de Chazeaux. }

L'Abbaye de la Beniffondieu, près de Roanne.

L'Abbaye de Bonlieu, près de Montbrison.

ETAT ECCLESIASTIQUE DE LYON.

L'Eglise de Lyon, Primatiale & Métropole, est une des plus anciennes des Gaules; elle fut établie par S. Pothin, disciple de S. Policarpe, qui en jeta les fondemens environ l'an 140. ou 150. de JESUS-CHRIST. Elle a eu jusqu'à présent 128. Archevêques. Sa Primatie s'étend sur les Archevêchés de Sens, Tours & Paris; & sa Métropole sur les Evêchés d'Autun, Langres, Mâcon, Châlon, Dijon, & S. Claude, qui sont les six Suffragans de l'Archevêché. Son Diocèse comprend 840. Paroisses ou Annexes, qui sont sous la Direction de 20. Archiprêtres. La Ville de Lyon contient 11. Paroisses & une Annexe. Il y a de plus dans la Ville quatre Abbayes Royales, quatre Prieurés, environ 60. Communautés séculières & régulières d'Hommes & de Femmes, deux célèbres Hôpitaux, & quinze Chapelles particulières; on en parlera plus au long dans les articles suivans.

# EGLISE DE LYON.

## S A I N T J E A N - B A P T I S T E ,

*Eglise Primatiale , Métropolitaine & Cathédrale.*

L'Eglise Primatiale & Métropolitaine de St. Jean-Baptiste , est si ancienne qu'on ignore le tems précis de sa fondation. On sçait seulement qu'elle fut dans son origine le Baptistaire de celle de St. Etienne ; elle devint Métropolitaine dans le dixième Siècle. Cette Basilique, telle qu'elle est aujourd'hui, fut commencée à bâtir dès le douzième Siècle , & ne fut néanmoins tout-à-fait finie que dans le quinzième. Les Calvinistes l'ayant extrêmement défigurée dans le Siècle suivant, on refit au commencement du Siècle passé , le Chœur & le Jubé.

Le Chapitre de cette Métropole, qui a le R O I pour premier Chanoine , est composé de trente - deux Chanoines, qui ont la qualité de Comtes de Lyon , & sont tenus de faire preuve de Noblesse de seize quartiers , tant du côté de Père que de Mère, entre lesquels il y a huit Dignités , & un Personnat que remplit le Maître du Chœur. Il y a de plus dans l'Eglise de Lyon quatre Custodes , sept Chevaliers , & un Théologal.

### CHANOINES DE L'EGLISE COMTES DE LYON.

LE ROI, premier Chanoine.

#### D I G N I T E' S. M E S S I R E S ,

1711. Antoine-Joseph de Chevriers , DOYEN , Abbé de St. Benoît d'Aniane, Vicaire Général, *au Doyenné.*  
 1707. François-Alexandre d'Albon , ARCHIDIACRE.  
 1716. Hector de Lévy , PRECENTEUR , Prieur de Ventadour.  
 1712. Jean-François de Dortan , CHANTRE , Prieur de Bar en Forêt, Président du Bureau de la Charité, *Place St. Jean.*  
 1728. Louis-Albert de Lezay de Marnesia , CHAMARIER , Abbé de Bellevaux, SYNDIC.  
 1722. Nicolas de Boulié de S. Geron , SACRISTAIN , Prieur de Bresolles, *Vicaire Général.*  
 1716. Jean de Fuligny de Damas , GRAND CUSTODE , Abbé de Savigny.  
 1697. Claude-Marie de S. George , PREVOST de Fourvière en l'Eglise de Lyon, Prieur de St. Romain-le-Puits en For.  
 1723. Claude-François de Chaugy de Rouffillon , *Maître du Chœur.*

## CHANOINES DE L'ÉGLISE COMTES DE LYON.

## M É S S I E R S ,

1695. Joseph de Fontanés de Chemé.  
 1706. Gilbert-Michel de Chantelot, Prieur de S. Maurice en Roannois.  
 1708. Guy-Joseph de Maugiron, Abbé d'Ambournay.  
 1715. Jacques-Alexandre de Montjouvent, SYNDIC, *Pl. S. Jean.*  
 1718. Joseph Defay de Maubourg, Abbé de Beaulieu.  
 1718. Claude-François de Montboissier de Canillac, Auditeur de Rote, Abbé de Cercamp, Montmajour & Fecamp.  
 1723. Pierre-François de Blot de Chauvigny, Abbé de Cellefrouin, Prieur de Longjumeau.  
 1726. Hyppolite du Vivier de Lanfac, Abbé de Relecq.  
 1729. Laurent-François de Montmorillon, Prieur du Montey-au-Moine.  
 1729. Gabriël-Cesar de S. Aulbin de Saligny, Grand-Prêtre, Abbé de Preaux, Vicaire Gén. *vis-à-vis de l'Archev.*  
 1729. Jean de Chabans.  
 1730. François de Gruel du Villars.  
 1733. Jacques de S. Aulbin de Saligny, SYNDIC, *au Cloître.*  
 1733. Joseph-Abel Allemand de Champier, Prieur de Vorêpe en Dauphiné, SYNDIC, *près de Ste. Croix.*  
 1737. Marie-Eugene de Montjouvent, Prieur de Peyrac en Quercy, Vicaire Général.  
 1737. Germain de la Chataigneraye, Abbé de Thiers, Prieur de Port-Dieu, Aumônier du Roi, Vicaire Général.  
 1738. Antoine-Bernard de Montmorillon, Prieur de Tallard.  
 1738. Louis de Jouffroy d'Uzelles.  
 1739. Pierre Allemand de Champier, Prieur, Seigneur de Bort.  
 1742. Gaspard de Pingon de Prangin.  
 1743. Charles-Antoine-Gabriel d'Osmond.  
 1746. François-Casimir-Maximin de Bailleul.  
 Louis-Antoine de Mauleon.

## CHANOINES ET COMTES D'HONNEUR.

1711. M. Charles-Louis de Froulay de Tefé, Evêque du Mans, en 1726.  
 1728. M. Joseph de Meallet de Fargues, Evêque de S. Claude, en 1741.  
 1728. M. François-Marie de la Garllé, Evêque de Clermont, en 1743.  
 1732. M. Christophle de Beaumont, Evêque de Bayonne, en 1741. Arch. de Vienne 1745. & Arch. de Paris 1746.

CUSTODES DE L'EGLISE 'DE LYON.

M E S S I R E S ,

Delaforest. } Custodes de Ste. Croix.  
Desfrançois. }

Bertaud, Trésorier de l'Eglise.

Deville, Docteur de Sorbonne, Sacristain de St. Etienne.

CHEVALIERS de l'Eglise de Lyon. MESSIEURS

Corompt.

Terrasson Delamenuë.

Michel.

Debilly, Théologal.

Pernetti.

Grognard.

Fuzeaud.

De la Cour, Bach. de Sorbon.

Chevaliers d'honneur. MM.

Dejuffieu, Promoteur substitué.

Hugonin.

OFFICIERS particuliers du Chapitre de l'Eglise de Lyon.

M E S S I E U R S

Rocher, Secrétaire, Place S. Jean, à l'Hôtel de Chevrieres.

Daousteinc, Receveur, près le Pont de bois.

Javard, Archiviste & Commissaire en Droits Seigneuriaux.

Brenot, Notaire du Comté, rue Tramassac.

Le Sr. Vignon, Bâtonnier, à la Manicanterie.

EGLISE DE ST. ETIENNE.

L'Eglise de St. Etienne est en partie le plus ancien Edifice sacré de Lyon. Elle fut construite sur la fin du quatrième Siècle, par St. Aubin Archevêque de Lyon. On y voit des marques respectables d'antiquité, qui consistent en la Nef pour le Peuple, le Vestibule pour les Pénitens publics & pour les Cathécumènes, avec les Fonts sacrés pour les baptiser. On fut obligé dans le quinzième Siècle d'y faire quelques changemens, qui sont aisés à distinguer. Le Siège Archiépisopal y fut transféré de l'Eglise alors appelée des Sts. Apôtres, aujourd'hui de St. Nizier, où il étoit; & y fut fixé jusqu'à la translation faite dans l'Eglise de St. Jean, devenue Métropolitaine. Celle de St. Etienne déchuë depuis ce tems-là de sa prééminence, n'est plus qu'une Custodie, desservie par un Custode qui a le titre de Sacristain de St. Etienne, & par des Ecclésiastiques de l'Eglise Primatiale.

MM. les Comtes portent sur le revers de leurs Croix l'Image de St. Etienne.

M. Deville, Docteur de Sorbonne, Custode & Sacristain de S. Etienne, place St. Jean.

## SAINTE CROIX, EGLISE PAROISSIALE.

**S**ainte Croix, première Paroisse de la Ville, unie à l'Eglise Primatiale dont elle fait partie, fut d'abord construite par les soins de l'Archevêque Arigius, vers le commencement du septième siècle; rétablie par Leydradus, aussi Archevêque de Lyon, & enfin rebâtie en 1458. en la forme qu'elle a présentement, par les libéralités des Paroissiens. Les divers embellissemens qu'on a fait depuis peu dans le Chœur, forment une décoration qui satisfait la vûë, & fait également honneur à ceux qui ont présidé ou contribué à cette dépense. Elle est desservie par deux Curés, qualifiés Custodes de Ste. Croix en l'Eglise de Lyon, & par quatre Vicaires habitués en lad. Eglise.

### C U S T O D E S D E S A I N T E C R O I X.

M. Paul Timoleon Delaforest, Docteur de Sorb. Vic. Génér.

M. François Desfrancois de l'Olme, Docteur de Sorbonne.

*Vicaires, M<sup>rs</sup>. logent chez MM. les Custodes.*

Etienne Dugaiby, tient les Registres de la Paroisse.

Jean-Claude Craponne.

Joseph-François Merlin,

Claude Morel, chargé des Prisons de Roanne.

### *JUSTICE du Glaive du Chapitre de l'Eglise de Lyon.*

**L**A Jurisdiction appelée la Justice du Glaive, & qui appartient au Chapitre de l'Eglise de Lyon, s'étend sur toutes les personnes qui composent le Clergé de ladite Eglise, & de celle de Fourvière : elle est exercée par

#### M E S S I E U R S

Le Comte de Chevriers, Doyen, premier Juge, *au Doyenné*

Le Comte de Chemé, autre Juge, *rue Tramassac.*

Delaforest, Custode de Ste. Croix, Promoteur, *à Ste. Croix.*

Bretonnier, Greffier, *au Cloître, vis-à-vis de Ste. Croix.*

### J U R I S D I C T I O N D U C O M T E,

**L**E Chapitre de Lyon a aussi une Justice séculière qui s'étend dans le Cloître de son Eglise, de celle de Fourvière & les Terres en dépendantes. Cette Justice, haute, moyenne & basse, par les Privilèges qu'elle a de toute ancienneté, est beaucoup plus étendue que les autres Justices Seigneuriales : Le Chapitre nomme ses Officiers, qui sont,

#### M E S S I E U R S

Fuzeaud, Juge, *Port de S. Jean.*

Prost, Avocat, (*reçu en surviv.*) *à l'Hôtel de l'Archidiaconé.*

Deyrieu, Procureur Fiscal Général, *Place Neuve.*

Vignon, Commissaire, *à la Manicanterie.*

# EGLISES COLLEGIALES ET PAROISSES.

## SAINT JUST, PREMIERE COLLEGIALE & Paroisse.

L'Eglise de St. Just dans les premiers siècles étoit Métropolitaine, & l'Evêque y faisoit sa résidence ordinaire, avant que le plus grand nombre des habitans se fût établi dans la plaine. Elle a été la première Eglise ouverte publiquement, & dans laquelle les Chrétiens commencèrent à célébrer solennellement le culte divin après la fin de la dernière persécution, c'est-à-dire, sous le Règne du grand Constantin. Zacharie, troisième Evêque de Lyon, en avoit jetté les premiers fondemens dès le commencement du troisième siècle; mais ce n'étoit encore qu'un lieu souterrain & une crypte dédiée aux Saints Machabées. Cette crypte fut ensuite changée en une Eglise qui retint son premier titre des Machabées, jusqu'à ce que les Lyonnais y ayant déposé le Corps de St. Just qu'ils avoient apporté d'Egypte, elle fut dédiée à ce saint Evêque, & quelque tems après magnifiquement rebâtie par l'Archevêque St. Patient. En 1562. les Calvinistes l'ayant détruite, le Chapitre qui étoit resté très-incommodé par les grandes pertes qu'il essuya alors, se contenta de faire bâtir dans la Ville une petite Eglise, qui parut dans la suite trop resserrée pour le Service Divin & pour les Paroissiens; ce qui obligea ce Chapitre à en construire une nouvelle en 1661. composée seulement du Sanctuaire, du Chœur & du Jubé. On a élevé au commencement de ce siècle la Nef & la Façade, auxquelles l'on n'a pu donner la dernière main qu'en 1747. comme on le voit par l'Inscription placée sur la grande Porte au-dessous du Médaillon d'Innocent IV. bienfauteur de cette Eglise.

Son Chapitre est considérable; il a été composé jusqu'à l'année 1747. de 25. Chanoines & 4. Dignités; dont la première nommée Grand Obéancier, est l'Orateur né du Clergé, & porte en cette qualité la parole à l'entrée des Rois, des Papes & de leurs Légats. Par le Decret de Monseigneur le Cardinal de Tencin, les Lettres Patentes de S. M. enregistrées au Parlement de Paris, ce Chapitre sera réduit à l'avenir à deux Dignités & 18. Chanoines. Ceux qui le composent aujourd'hui sont;

## DIGNITE'S, CHANOINES ET BARONS DE S. JUST.

## MESSIEURS

Antoine Lacroix, Docteur en Théologie de la Maison & Société Royale de Navarre, Prieur de la Ferté-Macé, Trésorier de France, Vicaire Général, GRAND OBEANCIER.

Matthieu Godin, PREVOST.

Jerôme Picault, Bachelier en Théologie.

Ennemond Debargues, Bachelier de Sorbonne.

Matthieu Boësse, docteur ès Droits, Syndic du Clergé de Lyon.

Marcellin Deglatigny.

Antoine Dufournel.

Jean-Philippe-Bonaventure de Laurencin, Docteur de Sorb.

Jacques Ponthus.

Gaspard Bollioud de Fetan.

Jean-Baptiste Perruffel.

Claude Goy, Licencié ès Droits, Syndic, *au Gourguillon.*

Joseph Bourlier, Docteur en Théologie.

Antoine Bellet de Tavernost, Docteur en Théologie.

Martial Collabaud de Châtillon, Docteur de Sorbonne.

Jean-Jacques de Petichet, Docteur de Sorbonne.

Antoine-François Demazenod de la Chanffe.

Louis Thomé, Bachelier de Sorbonne, Syndic, Receveur, *chemin neuf.*

Claude Valous.

Joseph Audra, Bachelier de Sorbonne.

Pierre-Marie de Harenc de la Condamine, Bachelier de Sorbonne.

Joseph Duon.

*Chanoines d'honneur.* MESSIEURS,

Annibal Demadieres, *Curé.*

Jean Thomé.

Michel-Gabriël de Piedoue de Chassigné, Abbé de Fontenay.

*Sécrétaire & Cellerier du Chapitre.*

M<sup>e</sup>. Bouvier, Conseiller du Roy, Notaire à Lyon, Commissaire en Droits Seigneuriaux, *rue Tramassac.*

CURE<sup>s</sup> de St. Just.

M. Annibal Demadieres, *près des Minimes.*

MM. Janeat & Tranchant, Vicaires, *près de l'Eglise.*

*JUSTICE DU GLAIVE du Chapitre de St. Just.*

CE Chapitre jouit d'une Jurisdiction Spirituelle, communément appelée Justice du Glaive; elle s'étend sur tous ceux qui composent l'Eglise: elle est exercée par

MM. { Antoine Lacroix, Obéancier, *Juge.*  
 Claude Goy, Chanoine, *Lieutenant.*  
 Joseph Audra, Chanoine, *Promoteur.*

M<sup>e</sup>. Bouvier, Greffier, *rue Tramassac.*

M<sup>e</sup>. Gaultier, Appariteur, *rue des Farges, à S. Just.*

*BARONNIE DE SAINT JUST.*

CE Chapitre a une Justice Temporelle, qui comprend les Paroisses de S. Just, S. Irenée, Mandement & Territoire de Fourvières. Elle a toujours été appelée Baronnie, & est en possession des Privilèges qui accompagnent les grandes Justices. Le Chapitre nomme ses Officiers, qui sont,

M E S S I E U R S

Dufournel de Poleymieu, Avocat, JUGE, *Place S. Alban.*

. . . . . Lieutenant,

Besson le jeune, Procureur, Procureur Fiscal, *rue S. Jean.*

Dumoulin, Greffier, *au chemin neuf.*

Gaultier, Commissaire, *rue des Farges, à S. Just.*

Arnoulx, Huissier, *rue Tramassac.*

*SAINTE PAUL, COLLEGIALE*

*& Paroisse; & S. Laurent, Eglise annexée.*

L'On ne peut fixer précisément l'époque de la fondation du Chapitre de St. Paul; on n'a aucun Acte qui établisse qu'il ait eu un Abbé régulier pour Chef, & qu'il ait été sécularisé.

L'on sçait seulement que dans le milieu du sixième siècle, l'Eglise de St. Paul fut bâtie par St. Sacerdos, Archevêque de Lyon; l'on a des preuves que dès le treizième siècle, c'étoit une ancienne tradition, qu'elle avoit été consacrée miraculeusement; elle fut réparée par les soins du pieux & docte Ceydrade, Archevêque de Lyon, des libéralités de l'Empereur Charlemagne, sur la fin du huitième siècle; & en 1103. Hugues, aussi Archevêque dudit Lyon, & Légat à Latere, fit don audit Chapitre de St. Paul de plusieurs dîmes pour l'aider à réparer cette Eglise, qui étoit sur le point de tomber par caducité. Vers le milieu du siècle passé, le Chapitre fit des réparations qui ont assuré à cette Eglise une durée de plusieurs siècles.

La Chapelle de St. Laurent qui y est annexée, n'étoit anciennement qu'une très-petite Chapelle; elle a été reconstruite & considérablement augmentée en l'année 1639. On en est redevable à la piété de M. Mascranny, qui a fait construire les murs & la voute; la charpente & le couvert ont été faits aux frais du Chapitre. Cette Chapelle n'est point Paroissiale: l'on y a transporté les Fonts baptismaux; on y fait les Prônes & autres fonctions curiales qui pourroient interrompre l'Office canonical.

Ce Chapitre est composé de dix-huit Chanoines, dont trois sont Dignités.

*DIGNITÉS ET CHANOINES DE S. PAUL.*

M E S S I E U R S

Jean-Claude Croppet de Variffan, Docteur de Sorbonne, Conseiller-Clerc en la Cour des Monnoyes, Sénéchaussée & Siège Présidial de Lyon, CHAMARIER.

Pierre Leviste de Briandas, *Chantre.*

Charles Dumarest de la Vernouse, Docteur de Sorbonne, Conseiller-Clerc au Parlement de Dombes, Vicegérant de la Primatie, SACRISTAIN-CURÉ.

Laurent-Alex. Colbenchelag.

Jacques Cogniat de la-Vaure.

Jean-Marie Myviere.

Pierre-François Marteron.

Jean-Bapt. Marie Bron, Docteur de Sorbonne, Vicaire général & Official.

Jean Claret.

Jétôme Carret.

Jean-Baptiste Roland.

François Verrier de Lignery, Docteur de Sorbonne.

Cesar Ferrary de Vilette, Docteur en droit civil & canon.

Claude Daresté, Licencié de Sorbonne.

Dominique Perrichon, Bachelier de Sorbonne.

Jean Graugnard, Docteur en Théologie, *Syndic du Chapitre.*

Jean-Baptiste Greppo.

Dominiq. Riverieulx de Varax.

*Chanoines d'Honneur.*

M. Antoine Clapeyron, Prieur de St. Laurent lez-Châlons.

M. Jean Duculty.

*Secrétaire du Chapitre.*

M. Antoine Morguet, Prêtre habitué de l'Eglise de S. Paul.

La Cure est desservie par M. le Sacristain-Curé & trois Vicaires, qui sont

Mrs. { Augustin Frasy. } *Derrière l'Eglise de S. Laurent.*  
 { Jean-M. Coavoux. }  
 { Jean-Jacq. Lièvre. } *Les Registres sont entre leurs mains.*

M<sup>e</sup>. Deirieu, *Procureur du Chapitre.*

## FOURVIÈRE, COLLEGIALE & Paroisse, sous le titre de St. Thomas.

L'Eglise de Fourvière étoit anciennement une Chapelle dédiée à la S<sup>te</sup>. Vierge; mais après la mort de St. Thomas, Archevêque de Cantorbery en 1172. le Doyen de l'Eglise de Lyon fit bâtir, en l'honneur de ce saint Martyr, & joignant cette Chapelle de Notre-Dame, une Eglise qui fut nommée S. Thomas de Fourvière. Depuis elle fut érigée en Chapitre, par l'Archevêque, le Doyen & le Chapitre de S. Jean en 1192. c'est aussi une Paroisse.

Ce Chapitre est composé du Prévôt de l'Eglise, Comte de Lyon, qui en est le Chef, du Sacristain-Curé, du Chantre & de huit Chanoines; sçavoir,

### M E S S I E U R S.

Claude-Marie de S. George, Comte de Lyon, PREVOST.

Maximilien-Jean-Baptiste Carrier, SACRISTAIN-CURÉ.

Jean-Louïs Carrier, CHANTRE.

Ignace Cayer.

Noël Verdelet.

Jean Jofferand.

Jean-Ennemond Olivier.

Jean Durand.

Pierre Gourgouliat.

Gaspard Roucelet.

Jean-Marie Pothod.

M. Pierre Rascle, *Vicaire*.

Cette Eglise renferme dans son Enceinte la Chapelle si célèbre par le Culte qu'on y rendoit, dès le huitième siècle, à la Mère de Dieu. Le Vaisseau de cette Chapelle se trouvant trop resserré pour contenir le grand nombre de personnes qui y viennent en foule les Samedis de l'année, & les Fêtes principales de la S<sup>te</sup>. Vierge, le Chapitre de Fourvières, aidé par Messieurs du Consulat, forma le projet de l'agrandir; les fondemens en furent jettés en 1739. L'ouvrage discontinué jusqu'en 1746. par l'insuffisance des fonds, a été repris au mois de Mars 1747. au moyen des quêtes qui se sont faites avec succès dans cette Eglise, sous la permission obtenue le premier Novembre 1746. de Son Eminence, & par le zèle des Chanoines, & la générosité des Citoyens. Le public a vû avec plaisir les travaux considérables qui y ont été faits en 1748. si la dépense en a excédé la recette, on se flate que des secours plus abondans mettront le Chapitre en état de rembourser non seulement les emprunts, mais encore de pousser avec vigueur cet Ouvrage en 1749. afin de le porter à sa perfection, & remplir l'objet que les Fidèles se sont proposé dans leur libéralité.

M. Mogniat, Exconsul, qui demeure dans la rue S. Dominique, a été prié de recevoir ce que les Fidèles n'auroient pas la facilité de porter eux-mêmes dans l'Eglise de Fourvière.



AINAI, OU ST. MARTIN D'AINAI,  
*Abbaye; Eglise Collégiale & Paroissiale.*

L'Abbaye d'Ainai, Eglise Collégiale & Paroissiale; élevée sur les ruines de l'ancien Temple d'Auguste, commença par une petite Chapelle souterraine, dédiée à S<sup>te</sup>. Blandine Martyre de Lyon. S. Badulphe, au commencement du troisième Siècle, construisit une Eglise sur cet Oratoire, & y établit une Abbaye, dont il fut le premier Abbé. Elle fut mise vers l'année 450. sous le vocable de S. Martin, & on y embrassa dans la suite la Règle de S. Benoît. Elle a été plusieurs fois détruite & ruinée par les Hérétiques; mais enfin rétablie en l'état qu'elle est aujourd'hui, vers le commencement du douzième Siècle. Les Religieux de cette Abbaye furent sécularisés en 1685. & leur Eglise est devenuë Paroissiale, par la translation qui y fut faite en 1690. de l'Office Curial & Paroissial de l'Eglise de Saint Michel, qui a été depuis quelques années démolie. Elle étoit près du Terrain de l'Arsenal.

Comme l'Abbaye d'Ainai est une des plus anciennes & des plus célèbres du Royaume, on a cru devoir en dire ici quelque chose de plus particulier que des autres Eglises.

Cette Abbaye qui prit son commencement vers l'an 200. de J. C. a eu trois sortes de formes différentes.

Elle fut d'abord régulière, depuis S. Badulphe ou S. Badoul son premier Abbé, jusqu'à Théodore Du Terrail, qui décéda en 1505. & qui étoit oncle du fameux Chevalier Bayard.

Elle fut ensuite mise en Commende. Les Abbés Commendataires furent :

Philibert Naturel.

Louis de Bourbon.

Antoine De Talaru.

Nicolas de Gadis, Cardinal.

François de Tournon, Cardinal, Archevêque de Lyon.

Hyppolite d'Est, Cardinal, Archevêque de Lyon.

Vespasien de Gribaldi, Archevêque de Vienne.

Louis de la Chambre, Cardinal.

Pierre d'Epinaç, Archevêque de Lyon.

Michel Chevalier.

Guillaume Fouquet.

Camille de Neufville-Villeroy, Archevêque de Lyon.

Enfin elle fut sécularisée en 1685. Ses Abbés Séculariers ont été :

Le même Camille de Neufville-Villeroy, \* Archevêque.

François-Henry d'Hauffonville de Vaubecourt, Evêque de Montauban.

Henry Osvald de la Tour, Cardinal d'Auvergne, Archevêque de Vienne, Abbé Général de Clugny.

Frederic - Jérôme de Roye, Cardinal de la Rochefoucauld, Archevêque de Bourges, Abbé de Clugny, à présent Abbé L'Eglise ou la Chapelle du S. Esprit, à côté de la Porte du Pont du Rhône, est succursale à la Paroisse d'Ainai.

Le Chapitre d'Ainai est composé de l'Abbé, du Prevôt, qui est en même tems Curé, & de dix-huit Chanoines, qui doivent être nobles, au moins de Père & d'Ayeul.

*A B B E' d'Ainai,*

Frederic - Jérôme de Roye, Cardinal de la Rochefoucauld, Archevêque de Bourges, Abbé de Clugny.

*CHANOINES d'Ainai, MESSIEURS*

De la Croze de Faramant, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, PREVOST - CURE'.

Boesse, *ales Registres de la Par.* De Rochefort de S. Didier.

Charrier de la Roche, Desbrosses.

De Valernod. Degy.

De Messimieux, *Syndic,* De Moiriac.

De Chaponay, *Trésorier.* D'Aoste.

De Mongeffond. Boesse, neveu,

De Riverie. Savaron.

Rochefort d'Ailly de S. Vidal. De St. Aubin.

De la Croze, De Rostaing.

*Vcaires, Mrs.* { Vallantin. } *A Ainai.*  
                           { Bocchy. }  
                           { Pellegrin. } *Au St. Esprit.*

*JURISDICTION DU CLOISTRE DE L'ABBAYE  
 de St. Martin.*

Cette Jurisdiction comprend tout ce qui composoit l'ancien Cloître & Jardin d'Ainai : c'est M. l'Abbé d'Ainai qui a droit de nommer & pourvoir les Officiers qui exercent la Justice & Police dans cet enclos. Les Audiences se tiennent dans la Maison Abbatiale; les Officiers sont

*MESSIEURS*

Antoine Dufournel de Poleymieu, Avoc. Juge, *rue du Bœuf.*

François-Mathieu Bremont, Avoc. Lieutenant. }

Bernardin Deyrieu, Avocat, Procureur fiscal. } *rue S. Jean.*

Abraham Berthet, Greffier,

*Huissiers.* { Theve, *rue du Bœuf.*

{ Dufieu, *rue des Foyettés.*

NOTRE-DAME DE LA PLATIERE,  
*Eglise Collégiale, Paroisse & Prieuré*  
*de l'Ordre de St. Ruf.*

Notre-Dame de la Platière étoit dans son origine une Chapelle dédiée à la sainte Vierge, & placée entre des arbres plantés hors de la Ville. Vers l'année 1080. S. Gébuin ou Jubin, Archevêque de Lyon, donna cette Chapelle aux Chanoines Réguliers de S. Ruf; & Hugues, son successeur, confirma cette donation l'an 1092. Arbert étant Abbé de l'Ordre. Ces Chanoines bâtirent joignant cette Chapelle, un Monastère avec le titre de Prieuré, qui fut appelé la Platière, parce qu'il étoit dans une grande Place. La Ville s'étant extrêmement étenduë de ce côté-là, cette Eglise devint Paroissiale. Elle est la seule dans cette Ville, dédiée à la Ste. Vierge, & la Fête de sa Nativité s'y célèbre solennellement, avec Octave, depuis le Concile de Lyon, tenu en l'an 1245. lequel fit un Décret pour ajouter une Octave à cette Fête.  
 Le Prieuré - Cure a pour Chef,  
 Messire Pierre-Louis Chomel, Abbé Général de S. Ruf.

CHANOINES ET OFFICIERS, MESSIEURS

Pomponne de Rivirie Déchalas, *Prieur de la Platière.*  
 Claude Bourdin Devernon, *Sacristain.*  
 Claude Denante, *Curé.*  
 Philippe Ducret, *Aumônier.*  
 Jean Flandy, *Prieur de St. Martin de Vienne, Chanoine.*

Vicaires. { Joseph Lantelme, tient les Registres de la Paroisse,  
                   *au Prieuré de la Platière.*  
 { Jean-Baptiste Dumazel, } *vis-à-vis de l'Eglise.*  
 { Jean-Jacques Dumazel, }

Jean-Claude Esquieu, *Sous-Sacristain.*  
 Jean-François Girard, *Sous-Maître.*



## ST. PIERRE ET ST. SATURNIN, *Abbaye & Paroisse.*

L'Abbaye Royale de St. Pierre est un Monastère de Filles des plus anciens de l'Europe & des plus célèbres du Royaume ; elle fut fondée environ l'an 490. par Godiselle ou Godegesile , l'un des Rois de Bourgogne , & la Reine Teudelinde , son épouse.

Environ l'an 666. St. Ennemond , Archevêque de Lyon , qui avoit deux de ses sœurs Religieuses dans ce Monastere , ( sainte Petronille & sainte Lucie ) & son pere & sa mere enterrés dans leur Eglise , y donna beaucoup de biens.

Cette Abbaye ayant été ruinée par les guerres des Sarrasins & autres du tems de Charles Martel , Charlemagne lui fit restituer environ l'an 800. tous ses biens , fit rebâtir le Monastère , & l'Eglise depuis les fondemens : il ne reste plus de cet ouvrage que la porte de l'entrée de l'Eglise , & le Clocher qui est au-dessus.

Il y avoit alors trente-deux Religieuses.

Charles , Roi de Provence & de Lyon , fils de Lothaire , Empereur , arrière-petit-fils de Charlemagne , étant mort à Lyon en 862. fut enterré en l'Eglise de St. Pierre ; & son frere Lothaire , Roi de Bourgogne , de Provence & de Lyon , fit une fondation en cette Eglise , l'an 8. de son règne , pour le repos des ames de son frere , & de ses pere & mere.

Le Pape Innocent IV. tenant le Concile général à Lyon l'an 1245. donna à cette Abbaye une Bulle de confirmation de tous les biens qui lui avoient été donnés , tant par les Souverains , que par St. Ennemond & autres : la plus grande partie desdits biens sont exprimés en cette Bulle.

Anciennement l'Abbesse s'intituloit par la grace de Dieu , & les Religieuses de cette Abbaye étoient comme Chanoinesses régulières , alloient aux Processions publiques des Rogations & autres ; l'Abbesse faisant porter sa Crosse devant elle par son Aumônier.

Environ 1515. M. de Rohan , Archevêque de Lyon , de concert avec la Reine Anne de Bretagne , épouse de Charles VIII. ensuite de Loüis XII. & après elle Loüise de Savoye , mere du Roi François Premier , mirent la réforme en cette Abbaye qui étoit depuis long-tems sous la règle antique de St. Benoît , & d'pendoit immédiatement du Pape.

En l'an 1562. & les dernier Avril & premier May , les Héretiques s'étant rendus maîtres de la Ville de Lyon , s'emparèrent de cette Abbaye , en chasserent toutes les Religieuses ,

pillèrent ou brûlèrent tous les titres, papiers, meubles, ornemens, châffes, reliquaires d'argent, enleverent les cloches, & généralement tout ce qu'il y avoit.

Enforte que l'Abbesse & les Religieuses qui s'étoient retirées à Morancé, un de leurs Prieurés près de la Ville d'Anse, lorsqu'après la publication de la Paix, elles revinrent en leur Abbaye au commencement du mois d'Août 1563. n'y trouverent que les murs, encore la plûpart renversés; de manière qu'elles n'ont de titres anciens que ceux qu'elles ont depuis recouvrés.

Ce Monastère a été magnifiquement reconstruit à neuf depuis l'année 1659. jusqu'à environ 1680. par les soins d'Anne & d'Antoinette d'Albert de Chaulnes, deux de ses Abbeses; & l'Abbesse d'à présent vient de faire réparer l'Eglise, & bâtir le Chœur à neuf du côté du Levant, derrière le maître Autel, qu'on a considérablement embelli.

C'est la seconde Paroisse de la Ville la plus étendue.

L'Abbesse est Patronne & Primitive de la Cure; les fonctions curiales se font dans son Eglise. Celle de S. Saturnin qui lui est attenante, est seulement succursale.

*A B B E S S E de St. Pierre.*

Madame ANNE DE MELUN D'EPINOY.

*C U R E de St. Pierre.*

M. Lambert-Claude Dugat Mouton, Bachelier en Théologie, *vis-à-vis S. Saturnin, Place du Plâtre.*

*V I C A I R E S, M E S S I E U R S*

Jean-François Ravet, Docteur en Théologie.

Antoine Colomban.

Jean Julliand, Sacristain, Aumônier des Pénitens de la croix, *qui a aussi qualité de Vicair.*

*Les Registres sont entre les mains de Mrs. les Vicaires.*

## SAINT ROMAIN, PAROISSE,

*& St. Pierre le Vieux, Annexe où se font toutes les fonctions curiales.*

LA petite Eglise de S. Romain, située derrière les Prisons de l'Archevêché, fut fondée vers le cinquième Siècle. C'étoit originairement une Eglise Paroissiale; mais depuis environ 90. ans, les fonctions curiales & le Service paroissial ont été transférés dans l'Eglise de S. Pierre le Vieux, qui en est voisine. Le Palais Archiépisopal, quoique contigu à l'Eglise Cathédrale, dépend de cette Paroisse.

MM. du Chapitre de la Cathédrale ont acquis depuis quelque tems l'Eglise de S. Romain & le terrain sur lequel elle est bâtie, où ils desirent faire faire une nouvelle construction qu'ils destinent à un usage particulier.

C U R E'.

M<sup>re</sup>. Aimé Regnier, Bachelier en Théologie.

M. Jacques Regnier, Vicaire, *demeurant à la Cure.*

SAINT VINCENT, PAROISSE.

L'Eglise Paroissiale de S. Vincent est fort ancienne; son établissement remonte beaucoup au-delà du douzième Siècle; elle fut détruite en 1562. par les Calvinistes, mais peu après rétablie par le Chapitre de S. Paul dont elle dépend, & qui en est Curé primitif.

C U R E'.

M. Antoine Lyot, Docteur de Sorbonne, & Doyen de MM. les Curés de la Ville.

M<sup>r</sup>. Pierre Buiffon, *Vicaire.*

SAINT GEORGE, BAILLIAGE  
*de Malthe & Paroisse.*

LA Commenderie de S. George de l'Ordre de Malthe, érigée depuis en Bailliage, étoit anciennement un Monastère de Filles, sous le nom de S<sup>te</sup>. Eulalie: ce Monastère ayant été ruiné, il fut donné à l'Ordre de Malthe. L'Eglise Régulière érigée sous le vocable de S. George, est devenuë une Paroisse de la Ville, dépendante du Bailliage.

GRAND BAILLY *de Lyon.*

M. le Chevalier Frère Philibert Defay de la Tour-Maubourg, Commendeur de Monlechamp, & Collateur des Bénéfices de ladite Eglise, *à la Commenderie.*

*Grand Maréchal.*

M. le Chevalier Frère de la Salle.

*Receveur général.*

M. le Chevalier Frère de Grollée, *à la Commenderie.*

PRIEUR-CURE' *de St. George.*

M. Frère Joseph Joffet, Prêtre conventuel de Justice de l'Ordre de Malthe, Chancelier de son Ordre au grand Prieuré d'Auvergné, *près de la petite Porte Ste. Croix.*

*Prêtres Chapelains de St. George , MESSIEURS*

Jacques Marion, Bachelier, Syndic & Vicaire, *grande rue St. George.*

Pierre Bonardel, *à la Croix du Sablet.*

Louis Bouzout, Aumônier de l'Abbaye royale de la Déserte, *dans la Cour des Carmes.*

Guillaume Dupré, *grande rue saint George.*

**EGLISES PAROISSIALES**

*Situées tant dans le Quartier de S. Irenée, que dans les Fauxbourgs de Vaize & de la Guillotière.*

**S. IRENE'E, COLLEGIALE, PAROISSE**  
*du Quartier de ce nom, & Prieuré de Chanoines Réguliers de la Congrégation de France, Ordre de S. Augustin.*

Cette Paroisse est censée & réputée faire partie de la Ville, parce que Lyon fut originairement bâti sur la Montagne de S. Irenée, & que pendant plusieurs Siècles, il n'avoit pas étendu plus loin ses limites : son Eglise est un des plus anciens Edifices sacrés de cette Ville ; elle a été presque détruite par les Huguenots en 1562. Elle est aujourd'hui desservie par des Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. Augustin, de la Congrégation de France, qui en 1702. ont pris la place d'autres Chanoines de S. Augustin non réformés, qui en étoient autrefois en possession, & qui avoient à leur tête un Prieur Titulaire. Le Roi l'a mis en Commende.

**PRIEUR COMMENDATAIRE.**

M. Antoine de Castillon, Docteur en Théologie, Chanoine & Sacristain de l'Eglise de Saint Sauveur de Grignan en Provence, Vicaire général & Official de Die, &c. *Il fait sa résidence à Die en Dauphiné.*

**CHANOINES, MESSIEURS**

Jean-Henri Nossen, Prieur Claustral, *Sacristain-Curé.*

Charles-Joseph Stoppa.

Fulcrand Estienne.

André Germain de Berry.

Antoine Bastit, Vicaire, *tient les Registres de la Paroisse.*

Jean-François Morendet.

Etienne Dumoulin.

JURISDICTION DE CHAPONOST,  
*dépendante du Prieuré royal de St. Irenée de Lyon.*

*Seigneur Haut-Justicier direct & Décimateur de la Paroisse & Jurisdiction de Chaponost.*

Messire Antoine de Castillon, Prieur. Commendataire.

OFFICIERS, MESSIEURS

Bourgoin, Licentié en Droit, Juge, *rue St. Barthelemy.*

Dupont, Notaire, Lieuten. & Capitaine-Châtelain, *r. S. Pierre.*

Contamine, Procureur Fiscal, *à saint Irenée.*

Samjean, Greffier, *à saint Irenée.*

· SAINT PIERRE EZ LIENS,

*Paroisse dans le Fauxbourg de Vaize.*

M. Raymond Estienne, Licencié en Droits de la Faculté de Paris,  
*Prieur & Curé de Vaize, & de Cuire, Annexe.*

M. . . . ., *Vicaire.*

NOTRE-DAME,

*Paroisse dans le Fauxbourg de la Guillotière.*

LA Paroisse de la Guillotière, Fauxbourg de la Ville de Lyon, est composée de 1800. Communians.

Au milieu du Bourg est situé un Couvent de Religieux, appelés les Pénitens du Tiers-Ordre de S. François. On en parle plus au long ci-après dans l'article des Maisons Religieuses.

Il y a aussi dans cette Paroisse une Compagnie de Pénitens du Confalon, agrégée à l'Archi-Confrairie de Rome; elle est sous la direction de M. le Curé de cette Paroisse, qui en est le Recteur perpétuel honoraire.

A l'entrée du Bourg, il y a un Hôpital dépendant de celui de la Ville, où les pauvres passans sont couchés & nourris jusqu'au lendemain matin, & peuvent y entendre la Messe les Dimanches & Fêtes.

Il y a plusieurs Chapelles rurales; celle de St. Lazare sur le chemin de Vienne.

Celle de la Magdelaine, joignant le cimetière où l'on enterre les morts de l'Hôtel-Dieu de la Ville.

Autre Chapelle rurale, située au territoire de Chauffagne sur le chemin de St. Denis de Bron, sous le vocable de St. Alban.

Son Eminence Monseigneur le Cardinal de Tencin, en sa qualité d'Archevêque de Lyon, est le Décimateur & le Patron de cette Paroisse.

CURÉ.

M. Jean Villemot, Docteur en Théologie.

M. Jean-Alexis Pagnon,

M. Pierre Guillot.

} Vicaires.

## S E M I N A I R E S.

## S E M I N A I R E D E S. I R E N E' E.

C E Séminaire, fondé en l'année 1659. par Monseigneur Camille de Neufville, Archevêque de Lyon, est sous la direction des Prêtres du Séminaire de Saint Sulpice de Paris; on y forme les aspirans à l'Etat Ecclésiastique; l'on y enseigne la Théologie dogmatique & morale, la Philosophie pendant l'espace de deux ans.

Depuis l'année 1738. en conséquence de l'Aggrégation de ce Séminaire à l'Université de Valence, les Etudes y sont Académiques, ensorte que l'on y fait le *Quinquennium*, comme dans l'Université même, pour obtenir en Théologie les Grades nécessaires afin de requérir & posséder les Bénéfices qu'on ne peut obtenir sans être gradué.

Cette Aggrégation obtenue à la Requête de feu Messire Charles-François de Rochebonne, Archevêque de Lyon, a été autorisée par les Lettres Patentes de Sa Majesté, en date du 12. du mois d'Août de l'année 1738. enregistrées au Parlement de Grenoble, le 22. du même mois; & au Consulat de la Ville de Lyon, le 18. Septembre 1739.

Outre les Retraites qui s'y font annuellement à la rentrée du Séminaire & avant les Ordinations, on y en fait aussi deux pour les Curés, Vicaires & autres Ecclésiastiques tant du Diocèse de Lyon, que des Diocèses étrangers.

SUPERIEUR, DIRECTEURS ET PROFESSEURS  
du Séminaire de S. Irénée, MESSIEURS

Claude Fyot de Vaugimois, Docteur de Sorbonne, Abbé de Notre-Dame du Tronchet, SUPERIEUR.

Jean Visse, Docteur en Théologie, *Directeur du Seminaire.*

Claude Guichard, *Directeur & Oeconome.*

François Toutain, Docteur en Théologie, *Directeur.*

Jacques Gourjon, *Directeur de la Communauté des Philosophes.*

Louïs-Joseph Segretier, Docteur en Théologie, *Directeur & Professeur de Morale.*

Joseph Devoyon, *Directeur.*

Jean-Baptiste Dubois, *second Directeur de la Comm. des Phil.*

Pierre-Guillaume Petit, *Directeur.*

Claude Bravard, Docteur en Théologie, *Directeur & Professeur de Dogme.*

Jean-Baptiste de Langle, Bach. de Sorb. *Professeur de Physique.*

Laurent - André d'Alayer de Costemore, Bachelier de Sorb. *Professeur de Logique.*

## S E M I N A I R E D E S. C H A R L E S.

C E Séminaire situé derrière l'Eglise de S. Nizier, est dirigé par un Supérieur, des Directeurs & deux Professeurs: il fut établi en l'année 1671. par Messire Charles Demia, Promoteur, sous l'autorité de M. Camille de Neufville alors Archevêque de Lyon, pour y recevoir de pauvres Ecclésiastiques, qui en servant les petites Ecoles de la Ville, font en même tems leur Séminaire. Cette Communauté fut autorisée par Lettres Patentes du Roy en l'année 1680. sous le nom du Séminaire de S. Charles, conjointement avec le Bureau des petites Ecoles: on y reçoit aussi, depuis son établissement, d'autres Ecclésiastiques pour y faire leur Séminaire, & ceux qui aspirent à la Cléricature..

S U P E R I E U R, D I R E C T E U R S E T P R O F E S S E U R S  
du Séminaire de S. Charles, MESSIEURS,

Barthelemi Brunon, SUPERIEUR.

Pierre Andrea, Directeur, & Oeconome.

Jean Gay, Directeur & Professeur de Scholastique.

Jacques Craponne, Directeur & Professeur de Morale.

François Jacquet, Directeur & Visiteur des Ecoles.

Claude-André Neyron, Aumônier des Carmelites.

## P E T I T E S E C O L E S.

Les Garçons, PAROISSE DE  
S. Nizier, près dudit Séminaire.

S. Paul, rue Bourg-neuf.

S. George, près de l'Eglise.

S. Pierre, près du Petit Forêt.

S. Nizier, rue Noire.

Ainay, rue Bourg-chanin.

S. Vincent, rue de la Vieille.

La Platière, à la Pécherie.

Les Filles, PAROISSE DE  
S. Nizier, rue Buiffon.

S. Paul, rue Bourg-neuf.

Ainay, rue Bourg-chanin.

S. Pierre, rue Terraille.

La Platière, à la Place Neuve.

S. Vincent, rue de la Bouteille.

S. Nizier, rue de l'Hôpital.

S. Nizier, rue Paradis.

Vaize, près du Chapeaurouge.

Nouvelle Ecole de filles, à la Croix-Rouffe.

Dans le même tems qu'on établit les Ecoles pour les pauvres garçons, l'on en établit aussi pour les pauvres filles, dont le soin est confié à des Filles de la Ville connues sous le nom de Sœurs de S. Charles, qui vivent en Communauté sous la direction & dépendance de M. le Directeur Général des Ecoles, du Séminaire & du Bureau desdites Ecoles.

Il y a aujourd'hui huit Ecoles pour les garçons, & dix pour les filles, qui sont distribuées dans les différens quartiers de la Ville: on y instruit près de 6000. enfans, à qui l'on fournit aussi plusieurs secours temporels. Les Ecclésiastiques destinés pour les Ecoles des garçons, sont au nombre de seize, & la

Communauté des Sœurs destinées pour celles des filles, est composée de 23.

Outre ces Ecoles, on a déjà établi dans la Paroisse de S. Nizier une Ecole de Travail située sur le Quai de Retz, où l'on élève gratuitement les pauvres filles à toutes sortes d'ouvrages propres à leur sexe & à leur condition; on leur fait même quelque libéralité; & on les met par là en état de subsister honnêtement.

Il y a encore dans les Fauxbourgs de la Guillotière & de S. Irénée, des Ecoles dont le soin est confié à des personnes laïques, à qui le Bureau donne un appointement considérable.

Les petites Ecoles de cette Ville & l'administration des deniers destinés à leur entretien, sont sous la direction d'un Bureau établi par l'autorité de Monseigneur l'Archevêque, dès l'année 1672. & ensuite autorisé par les Lettres Patentes du Roy, de l'année 1680. Il est composé actuellement d'un Directeur général & de 22. Recteurs Ecclésiastiques ou Laïques, qui s'assemblent chaque mois. Les noms de MM. les Recteurs sont ici marqués par ordre du tems de leur réception.

*RECTEURS des petites Ecoles, MESSIEURS*  
L'Evêque de Cydon, Suffragant de Monseigneur l'Archevêque de Lyon, *Directeur Général des Ecoles.*

Alexandre Dufoleil, Conseiller en la Cour des Monnoyes.

François de la Martiniere, Vicaire Général.

Barthelemi Brunon, Supérieur du Séminaire.

Claude-Joseph Thevenet, Sacristain de S. Nizier.

Antoine Lyot, Curé de S. Vincent.

Etienne Levet, Conseiller du Roy, Notaire.

Antoine Degerando.

Claude Lambert Dugat, Curé de S. Pierre & S. Saturnin.

Antoine Morel, ancien Echevin.

Charles Debargues.

Pierre Andrea, *Préfet des Ecoles.*

Christophe Delaffraisse de Seynas, Conseiller en la Cour des Monnoyes, Lieutenant Général de Police.

Etienne Clapeyron, Trésorier de France.

Cesar Sonnerat.

Charles Besson, *Procureur du Bureau.*

Charles Dumarest de la Vernouse, Docteur de Sorbonne, Conseiller-Clerc, Sacristain-Curé de St. Paul.

Ange Biatrix.

François Clapasson de Valiere, Avocat.

Pierre-Philippe Bourelier, Trésorier de France.

Claude Regny, Secrét. du Roi, Garde des Sceaux de la Chanc.

Claude Barmont, *Trésorier des Ecoles.*

Jean Burtin, Avocat en Parlement.

Jean-Baptiste Esparron fils.

Edouard Bertaud, Trésorier de l'Eglise de Lyon.

Ledit Bureau a depuis peu fait construire au Fauxbourg de la Croix-Rouffe une Maison régulière & fort belle, pour y recevoir les personnes du sexe, foibles d'esprit ou tombées en démence, qui sont gouvernées par des Sœurs de St. Charles, & sous la direction dudit Bureau, qui reçoit les pensions annuelles dont on peut se libérer en donnant un capital.

Il y a aussi dans les Paroisses où sont situées les Ecoles des filles, plusieurs Dames préposées pour en prendre soin, qui font ressentir aux enfans qu'on y instruit, les effets de leur charité.

## CONFERENCES ECCLESIASTIQUES.

Les Conférences Ecclésiastiques se tiennent dans la Chapelle de l'Enfant-Jesus, attenante à l'Eglise Primatiale.

L'ouverture s'en fait au mois de Novembre, le premier Jeudi après la Fête de Saint Martin, à neuf heures du matin; elles sont continuées tous les Jeudis de l'année, à l'exception des jours de Fêtes, jusqu'au dernier Jeudi du mois d'Août.

MM. les Clercs tonsurés, Acolytes, Soudiacres & Diacres résidens en cette Ville, sont obligés d'y assister, & on n'admet à la tonsure que ceux qui les ont suivies pendant six mois; on ne reçoit dans les Séminaires & aux Examens pour les Ordres, que ceux qui s'y sont rendus assidus, & qui en rapportent des Certificats.

### DIRECTEURS DES CONFERENCES ECCLESIASTIQUES.

M. le Comte de St. Aulbin, } *Directeurs.*

M. le Comte de Montjouvent, }

M. Deville, Docteur de Sorbonne, Sacristain  
de St. Etienne, à l'Hôtel de Chevières.

M. De la Cour, Chevalier de l'Eglise de  
Lyon, Bachel. de Sorb. Place des Cordel.

M. Chancey, Chanoine de Saint Nizier,  
à l'Herberie.

M. Benoît, Docteur de Sorbone, au Sémi-  
naire de St. Irenée.

*Sous-Directeurs.*

Outre les Conférences Ecclésiastiques, il y a aussi une Assemblée de Théologiens, qui subsiste depuis plus de 20. ans, sous les yeux des Supérieurs Ecclésiastiques. Le Directeur & le Sous-Directeur choisis pour y présider, n'y admettent personne que du consentement de tous les Sujets qui la composent.

On s'assemble régulièrement cinq fois par semaine.

## COMMUNAUTÉS SECULIÈRES.

**L'ORATOIRE.** Les Prêtres de l'Oratoire de Jésus, peu de tems après leur établissement à Paris, furent appelés en cette Ville en 1616. par le Cardinal Denis-Simon de Marquemont, Archevêque de Lyon; ils se logèrent d'abord sur la colline de S. Sébastien, dans la Maison des sieurs Capponi, appelée Maison Verte, où ils firent bâtir une Chapelle; & cette Maison se nomme l'Institution, où l'on reçoit les Aspirans pour y faire leur année d'épreuve, afin d'être admis dans la Congrégation. Dans la suite, & en 1654. par les soins de M. Camille de Neufville, Archevêque de Lyon, ils établirent dans la Maison du sieur de l'Espinace, un second logement qui a servi de Séminaire, auprès duquel ils ont fait bâtir une belle Eglise, située dans la rue de la vieille Monnoye, vis-à-vis les Ursulines. Ces deux Maisons, qu'on distingue par première & seconde, n'ont à présent qu'un Supérieur.

M. Gabriel Chabrol de Bamaison, *Supérieur.*

**ST. JOSEPH.** Les Missionnaires de St. Joseph furent d'abord rassemblés & unis par M. Jacques Cretenet, Chirurgien de Lyon, lesquels excités par son zèle & dirigés par ses avis, s'employèrent au travail des Missions de la Campagne. En l'année 1661. Monseigneur Camille de Neufville, Archevêque de Lyon, les établit en Congrégation Ecclésiastique, & S. A. Sérénissime M. le Prince de Conti, en fut le Fondateur. M. le Marquis & Madame la Marquise de Coligny, par leurs libéralités, leur firent acheter la maison où ils demeurent, & bâtir leur Eglise situées l'une & l'autre rue du Garet.

M. Etienne Chevron, *Directeur général perpétuel.*

M. Jean Brigon, *Sous-Directeur général.*

M. Dominique Vouty, *Procureur général.*

**ST. LAZARE.** Les Prêtres de la Congrégation de la Mission de St. Lazare, furent établis en 1668. sous Camille de Neufville, Archevêque de Lyon; & l'année suivante, cet établissement fut confirmé par Lettres Patentes du Roy. En 1673. ils acquirent la Maison du sieur Mascranni de la Verrière, avec un grand terrain qui en dépend, sur la Colline de Fourvière, à côté des Recollets; ils y ont pratiqué une Chapelle pour le Service divin & pour les Exercices de piété des personnes qu'ils reçoivent chez eux en retraite pendant le courant de l'année; ils font d'ailleurs des Missions à la Campagne, selon l'esprit de leur Fondation.

M. Jean-François Cossart, *Supérieur & Visiteur de la Province.*

M. Jean Chaintron, *Procureur.*

## COMMUNAUTÉS RÉGULIÈRES D'HOMMES.

**ST. ANTOINE.** Outre les deux Communautés de Chanoines Réguliers, placées dans le rang des Paroisses, il y en a une de Chanoines Réguliers de l'Ordre de St. Antoine. Il y avoit originairement sur une partie de leur terrain un Hôpital pour les estropiés : l'Archevêque Aimar de Rouffillon le remit en 1279. aux Hospitaliers de St. Antoine, qui en firent une Maison & Commenderie de leur Ordre : vers le milieu du siècle passé, cette Maison fut rebâtie à neuf ; elle est située le long du Quai, & sur le Port de la Saône, appellés Quai & Port de St. Antoine.

M. Perrin de Vieux-Bourg, *Supérieur.*

M. Croppet Desvernaux, *Procureur.*

**JACOBINS.** Les Jacobins, nommés Frères Prêcheurs ou Dominicains, vinrent à Lyon en 1218. sous St. Dominique, Fondateur de leur Ordre. Après avoir logé à la montée du Gourguillon, & ensuite au lieu de la Rigaudière, où est aujourd'hui l'Arsenal, ils s'établirent dans un emplacement peu considérable qui leur fut donné, derrière le Jardin des Templiers, auxquels ont succédé les RR. PP. Célestins ; & ayant acheté successivement des fonds d'une plus grande étendue, ils bâtirent un Monastère, qu'ils ont construit à neuf depuis quelques années ; joignant lequel est située la Chapelle de Notre-Dame, dite de Confort, & derrière cette Chapelle est la grande Eglise.

R. P. Claude Patron, Docteur de Paris, Exprovincial, *Prieur.*

R. P. Louis Doris, *Sous-prieur.*

R. P. Siméon-André Ramette, *Procureur-Syndic.*

R. P. Jacques Renaud, *Sacristain.*

**CORDELIERS ( de St. Bonaventure. )** Le Couvent des Cordeliers a été fondé par Humbert de Grolée, Sénéchal de Lyon, en 1220. Il donna à ces Religieux son Hôtel, & fit bâtir une partie de leur Couvent, qui fut continué par Jacques de Grolée & par les libéralités des Citoyens. Il est devenu célèbre par le séjour & la mort de St. Bonaventure. L'Eglise qui est belle, spacieuse, & des plus régulières, est sous son vocable, & la Ville l'a pris pour son Patron. L'Octave de ce Saint se célèbre tous les ans avec beaucoup de solennité. Ce Couvent est vaste & dans un bel aspect : la Bibliothèque qui est fort considérable, est située sur le Quay de Retz.

R. P. Pierre Tixerand, Bachelier de Sorbonne, *Gardien.*

R. P. Noël Laplanne, *Vicaire.*

CARMES. Les Pères Carmes, qu'on appelle vulgairement les grands Carmes du quartier des Terreaux, s'établirent en cette Ville, peu de tems après la tenuë des deux Conciles Généraux de Lyon, en 1245. & 1274. où ils avoient envoyé des Députés de leur Ordre de Mont-Carmel; mais ce ne fut qu'en 1303. que l'Archevêque Louïs de Villars leur assigna pour demeure le grand terrain qu'ils occupent aujourd'hui: leur Eglise & leur Couvent furent bâtis des libéralités de Charles VIII. de Louïs XII. & de la Reine Anne de Bretagne; il y a 60. ou 70. ans que ces Religieux ont fait construire un nouveau bâtiment.

R. P. Philippe Chaudeau, *Provincial.*

R. P. Ambroise Jolicard, *Prieur Exprovincial.*

R. P. Alexandre Germaix, *Assistent.*

R. P. Hilarion Nappé, *Sous-Prieur.*

R. P. Marc Rigolier, *Exprovincial.*

R. P. Maurice Pelin, *Procureur.*

AUGUSTINS. Les Augustins s'établirent à Lyon, environ l'an 1000. & furent logés au lieu où est le Quai de Saône, qui porte le nom de St. Vincent, & qui étoit alors hors de l'enceinte de la Ville, dans le Fauxbourg qu'on appelloit de Chenevières. Ils bâtirent leur Eglise à la place d'une Chapelle dédiée à St. Michel, qu'on leur donna, & leur Maison sur le grand emplacement qu'ils occupent, & que leur donnèrent les Seigneurs de Beaujeu, qui y avoient leur Palais. Cette Eglise & ce Monastère étant tombés en ruine, l'Archevêque François de Rohan, & le Chapitre de St. Jean, contribuèrent au commencement du seizième siècle à leur rétablissement: depuis quelques années, ils ont fait construire à neuf leur Cloître & une partie de la Maison.

R. P. Antoine Maurice, Docteur en Theologie, *Provincial.*

R. P. Marcellin Demoras, Docteur en Théologie, *Prieur.*

CELESTINS. Le Monastère des PP. Célestins est aujourd'hui sur le terrain qui appartenoit autrefois aux Templiers: mais cet Ordre Militaire ayant été aboli au mois de Mai 1312. par Clément V. pendant le Règne de Philippe le Bel, & ses Biens donnés en partie à l'Ordre de St. Jean de Jérusalem, Léonard de Cibtis, Visiteur Général de cet Ordre deçà les Monts, remit au mois de Juillet 1315. par ordre du grand Maître, la Maison du Temple qui leur avoit été donnée, à Amedée V. surnommé le Grand, Comte de Savoye, qui leur donna en échange des Rentes sur la Verpillière, & quelques autres Villages. Elion de Villeneuve ayant été fait grand Maître, ratifia cet échange au mois de Mai 1327. Les Comtes de Savoye possédèrent cette Maison jusqu'au mois de Février 1407. que

Amedée VIII. surnommé le Pacifique, premier Duc de Savoye, puis Pape sous le nom de Felix V. la donna aux Célestins de France, pour en faire un Monastère de leur Ordre. Louis, premier du nom, second Duc de Savoye, fit bâtir une partie de leur Eglise en 1450. Charlotte sa fille, mariée à Louis XI. Roi de France, y contribua beaucoup. Louis XII. Roi de France, & Anne de Bretagne, sa femme, étant dans cette Ville, firent réparer une partie de leur Maison en 1502. Le Cardinal George d'Amboise, Archevêque de Rouen, fit faire en 1507. la plus grande partie des Cloîtres, & mourut dans leur Maison le 25. Mai 1510. Son cœur fut déposé dans leur Eglise, & son corps porté à Rouen. Ce Monastère a été rebâti à neuf en 1721. & la Façade reconstruite en 1747. il est situé sur le quai de la Saône, qui a pris le nom de Quai des Célestins.

R. P. Jean-Philippe Guiard, *Prieur*.

R. P. Camille Saint Pierre, *Sous-Prieur*.

R. P. Vincent Pupier, *Procureur, Syndic*.

**CORDELIERS** (*de l'Observance.*) Les Cordeliers de cette Ville ont un second Couvent de leur Ordre, sous le titre de l'étroite Observance de St. François, quoiqu'elle n'y soit pas différente de celle qui se pratique dans leur premier Couvent. Il fut fondé & doté en 1493. par le Roy Charles VIII. & Anne de Bretagne son Epouse, & bâti à la place d'un Hôpital situé hors de la Porte de Vaize, près de l'ancien Tombeau des Deux-Amans, & qui appartenoit au Chapitre de St. Jean. Il y a dans cette Maison un lieu de correction pour la Jeunesse libertine.

R. P. Michel Duby, Docteur de Sorbonne, *Gardien*.

R. P. Nicolas Perrier, *Vicaire*.

**MINIMES.** Le Couvent des PP. Minimes, situé au sommet de la Montagne de St. Just, doit son Etablissement au sieur de Vichi de Champrond, Doyen de l'Eglise Cathédrale, qui leur acheta en 1550. la place où il est bâti. Les Parisiens établis à Lyon, & plusieurs autres personnes de considération de cette Ville, ont contribué à l'aggrandissement & à l'embellissement de leur Eglise & de leur Maison. Cet établissement fut confirmé par le Card. de Tournon, Archevêque.

R. P. Jean Gaudin, *Provincial*.

R. P. Jean Thomas, *Supérieur*.

R. P. Jacques Vianey, *Exprovincial & Procureur*.

**LES JESUITES** ont trois Maisons en cette Ville; la première & la plus considérable, est le Collège de la Trinité, qu'on appelle vulgairement le grand Collège, auquel est jointe une fort belle Eglise. Ce Collège fut établi à l'occasion de la suppression qui se fit des Confréries du

Royaume, sous François I. & Charles IX. & en particulier de celle de la Confrérie de la Trinité de Lyon, dont la Maison, les Granges & les Revenus furent par les Magistrats de la Ville, destinés & employés à l'Etablissement d'un Collège. La direction en fut d'abord donnée à des Maîtres séculiers : mais en 1566. elle fut remise aux PP. Jesuites. Il y a des choses fort belles & fort curieuses à remarquer dans ce Collège; on aura occasion ci-après d'en parler. MM. les Prévôt des Marchands & Echevins en sont Fondateurs, & les plus insignes Bienfaiteurs. Sa situation sur les Courtines du Rhône, où depuis peu on a élevé le Quai de Retz, & où aboutissent les rues Neuve & Gentil, & celle du Pas étroit, est des plus agréables & des plus avantageuses.

R. P. Antoine Valoris, *Provincial.*

R. P. Jean Dautun, *Recteur.*

R. P. Jean de la Tourette, *Principal de MM. les Pensionnaires.*

R. P. Ange Clemens, *Procureur.*

**JESUITES ( de St. Joseph. )** La Maison des Jesuites de St. Joseph, au quartier de la Place de Louis le Grand, est une Maison de probation, c'est-à-dire, destinée principalement aux exercices de la troisième année de Noviciat que ces Pères sont obligés de faire avant la Profession solennelle: elle doit son Etablissement au Pere François de Canillac, Religieux de cet Ordre, qui y employa une partie de son Patrimoine, qu'il s'étoit réservé quand il se fit Religieux en 1606. L'Eglise attenante à la Maison, & qui est sous le vocable de St. Joseph, fut bâtie des deniers de François Clapifson, Président des Trésoriers de France, & de Marguerite d'Ullins son Epouse, environ l'an 1620. Louis XIII. le Cardinal de Richelieu, Horace & Jacques Cardon freres, & plusieurs autres personnes ont contribué par leurs charités & libéralités à l'accroissement & à l'embellissement de cette Eglise & de la Maison, qui sont situées dans la rue Ste. Helene, vis-à-vis celle qu'on nomme de St. Joseph, & auparavant St. Jacques.

A côté de l'Eglise, on a élevé un Bâtiment très-considérable, qui sert à recevoir les personnes qui y vont faire des retraites pendant l'année, dans les tems destinés pour cette bonne œuvre, qui doit son Etablissement à la piété, au zèle & aux soins du feu Pere de Brossia, Religieux de la Société.

R. P. Nicolas-Louis Boudret, *Recteur.*

R. P. Etienne-Marie Balme, *Procureur, Syndic.*

**JESUITES ( du second Collège. )** La troisième Maison des Jesuites, est un second Collège, vulgairement appelé ( le petit Collège ) parce qu'il n'est pas à beaucoup près si grand que celui de la Trinité, & qu'on n'y enseigne

que les basses Classes ; il est conjointement avec l'Eglise sous le vocable de Notre-Dame de Bon-Secours, & fut fondé en 1630. par Gabrielle de Gadagne de Chevriers, qui acheta la Maison où il fut établi : il a été rebâti à neuf depuis peu d'années ; il est pensionné du Roi & de MM. de Ville, & il a encore d'autres Revenus : il est situé dans un des bouts de la rue au Bœuf, au pied de la montée du Garillan.

R. P. Jean Manis, *Recteur*.

R. P. Pierre Cathelin, *Procureur, Syndic*.

**CAPUCINS ( du grand Couvent. )** Les PP. Capucins ont deux Couvents en cette Ville : le premier qu'on appelle le grand Couvent, & qui est situé sur la colline de Fourvière, fut bâti en 1574. par l'entremise du Pere Jérôme de Milan, Religieux de cet Ordre, grand Prédicateur, & par les charités de plusieurs Italiens établis à Lyon, qui achetèrent à cet effet la Maison du sieur de Gadagne ; & par celles de quelques autres personnes pieuses qui contribuèrent à l'augmentation & à l'embellissement de cette Maison.

R. P. François de Minos, *Provincial*.

R. P. Bernard de Bourg, *Gardien*.

R. P. Germain de St. Etienne, *ancien Provincial*.

R. P. Melchior de St. Chamont, *Vic. & Maître des Novices*.

**CAPUCINS ( du petit Forêt. )** Le second Couvent des Capucins, situé au bas de la grand'Côte de la Croix-Rouffe, fut établi en 1622. dans l'ancienne Maison des sieurs Thomassins, appelée [ le petit Forêt. ] L'Eglise fut bâtie des bienfaits de la Reine Anne d'Autriche, qui avoit assisté en personne à la prise de possession de cette Maison, & à la cérémonie qui se fit lorsqu'on y éleva une Croix. Elle fit poser en son nom, la première pierre de l'Eglise, qui fut dédiée à St. André, Patron du sieur André Coste, qui contribua aussi par ses charités à sa construction : elle fut consacrée en 1635.

R. P. Ange de Lyon, *Gardien*.

R. P. Anselme de Roanne, *Exprovincial*.

R. P. André de Lyon, *Vicaire*.

R. P. Benoît de Lyon, *Professeur en Théologie*.

*Agens de la Province & de tout l'Ordre.*

R. P. Calliste de Lyon. R. P. Alexandre de S. Etienne.

**CHARTREUX.** Le Roi Henri III. lors de son passage à Lyon en 1584. forma le dessein de fonder une Chartreuse dans cette Ville : il chargea M. de Mandelot, pour lors Gouverneur de Lyon, de leur chercher un emplacement ; ce qu'il exécuta en faisant faire par les Peres députés de la grande Chartreuse, l'acquisition d'un grand terrain sur la côte de St. Vincent, au territoire dit *la Giroflée*, près de l'ancienne Citadelle, dé-

molie en 1585. & il voulut que cette Chartreuse fût appellé<sup>e</sup> la Chartreuse du Lys St. Esprit, à cause de l'Ordre du St. Esprit qu'il avoit depuis peu institué. Les PP. Chartreux commencèrent à s'y établir en 1585. mais Henri III. étant décedé avant que cet établissement eût reçu son entière & parfaite exécution, Henri IV. son successeur, s'en déclara le Fondateur par ses Lettres Patentes du mois de Janvier 1602. Dom Jérôme Marchand, fut le premier Supérieur de cette Maison ( en 1585 ) & ayant été élu Général de l'Ordre, Dom Bazemont lui succéda en la supériorité de la même Maison: on en doit cependant regarder Dom Jean Thurin comme le premier Supérieur, puisque ce fut sous sa régie qu'on jeta les Fondations de l'Eglise & du Cloître en l'année 1590. & qu'on commença à former une Communauté en règle; & Guillaume Schelfoom, Ecoffois de nation, ancien Evêque de Vaison, qui lui succéda, en fit continuer la construction, qui fut discontinuée & reprise en différens temps: mais depuis environ dix ans on a recommencé d'y travailler; elle est aujourd'hui presque achevée, & le Chœur des Religieux auquel on a fait des réparations considérables, est en état de leur servir. Cet Edifice est remarquable par un Dôme octogone, élevé sur l'Eglise, & sous lequel on construit un magnifique Autel à deux faces, au-dessous d'un très-beau Baldaquin. Lorsque le dessein de tout ce Bâtiment sera entièrement exécuté, il pourra passer pour un des plus ornés & des plus magnifiques de la Ville.

Dom Gabriel Prével, *Prieur, Visiteur de la Province.*

Dom Benoît Falez, *Procureur.*

PERES DU TIERS-ORDRE DE ST. FRANÇOIS. Les Religieux du Tiers-Ordre de St. François ont été établis à la Guillotière en Communauté régulière, tous Bâtimens finis avant l'an 1606. Leur Eglise est assez belle, & leur Couvent est spacieux. On voit dans leur Bibliothèque, qui est assez bien fournie, deux Globes Céleste & Terrestre, de six pieds de diamètre, qui ont été dressés & fabriqués par le R. P. Grégoire Marchand, Académicien honoraire de l'Académie des Beaux Arts de cette Ville, sur les Mémoires les plus récents de MM. de l'Académie des Sciences de Paris.

R. P. Benjamin Seguin de St. Jean, *Provincial.*

R. P. Irenée Quetty, *Gardien.*

R. P. Anselme Piron, *Professeur en Théologie.*

R. P. Jean-Damascene Nicoud, *Procureur.*

Outre cette Maison, ces R. P. ont encore un Hospice au bout de la rue Bellecordière, où est un Prêtre au service des Malades, & qui est Aumônier de la Prison de Roanne.

R. P. Anastase Dodat, *Définiteur-Provincial*

**CARMES ( déchauffés. )** Le Couvent des Carmes déchauffés est sur la Montagne de Fourvière, au-dessus de celui des Capucins du grand Couvent. Le Marquis de Nereftang, Grand Maître de l'Ordre du Mont-Carmel, leur donna en 1618. le Terrain sur lequel il est bâti, appelé le grand Thunes, Territoire où étoit autrefois l'Oratoire ou la Recluserie des Thunes, convertie en ce Couvent; & il assigna en même temps un revenu pour l'entretien des huit premiers Religieux qui habitèrent cette Maison.

R. P. Joseph-Marie de St. Antoine, *Prieur.*

R. P. Romuald de Ste. Marthe, *Procureur.*

**FEUILLANS.** Les Feuillans, Religieux réformés de Citeaux, ayant acquis les Fonds qu'ils occupent au bas de la Montagne de St. Sébastien, du côté du Rhône, près du Port St. Clair, s'établirent ici, vers l'année 1620. Aidés des secours de quelques personnes pieuses, & sur tout des libéralités de Charles de Neufville d'Alincourt, Gouverneur de la Ville & de la Province, ils firent bâtir leur Eglise qu'ils dédièrent à St. Charles, Patron de ce Seigneur. MM. de Ville ont aussi beaucoup contribué à la construction & à l'agrandissement de leur Maison, pour raison de quoi, ils ont été déclarés leurs Fondateurs; & en reconnoissance, ces Religieux, en qualité de leurs Aumôniers, célèbrent tous les jours, une Messe dans la Chapelle de l'Hôtel de Ville.

Dom Merlin, *Provincial.*

Dom Marlet, *Prieur.*

Dom Delage, *Procureur.*

Dom Terrier, *Aumônier de l'Hôtel de Ville.*

**RECOLLETS.** Les Peres Recollets, qui étoient établis au Village de St. Genis Laval, furent reçus à Lyon en 1623. à la recommandation de la Reine Marie de Medicis, qui leur acheta une Maison sur la colline de Fourvière, au territoire appelé *Belle-grève*: depuis ils y ont fait faire en différens temps, de grandes constructions auxquelles MM. de Ville ont contribué par leurs libéralités, qui leur ont donné la qualité de principaux Bienfauteurs de cette Maison.

R. P. Alexandre de la Forge, *Provincial.*

R. P. Germain Plagniard, *Gardien.*

R. P. Salvien Morin, *Exprovincial.*

R. P. Benigne de Villaret, *Custode.*

R. P. Pierre-François Dessaignes, *Définiteur.*

R. P. Alexis Hodieu, *Définiteur.*

R. P. Irenée Danthoine, *Secrétaire de la Province, tient les Registres Mortuaires des Hôpitaux de l'Armée du Roi en Italie, Provence & Dauphiné.*

R. P. Fulgence Michel , *Agent de la Province.*

R. P. Roch Gaget , *Professeur de Théologie.*

Outre cette Maison , les RR. PP. Recollets ont aussi un Hofpice au Monastère de Ste. Claire.

R. P. Alexandre de la Forge , *Visiteur.*

R. P. Chryfante Aubernon , *Aumônier.*

AUGUSTINS REFORME'S. Ils furent appellés au Fauxbourg de la Croix-Rouffe en 1624. par le Cardinal Denis-Simon de Marquemont , Archevêque de Lyon , pour y donner tous les secours spirituels aux Habitans , qui étoient sans Prêtres & sans Eglises : ils en firent bientôt construire une par les libéralités de Mr. Girardeau , Citoyen de cette Ville ; & qui a été dans la suite fort ornée par les charités de plusieurs personnes dévotes à la Ste. Vierge , qui y est singulièrement honorée sous le titre de Notre-Dame de sept Douleurs.

R. P. Martinien , *Provincial.*

R. P. Bonaventure Vondiere , *Prieur.*

R. P. Prosper Ancyot , *Assistent général.*

TRINITAIRES. Les Chanoines Réguliers de St. Augustin , de l'Ordre de la Ste. Trinité , pour la Rédemption des Captifs , qu'on appelle ici les Trinitaires , & à Paris les Maturins , s'établirent en cette Ville en 1658. Ils se logèrent d'abord sur la montagne de Beauregard , ensuite au bas de celle du Gourguillon , dans les Maisons & Jardins qui étoient autrefois aux sieurs de Bellièvre & de Delanges , où ils ont bâti leur Eglise , & la Maison qu'ils occupent à présent.

M. Gabriël Cornet , *Ministre, & Procureur.*

## ABBAYES DE FILLES.

ST. PIERRE & ST. SATURNIN. L'Eglise & le Monastère des Religieuses de St. Pierre , qu'on nomme aussi de St. Pierre les Nonains , est une Paroisse même des plus étenduës , après celle de St. Nizier : on en a ci-devant fait mention parmi les autres Paroisses de la Ville.

Madame de Melun d'Epinoÿ , *Abbesse.*

LA DESERTE. Le Couvent des Religieuses de la Deserte , est un des plus anciens établissemens qui se soient faits à Lyon : il tire son nom d'un lieu desert & inhabité , hors de la Ville , où il prit son commencement. Il fut d'abord fondé en 1260. pour des Filles de l'Ordre de Ste. Claire , par Blanche de Châlon , épouse de Guichard de Beaujeu , Connétable de

France. Le temps, & sur tout les desordres de la Guerre, ayant presque causé sa ruine, & détruit la régularité & la clôture, les Religieuses ne laisserent pas de trouver dans la suite des moyens de le rétablir; & parce qu'elles avoient quitté leur ancien vêtement, & pris un habit noir dans le tems qu'elles avoient été hors de leur Monastère, elles se mirent sous la Règle de St. Benoît, qu'elles ont gardée jusqu'à présent. C'est une Abbaye Royale, dont l'Eglise, le Monastère & les Fonds qui en dépendent sont situés sur la colline de St. Sébastien, au bas de la montagne des Carmelites, & sur la rue St. Marcel, au quartier de St. Vincent.

Madame Claudine-Constance Moyria de Chastillon, *Abbesse.*

CHAZAUX. Les Religieuses de Chazaux étoient originairement de l'Ordre de Ste. Claire, & avoient été fondées en 1332. dans un lieu de la Province de Forez, paroisse de Firminy près de St. Etienne, appelé Chazaux, d'où elles tirent leur nom; il y reste encore une chapelle. Après avoir quitté, comme les Religieuses de la Deserte, la Règle de Sainte Claire, elles embrassèrent celle de S. Benoît. Ce Monastère qui d'abord n'avoit été que sous le titre de Prieuré, fut érigé en Abbaye de nomination Royale; elles furent transférées à Lyon en 1623. sous Gilberte Françoise d'Amanzé de Chauffailles, Abbesse, qui acheta pour cet établissement, une maison autrefois occupée par François de Mandelot, Gouverneur de Lyon, dans le Territoire appelé *Belle-grève*, sur la colline de Fourvière, au voisinage du Couvent des PP. Recollets. On y a fait construire il y a environ 40. ans, un nouveau Bâtiment plus commode & plus spacieux.

Madame Marie-Anne Batheon de Vertrieu, *Abbesse.*

Madame Jeanne-Marie Bourgeat, *Oeconome.*

## PRIEURES DE FILLES.

BLIE est un Couvent de Religieuses de l'Ordre de S. Benoît, qui étoient établies en Bresse dans le Prieuré de Blie qui leur appartient, & qu'elles quittèrent pour s'établir à Lyon, où elles logèrent d'abord près de S. George, & ensuite au quartier de la Place aujourd'hui appelée de Louïs-le-Grand, où elles ont leur Couvent & leur Eglise, dont le principal Bienfacteur a été le Cardinal Alphonse-Louis Duplessis de Richelieu, Archevêque de cette Ville, qui les y avoit reçues.

Madame Marguerite de Laigue de Serezin, *Prieure.*

S. BENOÏST. La Prieure du Monastère de Blie , ayant resigné en 1654. son Prieuré à la Dame Dugué, Religieuse Professe à l'Abbaye de St. Pierre , celle-ci avec sa sœur , aussi Religieuse de cette Abbaye , se retira , avec la permission des Supérieurs , au Couvent de Blie : la résignation n'ayant pas eu lieu , ces deux Sœurs après avoir demeuré quelque tems au Monastère des Ursulines de S. Barthelemi , acheterent en 1658. de leur Patrimoine , plusieurs fonds & bâtimens sur le Quai de St. Vincent , où avec d'autres Religieuses de l'Ordre de St. Benoît , qu'elles appellerent auprès d'elles, elles établirent , du consentement de l'Archevêque , un Monastère , & y fonderent un Prieuré de l'Ordre & sous la Règle de S. Benoît , résignable , & toutefois étant vacant , à la collation des Seigneurs Archevêques de Lyon. Cette Communauté s'étant dans la suite fort augmentée , elle fit construire en 1684. un beau Bâtiment plus spacieux , qu'on a encore embelli depuis peu , par de nouvelles constructions & des réparations considérables faites au vieux Bâtiment.

Madame Marie-Claire de Bocherand , *Prieure.*

## COMMUNAUTÉ'S DE FILLES.

STE. CLAIRE. Quelques Religieuses de l'Abbaye de Ste. Claire de Bourg en Bresse , alarmées des suites fâcheuses de la Guerre , & de voir leur Ville assiégée du tems de Henri IV. se réfugièrent à Lyon. Elles furent d'abord logées dans la rue Buisson : Louise de Langes , femme du Président de Villars , les retira fort peu de tems après , dans une Maison qu'elle leur acheta au quartier du Gourguillon ; mais comme le lieu n'étoit pas commode , elle contribua , avec quelques charitables Citoyens de la Ville , à leur procurer , pour se loger , un terrain qu'on appelloit la Bastie Palmier , près de la Saône & de l'endroit où elle se joint au Rhône , & où étoit le Jeu de Paume , dans lequel le Dauphin , fils de François I. avoit été empoisonné par Montecuculli ; on le convertit en Eglise , à laquelle on joignit un Bâtiment pour leur Monastère , dont Balthasar de Villars & Louise de Langes sont regardés comme les premiers Fondateurs.

STE. ELISABETH : Premier Couvent des Religieuses du Tiers-Ordre de St. François , dites de Ste. Elisabeth , qui de Salins en Franche-Comté étoient venues s'établir à Lyon en 1615. & qui furent fondées en 1617. par Marguerite d'Ullins , femme de François Clapifson , Président des Trésoriers de France ; étoit ci-devant situé dans la rue de la Charité , au quartier de la Place de Louis le Grand , ci-devant appelée de



Belle-cour : mais sur la fin du mois de Mars de l'année 1745. cette Communauté a été transférée dans le second Couvent des Religieuses de ce même Ordre , nommé le Couvent de Ste. Elisabeth des Deux-Amans , au quartier de Vaize , ou de l'Observance ; & leur Couvent , Maison & Emplacement qui est extrêmement vaste , ont été remis à la Maison de la Charité ou Aumône Générale , pour y mettre les Pauvres , dont le trop grand nombre ne pouvoit plus contenir dans cet Hôpital.

**STE. ELISABETH :** Second Couvent des Religieuses du même Ordre de St. François , appelé le Couvent des Deux-Amans , parce qu'il est bâti au quartier de Vaize , ou de l'Observance , vis-à-vis d'un Temple antique , dit des Deux-Amans , démoli en 1707. forme à présent le premier Couvent des Religieuses de ce même Ordre , au moyen de la translation dont on vient de parler , faite en l'année 1745. Une partie de la Communauté qui étoit dans ce second Couvent , y est restée avec les Religieuses de Ste. Elisabeth de Belle-cour ; & le surplus est allé demeurer en différens Couvents de la Ville , principalement dans celui de Ste. Elisabeth , sur la Coline de St. Clair , dont on va parler.

**STE. ELISABETH :** Autre Couvent des Religieuses du même Ordre , nommées les Colinettes , parce qu'elles ont pour principale Fondatrice feuë Madame de Coligni , est situé à la Montagne de S. Sébastien , sur la Coline de S. Clair , & faisoit ci-devant un troisième Monastère de cet Ordre ; mais par la suppression de celui de Ste. Elisabeth de Belle-cour , il n'en fait à présent qu'un second , avec celui des Deux-Amans du quartier de l'Observance , qui est devenu le premier Couvent.

**CARMELITES.** Les Religieuses Carmelites de cette Ville doivent leur établissement à Jacqueline de Harlay , femme de Charles de Neufville d'Alincourt , Gouverneur de Lyon & de la Province , qui leur acquit en 1616. un grand terrain & des fonds sur la montagne de saint Sébastien , au-dessous des vignes des Chartreux , où elle fit bâtir une Chapelle & un Monastère. Dans la suite , & à commencer depuis 1668. les Seigneurs de la Maison de Villeroy ont entièrement contribué à l'aggrandissement & à l'embellissement de ce Couvent ; soit par la construction d'une Eglise magnifique , où ils ont choisi leur sépulture , soit par le nouveau bâtiment de leur Monastère , qui est un des plus beaux de la Ville.

**LA VISITATION.** Les Religieuses de la Visitation de Ste. Marie ont pour Instituteur S. François de Sales. Marie-

Renée Trunel, veuve de Jean d'Auxerre, Lieutenant général au Bailliage de Forez, les fit venir d'Annecy en cette Ville, où elles furent reçues & approuvées par l'Archevêque Cardinal de Marquemont. Elles se logerent d'abord sur la colline de S. Sébastien, au chemin appelé des Fantafques, & ensuite sur le terrain qu'elles occupent aujourd'hui entre les rues Ste. Helene, Sala, S. Joseph, & S. François de Sales, au quartier de la Place de Louis-le-Grand, ci-devant appelée de Belle-cour, raison pourquoi on les nommoit les Religieuses de Ste. Marie de Belle-cour.

L'ANTIQUAILLE. Les Religieuses de la Visitation ont dans cette Ville un second Couvent; elles se logerent en premier lieu sur la montagne dite du Gourguillon, mais peu après sur la montagne de Fourvière, dans la Maison appelée l'Antiquaille, qui étoit l'ancien palais des Préfets du Prétoire sous les Romains, sur les ruines duquel cette Maison avoit été bâtie, & pour ce sujet nommée l'Antiquaille; & de là les Religieuses qui l'ont habitée, nommées communément les Religieuses de l'Antiquaille. Deux filles du sieur Matthieu de Seve, Président, Trésorier de France, qui choisirent pour retraite ce Monastère, contribuèrent par des libéralités considérables à son établissement.

SAINTE MARIE (*des Chaînes*) est un troisième Couvent des Religieuses de la Visitation, qui a pris son nom du voisinage des Chaînes qui sont tendues sur la Saône pendant la nuit, pour empêcher l'entrée furtive dans la Ville aux Bateaux & aux Marchandises: c'étoit originairement la Maison d'un Citoyen de Lyon, nommé Moneri, originaire de Milan. Ce Couvent fut fondé par Antoinette Guinet de Montverd, de Lagnieu en Bugey; le Contrat de Fondation est du 6. Mai 1640. & eut son exécution en 1641.

URSULINES. (*premier Couvent.*) On nomme les Religieuses du premier Couvent de sainte Ursule, les Ursulines de la rue de la vieille Monnoye, parce que leur Eglise, leur Couvent & ses dépendances y sont situés: Ce fut l'an 1612. qu'étant venues de Provence, elles s'établirent dans cet endroit-là, sur la colline de saint Sébastien.

URSULINES de saint Just, (*second Couvent.*) La Communauté des Ursulines s'étant beaucoup augmentée, ces Religieuses établirent un second Couvent sur la montagne de saint Just, près la Croix Décolle, au-dessous de saint Just: raison pour laquelle on les appelle (*les Ursulines de saint Just.*)

Le nombre de ces Religieuses s'étant encore accru, elles formerent un troisième Couvent, qui fut établi sur la montagne

de saint Barthelemi , auprès de la Chapelle de ce Saint. Mais sous l'Archevêque Claude de Saint George , elles ont été transférées & réunies à leur premier Monastère de la rue de la vieille Monnoye.

**LES BLEU - CELESTES.** Les Religieuses de l'Annonciation ou Annonciade , qu'on appelle ici les Bleu-célestes, à cause de l'habit bleu qu'elles portent , furent au commencement logées au quartier de Bellecour , aujourd'hui Place de Louis-le-Grand , dans une Maison particulière , jusqu'en 1639. que Gabrielle de Gadagne , veuve de Jacques Mitte de Chevrières , Marquis de St. Chamond , les plaça sur la Montagne de St. Sébastien , au-dessous du Monastère des Carmelites, où elle leur bâtit une Eglise assez singulière par sa grande élévation au-dessus du terrain , & qui joint le Couvent & les autres Fonds qu'elles occupent.

**S A I N T - A M O U R.** Les Religieuses du même Ordre de l'Annonciade , établies à Saint-Amour en Franche-Comté, se refugierent à Lyon pour éviter les desordres de la guerre qui étoit allumée en leur Pays. Elles logerent d'abord au quartier de Bourg-neuf, vers la porte de Vaize, & fixerent ensuite leur demeure sur la colline de saint Sébastien, dans la maison du sieur Neyret Citoyen de Lyon , qui a donné son nom à la rue où le Couvent qu'elles occupent aujourd'hui est bâti.

**B E R N A R D I N E S.** Les Religieuses Bernardines s'établirent d'abord en cette Ville, dans la maison où est à présent la Congrégation des Missionnaires de St. Joseph, près du jardin de l'Hôtel de Ville; mais en 1641. elles se transporterent sur la montagne de saint Sébastien, dans la place qui conduit à la porte de la Croix-Rouffe, & où depuis peu d'années, elles ont construit un bâtiment pour leur Monastère, beaucoup plus spacieux & plus commode que celui qu'elles avoient auparavant.

**V E R B E - I N C A R N E'.** Les Religieuses du Verbe-Incarné sont de l'Ordre de saint Augustin. Leur première institution fut faite dans la Ville de Roanne en 1625. elles furent transférées & assemblées à Lyon, par Mlle. Jeanne Chevard de Matel, en 1627. où cet établissement fut approuvé par l'Archevêque Charles de Miron, & confirmé par Bulles du Pape, & Lettres Patentes du Roi: cette Communauté fut entièrement établie en 1655. par Camille de Neufville, Archevêque de Lyon. Leur Couvent est situé sur le Gourguillon, au lieu où étoit autrefois la Chapelle ou Recluserie de sainte Magdelaine: Une maison qui appartenoit autrefois aux sieurs Orlandini, fait aussi partie de ce Couvent.

## CHAPELLES PARTICULIERES.

**O**UTRE les Eglises Paroissiales, & celles des Couvents & Monastères d'Hommes & de Filles, il y a des Chapelles particulières ouvertes à la piété du public, & où l'on célèbre quelquefois l'Office Divin; telles que sont celles de

**S A I N T R O M A I N.** On a remarqué ci-devant dans la liste des Paroisses de la Ville, que la petite Chapelle de St. Romain étoit originairement Paroissiale; mais que depuis long-temps toutes les fonctions Curiales avoient été transférées dans celle de saint Pierre le Vieux: ainsi on n'en dira pas ici davantage; outre que, comme on l'a remarqué ci-devant, Mrs. du Chapitre de St. Jean ont acquis depuis peu de tems cette Chapelle, & le terrain en dépendant, qu'ils destinent à quelqu'autre usage.

**S A I N T - E S P R I T.** Cette Chapelle dépend de l'Hôtel-Dieu, & s'appelloit l'Aumônerie, parce qu'on y donnoit l'aumône aux pauvres Passans, & aux pauvres Pèlerins: On en a fait, comme on l'a dit ci-devant, une Eglise Succursale de la Paroisse d'Ainay. Une célèbre Confrérie des Gardes pour le Roy, de la Maîtrise des ports, ponts & passages, y a été anciennement établie.

**S A I N T J A C Q U E S,** ou saint Jacquèmes, ( pour saint Jacques le Mineur, ) est une Chapelle fort ancienne, située à la place de saint Nizier, du Chapitre duquel elle dépend. Elle fut fondée par Gaspard de Chaponay l'an 1222. Les premières assemblées pour les affaires communes de la Ville commencerent à s'y tenir; & en mémoire de ce, les Echevins qui doivent sortir de charge, & le Procureur Général de la Ville, vont encore chaque année, avant la nomination des nouveaux Magistrats, à cette Chapelle, assister à une Messe du Saint-Esprit. Depuis long-tems on y fait avec succès les Dimanches & les Fêtes une Instruction pour les jeunes Gens de la Paroisse qui ont déjà communié. Elles commencent le Dimanche après le jour de St. Martin, & finissent le huitième Septembre. Tous les mois on assigne un Dimanche ou une Fête pour la Communion générale; & tous les deux ans, quelques semaines avant la Pentecôte, on y dispose à la Confirmation ceux & celles qui n'ont pas encore reçu ce Sacrement. Il y a aussi dans cette Chapelle une Confrérie assez célèbre des Pèlerins qui ont fait le voyage de saint Jacques en Galice.

**S A I N T C L A U D E.** La Chapelle de St. Claude est située sur la montagne appelée de ce nom: Elle est sur la Paroisse de saint Pierre, dont elle dépend: elle étoit autrefois

un des quatre Prieurés dépendans de cette Paroisse; mais elle a été réunie à la Menſe Abbatiale. Madame de ſaint Pierre y nomme des Eccléſiaſtiques pour acquiter les Fondations de cette Chapelle.

**SAINTE CATHERINE.** Autre Chapelle ſituée à une des extrémités de la rue qui porte ce nom, faiſant face ſur la place neuve, autrement dite, place du fil; elle dépend de la maiſon de la Charité, qui y fait diſtribuer du pain aux Pauvres, les jours indiqués; elle eſt auſſi ſur la Paroisse de ſaint Pierre & de ſa dépendance.

**NOTRE-DAME** de Bon-rencontre, eſt une Chapelle attenante & derrière celle des Pénitens du Confalon; elle a été bâtie par les Bourgeois du quartier qui porte ſon nom, ſur le terrain des Peres Cordeliers de ſaint Bonaventure, de qui elle dépend; il y a dans cette Chapelle une Prébende, à la nomination de la Famille Ribier, & de la fondation de Jean Coutelle leur ayeul. Elle eſt deſſervie par les Peres Cordeliers, ainſi que la Confrérie qui y eſt établie pour les Habitans du quartier. Depuis pluſieurs années on y a établi de concert avec la Confrérie & le Quartier, un Catéchisme en faveur des jeunes Enfans de la Paroisse de S. Nizier qui ont fait leur première Confeſſion, mais qui ne communient pas encore. Ces Catéchismes commencent le Dimanche après la St. Martin juſqu'à la Nativité de la Vierge. Cet établifſement d'Inſtruction a une relation très-grande avec celui de la Chapelle de Saint Jacques, dont on a parlé ci-devant, & il en eſt, pour ainſi dire, une colonie.

M. Ribier, Chanoine de l'Eglise de N. D. de Montluel, *Prébend.*

**SAINT MARTIN** de la Chanal. Chapelle ſituée au quartier & dans la rue de Bourg-neuf, avec titre de Prieuré, dépendant du Chapitre de ſaint Paul. La maiſon de la Charité y fait faire la diſtribution ordinaire du pain aux Pauvres du quartier.

**SAINT ROCH**, eſt une Chapelle ſituée ſur la colline de ſaint Juſt & ſaint Irenée, hors des portes de ſaint George; St. Roch y eſt invoqué contre la maladie contagieuſe; & pour cet effet, MM. de Ville qui l'ont fait conſtruire après la peſte de 1577. y vont tous les ans en Proceſſion, le premier Vendredi d'après Pâques. Les Peres Minimes deſſervent cette Chapelle.

**SAINT LAURENT** des Vignes, Chapelle bâtie hors des portes de ſaint Juſt, dans un territoire autrefois planté de Vignes, eſt appelé aujourd'hui, ſaint Laurent de la Quarantaine, parce qu'elle eſt joignante à l'Hôpital de ce nom, qui a ſervi pour les Peſtiférés, & qui eſt avantageuſement ſitué au bord du confluent du Rhône & de la Saône.

## CHAPELLES, *anciennes Recluseries.*

Il y a encore quelques petites Chapelles en différens quartiers de la Ville, lesquelles, quoique publiques, sont peu fréquentées. C'étoient originairement des Oratoires, joignant lesquels étoient bâties des Cellules, habitées par des personnes de l'un & de l'autre sexe, qui s'enfermoient volontairement le reste de leur vie. Chaque Cellule ne devoit avoir que dix pieds de large, & autant de hauteur, percées seulement de trois ouvertures, dont l'une ayant vue dans la Chapelle, servoit pour entendre la Messe, & participer aux saints Mystères; l'autre pour recevoir le jour, & la troisième pour retirer les aumônes & la nourriture que les Fidèles portoient aux Reclus. Ce n'étoit qu'après une épreuve sévère de trois années, & un noviciat d'un an entier, que le Reclus étoit solennellement enfermé dans sa Cellule, sur laquelle l'Evêque, accompagné de son Clergé, apposoit son Sceau Episcopal. Les Recluseries doivent leur établissement à St. Eucher, Archevêque de Lyon dans le cinquième siècle. Ce Prélat établit une aumône de trois années de Seigle par an, & de dix deniers chaque semaine, qui devoit être distribuée aux Reclus, & laquelle fut continuée par ses Successeurs. Quelques-unes ne subsistent plus; les autres sont converties en de simples Chapelles.

### R E C L U S E R I E S D' H O M M E S.

**S A I N T C L A I R**, ancienne Recluserie, convertie en une Chapelle située au-dessous du Boulevard saint Clair; elle étoit autrefois fort fréquentée, sur-tout le jour de saint Clair, qui y étoit invoqué pour la vûe & les maux des yeux; elle n'est ouverte aujourd'hui que quelques jours de l'année. Elle est sur la Paroisse de S. Pierre; & dépend de Madame l'Abbesse de ce Monastère; c'étoit un des quatre Prieurés dépendans de cette Abbaye, qui ont été réunis à la Menſe Abbatiale; elle a quelques Fondations, Madame l'Abbesse de saint Pierre nomme des Ecclésiastiques pour les acquiter.

**S A I N T S E B A S T I E N**, est une petite Chapelle, située au haut de la montagne de saint Sébastien, qui en a pris le nom. Elle est sur la Paroisse de saint Pierre: elle avoit autrefois titre de Prieuré, & dépendoit de l'Abbaye d'Ainai; ce Chapitre en étoit le conservateur, il en faisoit un titre dans son Eglise. M. Jean de Severat, un de ses Chanoines, a été le dernier Titulaire de ce Prieuré; il en avoit pris possession en 1665. & le posséda jusqu'en 1699. qu'il fut réuni, de son

consentement, de celui de M. de Vaubecourt, pour lors Abbé d'Ainai, & du Chapitre, à la Communauté des Religieuses de sainte Elizabeth, appelées (*Colinettes.*)

**S A I N T C O S M E**, Recluserie d'hommes, convertie en une Chapelle, située dans la rue saint Cosme; elle a titre de Prieuré, qui est à la nomination de Madame l'Abbesse de saint Pierre: c'est le seul des quatre Prieurés, qui n'ait point été réuni à aucune Communauté.

M. Jérôme Biclet, Docteur en Théologie, *Prieur.*

**S A I N T M A R C E L**. Cette Chapelle étoit autrefois une Recluserie d'hommes: on n'en dira rien ici de particulier, parce qu'il en sera parlé plus au long à l'article des Pénitens de St. Marcel.

**S A I N T E L O Y**. Cette Chapelle ne subsiste plus: elle fut démolie pour y bâtir la maison ou le bureau de la grande Douane, & on l'incorpora alors à l'Eglise de saint Paul, dont elle dépend.

**NOTRE-DAME** de la Saonerie, ne subsiste plus aussi; cette Chapelle fut démolie pour y construire le Port Dauphin; & elle fut aussi incorporée à l'Eglise de S. Paul, dont elle dépend.

**S A I N T E P I P O Y**, Chapelle située dans la rue & au bas du Château de Pierre-scize, auprès de la porte de Vaize: elle dépend du Chapitre de S. Paul.

**S A I N T B A R T H E L E M I**, Chapelle située sur la colline de Fourvière dans la rue qui porte ce nom; elle seroit autrefois de Congrégation aux Lucquois: depuis quelques années on y tient des Conférences pour les Ecclésiastiques, dans les tems marqués pour ce sujet. Cette Chapelle est de la Paroisse de S. Paul, & dépend de ce Chapitre.

**S A I N T A L B A N**, autre Recluserie d'hommes, convertie en une Chapelle sise auprès de la voute du Palais de Roanne, & qui est devenue la Chapelle dudit Palais, ou plutôt des Clercs du Palais: elle n'a ni Prébendier, ni revenu; c'est la seule qui soit sur la Paroisse de Sainte Croix; MM. les Custodes y font diverses instructions: les Filles dévotes de la Doctrine Chrétienne s'y assemblent, comme elles faisoient autrefois dans la Chapelle de St. Romain.

#### **R E C L U S E R I E S D E F I L L E S.**

**L A M A G D E L A I N E**. La Recluserie de la Magdelaine est aujourd'hui occupée par les Religieuses du Verbe-Incarné, qui sont établies sur la montagne du Gourguillon.

**SAINTE MARGUERITE** étoit, selon Paradin, vers la coupe de la Montagne, & contigue aux Murailles de la Ville; on conjecture que ce fut cette position qui obligea à la démolir. Le P. Meneltrier la place au lieu où est à présent le second Monastère de sainte Ursule, ou saint Just.

**THUNES**, autre Recluserie de filles, ne subsiste plus aussi. Les Pères Carmes déchauffés ont bâti leur Monastère sur le terrain qu'elle occupoit, qui conserve encore néanmoins le nom de Thunes.

**SAINTE HELENE**, étoit un Oratoire & Recluserie située sur la rue qui porte encore aujourd'hui le nom de cette Sainte. Il devint dans la suite le logement du Jardinier des Filles de la Visitation, dans lequel mourut Saint François de Sales. Ces Religieuses, dans le Monastère desquelles cette petite maison étoit enfermée, en ont fait une Chapelle consacrée à la mémoire de ce Saint.

## CONFRERIES DE PENITENS.

**CONFALON.** S. Bonaventure étant à Lyon en 1264. pour assister au 14<sup>e</sup>. Concile Général, jeta les fondemens de cette Société, & régla les prières que les Confrères devoient réciter. Leur première Chapelle fut dans l'intérieur du Couvent; leurs exercices qui avoient été interrompus, furent repris avant l'année 1418. cessèrent encore en 1562. recommencerent en 1576. Maurice du Peyrat & Justinien Panse, deux citoyens de Lyon, firent bâtir une Chapelle près du quartier de Bonrencontre; elle fut agrégée en 1578. à l'Archiconfrairie des Pénitens du Confalon de Rome, & en 1583. le Pape Grégoire XIII. approuva les Statuts & Réglemens de cette Compagnie, qui avoient été dressés par les Magistrats de Lyon.

Henri III. pendant ses séjours à Lyon, a souvent assisté comme Confrère dans cette Chapelle; il ordonna qu'on y suspendît deux couronnes, & il l'érigea en Compagnie Royale.

En 1636. Charles de Neufville d'Alincourt fit construire une nouvelle Chapelle, distinguée par ses ornemens d'Architecture & de Menuiserie, & par des Tableaux d'excellens Maîtres.

Nosseigneurs de Villeroy sont les protecteurs de cette Compagnie, & y ont souvent rempli la place de Recteur.

Cette Société ne quitte jamais ses exercices, qu'elle n'ait fait des prières particulières pour le Roi, la Famille Royale, pour Monseigneur le Gouverneur, & Monseigneur l'Archevêque. Elle fait de grandes charités aux pauvres Citoyens, & sur tout à ceux de ses Confrères qui se trouvent dans le besoin.

M. Boffan, RECTEUR, *rue basse Grenette.*

M. Guiramant, VICE-RECTEUR, *rue Clermont.*

M. Dumarest de Chassagny, Exconsul, Trésorier de France,  
GRAND CUSTODE ET MAÎTRE DU CHŒUR, *rue S. Dominique.*

M. Hedelin, DIRECTEUR DES BASTIMENS, *à l'Hôtel de la Monnoye.*

M. Millanois, TRESORIER DES DENIERS, *Port du Temple.*

M. Hurtaud, Conseiller du Roi, Notaire, *Secrétaire, rue de l'Hôpital.*

**S A I N T M A R C E L.** Les Pénitens de saint Marcel, autrement appelés du Crucifix, furent établis en 1590. par le Cardinal Cajetan, Légat en France, qui étoit alors à Lyon : ils prirent pour lieu de leurs assemblées, la Chapelle de saint Marcel, ancienne Recluserie, située au bas de la grande côte de la Croix-Rouffe, auprès des PP. Capucins du Petit-forêt. En 1633. ils firent rebâtir la Chapelle qui menaçoit ruine, où ils continuent de faire leurs exercices.

**L A M I S E R I C O R D E.** L'on est particulièrement redevable de l'établissement de cette Compagnie au P. Jacques Moricelli, Religieux Célestin, qui touché depuis long-tems de voir les Criminels condamnés à la mort privés de la sépulture ecclésiastique, engagea plusieurs personnes de considération à jeter les premiers fondemens de cette Confrérie, *ad instar* de celles qui sont érigées en Italie : il s'y porta avec tant de zèle, qu'il eut la consolation de voir son ouvrage perfectionné en peu de tems. Cesar Laure, riche citoyen de cette Ville, n'épargna rien pour seconder la bonne intention de ce vertueux Religieux : il fit élever à ses dépens une Chapelle dans la grande cour des Carmes ; toute la Ville applaudit à une aussi sainte œuvre.

Cette Compagnie fut entièrement formée en 1636. elle devint très-nombreuse en fort peu de tems ; il fallut aggrandir la Chapelle, & l'on y ajouta plusieurs appartemens nécessaires. Les Carmes cédèrent pour cela tout le terrain dont on eut besoin, & ils en furent faits les Aumôniers.

L'exercice particulier des Confrères est d'accompagner les Criminels au supplice, & de leur donner ensuite la sépulture dans leur Chapelle, où ils font des Prières, & offrent des Messes pour le repos de leurs ames. Ils s'employent à retirer des Prisons ceux qui y sont renfermés pour dettes, & qui ne peuvent satisfaire leurs créanciers ; ils font aussi de grandes aumônes aux autres Prisonniers.

M. Haëte, RECTEUR, *rue St. Dominique.*

M. Millière, VICE-RECTEUR, *Place de Louis le Grand.*

M. Morel, ancien Echevin, TRESORIER, *Place de Louis le Gr.*

*Visiteurs & Régens des Prisons.*

M. Perrin , à l'Hôtel de la Monnoie,

M. Adamoly , rue de l' Arsenal.

M. Levet, Notaire , Secrétaire , rue de la Cage.

**L O R E T T E.** Il y a environ 90. ans, sçavoir en 1658. que des Particuliers qui avoient fait le voyage de Notre-Dame de Lorette , résolurent entr'eux de former , avec la permission des Supérieurs , une Société ou Congrégation , sous le nom de Pénitens de Lorette. Ils s'établirent d'abord au Gourguillon ; peu après ils firent bâtir une Chapelle , dédiée à Notre-Dame , sur les courtines du Rhône , près de la Chapelle du Saint-Esprit : mais depuis quelques années ils se sont transférés sur la montagne & vis-à-vis de la Croix-pacquet , derrière le Couvent des PP. Feuillans , où ils ont bâti une belle Chapelle , qui fut sacrée par Monseigneur François-Paul de Neuville-Villeroy , Archevêque , & où ils s'assemblent à présent pour leurs exercices.

*Officiers des Pénitens de Lorette.*

M. Mathieu Berger , Recteur , rue de Flandres.

M. Claude Glavenard , Vice-Recteur , rue des Feuillans.

M. Jean Berthois , Grand-Maître du Chœur , rue Tramassac.

M. Claude Bonnard , Trésorier , place des Cordeliers.

M. Joseph-Marie Delorme , Secrétaire , Quai de la Baleine.

**L A P A S S I O N.** Les Pénitens de la Passion ou de la Croix , furent établis sous Camille de Neuville , Archevêque : leur Chapelle est située au bas de la montagne de saint Clair , à l'extrémité de cette Courtine qui sert de promenade sur les bords du Rhône.

**S A I N T C H A R L E S.** Les Pénitens de saint Charles , quoiqu'établis depuis long-temps à Lyon , n'ont été érigés en Confrérie de Pénitens , qu'en 1682. Ils ont tenu anciennement leurs assemblées en différentes Chapelles de la Ville ; sçavoir , en celles de saint Cosme , de Saint Martin de la Chanal , & long-temps en celle de saint Pierre , derrière la Chapelle de la Vierge , au cloître d'Ainay ; mais en 1735. ils ont fait construire à neuf , sur le rempart du Rhône , une Chapelle très-propre , avec ses appartenances , dont la principale entrée est sur la rue neuve de la Charité , au bout de la rue Ste. Helene.

M. M. Claude Dutil , Recteur.

M. Pierre Maury , Vice-Recteur.

# HOPITAUX.

## HOPITAL GENERAL

*De Notre - Dame du Pont du Rhône, & grand Hotel-Dieu  
de la Ville de Lyon.*

Cet Hôpital est le plus ancien de tous ceux du Royaume: il paroît par les Actes du cinquième Concile d'Orleans, qu'il fut fondé l'an 542. par le Roi Childebert & son Epouse la Reine Ultrogote: depuis ce tems-là, plusieurs de nos Rois ayant reconnu les avantages de cet établissement, & combien il étoit nécessaire dans cette grande Ville, lui ont accordé les plus beaux Privilèges.

Beaucoup de personnes de considération, parmi les Citoyens de la Ville, ont par leurs libéralités & leurs charités, contribué en différens tems, à l'accroissement & à l'embellissement de ce célèbre Hôpital, dont la plus grande partie des Bâtimens est sur les anciennes Courtines du Rhône, où l'on a élevé aujourd'hui le nouveau Quai de Retz, sur lequel on a construit un corps de Bâtiment, qu'on a ajouté à cet Hôpital, qui avoit besoin d'aggrandissement: il forme à présent une façade magnifique & des plus superbes, qui regne le long d'une partie de ce Quai.

On y reçoit tous les Malades de l'un & de l'autre sexe, de tout âge, de tout pays, & de quelques maladies qu'ils soient atteints, les Orphelins, les Enfans trouvés, ceux abandonnés de leurs parens, les Insensés, les Soldats blessés, malades ou fatigués de leurs routes, & les pauvres femmes du Peuple, qui n'ont pas les moyens de faire leurs couches chez elles; on fournit à celles qui sont nouvellement accouchées dans la Ville, de l'argent pour les aider à nourrir ou à faire nourrir leurs enfans, jusqu'à ce qu'ils ayent l'âge de quinze mois, & on distribue trois fois par semaine des remèdes *gratis* aux Pauvres de la Ville & de la Campagne, à qui leurs affaires, ou d'autres raisons ne permettent pas de rester à l'Hôpital.

Outre toutes les différentes espèces de charité qui s'exercent dans l'Hôtel-Dieu, dont le détail exact seroit trop long, il tient encore dans le Fauxbourg de la Guillotière, une Maison appelée l'Hôpital des Passans, où l'on donne à souper & à coucher pour une nuit seulement, à tous les Pauvres Mendians ou Etrangers qui passent par cette Ville.

Messieurs les Prevôt des Marchands & Echevins sont les Recteurs primitifs de cet Hôpital; mais l'administration particulière en est confiée à un Bureau composé de quatorze Rec-

teurs qui servent chacun deux ans ; c'est toujours un de MM. les Prédidens ou Conseillers à la Cour des Monnoyes qui y préside ; il y a aussi un Avocat , un ancien Echevin , & un Trésorier des deniers ; les dix autres Recteurs qui sont choisis parmi les plus notables Bourgeois ou Négocians de cette ville , se partagent entr'eux les autres parties de la direction de cette Maison.

R E C T E U R S D E L' H O S T E L - D I E U .

Messire Jean-Pierre Perrin, Ecuyer, Conseiller du Roi en la Cour des Monnoyes, Sénéchaussée & Siège Présidial de Lyon, *rue du Bœuf.*

Noble Christophle Rochette, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *Quay de la Baleine.*

Noble Philippe-Nicol. Barbier, anc. Echev. *rue de l'Arbre-sec.*

M. François Rieussac, TRESORIER, *Petite rue Longue.*

M. Geofroy Chasseing, Conseiller du Roi en la Jurisdiction des Traités & Foraines de Lyon, *rue des Forces.*

M. Antoine Fulchiron, *rue Juifverie.*

M. Jean Garat, Ecuyer, *rue du Charbon blanc, à l'entrée de la rue du Palais Grillet.*

M. Pierre Campredon, *rue basse Grenette ou des trois Carreaux.*

M. Alexandre Pontian Regnaud, Ecuyer, *rue St. Côme.*

M. Jacques-Reymond Birouste, Ecuyer, *rue du Puits-Gaillot.*

M. François Teste, *rue du Puits Gaillot.*

M. Jean Regny, *vis-à-vis le Change de Londres.*

M. Joseph Balant, *rue du Puits Gaillot.*

M. Paul Durand, *rue des Forces.*

Officiers de l'Hôtel-Dieu.

MM. { Parra, Oeconome, *dans la Maison.*  
 Perrin, Secrétaire & Notaire, *Place S. Pierre.*  
 Boscary, Procureur, *rue des trois Maries.*  
 Bougarre, Agent, *Place neuve S. Jean.*  
 Rey Demorande, Agent, *rue de la Bombarde.*  
 Aymé, Teneur de Livres, *rue Belle-Cordiere.*  
 Ancelin, Archiviste, *rue S. Jean.*  
 Jean Besson, Géometre, Notaire Royal & Commissaire  
 en Droits Seigneuriaux, *Place de Louis le Grand.*  
 Claude Poutau, Chirurgien Major.

Le Bureau s'assemble deux fois par semaine, sçavoir tous les Mercredis de l'année à trois heures de relevée, & les Dimanches depuis la Toussaints jusqu'à Pâques, à la même heure, & depuis Pâques jusqu'à la Toussaints, à neuf heures du matin.

# HOPITAL GENERAL

## *De la Charité & Aumône Générale de Lyon.*

L'Hôpital Général de la Charité, ou la Maison de l'Aumône Générale, a pris son commencement vers l'année 1531. L'Eglise & les vastes Bâtimens qui dépendent de cette Maison & qui sont situés sur le rempart du Rhône, & sur la rue qui a pris, ainsi que le rempart, le nom de la Charité, ont été bâtis successivement des libéralités du Cardinal de Marquemont Archevêque; des Chanoines de l'Eglise Comtes de Lyon; de Charles de Neufville d'Alincourt, Gouverneur de Lyon & de la Province; & de celles de plusieurs autres personnes de distinction de la Ville. Son institution a plusieurs objets. 1<sup>o</sup>. De recevoir tous les enfans bâtards qui y sont remis à un certain âge par le Bureau de l'Hôtel-Dieu, & pour être nourris & entretenus jusqu'à ce qu'ils soient en état d'être mis en apprentissage pour quelque métier. 2<sup>o</sup>. De recevoir les pauvres orphelins de la Ville, de l'un & l'autre sexe, jusqu'à un certain âge, ou qu'ils soient en état d'exercer un métier. 3<sup>o</sup>. De recevoir les pauvres vieux & vieilles natifs de la Ville, ou qui y ont été domiciliés & établis pendant plusieurs années, & qui sont hors d'état de pouvoir travailler. 4<sup>o</sup>. de retirer & renfermer les mendiens répandus dans la Ville, & enfin pour soulager plusieurs particuliers ou pauvres familles, en leur fournissant une certaine quantité de pain par semaine, pour les aider à subsister. Cette Maison fait d'autres charités, & procure à la Ville plusieurs secours qu'il est impossible de détailler; elle est conduite par un Bureau composé de 16. Administrateurs ou Recteurs; sçavoir, d'un Chanoine de l'Eglise, Comte de Lyon, qui est toujours une des huit Dignités du Chapitre, & qui est Président né du Bureau; d'un Officier du Bureau des Finances, qui est là comme Officier du Roi, d'un Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, & d'un ancien Echevin; ces quatre Recteurs sont à la tête du Bureau, & l'ancien Echevin préside en l'absence des trois premiers; les autres sont, un Trésorier des deniers, & onze notables Bourgeois, qui ont chacun un emploi particulier pour les besoins de la Maison, outre la direction générale qu'ils y exercent. De ces seize Recteurs, on en nomme tous les ans huit nouveaux pour remplacer ceux qui sortent.

## RECTEURS DE LA CHARITÉ.

Messire Nicolas de Bouillé de St. Geron, Sacristain de l'Eglise,  
Comte de Lyon, Prieur de Bressoles, Vicaire gén. *pl. S. Jean.*

Messire Marc-Antoine Trollier de Senevas, Chevalier, Con-  
seiller du Roi, Président, Trésorier général de France au  
Bureau des Finances de la Généralité de Lyon, *rue de  
l'Arsehal, Place neuve d'Ainay.*

Noble François Prost, Avocat en Parlement & ès Cours de  
Lyon, *à l'Hôtel de l'Archidiaconé.*

Noble Antoine Dutreul, anc. Echev. *à la petite rue Mercière.*

M. François Claviere, Trésorier des deniers, *derrière l'Hôtel  
de Ville, près la Comédie.*

M. Pierre Cesar Desbulois, *rue Bât d'argent.*

M. François-Marie Bruyere, *rue de la Gerbe.*

M. Jean Bœuf, *rue Vandran, au bout de la Poulail. S. Nizier.*

M. Pierre Duclaux, *rue de la Gerbe.*

M. Claude-François Bergé, *rue Buiffon du côté de rue Gentil.*

M. Antoine Renard, *au coin de la rue Lafond.*

M. Claude Barety, *à côté le Couvent de la Deserte.*

M. Jean Assada, *près le Change de Londres.*

M. Jean-Baptiste Allier, *place des Carmes des Terreaux.*

M. Antoine Dufresne, *Quai St. Antoine.*

M. Jean Auriol, *rue de l'Arbre sec.*

( Ambroise, Prêtre, Œconome, *dans la Maison.*

Durand, Notaire & Secrétaire, *rue Merciere.*

Besson l'aîné, Procureur, *rue St. Jean.*

Cordier, Agent, *Port du Roy.*

Officiers. { Jacquet, Archiviste & Agent, *place de Louïs le Gr.*

Mrs. {

Despuech, Teneur de Livres, *rue de la Barre.*

Ozinda, Adjoint du Sr. Despuech, *pl. de L. le Gr.*

Cuffinet, Employé aux Livres & au recouvrement  
des dettes des Adoptifs, *rue de la Barre.*

Fleurant, Maît. ès Arts, Chirur. Maj. *dans la Mais.*

Tourtier fils, Huiffier, *rue S. Jean.*

☞ Le Bureau s'assemble les Dimanches & les Jeudis,  
depuis la Toussaints jusqu'à Pâques, à trois heures après midi;  
& depuis Pâques jusqu'à la Toussaints, à huit heures du  
matin, les Dimanches seulement, car les Jeudis ne changent  
point. Les Assemblées cessent depuis le Dimanche qui précède  
la Nativité de la très-Sainte Vierge, jusqu'à celui qui suit la  
Fête de tous les Saints; il s'assemble néanmoins pendant ce  
tems-là, tous les Mercredis, à trois heures de relevée jusqu'à  
six, & les affaires qui se présentent, y sont terminées & ex-  
pédiées comme à l'ordinaire.

## COMMUNAUTE' DES NOUVELLES CATHOLIQUES.

Cette Maison, sous le titre de *Séminaire de la Propagation de la Foi*, & qui est située rue S. Barthelemi, au haut du Garillan, vis-à-vis la maison de la Congrégation de la Mission de saint Lazare, doit son établissement au zèle & à la piété de Camille de Neufville, Archevêque, Comte de Lyon, qui voyant beaucoup de Calvinistes ou Protestans, domiciliés & établis dans plusieurs lieux & Villes voisines de son Diocèse, forma le dessein dès l'année 1659. d'établir à Lyon une Maison pour l'instruction des femmes & des filles qui auroient dessein de changer de Religion; & les mettre en même tems à couvert des persécutions de ceux de leurs parens qui voudroient s'opposer à leur Conversion. Les Lettres Patentes qui confirment cet établissement, sont de l'année 1677.

### SUPERIEURS.

Son Eminence Monseigneur L'ARCHEVESQUE, CHEF.  
M. L'Evêque de Cydon, Suffragant de Lyon, SUPERIEUR.

### ADMINISTRATEURS, MESSIEURS

Camille Perrichon, Chevalier de l'Ordre du Roy, Conseiller d'Etat ordinaire, ancien Prevôt des Marchands.

François Brac, Avocat, ancien Echevin, *rue des trois Maries.*

Pierre Gacon, ancien Echevin, *Place des Jacobins.*

Antoine Torrent, ancien Echevin, *grande rue Mercière.*

Antoine Morel, ancien Echevin, *Trésorier, Pl. de Louis le Gr.*

Nicolas Perrichon, Directeur des Fermes de Lyon.

## MAISON DES FILLES PENITENTES.

L'Etablissement de cette Maison, située près de la Place de Louis le Grand, dans la rue de S. Joseph, fut formé en 1654. enregistré au Parlement par Lettres Patentes, & approuvé le 20. Décembre de la même année par le Cardinal de Richelieu, Archevêque de Lyon: les Dames Supérieures de la maison, sont des Religieuses de la Visitation de S<sup>te</sup> Marie, Place de Louis le Grand; elles ont la direction de la Communauté pour le Spirituel: on reçoit dans cette Maison des filles de famille qui ont été dérégées dans leur conduite, en donnant une Dot, dont les sieurs Recteurs & Administrateurs du temporel de cette Maison conviennent avec les Peres, Meres ou Parens desdites filles, pour y rester pendant leur vie, tant en

santé qu'en maladie ; c'est une Maison de correction , où la plupart cependant de celles qui y ont été mises , au bout d'un certain nombre d'années , & après une longue épreuve , se font Religieuses.

M. L'Abbé de la Noirie, Aumônier , *rue Ste. Claire.*

Le Bureau est composé de douze Directeurs & Administrateurs.

*DIRECTEURS ET ADMINISTRATEURS de la Maison des Filles Pénitentes , MESSIEURS*

Christophle Delaffrasse, Chevalier , Seigneur de Seynas, Sury-le-Comtal , S. Romain & autres Lieux , Conseiller du Roy en la Cour des Monnoyes , Sénéchaussée & Présidial de Lyon , Lieutenant Général de Police , *PRESIDENT* du Bureau , *rue Boissac.*

François Brac , Avocat , ancien Echevin , *Avocat* du Bureau , *rue des trois Maries.*

Joseph Brossard , Trésorier , *rue des Pénitentes.*

Pierre Batheon , Ecuyer , *Place de Louis le Grand.*

Nicolas Perrichon , Directeur des Fermes , à l'*Hôtel de Ville.*

Pierre de la Roquette , Secrétaire du Roy , *Place Louis le Gr.*

Charles Palerne , ancien Echevin , *rue Tupin.*

Antoine Pannier , ancien Echevin , *Place S. Nizier.*

Philippe Menard , *rue Vandran.*

François Philippe Richeri , Echevin , *rue saint Dominique.*

M. Jacques Baudinot , Procureur du Bureau , *rue Bombarde.*

**MAISON DE FORCE,**  
*ou des Recluses.*

**L**A Maison des Recluses attenante à celle des Pénitentes a été établie par les mêmes Fondateurs , pour enfermer les femmes ou filles de mauvaise vie. Elle est sous l'autorité de Monseigneur le Gouverneur , ou de M. le Commandant en son absence , qui donne les Ordres pour faire arrêter & enfermer , ou faire sortir celles qu'il juge à propos ; elle n'a aucuns fonds pour subsister que ce qu'elle reçoit de la Ville , des Hôpitaux & des charités des Citoyens ; elle a ses Directeurs & un Bureau particulier.

L'esprit de la bonne œuvre qui doit être secreta , ne permet pas de donner ici la Liste des Administrateurs ; ceux qui voudront faire quelques biens à cette Maison , sont priés de s'adresser à Madame la Supérieure qui leur en indiquera le Trésorier.

## COMMUNAUTE' DU BON PASTEUR.

Cette Maison, située au haut de la montagne de la Croix-Rouffe, près de la porte de ce Fauxbourg, fut fondée en 1675. par M. Camille de Neufville de Villeroy, Archevêque de Lyon; elle avoit d'abord été formée par des Dames de piété, qui s'unirent entr'elles, pour donner asyle aux personnes qui vouloient se retirer du vice, & quitter les mauvaises habitudes où elles étoient engagées. Cette Communauté fut mise en règle en l'année 1700. & dès-lors on n'y fut admis qu'en prononçant des Vœux. M. François-Paul de Neufville de Villeroy s'en déclara le Protecteur en 1715. Le but de cette institution, est l'éducation de la Jeunesse; c'est aussi une Maison de correction pour les Demoiselles qui pourroient être indociles à leurs parens, & s'écarter de leurs volontés.

Mme. Claudine Perrin, *Supérieure.*

Mme. Jeanne-Marie Laval, *Assistante.*

Mme. Antoinette-Therese Cayer, *Dépositaire ou Oeconome.*

Il y a un Bureau composé d'un certain nombre de personnes qui ont l'administration de cette Maison; on en donne ici les noms, suivant la date de leur réception.

### SUPERIEURS.

Son Eminence Monseigneur L'ARCHEVESQUE, CHEF.

M. L'Evêque de Cydon, Suffragant de Lyon, SUPERIEUR, *derrière saint Nizier.*

### ADMINISTRATEURS, MESSIEURS

Camille Perrichon, Chevalier de l'Ordre du Roy, Conseiller d'Etat ordinaire, ancien Prévôt des Marchands, à l'Hôtel de Ville.

De Regnauld, Conseiller en la Cour des Monnoyes, Sénéchaussée & Présidial de Lyon, *Place de Louis le Grand.*

Deschamps, Ecuyer, Conseiller, Procureur du Roi en la Marchaussée générale du Lyonois, ancien Echev. *Avoc. du Bur.*

Fay, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison Couronne de France & de ses Finances, ancien Echevin, *Trésorier.*

Roland, ancien Echevin.

Pannier, ancien Echevin.

Teyssier.

Dian, l'aîné.

Duperret.

Pernon, Ecuyer.

Barbier, ancien Echevin.

Biroulte.

Godart.

## MAISON OU HOPITAL DE LA PROVIDENCE.

Cette Maison qui est située vis-à-vis les Recollets, a été établie en l'année 1707. pour retirer, entretenir, & élever depuis l'âge de 8. à 10. ans jusqu'à 20. de pauvres jeunes filles, exposées à se perdre par le mauvais exemples de leurs proches.

Cet établissement a été confirmé par Lettres Patentes de S. M. données en l'année 1716. sous le nom de Maison ou Hôpital de la Providence, avec les Privilèges ordinaires accordés aux Hôpitaux.

Il y a un Bureau composé d'un certain nombre de personnes de distinction, de l'un & de l'autre sexe, qui ont l'administration de cet Hôpital, qui ne subsiste principalement que par leurs charités & leurs bienfaits.

Messieurs les Prevôt des Marchands & Echevins en sont aussi les principaux bienfaiteurs La forme d'administration est à peu près semblable à celle des deux Hôpitaux généraux de la Ville, excepté que les Administrateurs ne changent point, à moins qu'ils ne veuillent quitter.

M. Chasseing, l'un des sieurs Administrateurs, est Trésorier des deniers dudit Hôpital, *rue des Forces.*

## ASSEMBLÉES DE CHARITÉ.

Il y a sur la Paroisse de S. Nizier, une Maison d'Incurables située dans la rue des quatre Chapeaux: elle est gouvernée par M. le Sacristain Chanoine & Curé de cette Paroisse, & par plusieurs Dames associées à cette bonne œuvre.

Outre les Assemblées particulières qui se tiennent tous les mois, il y en a deux générales; l'une le Mardi Saint, & l'autre dans la semaine après Notre-Dame d'Août. Elles se tiennent dans la Maison de la Sacristie.

Madame la Veuve Fuzillier, DIRECTRICE, *rue des 4. Chapeaux.*

Madame la Veuve Richer, TRESORIERE, *rue de la Gerbe.*

Madame Hâcte fait la fonction de Secrétaire, *rue S. Domin.*

Il y a aussi dans la Paroisse de S. Pierre & S. Saturnin, une Assemblée composée des principales Dames de cette Paroisse, qui se tient tous les mois chez M. le Curé, dont le but principal est de subvenir aux besoins des pauvres.

Les autres Paroisses de la Ville ont de pareilles assemblées; on en parlera plus au long une autre année, si les Personnes qui s'appliquent à cette bonne œuvre, veulent prendre la peine d'en donner des éclaircissements.

## LES SŒURS DE LA CHARITÉ.

Les Sœurs de la Charité, qu'on appelle improprement Sœurs de la Marmite, dépendent du Supérieur Général de la Congrégation de la Mission, & d'une Supérieure Générale, établie dans leur maison, près de S. Lazare lès Paris; elles sont établies ici dans trois Paroisses; sçavoir:

Dans celle d'Ainai, *rue Neuve de la Charité.*

Dans celle de S. Paul, *rue de Bourg-neuf.*

Dans celle de S. Pierre le Vieux, *rue de la Trinité.*

Elles étendent encore leurs soins dans les Paroisses de Ste. Croix & de St. George.

Leur occupation est de secourir les pauvres honteux & de servir les pauvres malades à qui elles fournissent les médicamens nécessaires, des aumônes des personnes qui composent un Bureau, qu'on nomme le Bureau des pauvres de la Paroisse, où préside M. le CURE; il y a une Trésorière.

*FONDATION ANNUELLE ET PERPETUELLE,  
& distribution gratuite, pour aider à l'établissement en mariage de 33. pauvres Filles, choisies dans les Paroisses de la Ville.*

Le Sieur Etienne Mazard, Bourgeois de Lyon, fonda en 1735. une distribution gratuite, annuelle & perpétuelle, d'une Dot de 150. livres, à 33. pauvres filles.

Dans le nombre présenté par MM. les Curés de la Ville, MM. les Recteurs & Administrateurs de l'Hôpital général de la Charité doivent en choisir & nommer; sçavoir:

Dans la Paroisse de St. Nizier, neuf, parmi lesquelles on doit en prendre 4. dans le Corps des Maîtres & Compagnons Chapeliers, des plus pauvres.

Dans la Paroisse de St. Pierre & St. Saturnin. - - - 4

Dans la Paroisse de Notre-Dame de la Platière. - - - 2

Dans la Paroisse de St. Vincent. - - - 3

Dans la Paroisse d'Ainai. - - - 3

Dans la Paroisse de St. George. - - - 2

Dans les Paroisses de St. Just & Fourvière. - - - 3

Dans les Paroisses de Ste. Croix, & St. Pierre le Vieux. 3

Dans la Paroisse de St. Paul. - - - 3

Dans la Paroisse de Talluyes en Lyonnais. - - - 1

Total 33

# GOVERNEMENT DE LYON, ET DES PROVINCES

DE LYONNOIS, FOREST, BEAUJOLLOIS, &c.

LE Gouvernement de Lyon est un des grands Gouvernemens de la France; Lyon étant la seconde Ville du Royaume & réputée Ville de guerre, ayant été autrefois Ville frontière. Il comprend les trois Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujollois, & a toujours été possédé par des Seigneurs du plus haut rang.

## G O U V E R N E U R.

MONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY, & de Retz, Pair de France, Maréchal de Camp, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de la première & plus ancienne Compagnie Françoisse des Gardes du Corps, GOUVERNEUR & Lieutenant Général pour S. M. des Ville de Lyon, Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujollois, *en son Hôtel, rue de Varenne, Fauxbourg S. Germain, à Paris.*

## L I E U T E N A N T G E N E R A L

*au Gouvernement.*

MONSEIGNEUR LE MARQUIS DE VILLEROY,  
*à l'Hôtel de Villeroy, rue de Varenne, à Paris.*

## *Secrétaires du Gouvernement.*

M. Charlier, Secrétaire général du Gouvernement, *à Paris, à l'Hôtel de Villeroy.*

M. Platrier du Coudray, Sous - Secrétaire, *à Lyon, à l'Abondance.*

COMMANDANT POUR LE ROI,

*Dans la Ville de Lyon, & dans les Provinces de Lyonnais,  
Forez, Beaujollois, &c.*

Messire FRANÇOIS DE LA ROCHEFOUCAULD,  
Marquis de ROCHEBARON, Commandant pour le ROI  
dans la Ville de Lyon, & dans les Provinces de Lyonnais,  
Forez, Beaujollois, &c. à son Hôtel, rue Salla, près de  
Ste. Marie.

*Secrétaires du Commandement.*

M. Savary, à l'Hôtel du Gouvernement.

M. Delaunay, à l'Hôtel du Gouvernement.

CHATEAU DE PIERRE-SCIZE.

GOUVERNEUR,

MONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY,

M. de Bory, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S.  
Louis, & de celui de St. Lazare, y commandant.

M. Sagnier, Major.

Perron, Garde.

FORT ST. JEAN ET BASTION ST. CLAIR.

GOUVERNEUR,

MONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY.

M. Camille de Rivière, Marquis de la Rivière, Commandant,  
Place de Louis-le-Grand, sous les Tillots.





## C O N S U L A T.

**L**E Corps ou la Communauté de la Ville de Lyon a reçu depuis son établissement trois différentes formes de Gouvernement.

Par la première & sous le règne de Philippe Auguste , environ vers l'année 1200. les habitans choisirent cinquante des principaux Citoyens, pour composer le Conseil, & régler les affaires de la Communauté.

Ce nombre de cinquante fut ensuite réduit à douze sous le nom commun de Gardiateurs, Recteurs, Conseillers ou Echevins de Lyon.

En 1495. le Roi Charles VIII. accorda le Privilège de la Noblesse aux Echevins de la Ville de Lyon & à leur postérité. Ce Privilège a subsisté depuis ce tems-là jusqu'aujourd'hui sans contradiction, & il a été confirmé par tous les Rois successeurs de Charles VIII.

Enfin Henri IV. par son Edit du mois de Décembre 1595. réduisit ces douze Conseillers Echevins à un Prévôt des Marchands & quatre Echevins, un Procureur Général, & un Secrétaire, auxquels on a ajoûté un Receveur des deniers & revenus de la Ville, le tout à l'instar de la Ville de Paris; & c'est là la dernière forme qu'a reçue le Consulat de Lyon, & qui subsiste aujourd'hui. Il est composé cette présente année des Magistrats & Officiers ci-après nommés, sçavoir :

### P R E V O S T D E S M A R C H A N D S.

Messire HUGUES RIVERIEULX DE VARAX, Chevalier, Seigneur de Varax, Marsilly, Civrieu, Lozane, Ars, Plambois, St. Nizier, Veilleres, & autres Places, Président en la Cour des Monnoyes, Lieutenant Criminel en la Sénéchaussée & Présidial de Lyon, *Place de Louis-le-Grand.*

### E C H E V I N S.

Noble Pierre Geoffroy de la Chappelle, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, Conseiller du Roi, Juge-Garde & Inspecteur général de la Monnoye, PREMIER ECHEVIN, *à l'Hôtel de la Monnoye.*

Noble Jacques Bourbon, SECOND ECHEVIN, *Pl. des Terr.*  
Messire François-Philippe Richeri, Chevalier, Conseiller du Roi, Trésorier de France au Bureau des Finances de la Généralité de Lyon, TROISIÈME ECHEVIN, *rue St. Dominique.*

David Flachet, Ecuyer, QUATRIÈME ECHEVIN, *rue St. Dominique.*

AVOCAT ET PROCUREUR GENERAL *de la Ville.*

M. Estienne Prost de Grange-Blanche, Chevalier de Justice de l'Ordre Royal & Militaire de S. Lazare, à l'Hôtel de Ville.

SECRETARE DE LA VILLE & du Commerce.

M. André Perrichon, Chevalier de l'Ordre du Roy, en concurrence & survivance avec M. son frere, à l'Hôtel de Ville.

RECEVEUR GENERAL des Deniers communs, Dons & Octrois de la Ville & Communauté de Lyon.

M. Pierre Nicolau, Ecuyer, à l'entrée de la Place de Louis le Grand, du côté du Pont de bois.

Secrétaire de la Prévôté des Marchands.

M. Dominique Legras, à l'Hôtel du Gouvernement.

## OFFICIERS MILITAIRES.

LA Ville de Lyon étant anciennement Ville frontière, & réputée Ville de Guerre, a un Etat-Major ; ce qui a donné lieu depuis long-tems à l'établissement d'une Jurisdiction, pour décider des faits militaires. Le Juge qui l'exerce, est qualifié Auditeur de Camp, & connoît de tous les excès qui doivent être portés dans un Conseil de Guerre ; celui-ci est composé des Officiers qui se trouvent sur les lieux ; l'Auditeur fait l'instruction & le rapport des Procès, & le Major de la Ville les fonctions de Procureur du Roy.

AUDITEUR DE CAMP.

M. Dugas, Président à la Cour des Monnoyes, Sénéchaussée & Présidial de Lyon, Place de Louis le Grand.

MAJOR.

M. Defresne de la Verpilliere, rue Ste. Helene.

Aides - Major.

M. de la Richardie, rue de la Barre.

M. de Sainte-Croix, au nouveau Gouvernement.

Officiers servant aux Gardes Bourgeoises.

Garçon Major, Le Sr. Charpentier, place de Louis le Grand.

Ecrivain de la Place, Le Sr. Forton, petite rue Mercière.

OFFICIERS DE L'ARTILLERIE,  
AVEC LEURS RANGS,

Servant au Département général du Lyonnais.

LIEUTENANT GENERAL DE L'ARTILLERIE,

COMMANDANT EN CHEF, *rang de Colonel, la plupart  
Officiers Généraux des Armées du Roi.*

M. le Chevalier Desmazis, Brigadier des Armées du Roi,  
Chevalier de l'Ordre Militaire de St. Louis, à l'Arсенal.

*Commissaire Provincial de l'Artillerie, rang de Lieutenant-  
Colonel, & l'un des Officiers de ce Corps privilégié du Roi.*

M. de Rochefort de l'Estel, Chevalier de St. Louis, à l'Arсенal.

*Deuxième Commissaire Provincial de l'Artillerie, rang de  
Lieutenant Colonel, servant pendant le petit Semestre.*

M. Leblanc, Chevalier de St. Louis, à l'Arсенal.

*Commissaire ordinaire de l'Artillerie, rang de Capitaine servant  
pendant le grand Semestre.*

M. De Chavagnac, à l'Arсенal.

*Commissaire des Fontes des bouches à feu & pièces de  
l'Artillerie.*

M. Marits, à la Fonderie Royale, située au milieu du  
Fauxbourg de Vaize.

*Garde de l'Artillerie.*

M. Bouchu, à l'Arсенal.

*Trésorier de l'Artillerie.*

M. Dupré, rue de l'Arсенal.

*Contrôleur de l'Artillerie.*

M. Charret, rue S. Dominique.

## COMMISSAIRES DES GUERRES.

M. Broutin, *rue Sala.*

M. Letellier, *rue de l' Arsenal.*

M. Thomé, Trésorier Provincial des Troupes & de l'Extraordinaire des Guerres, a son Bureau place du Change, maison du Corps-de-Garde.

*Commissaire de la Marine, Ordonnateur aux Départemens de Bourgogne, Franche-Comté & Lyonnais.*

M. Potier, à Auxonne.

*Commis pour la Marine.*

M. Joly, *Place des Jacobins*, faisant en l'absence de M. Potier.

*Commissaires aux Revûes des Troupes de Passage à Lyon.*

M. Daffaux de Glata, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, *rue Neuve de la Charité.*

M. de Coton, *Place de Louis le Grand.*

*Intendant des Fortifications.*

M. Bertaud, à l'Hôtel de Ville.

*Controlleur.*

M. Constancin, *Place du Gouvernement.*

## COMPAGNIE FRANCHE *détachée du Regiment de Lyonnais.*

Cette Compagnie fut tirée en 1670. par ordre du Roi, du Regiment Lyonnais, & établie à la garde des Portes de cette Ville; auxquelles elle fait le service journalier.

Anciennement cette Garde étoit uniquement confiée à la Bourgeoisie, suivant les privilèges qu'elle a de se garder elle-même; elle ne monte aujourd'hui la Garde que dans l'intérieur de la Ville, pour être plus en état de vaquer à ses affaires.

Capitaine.	} MM.	{	Boesse, <i>rue de l' Arsenal.</i>
Cap. Lieut.			De la Vergne, <i>Place de Louis le Grand.</i>
Sous-Lieut.			De la Richardie de Valembrum, <i>r. de la Bar.</i>
Sergens. Manville.	Lebon.	Pellier.	Villeneuve.

*COMMISSAIRE à la Revûe de la Compagnie Franche.*

M. Platrier du Coudray, à l'Abondance.

## COMPAGNIE DU GUËT.

LA Compagnie du Guët composée de 50. hommes, est sous les ordres particuliers de Monseigneur le Gouverneur, & de ceux qui commandent en son absence; elle est aussi préposée pour faire les Rondes dans la Ville pendant la nuit, & d'ailleurs pour prêter main-forte à Justice.

CAPITAINE, CHEVALIER,

M. Gayot Mascranni des Hayets, *rue de l' Arsenal.*

M. Lecler, LIEUTENANT, *Port du Temple.*

Sergens. { *Cretin, rue de la Feiillée.*  
           { *Dumoitié, montée de la grande Côte.*  
           { *Muron, rue des Bouquetiers.*

OFFICIERS particuliers du Guet, MESSIEURS

Platrier du Coudray, Commissaire à la revûë du Guet, à *l' Abondance.*

Delhorme, Contrôleur à ladite revûë, *Quay de la Baleine.*

Savary, Payeur des Gages, *au Gouvernement.*

## COMPAGNIE DES ARQUEBUSIERS.

LE Consulat de la Ville a pour sa garde & sous ses ordres une Compagnie de 200. Arquebusiers, dont 50. font le Service actuel & journalier; les autres appellés (*Arquebusiers des 150.*) doivent être prêts à servir lorsqu'ils sont commandés.

Capitaine. } MM. { *De Rumeyere, Chev. de S. Louis, r. Sala.*  
 Lieutenant. } { *Laurent de la Boissonniere, rue du Bœuf.*  
 Sous-Lieut. } { *Starot, rue de la Barre.*

Sergens. { *Boiron, rue des Marronniers.*  
           { *Chapiron, rue Noire.*  
           { *Dupuis, Place saint George.*

Manessi, Tambour Major, *à la Fromagerie.*



## P E N N O N A G E S.

L'Inégalité qui se trouvoit dans la distribution des Quartiers, suivant l'ordre anciennement établi, & surtout à l'égard de ceux dont étoit composée la partie de la Ville située du côté de Fourvières, détermina, en 1746. à réduire à vingt-huit les trente-cinq Pennonages qui formoient, ci-devant, la Garde Bourgeoise; on changea les anciennes Limites, & on leur en fixa de nouvelles, dont on peut voir la disposition dans le Plan géométral & proportionnel qui est placé dans cet Ouvrage.

Par une suite de ce nouvel arrangement, & par rapport à la forme du service qui se trouvoit différente, l'on fut obligé de faire quelques changemens dans le Corps des Officiers.

### I. P L A C E C O N F O R T.

Ce Quartier est qualifié Compagnie Colonelle; & le Capitaine, Colonel.

### C A P I T A I N E - C O L O N E L.

Messire HUGUES RIVERIEULX DE VARAX, Chevalier, Seigneur de Varax, Marfilly, Civrieu, Lozane, Ars, Plamboft, St. Nizier, Veilleres, & autres Places, Président en la Cour des Monnoyes, Lieutenant-Criminel en la Sénéchaussée & Présidial de ladite Ville, Prévôt des Marchands de Lyon, *place de Louis le Grand.*

### C A P I T A I N E S.

LIEUTENANT en premier, M. Fleury Pitras, *place Confort.*

LIEUTENANT en second, M. Louis Roze, *rue St. Dominique.*

ENSEIGNE, M. Annibal Durand, *place St. Nizier.*

Guerre, *Ancien Sergent, rue Raisin.*

#### *Sergens, les Srs.*

Arnoux, *place Confort.*

Mejat, *place Confort.*

Vital, *rue Confort.*

Laporte, *place Confort.*

Guinand, *rue Raisin.*

Ravel, *rue Raisin.*

Gras, *place Confort.*

Morel, *rue Raisin.*

Sallard, *rue Mercière.*

Niolet, *place Confort.*

Gonin, *rue Raisin.*

Giroud, *rue Raisin.*

#### *Caporaux, les Srs.*

Pelletier, *rue Confort.*

David, *rue Confort.*

Michel, *rue Confort.*

Chantre, *rue Confort.*

Flachet, *rue Confort.*

Demanton, *rue Mercière.*

Lecourt, *place Confort.*

Beaud, *place Confort.*

Liesse, *place Confort.*

Monlevrié, *rue Confort.*

Poix, *rue Raisin.*

Rey, *place Confort.*

Son Drapeau est blanc, de même que les Cocardes.

## 2. L E C H A N G E.

## C A P I T A I N E S.

CAPITAINE, M. Mongirod, *rue de Flandres.*LIEUTENANT, M. Villette, *rue de la Saonerie.*ENSEIGNE, M. Duculty, *rue de Flandres.**Sergens, les Srs.*Blanchard, *au Change.*Court, *rue des Hebergeries.*Dupasquier, *rue de la Saonerie.*Groupillon, *rue de Gadagne.*Limonas, *rue de Gadagne.*Romanet, *au Change.*Chervain, *rue de la Saonerie.*Genoux, *rue de Flandres.*Girard, *rue de Flandres.*Rouge, *à la Douane.*Penin, *rue des Hebergeries.*Bully, *rue de Flandres.*Rouffet, *rue des Hebergeries.**Caporaux, les Srs.*Rouchon, *rue de la Saonerie.*Prost, *au Change.*Lebrun, *rue saint Jean.*Laurent, *au Change.*Fourcade, *au Change.*Javelot, *au Change.*Angelefroy, *au petit Change.*Boulard, *rue des Hebergeries.*Duchamp, *Port Dauphin.*Pauvin, *au Change.*Rolin, *rue de Flandres*Cizeau, *au bas du pont de pierre.*Cany, *rue de Langile.*Regard, *rue St. Jean.*Drapeau blanc, une Croix d'Or, avec ces mots, *Lieutenance-Colon.*

## 3. L E G R I F F O N.

## C A P I T A I N E S.

CAPITAINE, M. Pernon.

LIEUTENANT, M. Lamarche.

ENSEIGNE, M. Charton.

*Sergens, les Srs.*Rambaud, *rue de la Glacière.*Tisserant, *rue Desirée.*Blaise, *quai de Rez.*Dejardin, *rue du Griffon.*Lepin, *rue du Griffon.*Barra, *rue Terraille.*Cretin, *rue Terraille.*Duc, *rue des Feuillans.*Moine, *rue des Feuillans.*Verand, *rue du Griffon.* \*Jalet, *rue du Griffon.*Maury, *rue de la Glacière.*Dautruy, *rue des Feuillans.**Caporaux, les Srs.*Despierre, *rue des Feuillans.*Lapierre, *rue Griffon.*Jaquette, *Croix-Paquet.*Paluis, *rue Desirée.*Dubourg, *rue Griffon.*Crochet, *rue Griffon.*Villard, *place du Romarin.*Matevon, *Montée des Collinett.*Drivon, *quai de Retz.*Manecy, *rue Desirée.*Jeanin, *rue de la Glacière.*Andier, *rue Desirée.*

Le Drapeau est amarante &amp; blanc, sur lequel sont peints trois Griffons. Les Cocardes blanches &amp; amarantes.

## 4. RUE THOMASSIN.

## CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Jean Bertois, *rue Tramassac.*LIEUTENANT, M. Pierre Fufelier, *rue St. Dominique.*ENSEIGNE, M. Antoine Lenée, *rue Mercière, au coin de la rue Ferrandière.**Sergens, les Srs.*

Saunier, *rue Thomassin.*  
 Decombe, *rue Ferrandière.*  
 Sagnion, *rue Ferrandière.*  
 Chomar, *rue Thomassin.*  
 Chatelain, *rue Mercière.*  
 Perrachon, *rue Thomassin.*  
 Carteron, *rue Ferrandière.*  
 Pâquet, *rue Mercière.*  
 May, *rue Mercière.*  
 Crozet, *rue Thomassin.*  
 Hugonnin, *rue Thomassin.*  
 Roinon, *rue Thomassin.*  
 Bailly, *rue Ferrandière.*

*Caporaux, les Srs.*

Delabully, *rue Thomassin.*  
 Gros, *rue Thomassin.*  
 Declef, *rue Ferrandière.*  
 Carrand, *rue Ferrandière.*  
 Ferro, *rue Thomassin.*  
 Berther, *rue Thomassin.*  
 Volant, *place Confort.*  
 Durand, *rue Ferrandière.*  
 Hervier, *place Grenoiville.*  
 Chauffonnet, *rue Mercière.*  
 Cattin, *rue Ferrandière.*  
 Erard, *rue Thomassin.*  
 Balmat, *rue Mercière.*

Son Drapeau est jaune, noir & blanc; la devise, des instrumens des Arts, entrelassés dans un trophée d'armes, avec ces mots: *Armis non dedecent artes.* Les Cocardes sont de la couleur du Drapeau.

## 5. RUE BELLECORDIERE.

## CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Gautier de Pufignant, *rue St. Dominique.*LIEUTENANT, M. Solaymard, *rue Paradis.*ENSEIGNE, M. Dupré, *rue Belle Cordiere.*Bernard, *Ancien Sergent, rue Paradis.**Sergens, les Srs.*

Champ, *rue Confort.*  
 Martin, *rue Confort.*  
 Gerin, *rue Paradis.*  
 Beaud, *rue Confort.*  
 Bonjour, *rue Belle cordiere.*  
 Raymond, *rue Confort.*  
 Viallet, *rue Paradis.*  
 Guiénon, *rue Confort.*  
 Voulat, *rue Paradis.*  
 Lagache, *rue Confort.*  
 Chrétien, *rue Paradis.*  
 Flacheron, *rue Bourg-chanin.*  
 Tardy, *rue Confort.*  
 Sicard, *rue Bellecordiere.*

*Caporaux, les Srs.*

Benière, *rue Confort.*  
 Versieux, *place de l'Hôpital.*  
 Mathieu, *rue Bellecordiere.*  
 Chalançon, *rue Bourg-chanin.*  
 Allebert, *rue Bellecordiere.*  
 Nyon, *rue Bellecordiere.*  
 Perralion, *rue Bourg-chanin.*  
 Martin, *rue Bourg-chanin.*  
 Rivoire, *place de l'Hôpital.*  
 Manessy, *rue Bellecordiere.*  
 Guichard, *rue Bourg-chanin.*  
 Margniou, *rue Bellecordiere.*

Son Drapeau est un fond bleu, parsemé de fleurs de Lis d'or, avec une Croix blanche, & ces mots: *Quocumque sequar.*

## 6. LA JUIFVERIE.

## CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Daresté de Saconay, *rue Juifverie.*LIEUTENANT, M. Grangier, *rue du Puits-Gaillet.*ENSEIGNE, M. Nolhac, fils, *rue St. Jean.*

Sergens, les Srs.

Caporaux, les Srs.

Chanoine, *rue Misere.*Parayre, *rue St. Barthelemi.*Delauné, *rue Juifverie.*Gorgo, *rue Juifverie.*Trouilleux, *rue Juifverie.*Lagay, *rue Misere.*Dupaquier, *près des Capucins.*Boulard, *rue du Charbon blanc.*Morlent, *Poulaillerie St. Paul.*Perret, *rue saint Barthelemi.*Lattier, *rue Misere.*Dehannequamps, *rue Juifverie.*Tabard, *rue de la Lainerie.*Moliere, *Boucherie saint Paul.*Cornaton, *Boucherie St. Paul.*Gingene, *Boucherie saint Paul.*Danton, *rue de la Lainerie.*Dufuz, *rue Juifverie.*Dujast, *rue saint Barthelemi.*Thomas, *rue St. Barthelemi.*Deimard, *près des Capucins.*Mallet, *Montée des Capucins.*Rome, *rue Juifverie.*Collard, *Montée des Capucins.*Favier, *Poulaillerie saint Paul.*Beudoïn, *rue de la Lainerie.*

Son Drapeau est bleu, blanc & noir; la devise est une Tour couronnée d'étoiles, dont l'ame est : *Turris mea Deus.*

## 7. SAINT GEORGE.

## CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Decoton, Ecuyer, *rue Bellecordiere.*LIEUTENANT, M. Fertoussat, *Croix du Sablet.*ENSEIGNE, M. Buffy, *grande rue St. George.*

Sergens, les Srs.

Caporaux, les Srs.

Chanas, *à la Pierre percée.*Ville, *rue St. George.*Breval, *rue St. George.*Larusse, *Croix du Sablet.*Bonnefoy, *place St. George.*Bergeol, *rue St. George.*Dugelay, *rue St. George.*Dubost, *rue St. George.*Cognat, *rue St. George.*Fenix, *rue des Prêtres.*Frecon, *rue St. George.*Pascal, *à la pierre percée.*Court, *à la croix du Sablet.*Rochant, *rue St. George.*Délormas, *rue St. George.*Genffe, *rue St. George.*Blanc, *rue St. George.*Lagay, *aux petits Jésuites.*Boillivin, *rue du Charbon blanc.*Chevalier, *rue St. George.*Vincent, *rue St. George.*Cuidant, *à la Quarantaine.*Cognet, *à la croix du Sablet.*Gabilliot, *croix du Sablet.*Rivoire, *croix du Sablet.*Bachelut, *à la Quarantaine.*Galliard, *rue de l'Ours.*Viaile, *rue de l'Ours.*Pitiot, *place St. George.*Fargere, *à la Quarantaine.*

Son Drapeau est vert, semé de fleurs de Lis d'or, avec une croix blanche, au milieu de laquelle sont des faisceaux, une couronne, un Sceptre, &c. au-dessus de ces attributs est une Croix avec une Oriflame: sa devise, *Salutifero signo Gentiles cedant.* Les Cocardes blanches & vertes.

## 8. RUE NEUVE.

## CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Jean-Pierre Christin, *rue du Bât d'argent.*LIEUTENANT, M. Simon Berrot, *rue du Pas étroit.*ENSEIGNE, M. Antoine Fabre, *rue Neuve.**Sergens, les Srs.*

Meynis, *rue Gentil.*  
 Caminet, *rue Buisson.*  
 Jofferand, *rue Neuve.*  
 Carmouche, *rue Neuve.*  
 Albert, *rue du Pas étroit.*  
 Barthelemi, *rue Neuve.*  
 Pressac, *place de la Fromagerie.*  
 Pescheux, *rue Mulet.*  
 Barizon, *rue Neuve.*  
 Duchenet, *place des Jesuites.*  
 Monet, *rue Mulet.*  
 Aubriot, *rue Mulet.*

*Caporaux, les Srs.*

Biron, *rue Gentil.*  
 Alard, *rue Mulet.*  
 Pourra, *rue de la Gerbe.*  
 Dubuisson, *rue des Forces.*  
 Favre, *rue du Bât d'argent.*  
 Chapuis, *rue de la Gerbe.*  
 Favel, *rue Gentil.*  
 Rival, *rue de la Gerbe.*  
 Lafinat, *rue Neuve.*  
 Rival, *rue Gentil.*  
 Roussillon, *rue Gentil.*  
 Roussel, *place des Jesuites.*

Son Drapeau est blanc & amarante; pour devise le Mont Vesuve, avec cette inscription: *Usque novis ignibus ardet*, qui fait allusion à la rue Neuve.

## 9. LA CROISSETTE.

## CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Laurent Audra, *rue de la Croisette.*LIEUTENANT, M. Mathieu Chabert, *rue haute Grenette.*ENSEIGNE, M. Nizier Laurent, *rue de la Croisette.**Sergens, les Srs.*

Chanoine, *A. rue Palais Grillet.*  
 Teste, *A. rue de la Croisette.*  
 Boucher, *A. rue haute Grenette.*  
 Dumaine, *rue port Charlet.*  
 Desfleches, *rue Palais Grillet.*  
 Gros, *rue du Charbon blanc.*  
 Vincent, *petite rue Ferrandière.*  
 Monperlier, *rue Charbon blanc.*  
 Perra, *rue Palais Grillet.*  
 Mommain, *rue haute Grenette.*  
 Ranvier, *rue haute Grenette.*  
 Michalant, *rue 4. chapeaux.*  
 Billon, *rue de la Croisette.*  
 Brun, *rue Palais Grillet.*  
 Boyet, *rue 4. chapeaux.*

*Caporaux, les Srs. ...*

Alegret, *rue Palais Grillet.*  
 Tisserand, *rue Palais Grillet.*  
 Lacroix, *rue Bonnevaux.*  
 Castorisan, *rue de la Gerbe.*  
 Devert, *rue haute Grenette.*  
 Blanc, *rue Palais Grillet.*  
 Grenet, *rue Ferrandière.*  
 Clapifson, *rue de la Croisette.*  
 Pellegrin, *rue haute Grenette.*  
 Chabout, *rue Ferrandière.*  
 Chaumont, *rue haute Grenette.*  
 Bonjour, *rue Bonnevaux.*

Son Drapeau est vert cramoisi & blanc avec de petites Croix en or; pour devise, un Trophée d'Armes.

## 10. SAINT VINCENT.

## CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Jean-Claude Durand, *quai St. Vincent.*LIEUTENANT, M. André Durand, *quai saint Antoine.*ENSEIGNE, M. Antoine Rival, *place de St. Nizier.**Sergens, les Srs.*

Gabet, *place de la Feuillée.*  
 Laforest, *rue de St. Marcel.*  
 Haudos, *rue de la Bouteille.*  
 Rivoiron, *rue de la Vieille.*  
 Broffette, *quay de la Feuillée.*  
 Boucher, *rue des Augustins.*  
 Roux, *rue Pareille.*  
 Duon, *rue de la Bouteille.*  
 Triquet, *quay de St. Vincent.*  
 Lespinaffe, *rue Tavernier.*  
 Guillot, *rue St. Marcel.*  
 Landrison, *rue Neyret.*

*Caporaux, les Srs.*

Demarest, *rue Musique des Anges.*  
 Martaud, *rue de la Bouteille.*  
 Jayard, *rue Jerusalem.*  
 Capitan, *quay de St. Benoît.*  
 Baudur, *rue Masson.*  
 Dany, *rue Girofle.*  
 Garet, *rue de St. Marcel.*  
 Bourdin, *quai de St. Benoît.*  
 Goujon, *quai St. Benoît.*  
 Baujolin, *rue de la Bouteille.*  
 Paget, *rue de la Vieille.*  
 Vivant, *quai saint Vincent.*

Son Drapeau est verd, avec une croix blanche, & ces mots :  
*Conjuncta forti non displicent Palladi.* Les Cocardes vertes & blanches.

## 11. LA GRANDE CÔTE.

## CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Vincent Morin, *quai de Retz, près St. Clair.*LIEUTENANT, M. Jean Pavi, père, *rue de la vieille Monnoye.*ENSEIGNE, M. François Dumont, *grande Côte.**Sergens, les Srs.*

Chevalier, *grande Côte.*  
 Gaugelin, *grande Côte.*  
 Dupré, *grande Côte.*  
 Chevalier, *grande Côte.*  
 Rouge, *grande Côte.*  
 Plantin, *rue de la vieille Monn.*  
 Despierre, *rue de la vieille Monn.*  
 Roux, *grande Côte.*  
 Lacroze, *grande Côte.*  
 Plaignard, *grande Côte.*  
 Catin, *grande Côte.*  
 Fay, *grande Côte.*  
 Paluy, *grande Côte.*

*Caporaux, les Srs.*

Malet, *grande Côte*  
 Biffardon, *grande Côte.*  
 Creuzet, *grande Côte.*  
 Zacharie, *grande Côte.*  
 Perfain, *rue de la vieille Monnoye.*  
 Martaud, *grande Côte.*  
 Veirat, *grande Côte.*  
 Meaupetit, *rue de la vieille Mon.*  
 Biffardon, *grande Côte.*  
 Bergeret, *grande Côte.*  
 Rioux, *grande Côte.*  
 Jamet, *rue de la vieille Monnoye.*

Son Drapeau est blanc & verd, sur lequel est peint St. Sébastien,  
 avec ces mots : *Victori perpetuo.* Les Cocardes vertes & blanches.

## 12. PORT SAINT PAUL.

## CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Jean Sandrin de Champdieu, Seigneur de Jarnioft, Confeiller en l'Electon de Lyon, *place de la Boucherie St. Paul.*

LIEUTENANT, M. Jean-Jacques Daresté de la Plaigne, à la *Cure de St. Paul.*

ENSEIGNE, M. Jean-Baptiste Daresté, cadet, *pl. du Change.*

*Sergens, les Srs.*

Gaultier, *rue du Puits du sel.*  
 Delorme, *rue des Hebergeries.*  
 Bernard, *rue du Puits du sel.*  
 Jofferand, *rue du Puits du sel.*  
 Lacolonge, *rue du Puits du sel.*  
 Sibert, *rue de la Peirollerie.*  
 Guerin, *rue du Puits du sel.*  
 Cognet, *rue du Puits du sel.*  
 Rossignol, *rue du Puits du sel.*  
 Barruel, *rue de la Peirollerie.*  
 Marchand, *rue de la Peirollerie.*  
 Rouffet, *rue du Puits du sel.*  
 Garin, *rue du Puits du sel.*  
 Paul, *rue de la Peirollerie.*  
 Escoffier, *rue du Puits du sel.*

*Caporaux, les Srs.*

Vignac, *rue du Puits du sel.*  
 Meunier, *rue du Puits du sel.*  
 Gayet, l'aîné, *rue du Puits du sel.*  
 Guinand, *rue de la Peirollerie.*  
 Perroton, *rue du Puits du sel.*  
 Finet, *rue de la Peirollerie.*  
 Bonnard, *rue du Puits du sel.*  
 Gerboulet, *rue du Puits du sel.*  
 Genoux, *rue du Puits du sel.*  
 Paris, *rue du puits du sel.*  
 Oviste, *rue du puits du sel.*  
 Gayet le jeune, *rue du puits du sel.*  
 Durand, *rue Peirollerie.*  
 Chanel, *rue du puits du sel.*  
 Desfarges, *rue du puits du sel.*  
 Collard, *rue du puits du sel.*

Son Drapeau est bleu & blanc, sur lequel est peint le bras de St. Paul, armé d'un fabre.

## 13. BON RENCONTRE.

## CAPITAINES.

CAPITAINE, M. François Benoît pere, *quai de Retz.*

LIEUTENANT, M. Jean-Louis Maurier, *rue Bonnevaux.*

ENSEIGNE, M. Benoît fils, *quai de Retz.*

Perrot, *Ancien Sergent, quay de Retz.*

*Sergens, les Srs.*

Gros, *port Charlet.*  
 Rossary, *port Charlet.*  
 Omoyne, *port Charlet.*  
 Berger, *rue Bonnevaux.*  
 Vederaine, *rue Gaudinière.*  
 Berger, *port Charlet.*  
 Demoras, *port Charlet.*  
 Guillot, *quay de Retz.*  
 Nugo, *port Charlet.*  
 Roche, *quay de Retz.*  
 Tillon, *rue Gaudinière.*  
 Revol, *quay de Retz.*  
 Brun, *rue Grolée.*  
 Durant, *rue Grolée.*  
 Montel, *quay de Retz.*

*Caporaux, les Srs.*

Paradis, *rue Grolée.*  
 Rapoux, *rue Grolée.*  
 Gallot, *quay de Retz.*  
 Philipon, *rue Gaudinière.*  
 Perret, *port Charlet.*  
 Duffuc, *quay de Retz.*  
 Pain, *quay de Retz.*  
 Barnier, *quay de Retz.*  
 Paradis, *quay de Retz.*  
 Lelong, *port Charlet.*  
 Demancy, *port Charlet.*  
 Farge, *quay de Retz.*  
 Ponçon, *rue Tupin rompu.*  
 Carville, *rue Grolée.*  
 Favre, *quay de Retz.*

Le fond du Drapeau est cramoisi, traversé d'une Croix, avec ces mots : *Felici semper omine.*

## 14. PLACE NEUVE.

## CAPITAINES.

CAPITAINE, M. François Bastian, Procureur, *Place de la Baleine.*

LIEUTENANT, M. Pierre Aubernon, Conseiller du Roi, Notaire, *rue St. Jean.*

ENSEIGNE, M. François Verchere, Procureur, *piéd du Ch. neuf.*

*Sergens, les Srs.*

Fournier, *rue du Bœuf.*  
 Carlos, *Anc. rue St. Jean.*  
 Moussard, *rue St. Jean.*  
 Chanoine, *rue du Bœuf.*  
 Paquet, *place du Gouvernement.*  
 Laleau, *rue du Bœuf.*  
 Perret, *rue des 3. Maries.*  
 Besson, *rue des 3. Maries.*  
 Dondain, *rue du Bœuf.*  
 Romaine, *rue des 3. Maries.*  
 Crepet, *rue St. Jean.*  
 Chevalier, *place du Palais.*  
 Pitras, *rue du Bœuf.*  
 Arnaud, *rue St. Jean.*

*Caporaux, les Srs.*

Armelin, *rue St. Jean.*  
 Charbonnet, *rue du Bœuf.*  
 Taillard, *rue du Bœuf.*  
 Penet, *rue du Bœuf.*  
 Tours, *rue St. Jean.*  
 Brochon, *rue du Bœuf.*  
 Potevin, *place des Jesuites.*  
 Griffe, *rue du Bœuf.*  
 Macheriaux, *au Garillan.*  
 Hussion, *place des Jesuites.*  
 Broffard, *rue du Bœuf.*  
 D'Harance, *rue St. Jean.*  
 Duchamp, *rue St. Jean.*

## 15. RUE BUISSON.

## CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Palerne, Ecuyer, *rue Grenette.*

LIEUTENANT, M. Passe, *rue Buisson.*

ENSEIGNE, M. Dupré, *derrière le Concert.*

Broffe, *Ancien Sergent, rue Buisson.*

*Sergens, les Srs.*

Vincent, *rue Gentil.*  
 Soubry, *rue Buisson.*  
 Poncet, *rue Gentil.*  
 Charaçon, *quay de Retz.*  
 Beniere, *quay de Retz.*  
 Richard, *quay de Retz.*  
 Bouchatlat, *quay de Retz.*  
 Delorme, *derrière le Concert.*  
 Metra, *rue Bon Rencontre.*  
 Marret, *place des Cordeliers.*  
 Seurs, *Grande Rue.*  
 Durouffy, *au puits-pelu.*  
 Papillon, *place des Cordeliers.*  
 Auvergne, *place des Cordeliers.*  
 Cantin, *rue Bonnevaux.*

*Caporaux, les Srs.*

Gay, *rue du port Charlet.*  
 Tesseint, *rue Bonnevaux.*  
 Clemenson, *rue du port Charlet.*  
 Beal, *quay de Retz.*  
 Berard, *quay de Retz.*  
 Dubeau, *rue Bonnevaux.*  
 Lioras, *quay de Retz.*  
 Moulin, *derrière le Concert.*  
 Rolland, *quai de Retz.*  
 Desplante, *quai de Retz.*  
 Termet, *place des Cordeliers.*  
 Colombet, *rue du port Charlet.*  
 Calliot, *rue Buisson.*  
 Mangeot, *quai de Retz.*  
 Molle dit Valentin, *quai de Retz.*

Son Drapeau est blanc, rouge & cramoisi; les Cocardes de même: au milieu du Drapeau est Moyse dans le Buisson ardent, & aux quatre coins un rayon doré, qui sont les armes du Quartier.

16. P O R T D U T E M P L E.  
C A P I T A I N E S.

CAPITAINE, M. Louis Dumarest de Chaffagny, Trésorier de France, Echevin, *rue St. Dominique.*

LIEUTENANT, M. Pomponné Devernon, *rue St. Jean.*

ENSEIGNE, M. Jean Brochet, *place de la Fromagerie.*  
Labris, père, *ancien Sergent, quay des Celestins.*

*Sergens, les Srs.*

*Caporaux, les Srs.*

Labris pere, *quai des Célestins.*

Delorme, *rue Ecorche-bœuf.*

Basty, *rue Mercière.*

Plaignard, *quay des Celestins.*

Devers, *vis-à-vis le Cl. de l'Hôp.*

Clerc, *rue Ecorche-bœuf.*

Plasson, *rue du petit David.*

Poissonneau, *quai St. Antoine.*

Guichard l'aîné, *rue St. Domin.*

Thevenin, *rue St. Dominique.*

Guichard, cadet, *rue de la Mon.*

Doucet, *quay des Célestins.*

Brun, *rue de la Monnoye.*

Petit, *rue Ecorche-bœuf.*

Cristaux, *rue Mercière.*

Chantre, *rue Mercière.*

Thevillion, *rue Ecorche-bœuf.*

Son Drapau est verd & blanc, sur lequel est peint le périfile d'un Temple, au bas duquel repose une Nymphé de la Saône, avec ces mots: *In Portu Temploque quies.*

17. P O R T E - F R O C.  
C A P I T A I N E S.

CAPITAINE, M. Joseph Javard, Archiviste des Seigneurs Comtes de Lyon, *rue Tramassac.*

LIEUTENANT, M. Jean-François Joubert des Crozets, Avocat en Parlement, l'un des Subdélégués de Monseigneur l'Intendant, *rue St. Jean.*

ENSEIGNE, M. François Carron, *place de Louis-le-Grand.*

*Sergens, les Srs.*

*Caporaux, les Srs.*

Billioud, *Hon. rue Bombarde.*

Robert, *Anc. rue St. Jean.*

Ponchon, père, *rue St. Jean.*

Imbert, *place St. Jean.*

Toulon, *rue de la Bombarde.*

Durosier, *rue St. Jean.*

Ponchon, fils, *rue St. Jean.*

Groupillon, *rue des trois Maries.*

Fontaine, *rue de la Bombarde.*

Chaudy, *rue Dorée.*

Rhetel, *rue St. Jean.*

Aunier, *rue de la Bombarde.*

Boiron, *rue des Prêtres.*

Samuel, *place saint Jean.*

Caperon, *rue des Prêtres.*

Godin, *rue St. Jean.*

Flachat, *rue Tramassac.*

Fraisse, *rue des Prêtres.*

Borde, *rue de la Bombarde.*

Boisset, *rue saint Jean.*

Riboud, *rue du Gourguillon.*

Barrel, *rue Tramassac.*

Philibert, *rue Gourguillon.*

Soudeux, *rue Gourguillon.*

Roche, *rue St. Jean.*

Martin, *place St. Jean.*

Du Rolle, *rue Tramassac.*

Drapeau blanc & cramoisi; sa devise: *Mars Themidis auxilium.*

## 18. LA PESCHERIE.

## CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Duval, *rue de la Pescherie.*LIEUTENANT, M. Claude Delyon, *rue Lanterne.*ENSEIGNE, M. Reigny, *place de l'Herberie.*

## Sergens, les Srs.

Ferlat, *rue de la Pescherie.*  
 Pichard, *rue de la Pescherie.*  
 Grangé, *rue de la Pescherie.*  
 Verney, *rue de la Pescherie.*  
 Verand, *rue de la Pescherie.*  
 Brillon, *rue de la Pescherie.*  
 Champagnac, *place de la Feuillée.*  
 Lacolonge, *rue Bessard.*  
 Bertrand, *rue Bessard.*  
 Raillard, *place de la Feuillée.*  
 Perrié, *place de la Boucherie.*  
 Razuret, *rue de la Pescherie.*  
 Martin, *place de la Pescherie.*

## Caporaux, les Srs.

Gouttenoire, *rue Tête de Mort.*  
 Sicard, *rue de la Pescherie.*  
 Duchamp, *rue de la Pescherie.*  
 Paluis, *quay St. Vincent.*  
 Cholet, *rue de la Pescherie.*  
 Merieux, *rue de la Pescherie.*  
 Montant, *place de la Boucherie.*  
 Vaginay, *à la Boucherie.*  
 Vialle, *à la Boucherie.*  
 Caillot, *rue de la Pescherie.*  
 Bronsin, *rue de la Pescherie.*  
 Lacour, *rue de la Pescherie.*  
 Bernard, *à la Boucherie.*

Son Drapeau est blanc & cramoisî, quatre Dauphins dardés.

## 19. PLACE SAINT PIERRE.

## CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Duverney, *rue Longue.*LIEUTENANT, M. Jacques de Lucenay, *place St. Pierre.*ENSEIGNE, M. Loufmeau Dupont, *rue de l'Asne.*

## Sergens, les Srs.

Demolins, *rue saint Côme.*  
 Cointet, *rue Maupertuis.*  
 Vanier, *place saint Pierre.*  
 Chol, *rue des Ecloisons.*  
 Thon, *rue Luiferne.*  
 Pontaille, *rue Roland.*  
 Blanchon, *rue vieille Boucherie.*  
 Chapeau, *rue saint Pierre.*  
 Polle, *rue de la Palme.*  
 Villeté, *rue Maupertuis.*  
 Rosier, *rue Longue.*  
 Carran, *rue Longue.*  
 Tassin.

## Caporaux, les Srs.

Quaitan, *pl. de la bouch. des Terr.*  
 Charreton, *place des Terreaux.*  
 Ryon, *rue de la Lanterne.*  
 Dupaque, *rue de la Lanterne.*  
 Lebrun, *rue Maupertuis.*  
 Gonin, *rue de l'Asne.*  
 Delorme, *rue de l'Enf. qui pisse.*  
 Dubruille, *rue de la Luiferne.*  
 Marmet, *r. de la vieille Boucherie.*  
 Munier, *rue des Ecloisons.*  
 Monet, *rue de l'Enfant qui pisse.*  
 Dudau, *rue de la vieil. Boucher.*

Son Drapeau est cramoisî, traversé d'une Croix blanche, au milieu un Lion qui tient sous une patte les armes de St. Pierre, & de l'autre un fabre pour garantir la Couronne Royale qui repose sur un carreau: la devise est, *Sub Roma clypeo, lilia servat.*

## 20. RUE TUPIN.

## CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Goutelle, *rue des 4. Chapeaux.*LIEUTENANT, M. Chauvet, *rue basse Grenette.*ENSEIGNE, M. Chaumas, *petite rue Mercière.**Sergens, les Srs.**Caporaux, les Srs.*Hurbe, *rue Tupin.*Auvergne, *rue Mercière.*Lefin, *quai St. Antoine.*Dujon, *quai saint Antoine.*Durand, *rue basse Grenette.*Chareisieu, *rue du Bois.*Levrat, *rue Grenette.*Sermet, *rue Grenette.*Rey, *rue Grenette.*Vachon, *rue du Bois.*Pompalliet, *rue Chalamont.*Niollet, *rue du Bois.*Balouviere, *rue du Bois.*Vincent, *rue de l'Aumône.*Chalon, *rue Grenette.*Blanc, *rue Tupin.*Desfarges, *rue Mercière.*Delmas, *rue Tupin.*Pellion, *rue Grenette.*Rivoirat, *rue Grenette.*Barbier, *rue de la Plume.*Deschamps, *rue Mercière.*Roman, *rue Tupin.*Jacquet, *port Chalamont.*Chaudet, *rue Tupin.*Vallain, *rue Mercière.*Joubert, *grande rue Mercière.*Lavigniere, *quai saint Antoine.*

Son Drapeau est vert & blanc, avec des urnes aux quatre coins & un Hercule au milieu avec sa massue, tenant un dragon sous ses pieds, & pour devise, *Invidus alterius rebus macrescit opimis.*

## 21. RUE DE L'HOPITAL.

## CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Antoine Heurtau, Conseiller du Roi, Notaire, *grande rue de l'Hôpital.*LIEUTENANT, M. Mathieu Vincent, *rue Buisson.*ENSEIGNE, M. Claude Gaillard de St. Martin, *grande rue de l'Hôpital.**Sergens, les Srs.**Caporaux, les Srs.*Chady, *grande rue de l'Hôpital.*Chilliet, *rue Noire.*Begule, *grande rue de l'Hôpital.*Perier, *grande rue de l'Hôpital.*Chanterelle, *grande rue de l'Hôpital.*Gervais, *rue du petit soulier.*Gavet, *rue Noire.*Rondet, *grande rue de l'Hôpital.*Bourfy, *rue Grolée.*Dorys, *grande rue de l'Hôpital.*Burdet, *rue Noire.*Radel, *grande rue de l'Hôpital.*Magnin, *grande rue de l'Hôpital.*Gallot, *rue Noire.*Godemard, *boucherie de l'Hôpital.*Roy, *boucherie de l'Hôpital.*Bourdat, *rue Noire.*orel, *boucherie de l'Hôpital.*

M Son Drapeau est cramoisi & blanc; sa devise est : *Oculis dormit apertis.*

Rang, *grande rue de l'Hôpital.*Saunier, *rue Paradis.*Pipon, *rue Paradis.*Razuret, *rue Noire.*Clavel, *boucherie de l'Hôpital.*Fromans, *rue de l'Hôpital.*Mars, *rue Paradis.*Laplanche, *rue de l'Hôpital.*Guichard, *grande rue de l'Hôpital.*Desfroix, *rue Noire.*Guyonnet, *grande rue de l'Hôpital.*Flajollet, *grande rue de l'Hôpital.*Bernard, *rue Paradis.*Benoît, *à la Boucherie.*Berthaud, *à la Boucherie.*

22. LE GOURGUILLON.  
CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Terrasson de la Menue, *rue de Gadagne.*

LIEUTENANT, M. Bouvier, Conseiller du Roi, Notaire à  
Lyon, *rue Tramassac.*

ENSEIGNE, M. Gravier, *montée du Chemin Neuf.*

*Sergens, les Srs.*

*Caporaux, les Srs.*

Bonnet, *rue Bourgneuf.*

Dondain, *rue des Farges.*

Fedy, *rue saint Pierre le Vieux.*

Curny, *rue Tramassac.*

Trouilleur, *au bourg de S. Irenée.*

Pile, *rue des Farges.*

Touriau, *place des Minimes.*

Brun, *près la porte de saint Just.*

Reverchon, *au bourg de St. Irenée.*

Beaujolin, *au bourg de St. Irenée.*

Claver, *boucherie saint George.*

Bergeon, *rue saint George.*

Odet, *rue des Farges.*

Berger, *montée du Gourguillon.*

Fauconnet, *rue des Farges.*

Creput, *au bourg de St. Irenée.*

Ganterel, *au bourg de S. Irenée.*

Bermond, *rue des Farges.*

Ponsson, *montée du Gourguillon.*

Mottère, *rue saint George.*

Andrau, *place saint George.*

Merlé, *au bourg de St. Irenée.*

Chirat, *rue des Farges.*

Dourdoix, *montée du Gourguill.*

Delorme, *au bourg saint Irenée.*

Rat, *au bourg saint Irenée.*

Cretin, *rue des Farges.*

Molière fils, *rue des Farges.*

Louis, *au bourg saint Irenée.*

Poisat, *au bourg saint Irenée.*

Rozet, *place St. George.*

Lamberton, *montée des Epies.*

Faure, *au bourg saint Irenée.*

Son Drapeau est blanc & cramoisi, sur lequel est peint un Cimetière ensanglanté, environné de palmes : avec ces mots : *Dat sanguine palmas.*

23. PLACE DE LOUIS LE GRAND.  
CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Jean-Bap. Millière, Ecuyer, *place Leviste.*

LIEUTENANT, M. Etienne Perrin, *rue Bellecordière.*

ENSEIGNE, M. Melchior Munet, *rue Jerusalem.*

*Sergens, les Srs.*

*Caporaux, les Srs.*

Rijollet, *rue de la Barre.*

Fallassieu, *rue Bourg-chanin.*

Mandeyron, *rue Bourg-chanin.*

Sallagniat, *place St. Jean.*

Lambresin, *rue Bourg-chanin.*

Mollierat, *rue saint Joseph.*

Guinet, *rue Bourg-chanin.*

Berchet, *rue Bourg-chanin.*

Gilbaud, *place de Louis le Gr.*

Malliet, *rue St. Dominique.*

Chabert, *place de Louis le Grand.*

Charlet, *porte d'Ainay.*

Dufour, *place de Louis le Grand.*

Bugniet, *rue d' Auvergne.*

Julhaume, *rue de l' Arsenal.*

Ducoin, *place de Louis le Grand.*

Flandrin, *rue Jerusalem.*

Allier, *place de Louis le Grand.*

Girard, *place de Louis le Grand.*

Boullion, *bastion de Villeroy.*

Berry, *rue Jerusalem.*

Calliet, *rue de l' Arsenal.*

Jarain, *rue Jerusalem.*

Ponce, *rue Jerusalem.*

Priée, *rue de l' Arsenal.*

## 24. LE PLÂTRE.

## CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Fay, Secrétaire du Roi, Maison - Couronne de France & de ses Finances, ancien Echevin, *rue St. Marcel.*

LIEUTENANT, M. Dejussieu, Seigneur de Senevier, & autres Lieux, *place de la Platière.*

ENSEIGNE, M. Dejussieu, fils, *Place de la Platière.*

Delorme, *Ancien Sergent, rue du Garet.*

*Sergens, les Srs.*

*Caporaux, les Srs.*

Espié, *rue Lafond.*

Chazard, *rue Basse-ville.*

Lamarie, *rue Lafond.*

Laporte, *rue du Bât d'argent.*

Taravel, *rue Henry.*

Charbonnet, *place du Plâtre.*

Carran, *rue Commarmot.*

Ropic, *rue du Bât d'argent.*

Dupré, *rue du Bât d'argent.*

Pont, *rue de l'Arbre-sec.*

Delorme, *rue Basse-ville.*

Merignieux, *rue Clermont.*

Boucher, *rue Henry.*

Son Drapeau est blanc, sur lequel est peint un Saint-Esprit sous la forme d'une Colombe, & pour sa devise, *Quâ servit fecundat opes.*

## 25. LES TERE A U X.

## CAPITAINES.

CAPITAINE, M. de Grange-blanche, à l'Hôtel de Ville.

LIEUTENANT, M. Louis Perrin, *rue de l'Enfant qui pisse.*

ENSEIGNE, M. Sanseigne.

Perra, *Ancien Sergent, place Neuve.*

*Sergens, les Srs.*

*Caporaux, les Srs.*

Monperlier, *place de la Boucher.*

Tourret, *petite rue Ste. Catherine.*

Faber, *place Neuve.*

Vial, *petite rue sainte Catherine.*

Miraillet, fils, *rue des Bouchers.*

Buit, *rue St. Marcel.*

Brunet, l'aîné, *place Neuve.*

Mathavon, *rue St. Marcel.*

Bertholon, *descente des Capucins.*

Chatanier, *place Neuve.*

Durand, *place de la Boucherie.*

Moulin, *place des Carmes.*

Benoît, *rue St. Marcel.*

Rogas, *rue des Bouchers.*

Basset, *place Neuve.*

Jacquet, *rue St. Marcel.*

Brunet, cadet, *place Neuve.*

Duclos, *place Neuve.*

Pouchu, *place des Carmes.*

Decrenix, *rue St. Marcel.*

Prunier, *rue St. Marcel.*

Duvirieux; *Place Neuve.*

Robert, *rue des Bouchers.*

Gourguet, *rue des Bouchers.*

Rantonet, *rue des Augustins.*

Creuset, dit Guy, *rue St. Marcel.*

Burgy, *rue des Bouchers.*

Tamen, *Place des Carmes.*

Forest, *Place Neuve.*

Bretet, *petite rue Ste. Catherine.*

Le Drapeau est partie coupé de violet & d'aurore; la devise est une Croix blanche, gardée par un Lion. L'ame: *Pro hostibus ferax, pro amicis mitis.*

## 26. P I E R R E - S C I Z E .

## C A P I T A I N E S .

CAPITAINE, M. Perrin de Benevent, *Brèche St. Jean.*LIEUTENANT, M. Dutremble, *audit Quartier.*ENSEIGNE, M. Gord, *vis-à-vis le Grenier à Sel.*

Sergens, les Srs.

Caporaux, les Srs.

Lapierre.

Paty.

Chapet.

Rouhier.

Vassauge.

Plantier.

Pipont.

Roger.

Guillermin.

Lautoire.

Chapuis.

Valleton.

Berruyer.

Veriffel.

Gras.

} *Au Quartier.*

Darvieux.

Jogant.

Troullieux.

Cagont.

Revol.

Paradis.

Bernard.

Lapierre.

Flandin.

Pignard.

Palabeaux.

Michel.

Rave.

Four nier.

Sieur.

} *Au Quartier.*

Son Drapeau est vert &amp; blanc, sur lequel est peint le Château de Pierre-Scize.

## 27. P L A T D' A R G E N T .

## C A P I T A I N E S .

CAPITAINE, M. Barmont, *rue Plat d'argent.*LIEUTENANT, M. Lambert, *rue de la Gerbe.*ENSEIGNE, M. Roux, *rue Plat d'argent.*

Sergens, les Srs.

Caporaux, les Srs.

Meunier, *rue Plat d'argent.*Marcoux, *rue de l'Hôpital.*Gay, *rue de l'Hôpital.*Serve, *rue de l'Hôpital.*Patoux, *rue de l'Hôpital.*Poy, *rue Plat d'argent.*Raille, *rue petit Soulier.*Bertaut, *rue Tupin.*Françon, *rue Plat d'argent.*Brondelle, *rue de l'Hôpital.*Pottin, *rue de l'Hôpital.*Coste *rue Noire.*Syvol, *rue Noire.*Briquemot, *rue Noire.*Prat, *rue Noire.*Mermier, *rue Noire.*Bert *rue de l'Hôpital.*Godard, *rue Thomassin.*Deschamps, *rue de l'Hôpital.*Pallouy, *rue Noire.*Chady, *rue de l'Hôpital.*Buer, *rue Plat d'argent.*Bouclet, *rue de l'Hôpital.*Bonheure, *rue de l'Hôpital.*Berger, *rue de l'Hôpital.*Labaye, *rue Noire.*Vincent, *rue de l'Hôpital.*Desnoux, *rue de l'Hôpital.*Bourbon, *rue de l'Hôpital.*Dumas, *rue Plat d'argent.*Mayet, *rue petit Soulier.*Pourra, *rue de l'Hôpital.*Son Drapeau est un fond blanc, avec une Croix cramoisi, des Trophées d'Armes aux quatre coins. La devise est un Lion assis droit, tenant avec ses pattes un Plat long, bossété autour, ressemblant à un Bouclier avec lequel il se garantit des Flèches qui sortent en confusion d'un Carcois renversé; avec ces mots: *De lance fit clypeus.*

## 28. S A I N T N I Z I E R.

## C A P I T A I N E S.

CAPITAINE, M. Bourbon, Echevin, *place des Terreaux.*

LIEUTENANT, M. Levesque, *rue des trois Carreaux.*

ENSEIGNE, M. Tollin, *rue des Forces.*

## Sergens, les Srs.

Rostin, Honoraire.  
 Tixier, *Poulaillerie saint Nizier.*  
 Joly, *rue Tupin.*  
 Chanal, *à l'Allée des images.*  
 Chanoine, *Poulaillerie St. Nizier.*  
 Lingénieur, *rue du Bois.*  
 Guillot, *Poulaillerie St. Nizier.*  
 Jofferand, *rue de la Gerbe.*  
 Fumat, *rue du Bois.*  
 Defanges, *rue du Bois.*  
 Casset, *Poulaillerie St. Nizier.*  
 Brunet, *près du Change.*  
 Zacharie, *rue des Forces.*  
 Seguin, *rue du Bois.*  
 Livrat, *rue du Bois.*  
 Pichenaud, *rue de la Gerbe.*  
 Chanoine, *sur le Pont de Pierre.*

## Caporoux, les Srs.

Després, *petite rue Mercière.*  
 Doublé, *rue de la Gerbe.*  
 Rigolet, *derrière saint Nizier.*  
 Dumont, *rue Vaudrant.*  
 Creyton, *rue des trois Carreaux.*  
 Clair, *rue du Bois.*  
 Rendu, *rue des Forces.*  
 Ferrie, *petite rue Mercière.*  
 Dufour, *rue de la Gerbe.*  
 Cadis, *rue de la Gerbe.*  
 Borde, *Poulaillerie St. Nizier.*  
 Rollet, *petite rue Mercière.*  
 Javelot, *rue de la Gerbe.*  
 Chaumore, *Poulaill. St. Nizier.*  
 Boulangeon, *quai de Villeroy.*

## A V I S Q U O N D O I T L I R E.

Le Plan géométral & proportionnel de la Ville de Lyon, que l'on distribua l'année dernière, suppléera à l'état de la division de la Ville en vingt-huit Quartiers, que l'on a supprimé, parce que l'étendue & les limites de chaque Quartier ou Penonage y sont suffisamment désignés; & comme toutes les rues sont placées dans ce même Plan, suivant leur situation, on a cru pouvoir retrancher leur dénombrement, d'autant plus qu'il est aisé de trouver quelque rue que l'on puisse chercher, ses tenans & aboutissans, par le moyen de la Table alphabétique que l'on y a joint, avec une méthode aisée pour les trouver facilement.



## CHEVALIERS DE L'ARC.

Cette Compagnie qui étoit une très-ancienne Confrairie , fut érigée en Compagnie Royale , par Charles VII. en 1431. elle a un Bâtiment fort commode situé sur le Rempart du côté d'Ainay , où les Chevaliers tiennent leurs assemblées , & où ils se rendent pour leur Exercice de l'Arc.

Monseigneur le Duc DE VILLEROY, Gouverneur de la Ville & de la Province , CHEF ET PROTECTEUR.

Messieurs les Prevôt des Marchands & Echevins, CAPITAINES PERPETUELS.

### CHEVALIERS HONORAIRES.

M. le Duc d'Harcourt.	M. le Marquis de Rochebaron,
M. le Comte de Prado.	Commandant.
M. le Comte de Suze.	M. Pallu , Intendant de Lyon.

R O Y. M. Chasseing , *rue des Forces.*

### OFFICIERS , MESSIEURS

Capitaine-Lieut.	Chalmette , <i>rue Mulet.</i>
Enseigne ,	Pitiot , <i>Place de l'Herberie.</i>
Aumônier ,	} Gabriel , <i>petite rue Longue.</i>
Connétable ,	
Trésorier ,	Vincent , <i>rue Syrene.</i>
Secrétaire ,	Giraudin , <i>rue Puits-Gaillot.</i>
Procureur ,	Pautrier , <i>Place de la Platière.</i>

### CHEVALIERS , MESSIEURS

Boucher, DOYEN, <i>From. S. Niz.</i>	Mirande, <i>rue Dubois.</i>
Gardelle, <i>Place S. Nizier.</i>	Audra.
Richard, <i>rue Tupin.</i>	Testel, <i>Pl. S. Pierre.</i>
Dian, <i>grande rue Longue.</i>	Dumas, <i>rue Lafont.</i>
Ribier l'aîné, <i>Place du Plâtre.</i>	Michel, <i>rue Ste. Catherine.</i>
Pralard, <i>rue Dubois.</i>	Chalmette cadet, <i>gr. r. Merc.</i>
Roze l'aîné, <i>rue Neuve.</i>	Roze, <i>rue St. Dominique.</i>
Ribier cadet, <i>rue du Bât d'arg.</i>	Coulaud, <i>Fromag. St. Nizier.</i>
Tresca, <i>petite rue Mercière.</i>	Esparon, <i>Rue Ste. Catherine.</i>
Duverney, <i>rue Buiffon.</i>	Blanchet, <i>rue Puits-Gaillot.</i>
Farges, <i>rue Neuve.</i>	Bertrand, <i>rue Lafont.</i>
Verger, <i>rue de la Gerbe.</i>	Rieuffec, <i>rue des Bouquetiers.</i>
Cauffanel, <i>Poulail. S. Nizier.</i>	Merme, <i>à Paris.</i>
Flachon, <i>rue Mulet.</i>	Durbec, <i>rue Tupin.</i>
Giraud, <i>rue des Forces.</i>	Roze, <i>rue saint Dominique.</i>
Carra, <i>rue Dubois.</i>	Thevenet, <i>Sacristie S. Nizier.</i>
Billon, <i>Place des Cordeliers.</i>	Orcel, <i>rue de la Monnoye.</i>
Jaquet, <i>rue des Forces.</i>	Eyroux, <i>rue Grenette.</i>
Combe, <i>rue Lafont.</i>	

# COMPAGNIE DES CHEVALIERS *de l'Arquebuse.*

L'Etablissement des Chevaliers du Royal Exercice de l'Arquebuse de Lyon, est fort ancien ; il y a des Titres & des Actes de 1498. & de 1500. qui en font mention, & qui l'autorisent comme une Compagnie créée pour faire honneur à la Ville, & pour servir à sa défense & à sa conservation ; elle a même une distinction particulière & un privilège singulier, qui est, que lorsqu'elle est invitée au Prix Royal qui se tire dans la Ville de Meaux, elle marche aux frais du Roy par étape sur le pied de Compagnie de Cavalerie ; le Capitaine de la Ville en est le Capitaine né. Elle est composée de 40. Chevaliers, outre le Capitaine, le Lieutenant, le Cornette & le Major. Ses Exercices se font à l'Hôtel de la Bute, près de la Porte d'Alincourt, aux jours désignés.

R O Y,

Dubois pere, *quai St. Vincent.*

## OFFICIERS, MESSIEURS

Capitaine,	{ De Rumeyre, <i>rue Salla.</i>
Lieutenant,	{ Benoît Reynard, <i>rue Raisin.</i>
Cornette,	{ Berruyer, <i>place Confort.</i>
Trésorier,	{ Daresté de Saconay, <i>rue Juifverie.</i>
Secrétaire,	{ Chalan, <i>Fromagerie saint Nizier.</i>
Procureur,	{ François Tallon, <i>rue des trois Carreaux.</i>

## CHEVALIERS, MESSIEURS

Laverriere l'aîné.	Barrety cadet.
Imbard.	Dacier.
Laverriere le jeune.	Boy Latour.
Gauthier.	Chabert.
Clauset.	Mallet.
Ambroise Reynard.	Archimbaud.
Charles Reynard.	Ducreux.
Claude Reynard.	Bon.
Hervier.	Plagniard le jeune.
Forest.	Dufaye.
Dubois fils.	Roulet.
Plagniard l'aîné.	Gueral.
Cottier.	Rigodon.
Pellissier.	Biffardon.

COMPAGNIE DES CHEVALIERS  
de l'Arquebuse de Serin.

MONSIEUR LE DUC DE VILLEROY, Gouverneur de la Ville de Lyon & de la Province, a érigé & établi cette Compagnie le 5. Août 1737. pour en former une troisième dans la Province de Lyonnais, de même qu'il y en a trois dans chacune des Provinces de Forez & de Beaujollois ; cette Compagnie fait ses exercices dans le quartier de Serin, hors la Porte d'Alincourt.

CHEF ET PROTECTEUR.

MESSIRE FRANÇOIS DE LA ROCHEFOUCAULD, Marquis de Rochebaron, Commandant pour le Roy dans la Ville de Lyon, & dans les Provinces de Lyonnais, Forez, Beaujollois, &c.

ROY,

Allard, rue Buisson.

OFFICIERS, MESSIEURS

Capitaine, { Jean Dubal, Ecuyer, Seigneur de la Jarrige, ancien Capitaine du Regiment de Santerre, en Serin.

Lieutenant, { Maison, rue Gentil.

Cornette, { Allard, rue Buisson.

Dupré, Major de la Compagnie, sur le Quay neuf de Retz.

CHEVALIERS, MESSIEURS

Richard.

Dodat.

Puy.

Bonamour.

Jac.

Giroud.

Legret, Trésorier, rue Neuve.

Delucenay.

Nogaret.

Decube.

Charton, Secrétaire, vis-à-vis du Parc.

Foray.

Benier.

Sicard.

Chalançon.

Blanc.

# COMPAGNIE DES CHEVALIERS

## *de l'Arquebuse de Luxembourg.*

Cette Compagnie, qui subsiste depuis long-tems, n'a fixé le lieu de ses Exercices qu'au commencement de l'année 1746. M. le Marquis de ROCHEBARON, Commandant, ayant permis aux Chevaliers de cette Compagnie de s'assembler, ils ont choisi, de l'agrément de M. d'ALBON, Archidiacre, Chanoine de l'Eglise, Comte de Lyon, un fort bel Emplacement hors les Portes de St. George, aux Etroits, le long du Rhône, au-dessus du Logis & du Moulin de Luxembourg, où ils font leurs exercices.

### CAPITAINE-COLONEL,

M. Camille D'ALBON, Prince d'Yvetot, Marquis de St. Forgeulx, Baron d'Avanges & autres Places, Capitaine au Regiment de Rohan Prince, Cavalerie.

### R O Y,

M. Desparros, *rue de l'Arbre-sec.*

### O F F I C I E R S, M E S S I E U R S,

Lieutenant,	{ Joly, <i>rue Tupin.</i>
Major,	{ Desparros, <i>rue de l'Arbre-sec.</i>
Cornette,	{ Barizon cadet, <i>rue Neuve.</i>
Aide-Major,	{ Thon, <i>rue de l'Asne.</i>

### C H E V A L I E R S, M E S S I E U R S

Branche.	Phellipe.
Barizon l'aîné, Secrétaire, à <i>l'Allée des Images.</i>	Villeneuve.
Barizon.	Girard.
Duirat.	Favre.
Decorfant.	Brunet.
Micard.	Melliant, Trésorier, <i>rue de</i> <i>l'Arbre-sec.</i>
George.	Manen.
Maisonneuve.	Robin cadet.

# MARECHAUSSE' E GENERALE

*du Gouvernement de Lyonnois, Forez, & Beauj.*

## P R E V O S T G E N E R A L.

M. BONNOT DE MABLY, Ecuyer, Conseiller du R o y,  
*rue S. Dominique.*

### Lieutenans, MESSIEURS

Delagrangé, Ecuyer, Conseiller du Roi, *Pl. de Louis le Grand.*

Guillet de Chavannes, Ecuyer, Conseiller du Roi, Seigneur  
de Chatelun & autres Places, à *Montbrison.*

Dupuis Desfarges, Ecuyer, à *Roanne.*

### Assesseurs, MESSIEURS

Gillet, Ecuyer, Conseiller du Roi, à *Lyon, rue du Bœuf.*

Tamifier, Ecuyer, à *Montbrison.*

Guillin Dumontet, Ecuyer, à *Roanne.*

### Procureurs du Roi, MESSIEURS

Deschamps, Ecuyer, Conseiller du Roi, Exconsul, à *Lyon,*  
*rue des trois Maries & Quai de la Baleine.*

Thoinet Desfronzieres, Ecuyer, à *Montbrison.*

Michon, Ecuyer, à *Roanne.*

Greffiers, { Nardi, Greffier en Chef, à *Lyon, Pl. de la Baleine.*  
Mrs. { Pommerolle, à *Montbrison.*  
          { Dufauzey, à *Roanne.*

Ce Gouvernement est parcouru par quinze Brigades, com-  
posées chacune de cinq hommes.

### EXEMPTS, MESSIEURS

Delolle, commandant la Brigade de résidence, à *Ville-*  
*Franche en Beaujollois.*

Alleon, commandant la Brigade de résidence, à *S. Estienne.*

Dupont Latour, commandant la Brigade de résidence, à *la*  
*Pacaudiere en Roannois, pays de Forez.*

Il y a encore cinq Brigadiers & sept Sous-Brigadiers, com-  
mandans chacun une Brigade.

### B R I G A D I E R S.

A Lyon.

A S. Bonnet le Châtel en Forez.

A S. Symphorien de Lay en  
Beaujollois.

A saint Anduel le Châtel en  
Forez.

A Thify en Beaujollois.

### S O U S - B R I G A D I E R S.

A yon.

A Montbrison,

A Roanne.

A Labresse en Lyonnois.

A Chazelle en Lyonnois.

A Tarare en Lyonnois.

A Boën en Forez.

# TRIBUNAUX ET JURISDICTIONS LAIQUES.

## COUR DES MONNOYES, *Sénéchaussée, Présidial & Prévôté générale & joints.*

EN 1705. le Roy Louis XIV. réunit à la Cour des Monnoyes qu'il venoit d'établir à Lyon, la Sénéchaussée & le Siège Présidial, pour ne faire à l'avenir qu'un même Corps, sous le nom & avec le titre de Cour Souveraine.

La Sénéchaussée est le premier degré de Jurisdiction Royale.

Le Présidial juge en dernier ressort, tant en première instance, que par appel des premiers Juges, jusques à la somme de 500. livres & de 25. livres de rente; nonobstant l'Edit de 1551. pour l'établissement des Présidiaux.

Les Juridictions Royales des Provinces de Forez & Beaujollois, relèvent leur appel au Présidial de Lyon pour les matières qui n'excèdent pas la somme de 500. livres de principal, & de 25. livres de rente.

Toutes Lettres de Chancellerie, comme Lettres de Rescision, & autres pour les matières qui n'excèdent pas le pouvoir des Présidiaux, se délivrent audit Présidial.

Le Ressort de la Cour des Monnoyes de Lyon s'étend dans les Provinces, Généralités & Départemens de Lyon, Dauphiné, Provence, Auvergne, haut & bas Languedoc, Montauban, Montpellier & Bayonne, & dans les Provinces de Bresse, Bugey, Valromey & Gex. Cette Cour dans l'étendue de son Ressort a la même Autorité & Jurisdiction, que celle qui est attribuée à la Cour des Monnoyes de Paris.

### PREMIER PRESIDENT.

Messire BARTHELEMY-JEAN-CLAUDE PUPIL, Chevalier, Seigneur de Mions & autres Lieux, Conseiller du Roy en ses Conseils, premier Président & Lieutenant général en la Sénéchaussée & Présidial, *place de Louis le Grand.*

### PRESIDENTS, MESSIRES

Pierre Dugas, & Président au Présidial, *Pl. de Louis le Gr.*  
Guillaume Charrier de la Roche, & Lieutenant particulier en la Sénéchaussée & Présidial, *Pl. de Louis le Grand.*

Louis-Hector Cholier de Cibeins , & Assesseur Criminel ,  
*Place de Louis le Grand.*

Hugues Riverieux de Varax, & Lieutenant Criminel, *Place de Louis le Grand.*

Jean-Baptiste Basset, & Président au Présidial, *rue S. Domin.*

CHEVALIERS D'HONNEUR, MESSIEURS

Barthelemy Denis Dervieu de Vilieu, & Lieutenant général d'Epée de la Sénéchaussée, *rue Sala.*

Laurent Planelly de Mascranny de la Valette, de Charly, *Place de Louis le Grand.*

CONSEILLERS, MESSIEURS

Antoine-François De Regnaud de Parcieu, Doyen, *Place de Louis le Grand.*

Alexandre-François Dufoleil, *Place du Palais.*

Dominique De Ponsainpierre du Peron, *Place de Louis le Gr.*

Jean-Pierre Perrin, *rue du Bœuf.*

Conseillers d'Honneur, MESSIEURS

Antelme-Joachim Passerat de la Chapelle, *Quay St. Clair.*

Jacques-Joseph de Mayol, *Poulaillerie St. Paul.*

CONSEILLERS, MESSIEURS

Jacques-Claude Yon de Jonage, *Place de Louis le Grand.*

Pierre Darest de Maison-forte, *Place de Louis le Grand.*

Jean-Baptiste Trollier de Messimieux, *rue Sala.*

Annet Ranvier de Bellegarde, *rue Juifverie.*

François-Annet Castillon, *rue de Flandres.*

Philibert Arthaud de Bellevü, *rue Ste. Marie.*

Jean-François Bollioud de Chanzieu, *rue S. Dominique.*

Jacques Colabau de Julienas, *place de Louis le Grand.*

Pierre Bertaud de la Vaure, *Place de Vaubecourt.*

Jean-Baptiste de la Roue de Milly, *Place de Louis le Grand.*

Nicolas Dejussieu de Marnay, *place de Louis le Grand.*

Jean-Philibert Peysson de Bacco, *Place de Louis le Grand.*

Pierre Posuel Desvernaux, *Place de Louis le Grand.*

Charles-Joseph de Ruolz, *rue de la Gerbe.*

Jacques-Claude Croppet de Variffan, Chamarier de St. Paul,

Conseiller-Clerc, *près de l'Eglise de S. Paul.*

Pierre Jouvencel, *rue Juifverie.*

Jean-Baptiste Sabot de Pizey, *rue St. Dominique.*

François-Augustin Petitot, *place de Louis le Grand.*

François Morel de Rambion, *place de Louis le Grand.*

Jean-Baptiste Agniel de la Vernouze, *Place de Louis le Grand.*

Blaise Desfours, *rue du Bois.*  
 Antoine Fay, *près du Couvent de la Déserte.*  
 Jean-Baptiste Bona, *rue Lafont.*  
 Jean-Pierre Dutreuil, *rue Mercière.*  
 François-Marie Mogniat, *rue S. Dominique.*

PRESIDENS HONORAIRES, MESSIEURS

Jacques-Annibal Claret de la Tourrette de Fleurieu, *rue Boissac.*  
 Jean-François Noyel de Sermezy, *rue de l' Arsenal.*

Conseillers Honoraires, MESSIEURS

Jean-Baptiste Bay de Curys ,	} <i>Place de Louis le Grand.</i>
Pierre Colabau de Châtillon ,	
Jean-Baptiste Planelli de la Valette ,	
Leonard Batheon de Vertrieu ,	
Jacques Bollioud de la Roche ,	
George Giraud de Montbelet ,	} <i>rue S. Dominique.</i>
Horace Vande de S. André ,	
François Sabot de Sugny ,	
Gabriel De Glarigni , & Avocat Général honoraire, <i>Place de Louis le Grand.</i>	
Barthelemi-Marie de Murard de Saint-Romain, <i>place des Terreaux.</i>	

GENS DU ROY, MESSIEURS

Pierre Aulaz de Moleise, premier Avocat génér. *pl. de L. le Gr.*  
 Jean-François-Louis de Quinson, Conseiller du Roi en ses  
 Conseils, Procureur Général, *rue de l' Arsenal.*  
 Jean-François Tolozan, Avocat général, *Quay de St. Clair.*

*Substituts de Monsieur le Procureur Général.*

MESSIEURS

Laurent Lenthillon, *rue du Bœuf.*  
 Hilaire Varenard, *rue St. Jean.*  
 Philippe Basset de la Marelle, *rue St. Jean.*  
 François-Mathieu Bremond, *rue St. Jean.*

*Greffier en Chef.*

M. Claude-Cesar Teissier, Secrétaire du Roi, aussi Greffier de  
 la Chancellerie, *rue de l' Arsenal.*

*Greffier Plumitif.*

M. Alexandre Labory, *au Palais.*

*Receveur-Payeur des Gages de ladite Cour.*

M. Louis Jacquet, *rue Grenette.*

*Controlleur du Receveur.*

M. Joseph Brossard, *rue Ste. Marie.*

PREVOSTE' GE'NE'RALE de la Cour des Monnoyes.

Il y a dans cette Compagnie un Prévôt général, un Lieutenant, un Conseiller Assesseur, un Conseiller Procureur du Roi, un Greffier, un Guidon, quatre Exempts, trente Gardes Archers & un Archer Trompette. Cette Compagnie qui fait Corps de la Gendarmerie & Maréchaussée de France, jouit des mêmes Privilèges, & connoît des mêmes délits dans toute l'étendue du ressort de ladite Cour des Monnoyes de Lyon, attribués à la Prévôté générale des Monnoyes du département de la Cour de Paris.

Prévôt Général.

M. Gaspard Philipon de Marcin, *rue St. Marcel.*

CHANCELLERIE près ladite Cour des Monnoyes.

MESSIEURS

*Garde des Sceaux*, Regny, *rue Lafont.*

Secrétaires Audienciers.	}	Desfours, <i>Côte des Carmelites &amp; r. du Bois.</i>
		Trochereau, <i>à Moulins.</i>
	}	Giraud, <i>Maison du Chapitre de S. Nizier.</i>
		Bulliod, <i>Place de St. Pierre.</i>

Contrôleurs.	}	Durieux de Maricourt, <i>à Amiens.</i>
		Bigot de S. Edme, <i>à Paris.</i>
		Girard, <i>à S. Estienne en Forez.</i>
		Robin, <i>rue du Bois, à Lyon.</i>

Secrétaires du Roy, MESSIEURS

Maréchal de Courteville, *rue St. Joseph.*

France, *à Paris.*

Tolozan, *Quay de St. Clair.*

Teiffier, *rue de l' Arsenal.*

Pernon, *au pied du Chemin neuf.*

Ragon, *à S. Amant en Berry.*

Guitton des-Bois, *au Mans.*

Colin de St. Marc, *à Paris.*

Bourgogne, *au Grenier à Sel, à Lyon.*

Pulligneux, *vis-à-vis l'Opera, à Lyon.*

Souchay, *à Lyon.*

Bailliard du Pinet, *à Montbrison.*

Degérando, *à côté du Concert.*

Fuzelier, *rue S. Dominique.*

*Greffier, Garde-Minutes de la Chancellerie.**M. Teiffier, rue de l' Arsenal, à Lyon.*

*Conseillers } Mrs. } Haguenot, rue de la Gerbe.  
 Référendaires. } Charlet, à Lyon.*

*M. Fabre, Receveur des Emolumens du Sceau, rue Neuve.**M. Fabre du Vernay, Chauffe-cire, porte-coffre, place des Cord.**Trésoriers Payeurs, M M.**Maziere, Quay de Bourbon, à l'Hôtel de Jasseau, à Paris.**Le Dagle du Mardereau, à Paris.*

*Huissiers en la Chancellerie, } Dupuy, } à Lyon.  
 } Gillet, }*

**OFFICIERS DE L'INTERIEUR DE LA MONNOYE.****M E S S I E U R S**

*Pierre-Geoffroy de la Chapelle, Avocat au Parlement & ès  
 Cours de Lyon, Conseiller du Roi, premier Echevin, Juge  
 Garde & Inspecteur général, à l'Hôtel de la Monnoie.*

*Jean-Claude Hefdelin, Conseiller du Roy, Juge Garde & In-  
 specteur général.*

*Directeur, Trésorier particulier.**M. Jean Carra, Hôtel de la Monnoie.**Benoît Hodieu, Conseiller du Roy, Controlleur & Contre-garde.**Jean-Matthieu Chancey, Conseiller du Roy, Essayeur général.**Antoine Perrin, Conseiller du Roy, Essayeur particulier.**Clair Jacquemin, Graveur.**Dominique Legras, Greffier, au Gouvernement.,*

¶ Outre MM. les Officiers de l'intérieur, il y a encore douze Officiers Monnoyeurs & douze Ajusteurs, aux charges desquels on n'est pourvû que par estoc & ligne des premiers Titulaires; ils servent chacun à leur tour par quartier.

Quand le nombre de ces Officiers n'est pas complet, il se remplit par ceux qui se sont fait recevoir par leur estoc & ligne, ouvriers, tailleurs ou taillereses, ainsi que les anciennes Ordonnances les appellent & les obligent de servir en cette qualité, pour apprendre à bien monnoyer & à ajuster; leur reception se fait après avoir établi leur généalogie, ensuite d'un Arrêt de la Cour des Monnoyes, & en présence de MM. les Juges Gardes. Ces Officiers jouissent de tous les Privilèges accordés aux Commensaux de la Maison du Roy.

*Monnoyeurs , Les Srs.*

Mathieu Charreton, <i>Prévôt.</i>	Charles Chatel.
Antoine Dubois.	François Marteron.
Jean Ravarin.	Louis Rozier.
Antoine Desvignes.	Antoine Terrasse.

*Ajusteurs , Les Srs.*

Jean-Baptiste Ravier, <i>Lieutenant.</i>	Pierre Greppo.
	Joseph-Antoine Desvignes.

*Changeurs en Titre & Vérificateurs des Espèces.*

Mrs. { Monnier, *place du Change.*  
 { Lorin, *place de la Fromagerie.*  
 { Alabe, *place des Carmes.*  
 { Charreton, *Place des Carmes.*

*Conseillers du Roy, Enquêteurs, Commissaires Examineurs.*

Mrs. { Poulet, *rue de Flandres.*  
 { Michal, *rue saint Jean.*  
 { Cullieron, *rue St. Jean.*  
 { Dumolin de Trezangle, *rue saint Jean.*  
 { Edouard des Mornes, *à la descente du Chemin neuf.*

*Receveur des Consignations.*

M. Jean-Baptiste Mauvernay, *Conseiller du Roy, Receveur général des Consignations de la Cour des Monnoyes, Sénéchaussée, Présidial de Lyon, Conservation, Comté & de toutes les Jurisdictions ressortissantes en la Ville de Lyon, Place du Gouv.*

*Commissaire aux Saïfies Réelles.*

M. Sandrin de Champdieu, *Seigneur de Jarnioft, Conseiller du Roi, Commissaire général, Receveur des deniers des Saïfies Réelles de la Ville de Lyon, & Province de Lyonnois, place de la Boucherie St. Paul.*

*Greffiers de la Sénéchaussée & Présidial de Lyon, MAISTRES*

Jean - Claude Prestre, *Greffier en chef de la Chambre du Conseil de la Sénéchaussée & Siège Présidial de Lyon, rue de la Pescherie.*

Pierre Seynard, *Greffier plumitif, à son Bureau au Palais, & demeure rue Bombarde. Il est aussi Greffier pour les appels de Forez.*

*M<sup>e</sup>. Moreau, Greffier de l'Audience de lad. Sénéchaussée. Il est aussi Greffier de la Jurisdiction d'Ainai, tant pour le Civil que pour le Criminel : il a son Bureau Place du Palais, & demeure petite rue Mercière, près la Mort qui trompe.*

*Greffiers { Guerin l'aîné, rue des trois Maries.  
Manua- } Tracol, rue des trois Maries.  
listes. } Leur Bureau est dans le Palais.*

*Greffiers } Delhorme, son Bureau est Quai de la Baleine.  
Criminels } Deyras, son Bureau est rue saint Jean.*

*Greffiers de la Sénéchaussée pour l'ancienne Jurisdiction d'Ainai, unie à ladite Sénéchaussée & Présidial de Lyon.*

*M<sup>e</sup>. Rouffet, Conseiller du Roy, Notaire à Lyon, Greffier en Chef, Civil, Criminel de la Sénéchaussée & Présidial de Lyon pour ladite Jurisdiction d'Ainai, a son Greffe dans son étude, près le Calvaire, maison du Chapitre.*

*M. Tracol, Greffier plunitif en exercice, rue des trois Maries.*

*Greffier des Présentations de ladite Sénéchaussée & Présidial.*

*M<sup>e</sup>. Carron, Commis Greffier des Présentations des Demandeurs de la Sénéchaussée ordinaire.*

*Huissiers Audienciers en la Cour des Monnoyes, Sénéchaussée & Présidial, exploitant par tout le Royaume.*

*Tourtier fils, Place neuve.*

*Chazal fils, rue du Bœuf.*

*Cuffet, rue S. Jean.*

*Huissiers en ladite Cour, Sénéchaussée & Présidial, exploitant aussi par tout le Royaume.*

*Saint-Morice, rue des trois Maries.*

*Arnoux, fils, Place neuve.*

*Verany.*

*Huissiers, Jurés-Priseurs & Vendeurs de Biens.*

*J<sup>h</sup>. Oët. Arnoux, rue 3. Mar.*

*François Gounet, rue S. Jean.*

*Charles Tourtier, Place neuve.*

*Damien Carcenac, rue S. Jean.*

*Ben. Constant, rue S. Jean.*

*Domin. Arnaud, rue S. Jean.*

*Jean-J. Doriel, rue S. Jean.*

*Pier. Gorgeron, rue S. Jean.*

*François Rondet, rue S. Jean.*

*Gaspard Vernay, P. de Roanne.*

*Claude Rivoiron, rue S. Jean.*

*Antoine Bayet, rue de la Pesch*

## BUREAU DES FINANCES & Chambre du Domaine.

DEs l'année 1520. il y a eu à Lyon ou dans la Généralité, des Trésoriers de France & des Généraux des Finances, qui étoient du nombre des quatre du Royaume: ces deux Offices ayant été réunis & fort multipliés dans les Provinces, Henri III. par son Edit de Juillet 1577. les créa en Corps de Compagnie, au moyen de l'établissement qu'il fit des Bureaux des Finances dans les Généralités & principales Villes du Royaume. Celui de Lyon est à présent composé d'un premier Président en titre, des quatre plus anciens Trésoriers, qui ont la qualité de Présidens, d'un Chevalier d'honneur, de vingt-un Trésoriers de France, de deux Avocats du Roy, d'un Procureur du Roy, & d'un Greffier en chef, & d'autres Officiers qui ont droit d'Entrée & de Séance, & font Corps avec la Compagnie.

Les Trésoriers généraux de France ont la direction & juridiction du Domaine du Roy & de la Couronne, dans l'étendue de leur Généralité, qui comprend les cinq Elections de Lyon, St. Etienne, Montbrison, Roanne & Villefranche: ils ont encore la direction & juridiction contentieuse de la grande & petite Voyerie dans toute cette étendue; pour raison de quoi, ils sont qualifiés grands Voyers. Enfin, le troisième objet de leur compétence regarde les Receveurs des deniers royaux & les Comptables sur lesquels ils ont une inspection particulière, & exercent leur Jurisdiction.

**LES PRESIDENS, TRESORIERES GENERAUX**  
*de France, Grands Voyers, Juges & Directeurs du Domaine de S. M. en la Généralité de Lyon, Chevaliers, Conseillers du Roy & autres Officiers qui composent le Bureau.*

**P R E M I E R P R E S I D E N T.**  
Messire Jean-Marie-Louis Durret, Chevalier, Seigneur d'Estours & autres lieux, *rue Ste. Héleine.*

**P R E S I D E N S , M E S S I R E S**  
Matthieu Girard, Commissaire du Conseil pour les Ponts & Chaussées, *rue S. Dominique.*  
Claude Gros de Boze, Garde des Médailles du Cabinet du Roy, à Paris, *rue du Coq, près le vieux Louvre.*  
Gaspard-Roch-Augustin Quinson du Bougeard, *place de Louis-le-Grand.*  
Marc-Antoine Trollier de Senevas, *rue de l'Arsehal.*

## D O Y E N.

M. Rouffet de St. Eloy , *rue Sala.*

*Chevalier d'Honneur.*

M. Mazonod de Pavéfin , *cul-de-sac de l' Arsenal.*

*Trésoriers de France , MESSIEURS*

Toublanc de Longes , *rue Sala.*

Dumarest de Chassagny , *SINDIC , rue S. Dominique.*

Clapeyron , *Commissaire du Conseil pour le Département des Tailles , SINDIC , rue Juifverie.*

Bourlier d'Ailly , *rue St. Dominique.*

Lacroix , *Obéancier de S. Just , à S. Just.*

Agniel de Chenelettes , *Place de Louis le Grand.*

Richeri , *Echevin , rue S. Dominique.*

Ruffier d'Attignat , *Place de Louis le Grand , ou Place Leviste.*

Fenouillet , *rue du Plat.*

Blanchet ,

Soubry ,

Bordeaux de Lurcy ,

} *Place de Louis le Grand.*

Palerne de Chintré , *rue Poulaillerie S. Paul.*

Hubert de S. Didier fils , *rue S. Dominique.*

Vial , *rue des Forces , derrière St. Nizier.*

Maindestre , *quay saint Clair.*

Guiguet , *rue Dubois.*

De Prévidé Massara , *rue saint Dominique.*

Rigod , *rue de la Monnoye.*

Mermier , *Place de Louis-le-Grand.*

*Présidens Honoraires , MESSIEURS*

De Pont S. Pierre , *rue neuve d' Ainai.*

Verdan , *Place de Louis le Grand.*

De Mayol , *au Bourg-Argental.*

Salladin Dufresne , *rue S. Dominique.*

Hubert de S. Didier , *rue S. Dominique.*

*Trésoriers de France Honoraires , MESSIEURS*

Roviere , *rue de l' Arsenal.*

Crupifson , *rue Belle-Cordiere.*

Terrasse , *Place de Louis-le-Grand.*

*Gens du Roy , MESSIEURS*

Lachasse de Morland , *Avocat du Roy , rue Tramassac.*

Fayard des Aveinieres , *Procureur du Roy , Place de Louis le Gr.*

Michon , *Avocat du Roy , rue Sala , près de Ste. Marie.*

*Greffier en Chef.*

M. Delafont de Curys , *rue de la Juifverie.*

*Greffier Plumitif.*

Me. Jean Bidault , *à l' Hôtel du Bureau.*

*Receveurs Généraux des Finances , MM.*

Moron , à Paris , *a son Bureau rue du Plat* , en exercice.

Ollivier , à Paris , *a son Bureau à Lyon , chez M. Dupont , rue de Flandres.*

*Receveurs Généraux des Domaines & Bois , MM.*

Guerin , *rue des trois Maries* , en exercice.

Clapasson , *rue de la Juifverie.*

*Controlleurs Généraux des Finances & Domaines , MM*

Thivend , *en exercice.*

Dervieu de Goissieu , *rue de Vaubecourt.*

*Directeurs & Receveurs des Domaines du Roi , MM.*

Lemercier , Directeur général , *Place de Louis le Grand.*

De Villiers , Receveur général du Lyonnais , *rue Tramassac.*

Panthot , Receveur général du Forez , *Place des Terreaux.*

Carron , Controlleur des Actes des Notaires , Receveur des  
Infinuations & Centième denier , *Place de Louis le Grand.*

Foüet , Controlleur des Exploits , Petit Scel , Receveur des  
Greffes & Droits réservés , *rue des trois Maries.*

Le Bureau du Controlle des Actes , &c. *rue St. Jean.*

Les Procureurs en la Cour des Monnoyes , Sénéchaussée ,  
Siège Présidial & autres Cours de Lyon , occupent pour les  
Parties , sut la commission que le Bureau leur donne.

*Huissiers.*

François Gouner , premier Huissier , Concierge du Bureau des  
Finances , *à l'Hôtel du Bureau.*

Pierre Delacour , *Place de Roanne.*

Jean Bistel , *rue S. Jean.*

Le Bureau tient ses Séances , les Lundis , Mercredis &  
Vendredis matin non fériés de chaque semaine ; & pendant  
les Feries qui commencent à la Fête de Notre -Dame de Sep-  
tembre , & finissent à la saint Martin , il ne s'assemble que  
le Mercredi de chaque semaine , à deux heures de relevée ;  
& si le Mercredi se trouve jour de Fête , la Séance est remise au  
lendemain , à la même heure.

---

## ELECTION DE LYON.

Cette Jurisdiction connoît de toutes les Tailles , des Aides ,  
Papier Timbré , Marques des Fers & Aciers , de tous les  
Oùtrois de la Ville & Fauxbourgs de Lyon , des Tabacs , de la  
Marque d'Or & d'Argent , des Huiles , & de la marque des Cuirs.

L'Audience se tient les Mercredis & Vendredis , & la Cham-  
bre se tient le Vendredi matin ; on s'assemble encore le Ven-  
dredi de relevée pour les Procès par-écrit.

## PRESIDENS, MESSIEURS

Charles de Sainte Luce, premier Président, *rue S. P. le vieux*  
 René Charesieu, second Président, *Montée de St. Barthelemi.*  
 François Gavault, Lieutenant Civ. & Crim. *rue St. Jean.*

## Conseillers du Roi, Elus, MESSIEURS

Jean-Zacharie Chalamel, Doyen, *rue St. Jean.*  
 Jean Sandrin de Champdieu, Seig. de Jarnioist, *Bouch. S. Paul.*  
 Aimé Guillin, *rue & près de Ste. Croix.*  
 Hugues-Augustin Gaudin de Furjeon, *rue Tramassac.*

## 4 Gens du Roy, MESSIEURS

Jean Leroy, Avocat & Procureur du Roy, *rue S. Jean.*  
 Louis-Joseph de Rochefort, Avocat, Substitut, *rue Longue.*  
 André Barmond, Greffier en exercice, *rue Juifverie, a son*  
 Bureau Place de Roanne.

## Receveurs des Tailles, MESSIEURS

Pierre Valesque, Conseiller du Roi, Receveur pour les années  
 paires, *Place du Plâtre.*  
 Hugues-Eustache Chanorier, Conseiller du Roy, Receveur  
 pour les années impaires, *Place de Louis le Grand.*

*Procureurs en l'Élection, Grenier à Sel, & autres Traités*  
*& Foraines.*

## OFFICIERS, MESSIEURS

Guillin Dumontet, *premier Syndic.*  
 Besson le jeune, *second Syndic.*  
 Morel, *Secrétaire & Receveur.*

## MESSIEURS.

Doverge, Doyen, <i>rue St. Jean.</i>	Hodieu, <i>pied du chem. neuf.</i>
Morel, Receveur, <i>à la Baleine.</i>	Constantin, <i>Pl. de la Baleine.</i>
Guillin Dumontet, premier Syndic, <i>rue St. Jean.</i>	Balme, <i>rue St. Jean.</i>
Besson le jeune, second Syndic, <i>rue S. Jean.</i>	Fourchenay, <i>Place de Roanne.</i>
Desportes, <i>rue St. Jean.</i>	Jars, <i>rue du Bœuf.</i>
Berthaud, <i>rue St. Jean.</i>	Gacon, <i>rue du Bœuf.</i>
Rampon, <i>rue des trois Maries.</i>	Babillon, <i>acquéreur de M<sup>e</sup>.</i> Vincent.

*Huissier Audiencier, François Rondet, Place de Roanne.*

## MAITRISE PARTICULIERE *des Eaux & Forêts.*

LES Officiers en la Maîtrise des Eaux & Forêts de Lyon ont non-seulement la connoissance des faits de chasse, bois & pêche, mais encore des rixes qui peuvent arriver à l'occasion d'iceux, & des faits qui arrivent sur les rivières navigables & flottables, touchant la navigation, ainsi qu'ils sont plus au long expliqués dans l'Ordonnance des Eaux & Forêts du mois d'Août 1669.

Ils tiennent leurs séances & audiences dans le palais de justice de la Sénéchaussée & Siège Présidial de Lyon. L'audience se tient régulièrement tous les jeudis de chaque semaine de relevée; & s'il se rencontroit un jour de fête, l'audience est renvoyée au samedi suivant de relevée ou autres jours qui sont indiqués suivant l'exigence des cas.

Ils peuvent s'assembler pour juger les procès par écrit, civils & criminels, tous les jours de la semaine, matin & soir, dans la chambre du palais qui leur est destinée, dans laquelle est placée l'armoire où sont renfermés les papiers du Greffe. Ils font aussi dans cette chambre tous actes de justice, comme informations, enquêtes & autres instructions.

### GRAND-MAITRE DES EAUX ET FORESTS,

M. Juvenal Henet, Chevalier, Seigneur de Courbois, Conseiller du Roi en ses Conseils, Grand-Maître, Enquêteur & général Réformateur des Eaux & Forêts de France au Département de Lyonnois, Forez, Beaujollois, Mâonnois, Auvergne, Provence & Dauphiné.

### *Officiers, MESSIEURS*

François Monnier de St. Sebastien, Conseiller du Roy, MAITRE PARTICULIER, *rue Tramassac.*

Louis-Joseph de Rochefort, Avocat en Parlement, Conseiller du Roy, LIEUTENANT, *rue Longue.*

Abel Pollet, Garde-Marteau. *rue St. Jean.*

Jean Leroy, Conseiller, Procureur du Roi, & Procureur du Roi en l'Élection, *rue S. Jean.*

Dclorme, Avocat en Parlement, Substitut, *rue des trois Maries.*

Léonard Milanois, Greffier, *rue du puits-Gaillot.*

André Barmont, Greffier en exercice, *rue de la Juifverie,*  
a son Bureau *Place de Roanne.*

## AUTRES OFFICIERS DE LA MAITRISE.

## MESSIEURS

Pierre Debombourg, Receveur des Amendes, Restitutions & Confiscations, *Place de St. Pierre les Nonains.*

Vaganay, Garde Général & Collecteur des Amendes, Restitutions & Confiscations, *Quai des Celestins.*

Jean-Marie Dumoulin, Arpenteur Juré, à la montée des Grands Capucins.

Huissiers. § Joseph Pinau.  
                  } Damien Carcenac.

Les Sergens à Garde ne sont qu'au nombre de dix.

Les Procureurs en la Cour des Monnoyes, Sénéchaussée, Siège Présidial & autres Cours de Lyon, occupent pour les Parties.

## JURISDICTION DES GABELLES

*du Lyonnais & du Grenier à Sel de Lyon.*

Cette Jurisdiction tient son Tribunal à la Douane. Les Mercredis, Vendredis & Samedis, on distribue le Sel au public le matin & le soir, par Minot, demi-Minot & quart de Minot, à l'exception des jours de Fête, où l'on ne fait la distribution que le matin.

## Officiers, MESSIEURS

Lambert, Juge-Visiteur général, *Port S. Clair.*

Bona, Procureur du Roy, *rue Lafont.*

Vincent, Avocat en Parlement & ès Cours de Lyon, Seigneur de Thomassin, Substitut de M. le Procureur général de la Cour des Aides de Paris, *rue du Bœuf.*

Radisson, Greffier, *rue du Bœuf.*

## Officiers particuliers, MESSIEURS

Adine, Directeur, à la Douane.

Bourgongne, Receveur, *au Grenier à Sel.*

Dupont, Contrôleur pour le Roy, *rue Lafont.*

## Officiers Mesureurs en titre du Grenier à Sel, MESSIEURS

Guyon, *rue de l'Ane.*

Perrin, *rue de Flandres.*

Sibert, *rue de l'Aumône.*

Harang, *place du Plâtre.*

## Huissiers Audienciers.

Chazal, *rue du Bœuf.*

Rostaing, *Place Neuve.*

## JURISDICTION DE LA DOUANE.

LA Jurisdiction de la Douane de Lyon, pour connoître des Droits d'entrée & de sortie, des contraventions qui s'y peuvent faire, & de l'introduction des marchandises prohibées, fut établie en 1563. Elle fut alors exercée par Commission, mais en 1692. le Roy créa des Officiers en titre pour composer ce Tribunal, qui sont:

### M E S S I E U R S

Pupil, premier Président à la Cour des Monnoyes, Lieutenant Général en la Sénéchaussée, Président de la Chambre, *Place de Louis le Grand.*

Maleval, Lieutenant du Président, *rue Tramassac.*

Berger, Maître des Ports, Ponts & Passages, & en cette qualité, Juge né en cette Jurisdiction, *rue Longue.*

### Conseillers, M E S S I E U R S

Chasseing, *rue des Forces.*

Pulignieux, *derrière l'Hôtel de Ville.*

Carron, *grande rue Merciere.*

Daudé, *sur le Quay S. Antoine.*

Haëte, Garde-Sceaux, *rue S. Dominique.*

Henri Baudin, Lieutenant en la Maîtrise des Ports, Ponts & Passages, & en cette qualité, Juge en ladite Chambre, *à la Guillotière.*

### Gens du Roy, M E S S I E U R S

Tolozen, Avocat Général à la Cour des Monnoyes, Avocat du Roy, *Place de Louis le Grand.*

De Quinson, Procureur Général à la Cour des Monnoyes, Procureur du Roy, *rue de l'Arsehal.*

Paccard, Greffier, *à la Croix-rousse.*

Huissiers.  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Arnaud, Place neuve, rue saint Jean.} \\ \text{Boyer, rue des trois Maries.} \end{array} \right.$

Le Tribunal se tient au Bureau de la Grande Douane près de la rue de Flandres; il n'a point de Séances réglées; les Juges sont avertis de s'y rendre, lorsqu'il se présente des Causes ou Affaires à juger; les Avocats & les Procureurs aux Cours de Lyon, plaident & occupent pour les Parties.

## OFFICIERS PRINCIPAUX de la Douane.

FERMIERS GÉNÉRAUX ayant la correspondance du  
Département de Lyon.

M. Bouret, Fermier Général,  
M. Hatte, Ferm. Gén. Correspondant, } à l'Hôtel des Fermes.  
M. Le Normant, Ferm. G. entournée, }

DIRECTEUR des Traités, Gabelles & Tabac.  
M. Adine, à l'Hôtel de la Douane.

R E C E V E U R S , M E S S I E U R S

De la Ribellerie, Receveur général, même Hôtel.  
Thomé, Receveur des Traités, même Hôtel.  
Bourgongne, Receveur des Gabelles, au Grenier à Sel.  
Bacon de la Chevalerie, Receveur du Tabac, rue de Flandres

## MAITRISE DES PORTS, PONTS & Passages.

Cette Jurisdiction est une des plus anciennes de la Province; elle est composée du Maître des Ports, de son Lieutenant, d'un Procureur du Roy, d'un Greffier & de deux Huissiers. Le Maître des Ports est le chef de cette Jurisdiction: il commande à vingt-un Gardes, dont il reçoit pour le Roy, le serment de fidélité; ils sont Officiers en titre d'Office, ayant le titre de Gardes pour le Roy; ils ont des Bureaux aux Portes de cette Ville, où ils se tiennent pour empêcher la sortie des vieilles espèces, munitions de guerre & autres marchandises prohibées. Le Maître des Ports est encore Juge né dans la Jurisdiction de la Douane; il y siège à côté du Président, avant tous les Conseillers, après lesquels son Lieutenant prend séance.

M. Camille Berger, Conseiller du Roy, Maître des Ports, Ponts & Passages de la Ville de Lyon, Provinces de Lyonnais, Forez, Beaujollois & ancien Gouvernement, premier Juge, rue Longue.

M. Henri Baudin, Lieutenant, à la Guillotière.

M. De Quinson, Procureur du Roy, rue de l' Arsenal.

M<sup>e</sup>. Paccard, Greffier, à la Croix-rouffe.

Bassereaux, premier Huissier, rue S. Jean.

Nugou, second Huissier, à S. Genis Laval, à St. Just.

# MAISON DE VILLE.

## G O U V E R N E U R D E L Y O N .

**M**ONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY ,  
Pair de France , Maréchal de Camp , Chevalier des  
Ordres du Roy , Capitaine de la première & plus ancienne  
Compagnie Françoisé des Gardes du Corps , G O U V E R N E U R  
& Lieutenant Général pour S. M. de la Ville de Lyon , Pro-  
vinces de Lyonois , Forez , Beaujollois , &c. *en son Hôtel , rue  
de Varenne , Fauxbourg S. Germain , à Paris.*

LIEUTENANT GENERAL au Gouvernement.

MONSEIGNEUR LE MARQUIS DE VILLEROY ,  
*à l'Hôtel de Villeroy , rue de Varenne.*

## P R E V O S T D E S M A R C H A N D S .

Messire HUGUES RIVERIEULX DE VARAX , Chevalier ,  
Seigneur de Varax , Marsilly , Civrieu , Lozane , Ars , Plam-  
boft , St. Nizier , Veilleres , & autres Places , Président en la  
Cour des Monnoyes , Lieutenant Criminel en la Sénéchauffée  
& Présidial de Lyon , *Place de Louis-le-Grand.*

## E C H E V I N S .

Noble Pierre Geoffroy de la Chappelle , Avocat en Parle-  
ment & aux Cours de Lyon , Conseiller du Roi , Juge-Garde  
& Inspecteur général de la Monnoye , P R E M I E R E C H E V I N ,  
*à l'Hôtel de la Monnoye.*

Noble Jacques Bourbon , S E C O N D E C H E V I N , *Pl. des Terr.*

Messire François-Philippe Richeri , Chevalier , Conseiller  
du Roi , Trésorier de France au Bureau des Finances de la  
Généralité de Lyon , T R O I S I E ' M E E C H E V I N , *rue St. Dominique.*

David Flachat , Ecuyer , Q U A T R I E ' M E E C H E V I N , *rue St.  
Dominique.*

AVOCAT & PROCUREUR GENERAL *de la Ville & Communauté.*

M. Estienne Prost de Grange-Blanche , Chevalier de Justice  
de l'Ordre Royal & Militaire de S. Lazare , *à l'Hôtel de Ville.*

SECRETARE *de la Ville & du Commerce.*

M. André Perrichon , Chevalier de l'Ordre du Roy , en  
concurrence & survivance avec M. son frere , *à l'Hôtel de Ville.*  
Il est aussi Garde des Archives , &c.

RECEVEUR GENERAL *des Deniers communs , Dons & Oâtrois  
de la Ville & Communauté de Lyon.*

M. Pierre Nicolau , Ecuyer , *à l'entrée de la Place de  
Louis le Grand , du côté du Pont de bois.*

## ANCIENS PREVOSTS DES MARCHANDS.

1730. Messire Camille Perrichon, Chevalier de l'Ordre du Roy, & Conseiller d'Etat ordinaire, à l'Hôtel de Ville.  
 1740. Messire Jacques-Annibal Claret de la Tourrette, Chevalier Seigneur de la Tourrette, Fleurieu, S. Pierre d'Eveux & autres lieux, Conseiller du Roy en ses Conseils, Président Honoraire à la Cour des Monnoyes de Lyon, Lieutenant Criminel aussi Honoraire à la Sénéchaussée & Présidial de ladite Ville, *rue Boissac*.

## ANCIENS ECHEVINS, MESSIEURS

- |  |   |
|--|---|
| 1714. Gâcon, <i>Place Confort</i> .      | 1738. Mogniat, <i>rue S. Domin.</i>       |
| 1721. Michel, <i>P. des Terreaux</i> .   | 1739. Riverieulx, <i>P. L. le Grand</i> . |
| 1722. Roland, <i>rue de Flandre</i> .    | 1740. Chappe, <i>P. de S. Alban</i> .     |
| 1723. Dufoleil, <i>P. de Roanne</i> .    | 1740. Mayeuve, <i>D. du Change</i> .      |
| 1726. Maindrestre, <i>P. S. Pierre</i> . | 1741. De St. Eloy, <i>rue Sala</i> .      |
| 1727. Noyel, <i>P. L. le Grand</i> .     | 1741. Dutreul, <i>pet. r. Mercier</i> .   |
| 1730. Palerne, <i>rue Tupin</i> .        | 1742. Fay, <i>près de la Déserte</i> .    |
| 1731. Dutreul, <i>P. L. le Grand</i> .   | 1743. Barbier, <i>r. de l'Arbre-sec</i> . |
| 1732. Morel, <i>P. L. le Grand</i> .     | 1744. Gillet, <i>rue du Bœuf</i> .        |
| 1734. Bertin, <i>rue des 3. Maries</i> . | 1744. Monlong, <i>P. des Terreaux</i> .   |
| 1734. Girard, <i>rue S. Dominiq.</i>     | 1745. Pannier, <i>plac. S. Nizier</i> .   |
| 1735. Ollivier, <i>rue Ste. Helene</i> . | 1746. Deichamps, <i>r. 3. Maries</i> .    |
| 1735. Torrent, <i>g. rue Mercière</i> .  | 1746. Ravachol, <i>Bouch. S. Paul</i> .   |
| 1736. Brac, <i>rue des 3. Maries</i> .   | 1747. Dumarest, <i>rue S. Domin</i> .     |
| 1737. Jouvencel, <i>r. de la Juifv.</i>  | 1747. Rigod, <i>rue de la Monn.</i>       |

## CAPITAINE DE LA VILLE.

M. De Rumeyères, *rue Sala*.

*VOYER de la Ville.*

M. Bertaud, Intendant des Fortifications, à l'Hôtel de Ville.

*Commis à la Recette de la Ville.*

M. Delaunay, *au Gouvernement*.

*Peintre ordinaire.*

M. Verdier, à l'Hôtel de Ville.

*Fourrier de la Ville.*

M. Destréez, *petite rue Mercière*.

*Mandeurs ordinaires.*

Les Srs.	{	Grassot,	} à l'Hôtel de Ville.
		Berardier,	
		Gras, Coadjuteur des Mandeurs.	

*Concierge.*

M. Saillant Leon , à l'Hôtel de Ville.

*Mandeurs Servans.*

Les Srs. { Monnery , Poulailerie S. Nizier.  
 { Chenevier , près de la Deserte.  
 { Alex , Place Grenouille.

*Jurés-Crieurs.*

Jacques de St. Morice , rue St. Jean.

Jean-Jacques Doriel , rue des trois Maries.

## AUTRES OFFICIERS DE LA MAISON DE VILLE.

*Député du Commerce à Paris.*

M. Palerne de la Magdelaine , rue des Bons Enfans.

*Avocat ès Conseils du Roy , & Conseil de la Ville.*

à Paris. { M. Bronod , Avocat ès Conseils , rue Beaubourg.

à Lyon. { M. Gillet , Avocat , Ecuyer , Conseiller du Roi ,  
 Affesseur Criminel en la Maréchaussée Générale de  
 Lyonnois , Forez & Beaujollois , ancien Echevin ,  
 rue du Bœuf.

*Notaire de la Ville & Communauté de Lyon.*

M. Perrin , Conseiller du Roy , Notaire , Place S. Pierre.

*Procureurs postulans.*à Paris. { M. Motte , Procureur au Parlement , rue du Coq ,  
 près de la Grève.à Lyon. { M. Perrodon , Procureur ès Cours de Lyon , Place  
 S. Jean.*Agens des Affaires.*à Paris. { M. Guldiman , rue Thibotodée. Il est aussi Ban-  
 quier de la Ville , & préposé pour l'acquitement  
 des Rentes.à Lyon. { M. Plaignard , rue Tramassac. Il est aussi Solliciteur  
 pour les Affaires de la Ville.*Libraire-Imprimeur du Gouvernement & de l'Hôtel de Ville ,  
 comme de toutes les Jurisdictions qui en dépendent.*

M. Aimé Delaroche , rue Mercière.

*Généalogiste & Armorialiste de la Ville.*

M. Chauffonnet , rue Sirene.

M. Meunier , Fourbisseur de la Ville , rue Mercière.

Mr. Moinat , Armurier de la Ville , rue de la Pêcherie.

## JURISDICTION DE LA COUR *de la Conservation.*

**C**ette Jurisdiction établie pour le fait du Commerce, & pour décider des contestations entre les Marchands & Négocians, & pour la conservation des Priviléges des Foires de Lyon, étoit autrefois exercée par un Juge, appelé Juge Conservateur, un Lieutenant, un Procureur du Roy, & autres Officiers; mais en l'année 1655. elle fut réunie au Corps Consulaire, pour être exercée par le Prevôt des Marchands & les quatre Echevins avec six autres Juges Bourgeois ou Marchands, parmi lesquels il y a toujours néanmoins un ancien Echevin qui est Avocat, & de plus un Avocat & Procureur du Roy, un Greffier en Chef, & autres Membres de la Jurisdiction.

*M E S S I E U R S L E S P R E S I D E N S ,  
Juges, Gardiens, Conservateurs des Priviléges  
Royaux, & Foires de la Ville de Lyon.*

P R E V O S T D E S M A R C H A N D S .

Messire HUGUES RIVERIEULX DE VARAX, Chevalier,  
Seigneur de Varax, &c.

E C H E V I N S .

Noble Pierre Geoffroy de la Chappelle, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, Conseiller du Roi, Juge-Garde & Inspecteur général de la Monnoye, PREMIER ECHEVIN, à l'Hôtel de la Monnoye.

Noble Jacques Bourbon, SECOND ECHEVIN, Place des Ter.

Messire François-Philippe Richeri, Chevalier, Conseiller du Roi, Trésorier de France au Bureau des Finances de la Généralité de Lyon, TROISIE'ME ECHEVIN, rue St. Dominiq.

David Flachet, Ecuyer, QUATRIE'ME ECHEVIN, rue St. Dominique.

J U G E S A S S E S S E U R S , M E S S I E U R S

Deschamps, Avocat, ancien Echevin, rue des trois Maries.

Dupleix, Homme du Roi, rue Lanterne.

Bouché, derrière St. Nizier.

Bietrix, rue Lanterne.

N.

N.

N.

## GENS DU ROY.

M. Prost de Grange-Blanche, Chevalier de Justice de l'Ordre Royal & Militaire de S. Lazare, Avocat & Procureur Général de la Ville & Avocat & Procureur du Roy en ladite Cour de la Conservation, à l'Hôtel de Ville.

M. Goy, Ecuyer, Substitut de M. le Procureur du Roi, Pl. S. J.  
Greffier en Chef.

Le Secrétaire de la Ville, en cette qualité exerce les droits & fonctions de Greffier en Chef de cette Cour.

M. André Perrichon, Chevalier de l'Ordre du Roy, Secrétaire de la Ville & du Commerce, à l'Hôtel de Ville.

M<sup>e</sup>. Chevrotier, Greffier-Commis, rue S. Jean.

## Huissiers Audienciers &amp; Jurés Crieurs.

Jacques de St. Morice, rue S. Jean.

Jean-Jacques Doriel, rue des trois Maries.

Jean Mondor, Trompette juré, rue St. Jean.

Les Avocats au Siège de la Sénéchaussée & Présidial qui, pendant un certain tems, n'avoient pas fréquenté cette Jurisdiction, y ont été reçûs à plaider par Arrêt du 20. Août 1738. enregistré le 24. Novembre de la même Année, conformément à un autre du 23. Avril 1689. enregistré le 5. Août de la même année, & le onze Mars 1737. requerant M. le Procureur du Roi de la Conservation.

Les Procureurs esdits Sièges ont droit de postuler dans ce Tribunal, & d'occuper pour les Parties.

## JURISDICTION DU PARQUET, *faisant partie de la Cour de la Conservation.*

Par Arrêt du Conseil d'Etat du Roy, & Lettres Patentes en forme d'Edit, enregistrés au Parlement, les Charges d'Avocat & Procureur Général de la Ville & Communauté de Lyon ont été réunies à celle de Procureur de S. M. dans la Jurisdiction de la Cour de la Conservation; & c'est en cette qualité qu'il juge gratuitement & en dernier ressort les causes qui lui sont renvoyées, jusqu'à la somme de 100. liv. de principal, & les dépens & les frais indéfiniment. Ses Sentences sont aussi exécutoires par corps.

## JUGE du Parquet.

M. Prost de Grange-Blanche, Chevalier de Justice de l'Ordre Royal & Militaire de S. Lazare, Avocat & Procureur Général de la Ville & Avocat & Procureur du Roy en ladite Cour de la Conservation, à l'Hôtel de Ville.

M. Goy, Ecuyer, Substitut de M. le Procur. du Roi, *Pl. S. Jean.*  
 M. Saillant Leon, Secrétaire du Parquet & de M. le Procureur  
 du Roy, à l'Hôtel de Ville.

Les Audiences du Parquet se tiennent les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque semaine, depuis une heure après midi jusqu'à 3. Les Clercs de Procureurs n'y sont point admis à plaider, & M. le Procureur du Roy ne reçoit d'ailleurs aucune communication des affaires qui doivent être portées aux grandes Audiences, que dans les matinées de ces mêmes jours, les autres étant employés aux affaires du Consulat.

## CHAMBRE DE COMMERCE.

LE ROY ayant établi un Conseil Royal de Commerce, créa en 1701. dans la Ville de Lyon, une Chambre particulière, pour recevoir & donner des Mémoires touchant l'accroissement, ou le maintien du Commerce. Cette Chambre est toujours composée de M. le Prevôt des Marchands, d'un Echevin Négociant, d'un ancien Echevin, aussi Négociant, & d'autres Marchands de différens Commerces, au nombre de sept à huit, à la nomination du Consulat. Le Secrétaire de la Ville est le Secrétaire né de cette Chambre, dont les assemblées se tiennent dans l'Hôtel de Ville, le Samedi de relevée, de quinzaine en quinzaine, auxquelles préside M. l'Intendant. Elle est composée de

Messire HUGUES RIVERIEULX DE VARAX, Prevôt des Marchands, *Place de Louis le Grand.*

### M E S S I E U R S

Bourbon, ECHEVIN, *place des Terreaux.*

Torrent, ancien Echevin, TRESORIER, *rue Mercière.*

Mongirot, *rue de Flandres.*

Boucher, à la Fromagerie St. Nizier.

Colaud, père, *rue Longue.*

Bietrix, *rue Lanterne.*

Geneve, l'aîné, *rue Puits-Gaillot.*

Pautrier fils, *place de la Platière.*

Pitiot l'aîné, *place des Herberies.*

Perrichon, Secrétaire de la Ville & du Commerce, SECRETAIRE, à l'Hôtel de Ville.

MM. les Prevôt des Marchands & Echevins ont encore à Paris, ainsi qu'en d'autres Villes du Royaume, un Député pour le Commerce, qui est préposé pour recevoir, donner des Mémoires & agir pour le fait général & particulier du Commerce & de celui de Lyon.

*Député du Commerce à Paris.*

M. Palerne de la Magdelaine, *rue des Bons Enfants.*

**SYNDICS DU COMMERCE, ET DE LA PLACE  
des Changes de Lyon.**

M E S S I E U R S

- François.* { Est. Maindrestre de la Sarra, anojen Ech. Pl. S. Pierre.  
              { Rāvachol le jeune, Place du Change.
- Italiens.* { Joseph Sponton, rue de Flandre.  
              { François Denotari, vis-à-vis la Comédie.
- Allemand* { Jean Scharff, rue sainte Catherine.
- Suisse.*    { Daniel Scherer, rue Longue.

**AGENS DES CHANGES ET MARCHANDISES.**

M E S S I E U R S

Malliere, DOYEN, Place de la Douane.

- |                                   |                                 |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| Thomas, Quay S. Antoine.          | Regnault, rue Ste. Catherine.   |
| Mondet pere, rue Lanterne.        | Conque, rue Juifverie.          |
| Guiramand, rue Clermont.          | Benoit, rue Mulct.              |
| Balley, rue de l'Arbre sec.       | Mondet, fils, Place de la Plat. |
| Boulard l'aîné, rue Lafont.       | Rua, rue Lafont.                |
| Gaucher, Port S. Clair.           | Ferron, Place des Carmes.       |
| Aloïes, rue de Flandres.          | Chabert, Place des Jesuites.    |
| Azemar, Place de Louis le Gr.     | Chalan, Place de la Fromag.     |
| Baptistin, Port S. Clair.         | Hugues, Place de la Douane.     |
| Savary, rue de la Deserte.        | Pierre Berger, petite rue Merc. |
| Grimod, Place du Change.          | Deyrieu, Pl. Neuve, r. S. Jean. |
| Cordier, rue Ste. Catherine.      | Colliot, petite rue Mercière.   |
| Boulard le jeune, r. l'Arbre sec. | Marcelin, Place St. Nizier.     |
| Falques, Place des Carmes,        | Bertrand, rue Pisay.            |
| Chaix, Place du Petit Change.     | Jouty, petite rue Mercière.     |

**FOIRES FRANCHES ET PAYEMENS DE LYON.**

F O I R E S.

Celle des Rois commence le Lundi après les Rois.

Celle de Pâques, le Lundi après Quasimodo.

Celle d'Août, le 4. dud. m.

Celle des Saints, le 3. Nov.

Lesdites Foires durent 15. jours ouvriers chacune ; Et chaque Payement dure depuis le 1<sup>er</sup>. jour du mois qu'il a été ouvert, jusqu'à la fin d'icelui, & encore 3. jours complets & ouvrables du mois suivant, l'intervalle desquels est appelé le comptant du payement.

P A Y E M E N S.

Celui des Rois commence le premier Mars.

Celui de Pâques, le premier Juin.

Celui d'Août, le 1<sup>er</sup>. Sept.

Celui des Saints, le 1<sup>er</sup>. Dec.

## BUREAU DE LA COMMUNAUTE *des Marchands.*

Cette Communauté comprend les Banquiers, Marchands de Soie, Toiliers, Canabassiers, Merciers, Jouailliers, Commissionnaires, & généralement tous ceux qui sont Marchands en cette Ville, & qui ne sont point compris dans aucune Maîtrise ou Jurande.

Ce Bureau est établi par Ordonnance de MM. du Consulat, du 3. Janvier 1743. il doit s'assembler, suivant l'Ordonnance de sa création, une fois le mois pour vaquer aux affaires de ladite Communauté : il est composé de

### M E S S I E U R S

Ennemond Mogniat, ancien Echevin, *r. S. Domin.* PRESIDENT.  
 Paul Pautrier, *Place de la Platière.* } Anciens Juges  
 Jean-Louis Goudard, *Place des Terreaux.* } Conservateurs  
 Charles Debargues, *ruë de Flandres,* TRESORIER.  
 Barthelemy Imbert, *ruë Buiffon,* SECRETAIRE.  
 Jean-Baptiste Palerne, *rue du Puits-Gaillot.* }  
 Jean-Pierre Colomès, *petite rue Mercière.* } Sindics.  
 Antoine Grognard, *rue du Puits Gaillot.* }  
 Alexis Savarin, *rue Neuve.* }

## JURISDICTION DE LA VOYERIE.

Messieurs les Prévôt des Marchands & Echevins ont été de tems immémorial, en possession du droit de la grande & petite Voyerie, dans la Ville, d'y donner les permissions & alignemens, & d'ordonner tout ce qui concerne cette Jurisdiction ; ils ont un Officier, sous le nom de Voyer de Ville, qui est préposé pour veiller aux ouvrages publics, à leurs constructions, réparations & entretien, & à faire exécuter les Ordonnances de MM. du Consulat sur cette matière.

*Voyer de la Ville.*

M. Bertaud, Ecuyer, Intendant des Fortifications, à l'Hôtel de Ville.

## JURISDICTION DE LA POLICE.

Cette Jurisdiction appartient au Consulat, auquel elle a été réunie, avec le droit de la faire exercer par les Officiers qu'il nomme & commet; ainsi MM. les Prévôt des Marchands & Echevins sont les Chefs & les Présidens nés de ce Tribunal, dont les Officiers sont :

### LIEUTENANT GENERAL DE POLICE.

Messire Christophe Delaffrasse, Seigneur de Seynas, Sury le Comtal, S. Romain & autres lieux, Conseiller en la Cour des Monnoyes, Sénéchaussée & Présidial de Lyon, *rue Boissac.*

### PROCUREUR DU ROY A LA POLICE.

M. André Perrichon, Chevalier de l'Ordre du Roy, Secrétaire de la Ville & du Commerce, à l'*Hôtel de Ville.*

M. Marc-Antoine Chappe, Avocat en Parlement, & aux Cours de Lyon, ancien Echevin, & Procureur du Roi substitué au Siège de la Police, à l'*Hôtel de Flecheres.*

### Commissaires.

Mrs. { La chefnée, *rue Lafont.*  
 Lagneau, *rue de la vieille Monnoye.*  
 Saint Michel, Receveur, *rue des Augustins.*  
 Alleyné, à la *Feuillée.*  
 Visade, sur le *Quay de Retz, Maison Paradis.*  
 Thomas, *rue Peyrollerie.*  
 Buyet, *rue Raisin.*  
 Roland, *Place de Louis le Grand.*  
 Peyraud, *près St. Paul.*  
 N. . . . .

### Greffier.

M<sup>e</sup>. Quinet, *rue du Bœuf.*

### L'Echantilleur Juré des Poids & Mesures.

M<sup>e</sup> Pingard, *rue du Palais Grillet, aux deux Dauphins.*

M<sup>e</sup>. Raymond, son Commis, *rue Confort.*

### Huissiers.

Charles Tourtier, *Pl. Neuve.* Jacques de S. Morice, *r. S. Jean.*  
 Perrier, *rue Belle Cordière.* Arnoux, *rue du Bœuf.*  
 Jean-Jacq. Doriel, *rue S. Jean.* Antoine Bayet, *rue Pêchevie*

# JURISDICTIONS

DEPENDANTES DE L'HOTEL DE VILLE  
& unies au Consulat.

## ARTS ET METIERS.

LE Consulat a une Jurisdiction contentieuse sur tous les Arts & Métiers, dans chacun desquels il choisit tous les ans deux Gardes pour veiller aux contraventions qui se font aux Réglemens, & en faire leur rapport à celui de MM. les Echevins qui est préposé pour les contraventions, sur lesquelles il régle les parties à l'amiable; sinon il les renvoie au Consulat, qui se tient à ce sujet les mercredis sur les 9. heures du matin, & dont les Ordonnances s'exécutent en dernier Ressort, jusqu'à la somme de 150. livres; & au dessus elles sont portées par appel au Parlement. Un de MM. les Echevins & M. le Procureur du Roy, apurent, tous les ans, les comptes de chaque Communauté, qu'on ne peut rendre qu'en leur présence.

*Maîtres & Gardes des Communautés des Arts & Métiers de la Ville pour 1749. MESSIEURS*

*Drapiers, { Allier, près les Carmes.  
Tourteaux, rue de la Gerbe.*

*Merciers, { Antoine Grougnard, rue du Puits Gaillot.  
Toiliers, { Alexis Savarin, rue Neuve.*

*Epiciers, { Henri Chevalier, rue Lanterne.  
Antoine Charvet, rue du Bois.*

*Veloutiers, & Fabriquans en Etoffes d'Or, d'Argent & Soie. { P. Debombourg, pied du P. For.  
Etienne Bruizet, rue du Griffon.  
Jean Pin, rue des Jacobins. } Anciens.*

*{ Leon. Milannois, r. Puits Gall.  
Philip. Billon, pl. des Cordel.  
Pierre Lapiere, près S. Claude. } Nouveau.*

*Chirurgiens, { Jean-Baptiste Poyet,  
Jean-François Pomier,*

*Apothicaire, { Jean-Baptiste Lucron, Place des Carmes.  
Jean-Marie Gavinet, rue S. Dominique.*

- Teinturiers de fil, { Claude Garde, *rue Commarmont*,  
 { André Richard, *rue de la Bouteille*.
- Teinturiers de Draps, { Jean Chabert, *rue Mulet*.  
 { Fleury Bernard, *rue des Prêtres*.
- Teinturiers de Soie, { Antoine Devant, *Quai S. Vincent*.  
 { Antoine Renaud, *à la Basse-ville*.
- Mouliniers de Soie, { François Giraud, *au port neuf, q. S. Georg.*  
 { Gabriel Peyssonnel, *à la montée des Epics*.
- Plieurs de Soie, { Jean Sarcey, l'aîné, *rue Tupin*.  
 { François Puguet, *rue de la Perle*.
- Ferratiers, { . . . Dufresne le cadet, *Quai S. Antoine*.  
 { Pierre Peilhon, *Quai S. Antoine*.
- Relieurs de Livres, { Claude Devers, fils, *vis-à-vis l'Hôtel-Dieu*.  
 { Laurent Dupin, cadet, continué, *rue Raisin*.
- Ceinturiers, { Vital Brunier, *grande rue Merciere*.  
 { Louis Pichot, *quai de Villeroy*.
- Orfèvres, { Louis Jarrin.  
 { Antoine Bruyars.
- Tireurs & Eca- { Jean-Baptiste Clozet, *rue de la Monnoie*.  
 cheurs d'Or.
- Peintres, { . . . Boc, *Place de Louis le Grand*.  
 { . . . Grandon, cadet, *maison Tolosan*.
- Cardeurs de Soie, { Jacques Chalamont, *rue du Bœuf*.  
 { Michel Charmillon.
- Pelletiers, { Etienne Marion, *sur le quay de Villeroy*.  
 { Arnoux Roure, *à la descente du P. de Pierre*.
- Passementiers, { Pierre Lafaussé, cadet, *rue Tupin*.  
 { Pierre Mars, *rue Paradis*.
- Caffetiers, { Jacques Boulongeon, *quai de Villeroy*.  
 { Antoine Prost, *au Change*.
- Potiers d'Etain, { Jean-Claude Dupré, *rue de l'Hôpital*.  
 { Claude Laubreaux, *rue Grenette*.
- Selliers, { Sebastien Nety.  
 { Sigismond Cretin.
- Hôteliers & Ta- { Balthasar Ruby, *près S. Nizier*.  
 verniers. { Etienne Groupillon, *rue des trois Maries*.  
 { George Rantonnet, *Boucherie des Terreaux*.  
 { Claude Auguier, *rue de la Bombarde*.
- Boulangers, { Césard Aldebeuf, dit Janin, *Pl. des Carmes*.  
 { Antoine Duchamp, *rue S. Jean*.

<i>Futainiers &amp; Tisserans</i>	§ Jean-Claude Lavie, <i>grande Côte.</i> } Jean-Baptiste Revol, <i>au pied de la Côte.</i>
<i>Tanneurs</i>	§ Clement Servier, } Claude Dutremble, } <i>en Bourg-neuf.</i>
<i>Chapeliers</i>	§ Horace Ducreux, <i>rue du Plat d'argent.</i> } Louis Rigoliers.
<i>Cordonniers</i>	§ Jean Charpenay, <i>à la Grenette.</i> } Julien Blanc, <i>rue du petit David.</i>
<i>Cartiers</i>	§ Michel Chalamy, <i>rue Lanterne.</i> } Jean-Baptiste Bourdelin, <i>rue de la Gerbe.</i>
<i>Ceffretiers</i>	§ Gaspard Cadier, <i>près St. Côme.</i> } Pierre Millet, <i>à l'Herberie.</i>
<i>Ouvriers en Bas de Soie</i>	§ Jean-Bapt. Maret, } Sebastien Morel, } <i>continués par délibér.</i>
<i>Corroyeurs Marroquiniers</i>	§ Jean-Baptiste Bonnard, <i>rue Bonneveaux.</i> } Barthelemy Colombet, <i>rue port Charlet.</i>
<i>Charpentiers</i>	§ Antoine Bugnet, <i>rue Plat d'argent.</i> } Joseph Guillot, <i>quai de Retz, près l'Hôpit.</i>
<i>Maçons</i>	§ Jean Pause, <i>rue des Prêtres.</i> } Jean-Baptiste Lenoir, <i>rue port Charlet.</i>
<i>Bouchers</i>	{ Jean-B. Bernard, } <i>Boucherie St. George.</i> } Antoine Viaille, } <i>Bouch. des Terreaux.</i> { Nicolas Gingene, } <i>Boucherie de l'Hôpit.</i> } Jean-Bapt. Perrin, }
<i>Fourbisseurs</i>	§ . . . Rolet, <i>rue Mercière.</i>
<i>Aiguilletiers</i>	§ Claude Sonnerat, <i>rue Grenette.</i> } Jacques Poix, <i>rue du plat d'Argent.</i>
<i>Peyrolliers</i>	§ Etienne Berger, <i>rue Mercière.</i> } François Billon, <i>à la Grenette.</i>
<i>Tailleurs d'habits</i>	§ François Paguet, <i>rue Lanterne.</i> } François Beaulieu, <i>à la grande Côte.</i>
<i>Tapissiers</i>	§ Claude Dupaquier, <i>rue de Flandre.</i> } Pierre Pignon, <i>rue Tramassac.</i>
<i>Guimpiers</i>	§ Adrien Saunier, <i>rue Paradis.</i> } Aimé Riboux, dit Lacroix, <i>rue Bonneveaux.</i>
<i>Serruriers</i>	§ Denis Champier, <i>continué, rue Thomassin.</i> } Pierre Favel, <i>rue Gentil.</i>
<i>Eperonniers</i>	§ Claude Brange, <i>près du Parc.</i> } Antoine Nouvet, <i>rue de la Monnoye.</i>

Fondeurs & Boffetiers.	{	. . . Chantre, <i>grande rue Mercière.</i>
	}	. . . Marchand, <i>rue de Flandre.</i>
Doreurs,	{	Benoît Declefs, <i>rue Ferrandière.</i>
	}	Claude Decombe, fils, <i>rue Ferrandière.</i>
Maréchaux,	{	Joseph Toulon, <i>cul-de-sac des Célestins.</i>
	}	Antoine Ebral, <i>cul-de-sac de la Bombarde.</i>
Menuisiers,	{	Etienné Basset.
	}	Jean-Louis Caminet.
Chandeliers,	{	François Perra.
	}	Jacques-Antoine Rimbourg.
Epingliers,	{	Jean-Baptiste Bœuf, <i>quay de Retz.</i>
	}	Pierre-Jean Rouffillon, <i>rue Grenette.</i>
Gantiers, Par-fumeurs,	{	Jean-François Berthier, <i>sur le P. de Pierre.</i>
	}	. . .
Cordiers,	{	Jean Gillard, <i>à la Guillotière.</i>
	}	François Artaud, <i>porte d'Alincourt.</i>
Tonneliers,	{	Theodore Fournel, <i>place saint Pierre.</i>
	}	Etienné Durdilly, <i>rue Lanterne.</i>
Pâtissiers,	{	Jean Pechinot, <i>rue Thomassin.</i>
	}	Claude Brazier, <i>maison Fayard, P. L. le G.</i>
Tondeurs de draps,	{	Henri Brosse, <i>rue Buiffon.</i>
	}	Michel Ropique, <i>rue du Bât d'argent.</i>
Confiseurs, Cifriers,	{	Jean Carret, <i>à la Croix-Rouffe.</i>
	}	Charles Fabert, <i>place Neuve des Carmes.</i>
Meuniers,	{	Louis Bruyere, <i>au Bourg-chanin.</i>
	}	Martin Plagnie, <i>au Luxembourg.</i>
Emballeurs,	{	Claude Condamin, <i>rue Lanterne.</i>
	}	Leonard Goutufoire, <i>rue de la Perme.</i>
Boutonniers,	{	Alexis Mayoud, <i>rue du Bois.</i>
	}	Laurent Laperouse, <i>rue saint Charles.</i>
Forgeurs & Tail-landiers,	{	Bertrand Richard, <i>à la Monnaie.</i>
	}	Jacques Bidet, <i>rue du Plat d'argent.</i>
Poulailler,	{	Claude Chanoine, <i>Poulaillerie S. Paul.</i>
Rôtisseurs,	}	Jean-Jacq. Chanoine, <i>Poulaillerie S. Nizier.</i>
Vinaigriers,	{	Aimé Michallet, <i>près saint Vincent.</i>
	}	François Flandrin, <i>à Ainai.</i>
Vitriers,	{	Bon-Marie Balestrier, <i>rue saint Jean.</i>
	}	Pierre Joly, <i>rue des Ecoissons ou de la Cage.</i>
Cordonniers en second,	{	Jean Chauderon, <i>rue Terraille.</i>
	}	François Renaud, <i>rue Bourg-chanin.</i>

## HALLES DE LA GRENETTE.

**M**essieurs les Prévôt des Marchands & Echevins ont toujours eu une inspection sur les bleds, légumes & autres grains qui entrent en cette Ville, pour être portés aux Halles publiques, appelées la Grenette, où ils ont un Officier à leur nomination, sous le nom de Châtelain de la Grenette, qui a soin de tenir Registre public de l'état des grains qui sont portés aux Halles, & d'en rendre compte au Consulat, sous les ordres duquel il est établi.

Il est chargé de délivrer les Extraits des Mercuriales, qu'on appelle ici Carcabeau, pour constater les prix des grains de chaque Marché: Il règle sommairement les contestations qui requièrent célérité: il doit veiller dans le marché aux contraventions aux Réglemens de Police, & en dresser des Procès verbaux.

*Châtelain de la Grenette.*

M. Louchon, à la Commenderie de S. George.

Le Sr. Gontel, Concierge des Halles.

## DIVISION DE LA VILLE EN DIX QUARTIERS,

*Pour l'exercice des fonctions de Mrs. les Commissaires de Police.*

### QUARTIER DE LA GRANDE CÔTE.

**C**E Quartier commence au Faubourg de Serin, & continuë par le Port de l'Abondance, le Quai sainte Marie des Chaînes, le Port Neuville, le Quai de saint Benoît, jusqu'au Port de la Sable, qui demeure compris dans ledit Quartier; & de la Saône au Fleuve du Rhône, il est limité par la rue de la Vieille, la rue de la Bouteille, la rue saint Marcel, le haut de la Place Neuve, la basse Côte, la rue vieille Monnoye, aboutissant directement à la Croix-Paquet, & de là à la Porte saint Clair & au Boulevard, finissant par la Montée saint Sébastien, la Croix-Roussé, le Fauxbourg & ses dépendances: lequel Quartier renferme encore dans ses limites la grande Côte de la Croix-Roussé, la Montagne des Carmélites, le chemin des Charreux, la rue Neyret, & la rue Masson.

### QUARTIER SAINT VINCENT.

**C**E Quartier est borné depuis le Port de la Sable, par le quai saint Vincent & des Augustins, jusqu'à la rampe du Port de la Feuillée; & de la Saône au Rhône, par le côté septentrional de la rue & Place de la Boucherie des Terreaux, la Place des Carmes, celle des Terreaux, du même côté seulement, & la rue du Puits-Gaillet, aboutif-

ant directement au Port & Marché saint Clair, finissant par le Quai & Promenoir qui régnent au devant de la Maison des Feuillans. Dans l'enceinte duquel Quartier se trouvent la rue de la Pareille, la rue de la Tourrette, celle de la Musique des Anges, la rue Tavernier, la Ruelle couverte, la rue de la Monnoye, saint Vincent, la Place saint Vincent, la rue saint Augustin, ou Casse-froide, celle de sainte Monique, la rue neuve des Carmes, celle des Augustins, la grande & petite rue sainte Catherine & Place de ce nom, ou du Fil, la rue de Romarin, la rue Terraille, la rue des Feuillans, la rue Desirée, & celle du Griffon.

*QUARTIER DES TERREAUX.*

**C**E Quartier demeure limité du côté de la Saône, depuis & compris le Port de la Feuillée, jusqu'au devant de l'Eglise de la Platière; & de là au Rhône par la Place de la Platière, la rue de la Palme, la Place saint Pierre, le Plâtre, la rue du Bât d'argent, celle du Pas étroit, aboutissant directement au Port des Jésuites, & comprend aussi le Quai de Retz, jusqu'au Port saint Clair; ensuite la rue Lafont, la Place des Terreaux, la rue de la Cage, la Place & Boucherie des Terreaux, jusqu'aux limites du Quartier saint Vincent: dans lequel Quartier des Terreaux se trouvent encore la rue du Bessard, la rue Luiferne, la rue de l'Asne, la rue Lanterne, rue Clermont, rue Commarmot, rue Henri, rue de l'Arbre-sec, rue Basse-ville, rues Pizay & Dugaret.

*QUARTIER DE LA PESCHERIE.*

**C**E Quartier est aussi limité du côté de la Saône, depuis la Place de la Platière jusqu'au Canal de la Pêcherie, & de la Saône au Rhône par la rue & Place de l'Herberie, la rue des Bouquetiers, la Place de saint Nizier, la Fromagerie, la rue Gentil, aboutissant directement au Rhône, & finit par le Quai de Retz dans l'étendue dudit Quartier, qui comprend aussi la rue de la Pêcherie depuis la Platière; celle de la Tête de Mort, les grande & petite rue Longues, rue Maupertuis, rue saint Côme, rue Rolland, ou des Boëtiers, rue Sirenne, rue Mulet, la Place des Jésuites, la rue Neuve, & la rue des Forces.

*QUARTIER DE LA GRENETTE.*

**C**E Quartier est pareillement borné du côté de la Saône, depuis le susdit Canal de la Pêcherie, jusques & compris le port Chalamon; & de la Saône au Rhône par la rue de ce nom, partie de la grande rue Mercière, jusqu'au devant de la rue Tupin; ladite rue Tupin, la rue des Fanges, la Place des Cordeliers, aboutissant directement au Port de ce nom, qui demeure compris dans ledit Quartier, qui finit par le Quai, jusqu'au devant de la rue Gentil, & renferme ledit Quartier, la descente du Pont de pierre, le Quay Villeroy, la petite rue Mercière, la rue des Souffletiers, la rue des trois Carreaux, rue Dubois, la rue Poulallerie saint Nizier, rue de l'Aumône, rue des Fripiers, rue de la Gerbe, la haute & basse Grenette, rue Buisson, la rue de la Plume, la rue du Charbon blanc, la rue des Générales, & la Place des Cordeliers dans toute son étendue.

*QUARTIER DES JACOBINS.*

**C**E Quartier est encore limité du même côté de la Saône, depuis le susdit Port Chalamon jusqu'à celui du Temple, qui y demeure compris, & de la Saône au Rhône par la rue Ecorchebœuf, la Place des Jacobins, la rue Confort, la Place de l'Hôpital, &

finira par le Quai jusqu'au port des Cordeliers & limites du Quartier de la Grenette. Duquel Quartier des Jacobins dépendent les rues & Places suivantes, sçavoir : la grande rue Mercière depuis la rue Tupin, la rue du petit David, celle de la Monnoye, rue Ferrandière, rue Thomassin, rue du Palais Grillet, rue Bonnevaux, rue Port Charlet, Bon-rencontre, rue Godinière, rue Grollée, rue du Plat d'argent, rue du petit-Soulier, rue Noire, rue Mauricaud, rue Tupin rompu, la grande rue de l'Hôpital, rue Paradis, rue Raisin. Place Grenouille, Puits-pelu, & rue des quatre Chapeaux.

*QUARTIER DE LA PLACE DE LOUIS LE GRAND.*

**C**E Quartier commence par le Quai des Célestins, & continue le long de la Saône par le Port du Roi, la rue de l'Arsenal, le Port d'Enai jusqu'au Rhône, ensuite par le Rempart & partie du Quai de Retz, jusqu'au Pont des Bouchers; & finit par les limites du précédent Quartier : dépend aussi du Quartier de la place de Louis le Grand, la rue saint Dominique, celle de la Belle-cordière, le Bougchanin, rue de la Barre, rue Basse-braye, rue de la Charité, rue saint Charles, rue neuve de la Charité, rue saint Joseph, rue sainte Helène, rue saint François de Salles, rue de sainte Claire, rue de sainte Colombe, rue du Plat, rue des deux Maisons, rue Salla, la rue neuve d'Enai, rue Boissac, rue de la Sphère, & rue Jérusalem, ainsi que le Fauxbourg de la Guillotière & Mandement de Bechevelin.

*QUARTIER DE FOURVIÈRE.*

**C**E Quartier commence par le Fauxbourg saint Georges, & suit le long de la Saône, jusqu'aux limites de la Jurisdiction du Comté de Lyon; continue ensuite par la rue du Vieil renversé, la rue Delours, la rue Ferrachat, la place de la Trinité, & la rue Tramassac jusqu'au pied du Chemin neuf: lequel Quartier comprend encore la rue saint George, le Gourguillon, les Épies, la Boucherie ou rue Delours, la Croix du Sablet, le Chemin neuf, ainsi que les rue & place des Minimes & des Fanges, la rue de Trion, & le Faubourg saint Irénée.

*QUARTIER DU CHANGE.*

**C**E Quartier est confiné, du côté de la Saône, par les limites du cloître du Comté de Lyon, jusqu'au port Dauphin, & icelui compris; ensuite par la rue de l'Angile, celle de la Poulallerie saint Paul, la place de la Boucherie, la Montée des Capucins, celle de saint Barthelemi & ses dépendances; & du côté méridien, par les rues Porte-froc & de la Bombarde jusqu'au ruisseau seulement, & par la montée qui aboutit à la Maison de la Propagation & rue saint Barthelemy; lequel Quartier comprend dans ses limites la rue saint Jean, la rue du Bœuf, la rue des trois Maries, rue du Palais & place saint Alban, la place, port & quay de Roanne, la Baleine, le Garillan, la rue de la Fronde, rue de Gadaigne, le Change, rue Juifverie, rue de Flandres, rues de la Saônerie, de l'Arbalète, de la Chevrerie, & celle de la Tannerie.

*QUARTIER SAINT PAUL.*

**C**E Quartier demeure borné du susdit Port Dauphin & limites du précédent Quartier, par la rue des Hebergeries, la Boucherie saint Paul, la rue des grosses Têtes, la rue de l'Épine, la Poterie, les trois Grillets, rue Misère, le Cerf blanc, le Puits du Sel, Bourgneuf, la Roche, Montauban, Pierre-scise & le Fauxbourg de Vaize.

## DIVISION DE LA VILLE EN SIX QUARTIERS,

*POUR la fixation du salaire qu'on doit payer du Transport des Marchandises & Denrées, par Charrettes & autres Voitures, comme il est expliqué au Tarif ci-après.*

**L**E QUARTIER DES TERREAUX demeure borné & limité du côté septentrional, par le Quai S. Vincent & le Port S. Clair en droite ligne, sans y comprendre la Montagne; & par la Place de la Platière, celle de S. Pierre, le Plâtre, & la Ruë du Bât d'argent, aboutissant directement au Rhône du côté de vent.

**L**E QUARTIER S. NIZIER demeure pareillement limité du Rhône à la Saône par les susdites Places & Ruës du côté septentrional; & par le Port Chalamont, la Ruë des Souffletiers, la Ruë du Bois, partie de la Ruë de la Gerbe & de la Place des Cordeliers, aboutissant au Rhône aussi du côté de vent.

**L**E QUARTIER DES CORDELIERS est aussi confiné du Rhône à la Saône du même côté septentrional, depuis la Grenette & le susdit Port Chalamont, jusqu'au Port du Temple; & dudit Port, par la Ruë Ecorcheboeuf, la Place & Ruë Confort, aboutissant directement à la Place de l'Hôpital, & aux Courtines du côté du midi.

**L**E QUARTIER DES JACOBINS & PLACE DE LOUIS LE GRAND commence depuis le susdit Port, Place & Ruë Confort, jusqu'à l'Eglise d'Ainay; & comprend les Maisons situées sur le Rempart.

**L**E QUARTIER S. JEAN commence directement au Change, & finit par la Ruë St. George, sans y comprendre la Montagne; lequel Quartier est encore divisé en deux parties, à cause de son étendue; sçavoir, de la Place du Change à celle de S. Jean, & de cette dernière à la Porte S. George.

**L**E QUARTIER S. PAUL demeure également limité du Change à la Porte de Vaize, aussi sans y comprendre la Montagne; lequel est pareillement divisé du Change au Port Dauphin, & du Port Dauphin à la Porte de Vaize.

TARIF pour le Transport & Charroir de chaque Charrette chargée de deux Tonneaux de vin ou de quatre Barilles, ainsi que pour toutes sortes de Dentrées & Marchandises que ce puisse être généralement, de dessus les Ports ci-après expliqués, dans quelques Rues, Places, & Quais que ce soit, des Quartiers ci-dessus divisés, sera payé;

S Ç A V O I R :

P O R T S.	L E S T E R R E A U X	S A I N T N I Z I E R.	L E S C O R D E L I E R S.	L E S J A C O B I N S & Place de Louis le Gr.	S A I N T J E A N.		S A I N T P A U L.	
					Du Change à S. Jean.	de S. Jean à St. George.	Du Change au P. Dauphin.	Du P. Dauphin en Vaize.
Du Port de l'Abondance, --	30. fols. --	35. f. --	40. fols. --	45. f. --	40. f. --	50. f. --	40. f. --	50. f. --
Du Port de la Sable, - - -	20. - -	25. - -	30. - -	35. - -	30. - -	40. - -	30. - -	40. - -
Du Port de la Feuillée, } compris le Quai, }	18. - -	23. - -	28. - -	33. - -	26. - -	36. - -	26. - -	36. - -
Du Port Chalamont, St. } Antoine & le Temple, }	25. - -	20. - -	20. - -	20. - -	20. - -	30. - -	30. - -	40. - -
Du Port du Roi, - - - - -	30. - -	26. - -	24. - -	20. - -	20. - -	25. - -	30. - -	40. - -
Du Port d'Ainai, - - - - -	40. - -	35. - -	30. - -	25. - -	30. - -	35. - -	40. - -	50. - -
Du Port St. Clair & des } Jesuites, }	14. - -	14. - -	14. - -	18. - -	25. - -	30. - -	25. - -	35. - -
Du Port des Cordeliers, } & de l'Hôtel-Dieu, }	16. - -	14. - -	14. - -	16. - -	25. - -	30. - -	30. - -	40. - -
Du Port du Sablet, & } celui de Roanne, }	30. - -	25. - -	25. - -	25. - -	16. - -	20. - -	25. - -	35. - -
Du Port de la Douane, } l'Arche de Noé & Port } Dauphin, }	25. - -	23. - -	22. - -	30. - -	20. - -	25. - -	20. - -	25. - -

A L'EGARD des petites Charrettes à bras, appelées vulgairement Carriolles, qui ne conduisent qu'une Barille de vin, le Transport en demeure pareillement fixé au quart de ce qui a été ci-dessus réglé, & à proportion du même éloignement.

Et pour ce qui concerne les Charroirs qui seront faits dans l'espace des deux Montagnes de cette Ville, le paiement en sera fait à proportion de la situation & éloignement des endroits où lesdits Charroirs se feront, & ainsi qu'il sera arbitré, en cas de contestation, par M. le Lieutenant de Police; avec défenses à tous Charretiers d'exiger un plus fort salaire que celui ci-dessus fixé, à peine d'être poursuivis extraordinairement, & punis comme concussionnaires.

## T A R I F   G E N E R A L

*CONTENANT Règlement de ce qui doit être payé pour le déchargement & transport des Marchandises & Denrées qui arrivent en cette Ville par le Fleuve du Rhône, & la Rivière de Saône, ainsi qu'il a été précédemment réglé par plusieurs Ordonnances de Police, & notamment par celle du premier Juillet 1740. auquel Tarif sont ajoutés les Articles dont l'utilité a été reconnue.*

**P** R E M I E R E M E N T, pour le transport de chaque cent de Fagots ordinaires, du Bateau sur le Port, *deux sols six deniers.*

Pour la sortie du Bateau & transport sur le port de chaque cent de Fagots de Four,  *cinq sols.*

Pour chaque Sac de Cendres,  *un sol.*

Pour chaque cent de Fagots de paille,  *deux sols.*

Pour chaque douzaine de Planches ou Membrures l'une dans l'autre,  *quatre sols.*

Pour chaque millier d'Echalas,  *six sols.*

Pour la sortie & roulement sur le port des Tonneaux de deux années,  *trois sols*; pour ceux de trois années,  *quatre sols*; & pour ceux d'une plus grande contenuë,  *cinq sols.*

Et à l'égard du roulement des Tonneaux de vin dans les rues voisines du port où le déchargement sera fait, par rapport à la teneur du Tonneau, sera payé le même prix que pour le déchargement, & sera augmenté à proportion de l'éloignement.

Pour la sortie du Bateau & transport sur le port de cha-

que Moule de Bois, ainsi que pour le mettre dans la Membrure, *douze sols.*

Pour dix Fagots appelés Faix-liés, *un sol.*

Pour chaque cent de Branches, *six sols.*

Et au cas que les Marchands de Bled, Boulangers ou autres, fassent décharger & transporter leurs Bleds dans des Greniers ou Magasins qui sont situés sur le port de S. Vincent, ils payeront *quinze deniers* par Sac de trois Bichets; & si le transport du Bled est fait dans la rue de la Vieille ou aux environs, & en différens étages de maisons, il sera payé aussi par chaque Sac de trois Bichets, *vingt-un deniers.*

Et quant à l'Avoine & autres Grains de moindre poids, il sera payé pour le transport aux Greniers ou Magasins de rez-de-chaussée, *six deniers*; & pour le transport dans lesdites rues & étages des maisons, *neuf deniers* aussi par chaque Sac.

Pour le transport de chaque quintal de Foin sera payé *deux sols*; à l'exception néanmoins des Granges à Foin, dont la proximité, éloignement ou situation a donné lieu aux différens Réglemens précédemment faits à ce sujet, qui seront exécutés suivant leur forme & teneur.

Pour le transport de chaque Sac ordinaire de Charbon, sera payé *trois sols*, conformément aux anciennes & nouvelles Ordonnances rendues à cet égard: Et attendu l'éloignement & la rapidité des Montagnes de S. Just & de la Croix-Rouffe, sera payé dans leur étendue par chaque Voie de Charbon, *cinq sols.*

Très-expresses défenses sont faites à tous Porte-faix d'exiger un plus fort salaire, sous peine d'être punis comme concussionnaires.



*AVOCATS DE LA COUR DES MONNOYES,  
Sénéchaussée & Présidial de Lyon, Cour de la  
Conservation & autres Jurisdictions.*

M E S S I E U R S

**C**laude-François Fuzeaud, DOYEN, *rue S. Jean.*  
 Jean Osio, SOUS-DOYEN, *rue des Prêtres.*  
 Louis Gandin, *rue du Bœuf.*  
 Jérôme Valoux, *rue S. Jean.*  
 Aymé Bertin, *rue Tramassac.*  
 Jean Durand, SINDIC, *Place de la Baleine.*  
 Mathieu Riche, *rue de l' Arsenal.*  
 Pierre Chazel, *rue St. Jean.*  
 François Brac, SINDIC, *rue des trois Mariés.*  
 Jean-Pierre Gillet, SINDIC, *rue du Bœuf.*  
 Mathieu Garnier de la Moniere, *Place de Louis le Grand.*  
 David Cattin, *rue & près St. Joseph.*  
 Jean-Jacques-Vincent de Thomassin, *rue du Bœuf.*  
 Jean-Baptiste Garnier, *rue du Bœuf.*  
 Claude Voiret, *rue du Bœuf.*  
 Horace Tisseur, *Place neuve.*  
 Mathieu Girard, *rue du Bœuf.*  
 François Dufournel de Pesselet, *rue du Bœuf.*  
 Marc-Antoine Chappe, *Place S. Alban, à l' Hôtel de Fléchères.*  
 François Deschamps, *rue des 3. Mariés & Quay de la Baleine.*  
 Etienne Hodieu, *rue de la Barre.*  
 Claude-Louis Blanchet de Pravieux, *rue Tramassac.*  
 Benoît Goy, SECRETAIRE, *Place S. Jean.*  
 François Prost, *à l' Hôtel de l' Archidiaconé.*  
 Pierre Delafont de Pougeleon, *rue des trois Mariés.*  
 Pierre-Geoffroy de la Chapelle, *à l' Hôtel de la Monnoye.*  
 Jacques Joliclerc, *rue du Bœuf.*  
 Aymé Guillin Dumontet, *rue Sainte Croix.*  
 François-Louis Clapasson, *rue Juifverie.*  
 Claude de Pierrefeu, *rue St. Jean.*  
 Christophle Rochette, *Quay de la Baleine.*  
 Gregoire Mongirod, *Quay de la Baleine.*  
 Claude Deleullion, *rue du Bœuf.*  
 Jean Fuzeaud fils aîné, *Port S. Jean.*  
 Pierre-Thomas Gonin Delurieu, *à l' Hôtel de la Sacristie.*  
 Benoît Valoux fils, *rue S. Jean.*

Philippe Basset de la Marelle , *rue S. Jean.*  
 Pierre-François Bruyas , *Place du Gouvernement.*  
 Jacques-Michel Delorme , *rue des trois Maries.*  
 Michel Jeury , *rue des trois Maries.*  
 Bonaventur e Thibaud , *rue des trois Maries.*  
 Joseph Fuzeaud fils , le jeune , *Port S. Jean.*  
 François-Mathieu Bremont , *rue S. Jean.*  
 David-François Bertin , neveu , *rue du Bœuf, près du Collège.*  
 Jean-Joseph Gerson , *place du Gouvernement.*  
 Jean Lafabregue , *rue Lanterne.*  
 Benoît Souzy , *rue S. Jean.*  
 Jean Burtin , *Place du Palais.*  
 Jacques Gandin fils , *rue du Bœuf.*  
 Maurice Brigaud , *rue S. Jean.*  
 François Cantarelle de Dommartin , *rue de Flandres.*  
 Joachim de St<sup>e</sup>. Luce , *rue de S. Pierre le Vieux.*  
 François-Claude-Eleonor de Landine , *rue S. Jean.*  
 Benoît-Philibert Girié , *rue du Bœuf.*  
 François Chol de Clercy , *Place du Gouvernement.*  
 Jacques Agron , *rue St. Jean.*



PROCUREURS EN LA COUR DES  
Monnoyes, Sénéchaussée & Présidial de Lyon,  
Cour de la Conservation, Jurisdictions de  
la Ville & autres.

## OFFICIERS, MESSIEURS

GUILLIN DUMONTET, PREMIER SINDIC, *rue St. Jean.*

RADISSON, SECOND SINDIC, *rue du Bœuf.*

HODIEU, SECRETAIRE, *au pied du Chemin neuf.*

JULLIEN, RECEVEUR, *place Neuve.*

## MESSIEURS

**B**enoît Mercier, DOYEN, *rue des trois Maries*, a succédé à Me. Michallon.

Claude-François Durand l'aîné, SOUS-DOYEN, *rue St. Jean*, a succédé à Me. Laforge.

Mathieu Perrodon, *Place St. Jean*, a succédé à Me. Perrodon son pere.

Blaise Charmetton, *rue St. Jean*, a succédé à Me. Besson.

Jean-Baptiste Hacte, *rue S. Jean*, a succédé à Me. de la Valette.

Louis Jullien, RECEVEUR, *Place neuve*, a succédé à Me. Charezieu.

Louis Terrasson, *ruë St. Jean*, a succédé à Mes. Durieu & Chevalier.

Clément-François Comarmond, *au pied du chemin neuf*, a succédé à Me. Beaudrand.

Antoine Delandine, *rue St. Jean*, a succédé à Mes. Compagnon, de Pierrefeu & Dutreyve.

Charles Besson l'aîné, *rue St. Jean*, a succédé à Mes. Mathieu & Vercheres.

François-Camille Doverge, *rue St. Jean*, a succédé à Me. Ponthus.

François Grand, *rue St. Jean*, a succédé à Me. Ancelin.

François Bastian, *Place de la Baleine*, a succédé à Me. Fulchiron.

François-Gabriel Guillin Dumontet, PREMIER SINDIC, *rue St. Jean*, a succédé à Me. Berlant.

Jean Radisson, Greffier des Gabelles, SECOND SINDIC, *rue du Bœuf*, a succédé à Me. Chol de Clercy.

Etienne Choignard, *rue du Bœuf*, a succédé à Me. Plaisançon.

Jean-Baptiste Besson le jeune, *rue St. Jean*, a succédé à Me. Perrachon.

Pierre Morel, *Place de la Baleine*, a succédé à Me. Vincent.

Jean-Claude Durand le j. *rue des Fouettés*, a succédé à Me. Chaulce.

Jean Boscary, *rue des trois Maries*, a succédé à Me. Masseing.

Antoine Desportes, *rue St. Jean*, a succédé à Mes. Barthelemy & André Girard.

Jean-Baptiste Dufournel, *rue des 3. Maries*, a succédé à Me Joly.

Henry Nompere, *rue du Bœuf*, a succédé à Me. Sapin.

François Berthaud, *rue St. Jean*, a succédé à Me. Durand.

André Fourchenay, *Place du Palais*, a succédé à Me. Debrye.

Claude Mortier, *rue St. Jean*, a succédé à Mes. Demonchanin l'aîné & Pauligny.

Jean-François Verchere, *rue Tramassac*, a succédé à Me. Thibaud.

Jean-Marie Bourdon, à l'Hôtel de Gadagne, a succédé à Me. Rocher  
pere.  
Claude Laripe, rue Bombarde, a succédé à Me. Montaignon.  
Hugues Rampon, rue des trois Maries, a succédé à Me. Dumas.  
Benigne Perrin, rue des trois Maries, a succédé à Me. Blot.  
Charles-Joseph Donzel, rue des trois Maries, a succédé à Me. Seytre.  
Claude Duhan, rue du Bœuf, a succédé à Me. Rouffet.  
Claude Raffin, rue St. Jean, a succédé à Me. Cartier.  
Michel Pillot, Place de St. Alban, a succédé à Me. François.  
Desportes.  
Joseph Chaspoul, place du Gouvernement, a succédé à Me. Delaporte  
Hilaire Varenard, rue du Bœuf, a succédé à Me. Beraud le jeune.  
Claude Donin de Roziere, rue St. Jean, a succédé à Me. Joannin  
Antoine Favre, rue St. Jean, a succédé à Mes. Delhorme & Giraud.  
Jean-Baptiste-Claude Mailhard l'aîné, rue du Bœuf, a succédé à  
Me. Dalier.  
Antoine Hodieu, SECRETAIRE, au bas du chemin neuf, a succédé à  
Me. Hodieu son pere.  
Louis Maillard de Garon, rue du Palais, a succédé à Me. Cadier.  
Bernardin Deyrieu, rue S. Jean, a succédé à Me. Deyrieu son frere.  
Philippe-Auguste Delarue, rue St. Jean, a succédé à Mes. Paret &  
Leroi.  
Barthelemi Bret, rue du Bœuf, a succédé à Mes. Giraud & Besson  
de Monchat.  
Antoine Constantin, Pl. de la Baleine, a succédé à Me. Delagrangé.  
Jacques Baudinot, rue Bombarde, a succédé à Me. Marca.  
Gaspard Gerson, Place du Gouvernement, a succédé à Me. Gerson  
son pere.  
Jean Delaval, rue du Bœuf, a succédé à Me. de Montchanin  
le jeune, & a le Protocole de Me. Morin.  
François Donzier, rue St. Jean, a succédé à Mes. Philibert &  
Aulas.  
Anselme-Benoît Brottin, rue Tramassac, a succédé à Mes. Delongefoy  
& Beraud l'aîné.  
François Garcin, rue St. Jean, a succédé à Me. Ponceton.  
Louis Balme, rue St. Jean, a succédé à Me. Balme son oncle.  
François Chamboux, Place de Roanne, a succédé à Mes. Lacombe  
& Buturieu.  
Joseph-Noël-Antoine Bazinet, rue St. Jean, a succédé à Me. Damiron.  
Thomas Jars, rue du Bœuf, a succédé à Mes. Deleullion, pere & fils.  
Claude Lambert, rue des trois Maries, a succédé à Me. Brun.  
Gabriël-Henri Babillon, rue des 3. Maries, a succédé à Me. Vincent.  
Etienne-Joseph Gacon, rue du Bœuf, a succédé à Me. Rocher.



## SEANCES ET VACATIONS

*de la Cour des Monnoyes, Sénéchaussée & Présidial.*

**L**A Cour des Monnoyes entre à la Chambre tous les Lundis pour les affaires de sa compétence, & continuë ses Entrées pendant la semaine, si la nécessité de celles qui sont commencées, le requiert; tient l'Audience tant les matins que de relevée, & le Mercredi le matin; les autres jours de la semaine étant destinés pour la Sénéchaussée & le Présidial.

Les Audiences de la Cour cessent depuis le 7. Septembre jusqu'au lendemain de la St. Martin: l'on tient cependant la Chambre jusqu'au quinze.

Depuis le 15. Septembre jusqu'au Samedi avant la Fête de St. Simon & St. Jude, la Cour entre les Lundis à la Chambre seulement, & les Samedis pour la Sénéchaussée, auxquels jours l'on tient l'Audience.

Et depuis le Samedi avant la St. Simon & St. Jude, jusqu'au premier Lundi après la St. Martin, tout cesse au Palais.

Dans le reste de l'année, la Cour, outre les Dimanches & Fêtes solempnelles, n'entre point les jours suivans;

## S Ç A V O I R :

*En Novembre*, Le 23. Fête de St. Irenée. Le 25. Fête de Ste. Catherine. Le 30. Fête de St. André.

*En Décembre*, Le 6. Fête de St. Nicolas.

L'on entre la veille de St. Thomas, & depuis ledit jour jusqu'au lendemain de la Fête des Rois, l'on n'entre pas.

*En Janvier*, Le 17. Fête de St. Antoine. Le 20. Fête de St. Sébastien. Le 22. Fête de St. Vincent. Le 25. Conversion de St. Paul.

*En Fév.* Le Mardi gras. Le Mercredi des Cendres. Le 24. S. Mathias.

*En Mars*, L'on entre les Lundi & Mardi de la semaine sainte, s'il y a des Procès à juger, & depuis le Mercredi saint jusqu'au lendemain de Quasimodo, l'on n'entre point.

*En Avril*, Le 23. Fête de St. George. Le 25. Fête de St. Marc.

*En May*, Le 1er. Fête de St. Jacques & St. Philippe. Le 3. Fête de l'Invention de la Croix. Le 9. Fête de St. Nicolas. Le 19. Fête de St. Yves. Le Samedi veille de la Pentecôte, & le Mardi après la Fête.

*En Juin*, Le 6. Fête de St. Claude.

L'on n'entre pas la veille de St. Jean-Baptiste, ni depuis led. jour, jusqu'au premier Vendredi après la Fête de St. Pierre. Depuis ledit jour de St. Pierre jusqu'à la Magdeleine, la Cour entre les Lundis, & pour la Sénéchaussée & le Présidial, les Vendredis & Samedis seulement.

*En Juillet*, Le 22. Fête de Ste. Magdeleine. Le 25. St. Jacques & St. Christophle. Le 26. Fête de Ste. Anne.

Depuis le premier Lundi après la Magdeleine, l'on n'entre pas.

*En Août*, Le 6. Fête de la Transfiguration de Notre-Seigneur. Le 10. Fête de St. Laurent. Le 16. Fête de St. Roch. Le 24. Fête de St. Barthelemi. Le 25. Fête de St. Louis. Le 29. Fête de la Décollation de St. Jean.

*En Septembre*, Le 21. Fête de St. Matthieu. Le 29. Fête de St. Michel.

*En Octobre*, Le 28. Fête de St. Simon & St. Jude.

*En Novembre*, Le 11. Fête de St. Martin.

## SÉANCES ET VACATIONS

*De Messieurs du Consulat, de la Cour de la  
Conservation & de la Police.*

## P O U R L E C O N S U L A T .

Les jours d'Audiences & Assemblées du Consulat, sont le Mardi & le Jeudi non fêtés de chaque semaine, sur les deux heures de relevée.

Celles pour la Police des Arts & Métiers, se tiennent aussi dans la chambre du Consulat le Mercredi, & commencent à neuf heures du matin; & pendant les surséances des Moissons & des Vendanges, lesdites Audiences pour les Arts & Métiers se tiennent le Vendredi matin, & le Consulat le soir du même Vendredi, après l'Audience de la Conservation.

Il faut remarquer qu'il n'y a point d'Audience le Mercredi pour les contraventions de la Police des Arts & Métiers, lorsque le Mardi se trouve un jour de Fête, n'étant pas d'usage de donner des assignations ces jours-là.

*Pour la Cour de la Conservation.*

Les Audiences de la Conservation se tiennent les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque semaine; sçavoir, les Lundis & Vendredis à trois heures de relevée pour les grandes Causes, & les Mercredis pour les Réglemens.

Lesdites Audiences sont sursises, non seulement les jours de Fêtes commandées par l'Eglise, mais encore ceux de la S<sup>te</sup>. Vierge, quoique non fêtés, de S. Joseph, de S. François de Sales, de S. Saturnin, de S. Nizier, & les jours fériés pour la Justice ordinaire.

Les Audiences sont encore sursises pendant la semaine sainte & l'octave de Pâques, jusqu'au premier plaidoyable après le Dimanche de Quasimodo, & depuis le dernier plaidoyable avant la veille de Noël, jusqu'au premier plaidoyable après la Fête des Rois, & le Vendredi qui précède le Dimanche de l'Élection de MM. les Prevôt des Marchands & Echevins: & les Audiences ne recommencent que le premier Lundi ou Vendredi après l'entrée & installation de MM. les Prevôt des Marchands & Echevins dans le Consulat.

On surseoit aussi depuis le Mercredi des jours gras inclusive-ment, jusqu'au premier plaidoyable après le jour des Cendres.

Les surseances font encore accordées pour le tems des Moissons & des Vendanges ; celles des Moissons, depuis le dernier jour plaidoyable avant la Fête de S. Jean-Baptiste, jusqu'au premier plaidoyable après celle de S. Pierre d'Août, & celles des Vendanges, depuis le dernier plaidoyable avant la Fête de la Nativité de N. D. 8. de Septembre, jusqu'au premier plaidoyable après la S. Martin : excepté que pendant les Vacations des Moissons & des Vendanges, on donne Audience une fois la semaine tous les Vendredis ; celles des Moissons, depuis le second Vendredi après la S. Jean-Baptiste jusqu'au plaidoyable, qui précédera le jour de sainte Magdelaine ; & celles de l'Automne, depuis le second Vendredi après ladite Fête de la Nativité de N. D. jusqu'à celui qui précédera la Fête de saint Simon & saint Jude inclusivement.

Et attendu que la faveur & le privilège du Commerce & de cette Jurisdiction, en exclut proprement toutes Feries, lesdites surseances sont levées toutes les fois que le cas l'exige sur les remontrances des Parties, Avocats ou Procureurs, appuyées d'une nécessité établie par les remontrances & requisiions de M. le Procureur du Roy.

Dans le tems des Fêtes de Pâques & de Noël, & aux derniers jours les plus convenables qui les précèdent, l'on donne une Audience pour les Prisonniers dans la Sale des prisons : on y pourvoit sur l'élargissement des Prisonniers, qui ne le sont que pour des délits légers, & au civil pour des sommes qui n'excèdent pas celle de cinq cens livres.

### *Pour la Jurisdiction de la Police.*

**M**essieurs les Officiers de Police s'assemblent deux fois chaque semaine dans l'Hôtel de Ville ; le Vendredi matin pour les condamnations sur les contraventions aux Ordonnances & Réglemens de Police.

Le Samedi sur les trois heures de relevée, ils tiennent la grande Audience, où les Parties pour dettes sont assignées par Exploit, & écoutées à plaider leurs Causes.

Il n'y a point d'Audience depuis la semaine qui précède la Fête de S. Thomas, jusqu'au Vendredi après les Rois ; s'il survenoit néanmoins quelques affaires qui demandassent prompte expédition, elles seroient portées à l'Hôtel de Monsieur le Lieutenant Général, & à son absence, à celui de M. le Procureur du Roy, ou de M. son Substitut en lad. Jurisdiction.

Lorsque le Jeudi se trouve fête, il n'y a point d'Audience le Vendredi ; & si le Vendredi est fête, il n'y en a point de toute la semaine, à moins que les Causes ne soient portées à l'Hôtel.

Les jours fériés sont les mêmes que ceux du Consulat & de la Conservation; cependant pour la commodité publique, on tient pendant ce tems-là les Audiences de quinze en quinze jours.

FERIES DU CONSULAT, DE LA COUR  
de la Conservation, & de la Police.

*En Janvier.*

le 2. saint Clair.  
le 17. saint Antoine.  
le 20. saint Sébastien.  
le 22. saint Vincent.  
le 25. Conversion de S. Paul.  
le 29. saint François de Sales.

*En Février.*

le 5. sainte Agathe.

*En Mars.*

le 19. saint Joseph.

*En Avril.*

Saint Nizier.

le 23. saint George.  
le 25. saint Marc Evang.

*En May.*

le 19. saint Yves.  
Translation de St. Nicolas.

*En Juin.*

le 6. saint Claude.

*En Juillet.*

le 22. sainte Magdeleine.  
le 26. sainte Anne.

*En Août.*

le 6. Transfiguration de N. S.  
le 29. Décollation de S. J. B.

*En Septembre.*

le 14. l'Exaltation de la sainte  
Croix.

*En Octobre.*

le 18. saint Luc Evangéliste.

*En Novembre.*

le 25. sainte Catherine.  
le 29. saint Saturnin.

*En Décembre.*

le 6. saint Nicolas.

Outre la Jurisdiction contentieuse que le Consulat exerce dans la Cour de la Conservation, entre les Marchands & Négocians, & pour fait de Commerce; il a encore l'intendance des quatre Foires franches, & des quatre Payemens de la place de Lyon: & pour cet effet, M. le Prévôt des Marchands, ou en son absence, le premier Echevin, fait l'ouverture & la publication desdits Payemens, aux tems préfixés, sur la Loge du Change, & en présence des Syndics de la Place & du Commerce.



## BUREAU DU POIDS DE LYON.

DE tems immémorial il y a eu à Lyon un Bureau pour le Poids, où l'on pèse toutes les Marchandises qui y sont sujettes, principalement les Soies & les Epiceries.

Il y a deux Bureaux de ce poids de Ville, l'un dans la rue Juifverie, pour les Soies: l'autre à la Place St. Pierre & St. Saturnin, tant pour les Soies que pour les Epiceries.,

*Directeur des Poids.*

M. Berat de la Maissonforte, *Place des Terreaux.*

*Commis au Poids* 2 Dupoisat.

de St. Pierre, Les Srs. 5 Perrier.

*Au poids des Soies, rue de la Juifverie, Le Sr. Cuvrat.*

DES POIDS ET MESURES GENERALES,  
& de celles qui sont usitées dans l'Europe.

### DES POIDS.

LE poids ou la pesanteur se mesure par milliers, & par des parties aliquotes du millier.

Le Millier pèse	1000. livres ou 10. quintaux.
Le Quintal	100. livres.
La Livre pèse	2. Marcs ou 16. Onces.
Le Marc pèse	8. Onces.
L'Ounce pèse	8. Gros.
Le Gros pèse	3. deniers ou 72. grains.

A Lyon les Marchands de dorures pésent au marc; le marc contient 8. onces, une once 24. deniers, & le denier se divise en demi-deniers; pour l'or pur, le denier se divise en 24. grains.

Il est néanmoins à remarquer que la livre de Soye ne contient que 15. onces ou 120. grès, & que pour les Drogues dont se servent les Médecins, Apoticaire, &c. la livre ne contient que 12. onces, l'once 8. dragmes, la dragme 3. scrupules, le scrupule 2. oboles ou 24. grains.

### DU POIDS DE VILLE.

La livre est différente suivant les différens Pays; à Lyon & Lille, elle est de 13. onces trois quarts, ou 13. onces 18. deniers, ce qui est la même chose.

A Lyon on appelle cette livre, poids de Ville. C'est celle dont se servent les Boulangers, & qui est en usage pour l'Epicerie, & pour toutes les denrées qui se pésent. Cette livre se divise en 16. onces, dont chacune est par conséquent moins pesante qu'une once poids de marc, car elles ne pésent que 20.

deniers 15. grains, poids de marc; la demi-livre contient 8. de ces petites onces, le quart 4. onces, le demi-quart 2. onces, & la moitié du demi-quart une once.

A Lyon les Apoticaire ne se servent pas d'autre livre, (excepté pour de certaines recettes) que de celle poids de Ville; elle contient, outre les divisions ci-dessus, des poids bien plus petits. L'once contient 8. dragmes, & la dragme est par conséquent la huitième partie de l'once qui pèse 3. deniers. La dragme contient 60. grains, poids de marc, qui se trouvent peser, à très-peu de chose près, les 3. deniers poids de Ville, & qui équivalent à 60. grains d'orge bien nourris, médiocrement gros, & qui ne soient pas trop secs; chaque dragme contient 3. scrupules, dont chacun pèse 20. grains; le demi-scrupule, qu'on appelle obole, pèse 10. grains. Ensuite il y a des grains séparés pour aller jusqu'à un, & pour servir dans les cas où l'on n'auroit besoin que de 2. 3. 4. ou 5. grains, &c.

Le terme de gros n'est pas en usage à Lyon. C'est la même chose que 3. deniers; la dragme les pèse, poids de Ville, qui valent 60. grains, comme on l'a déjà dit; la demi-dragme en pèse donc 30. qui est le denier & demi.

#### POIDS DE DIFFERENTES VILLES.

Amsterdam, 16. onces, poids de marc.	Lisbonne, 2.	4 25 <sup>es</sup> .
Anvers, 15.	Londres, 14.	3 5 <sup>es</sup> .
Avignon, 13.	Marseille, 13.	1 tiers.
Basle, 16.	Montpellier, 13.	1 tiers.
Bordeaux, 16.	Paris, 16.	
Francfort, 16.	Rouen, 16.	5 8 <sup>es</sup> .
Geneve, 18.	Straßbourg, 16.	
Hambourg, 15.	Toulouse, 13.	14 25 <sup>es</sup> .
La Rochelle, 16.	Turin, 10.	14 25 <sup>es</sup> .
	Venise, 8.	4 25 <sup>es</sup> .

*Rapport du Poids de Lyon avec ceux des principales Villes de l'Europe. 100. liv. poids de Lyon, font à*

Angleterre, 94. l. $\frac{1}{2}$	Florence, Livourne, 120.	$\frac{2}{3}$
Avignon, 104.	Genes, balanc. leg. 124.	$\frac{1}{7}$
Ausbourg, 88. $\frac{3}{4}$	Geneve, 77.	
Aytriche, 92.	Hambourg, 88.	
Boulogne, 120. $\frac{2}{3}$	Hollande & Straßb. 86.	$\frac{1}{4}$
Cadix & Seville, 92. $\frac{1}{4}$	Leipsick, 90.	$\frac{1}{2}$
Conigsberg, 107. $\frac{3}{4}$	Lille, 143.	$\frac{2}{3}$
Dantzic & Portugal, 97.	Luques, 127.	$\frac{1}{2}$
Flandres & Suede, 90. $\frac{1}{2}$	Madrid, 98.	$\frac{1}{3}$

Milan,	146.	$\frac{1}{9}$	Sicules, Rottes leger.	129.	$\frac{1}{3}$
Montpellier,	104.		Stokolm, Dannem.	100.	$\frac{1}{9}$
Paris,	86.		Suisse & Toulouse,	104.	
Rome,	120.	$\frac{2}{5}$	Turin & Savoye,	120.	$\frac{2}{3}$
Rouen,	89.	$\frac{2}{3}$	Venise, poids subtil,	141.	$\frac{2}{3}$

*Rapport des Poids des divers lieux d'où l'on tire les Soyes à ceux de Lyon.*

Les Soyes se présentent au poids de marc de 15. onces ou 120. gros la livre, qu'on appelle à la Douane de Lyon, poids de Soye.

100. liv. Soye de Milan, en donnent à Lyon 69. liv.

de Venise,	63.	d'Alep, le Rotole,	4.	$\frac{1}{2}$		
de Padoue, & Vicence,	72.	de Turin, le quintal	76.	$\frac{1}{2}$		
de Regio, & de Bologne,	77.	de Mantoüe,	65.			
de Modene,	77.	$\frac{1}{2}$	de Genes, & d'Ancone,	72.		
de Luques, poids subtil,	77.	$\frac{1}{2}$	Espagne. {	de Valence,	73.	$\frac{1}{2}$
ledit Poids en Douane,	81.			d'Almeric,	117.	
de Florence,	76.	$\frac{1}{4}$		de Tortose,	72.	
de Pize,	76.	$\frac{1}{3}$	Sarragoſſe,	73.	$\frac{1}{2}$	
de Meſſine & Palerme,	70.		de Raconis, & Livourne,	76.	$\frac{1}{2}$	
de Calabre, & de Naples,	68.		de Plurio,	71.		
de Coſence, au Royaume			de Marseille,	84.		
de Naples, & Bergame,	69.		de Beaucaire,	89.		
de Tripoly de Sirie, le			Avignon,	67.		
Rotole rend	4.		Amſterdam,	102.		

*Des Lieuës, & autres Mesures de la Géographie.*

Les Lieuës dont la grandeur est assez arbitraire, peuvent néanmoins se réduire à trois différentes espèces, ſçavoir la Lieuë des environs de Paris, qui est de 2000. toises.

La Lieuë commune de 25. au degré, est de 2282. toises  $\frac{2}{3}$ .

La circonférence de la Terre, est de 9000. de ces lieuës.

La Lieuë Marine de 20. au degré, de 2853. toises.

*Valeur des Mesures itinéraires des Pays étrangers, en Toises de Paris.*

Le mille d'Allemagne, vaut	-----	2252 toises.
Le mille d'Italie,	-----	644
La Lieuë de Dannemark & Suede,	-----	1300 .
La Lieuë moyenne d'Angleterre,	-----	1140
La Verſte de Ruſſie,	-----	8500
Le mille des Turcs,	-----	650
La Lieuë des Arabes,	-----	1200
La Paraſangue ou le mille de Perſe,	-----	3000
La Stade des Grecs,	-----	100

Les mesures itinéraires qui sont moindres, sont la Toise & les Parties aliquotes, la Perche qui contient 3. Toises ou 18. Pieds à Paris, & 25. Pieds dans les Bois de Roy, & l'Arpent qui contient 100. Perches.

La Toise se divise en 6. Pieds de Roi, le Pied en 12. Pouces, & le Pouce en 12 Lignes, la Ligne en 12. points, dont il y en a 1728. dans le Pied.

#### D U P I E D D E V I L L E .

Les Architectes, les Arpenteurs, les Charpentiers, les Maçons & les Forgeurs, se servent à Lyon & aux environs, d'un pied différent, dont l'Étalon est dans l'Hôtel de Ville, & qu'on appelle pied de Ville.

Le pied a de longueur 12. pouces 8. lignes de Roi; & si ayant un pied de Ville on veut avoir la longueur du pied de Roi, il faut en ôter 7. & demi de ses propres lignes, & l'on aura le pied de Roi qui est en usage chez les Miroitiers, Serruriers, Menuisiers, & autres.

Le pied de Ville se divise en 12. pouces, le pouce en 12. lignes, & la ligne en 12. points.

La toise de Ville a de longueur 7. pieds 6. pouces de Ville; & la toise quarrée 56. pieds 3. pouces.

Le pas pour les Arpentages est de 2. pieds 6. pouces de Ville; & la toise en contient trois.

La bicherée contient 1764. pas quarrés; elle est égale à un quarré qui auroit 42. pas de chaque côté.

#### D E S A U N A G E S .

L'Aune de Lyon, suivant l'étalon qui est dans l'Hôtel de Ville, contient 3. pieds 8. pouces de Roi.

L'Aune se divise en demi-Aunes, en tiers, en quarts, en sixièmes ou demi-tiers, en huitièmes ou demi-quarts, en douzièmes & en seizièmes.

L'Aune de Paris, Bourdeaux, Rouen, la Rochelle & d'une grande partie des autres Villes de France, est de 3. pieds 8. pouces 8. lignes de Roi. Celle d'Angleterre pour les Toiles, & celle d'Osnabrug, est de même longueur.

L'Aune de Troyes en Champagne, de Picardie & de la Bourgogne, contient 2. pieds 5. pouces 1. ligne.

L'Aune de Bretagne contient 4. pieds 2. pouces 11. lignes.

La Canne de Toulouze & du Haut-Languedoc est de 5. pieds 5. pouces 6. lignes.

La Canne de Montpellier, Provence, Avignon & Bas Languedoc, contient 6. pieds 9. lignes & un tiers.

L'Aune d'Allemagne, du Brabant & de Flandres, contient 2. pieds 1. pouce 5. lignes & demie.

L'Aune d'Amsterdam ou de Hollande, & celle de Nuremberg, de même que la Brasse de Milan, contient 2. pieds 11. l.

La Verge d'Angleterre, contient 2. pieds 9. pouces, 11. lig.

Le Ras de Piémont & la Brasse de Lucques, contient 1. pied 9. pouces 10. lignes.

La Braffe de Venife, Bologne, Modene, Mantouë, &c. contient 1. pied 11. pouces 3. lignes.

La Palme de Genes, contient 9. pouces 2. lignes.

La Braffe de Bergame, vaut 2. pieds 3. lignes.

La Braffe de Florence, vaut 1. pied 9. pouces 4. lignes  $\frac{1}{2}$ .

*Rapport des mesures étrangères avec l'Aune de Lyon.*

9	Aunes d'Angleterre, - - - - -	font	7	} <i>Aunes de Lyon.</i>
12	Aunes d'Allemagne, - - - - -	font	7	
15	Brasses de Boulogne, - - - - -	font	8	
103	Aunes de Dantzik, - - - - -	font	50	
7	Barres d'Espagne, - - - - -	font	5	
5	Aunes de Lille, - - - - -	font	3	
100	Brasses de Florence, Livourne, font		49	
24	Palmes de Genes, - - - - -	font	5	
21	Aunes de Geneve, - - - - -	font	20	
12	Aunes d'Hambourg, - - - - -	font	7	
7	Aunes d'Hollande, - - - - -	font	4	
37	Brasses de Rome, - - - - -	font	20	
9	Brasses de Milan, - - - - -	font	4	
53	Varras de Portugal, - - - - -	font	50	
2	Ras de Turin, - - - - -	font	1	
15	Brasses de Venise, - - - - -	font	8	
12	Aunes d'Uri, Suits, Onderval, font		7	
81	Aunes de Cambray, - - - - -	font	50	
172	Aunes de Bruxelles, - - - - -	font	100	
21	Aunes de Francfort, - - - - -	font	10	
15	Aunes de St. Gal, - - - - -	font	10	
27	Aunes de Dannemark, - - - - -	font	14	
7	Aunes d'Anvers, - - - - -	font	4	
12	Aunes de Flandres, - - - - -	font	7	
12	Aunes de Strasbourg, - - - - -	font	7	
3	Cannes de Provence, - - - - -	font	5	
13	Barres de Valence, - - - - -	font	10	
3	Aunes de Troye, Châtillon, - font		2	
2	Cannes de Toulouse, Limoux, font		3	
12	Aunes de Leipfick, - - - - -	font	7	
5	Cannes de Naples, - - - - -	font	9	
3	Aunes de Breslau, - - - - -	font	2	
46	Cannes de Sicile, - - - - -	font	79	
7	Aunes de Nuremberg, - - - - -	font	4	
26	Aunes de Roüen-Vicomté, - font		25	
2	Brasses de Lucques R. - - - - -	font	1	
24	Verges de Seville, - - - - -	font	17	

JURISDICTIONS DES TERRES SEIGNEURIALES  
*Du Fauxbourg de la Guillotière, Mandement de  
 Bechevelin, de la Croix-Rouffe & de Cuire,  
 dépendantes du Consulat de Lyon.*

LA GUILLOTIERE, MANDEMENT DE BECHEVELIN  
 & Dépendances.

SEIGNEURS HAUTS-JUSTICIERS,

MM. Les Prevôt des Marchands & Echevins.

OFFICIERS, MESSIEURS

Dufournel, Ecuyer, Seigneur de Peyffelet & de Poleymieux,  
 Avocat en Parlement & ès Cours de Lyon, JUGE, *place  
 S. Alban.*

Guerin, Lieutenant, *rue des trois Maries.*

Plaignard, Châtelain, *rue Tramassac.*

Richard, Procureur d'Office, *à la Guillotière.*

Debrye, ancien Procureur à Lyon, Substitut du Procureur  
 d'Office, *rue St. Jean.*

Legros, Greffier, *rue St. Jean.*

LA CROIX-ROUSSE, CUIRE ET DÉPENDANCES.

SEIGNEURS HAUTS-JUSTICIERS,

MM. Les Prevôt des Marchands & Echevins.

OFFICIERS, MESSIEURS

Benoît Valoux fils, Ecuyer, Avocat en Parlement & ès  
 Cours de Lyon, Juge de Cuire, la Croix-Rouffe & Dépen-  
 dances, *rue des trois Maries.*

Jean-Claude de la Grange, Conseiller du Roi, Notaire  
 à Lyon, Capitaine du Bourg de la Croix-Rouffe, Cuire &  
 Dépendances, Châtelain de la Jurisdiction, *à l'Hôtel de  
 Gadagne.*

Aymé Rougnard, Licencié ès Droits, Procureur Fiscal de  
 la Jurisdiction, *place de la Trinité.*

Paccard, Greffier, *à la Croix-Rouffe.*

## CONSEILLERS DU ROY, NOTAIRES.

IL y a dans cette Ville quarante Notaires que Sa Majesté a réservés & établis à l'instar des Notaires de la Ville de Paris, avec la qualité de Conseillers du Roi, Notaires, Gardes-notes, Gardes-scel de Sa Majesté, & Apostoliques en la Sénéchaussée, Ville, Fauxbourgs & Diocèse de Lyon, qui sont :

### OFFICIERS, MESSIEURS

GAYET, PREMIER SINDIC, *Place de Louis-le-Grand.*

FROMENTAL, SECOND SINDIC, *au coin de la rue Thomassin.*

SOUPAT, SECRETAIRE, *rue Dubois.*

CHAPELON, TRESORIER, *près du Puits-pelu.*

### MESSIEURS

Perrin, Doyen, *près de la Place St. Pierre*, a toutes les minutes d'Actes, Contrats & autres Titres en dépendant, concernant les affaires de la Ville & Communauté de Lyon, la Maison de Villeroy, les Etapes, & le Gouvernement.

Gardez, *rue S. Jean, près le Change*, a les minutes des ayeul, pere, fils & petit-fils Béal, & les minutes de Terrasson depuis 1636. jusqu'à 1667.

Brizac, *Place Grenouille*, a les minutes de M<sup>es</sup>. Rougeault fils, Delafay ayeul, Beneiton & Boulard.

Peronnet, *Place de Louis le Grand*, a les minutes de M<sup>es</sup>. Durand le jeune, Canot, Chomat pere & fils, Lachapelle, & Dodeneffe.

Cartier, *rue S. Jean, près du Gouvernement*, a les minutes de M<sup>es</sup>. Lionnet, Cartier, Bertholon, Demeaux, Grangier, Melot fils, Roffignol, Volay & Licessoan.

Heurtau, *rue de l'Hôpital*, a les minutes de M<sup>e</sup>. Heurtau son pere.

Levet, *rue de la Cage*, a les minutes de M<sup>es</sup>. Levet son pere, Bouchetal, Gilet, Henai, & Nardoin.

Aubernon, *rue S. Jean*, a les minutes de M<sup>es</sup>. Boulard, Dalmais, Prost, & Roger; plusieurs Cayers de Fillon & Rigaud.

Chapelon, TRESORIER, *rue du Palais Grillet, près du Puits-pelu*, a les minutes de M<sup>es</sup>. Michon, & Guillermin.

Saulnier, *au coin de rue Pizay, près des Terreaux*, a les minutes de M<sup>es</sup>. Joannon, Montagnon, Chol, & celles de Gazanchon, depuis 1607. jusqu'en 1645.

Beraud, *rue S. Jean, près de la place neuve*, a les minutes de M<sup>es</sup>. Voccanfon, Voisin, Dufardier, Dechuyes pere & fils, Calemard & Goujault.

Gayet, PREMIER SINDIC, *Place de Louis le Grand.*

Bouvier, *rue Tramassac.*

Bertholon, *Pl. de la Fromagerie*, a les minutes de M<sup>e</sup>. Brigaud.

Bonnet, *Place de la Fromagerie*, a les minutes de M<sup>es</sup>. Bonnet son pere, Papillon pere & fils, & Clerc.

Leroi, *Place St. Alban*, a les minutes de M<sup>es</sup>. Laurent, Bois, Denuziere, Ponthus pere & fils, Favard, autre Laurent & Mola.

Monteiller, *r. des 13. Cantons*, a les minutes de M<sup>es</sup>. Alard, Orlande & Goujault ; il a aussi les Registres du Greffe des Insinuations Laïques, où sont transcrits les Donations entre-vifs, les Contrats de Mariages & les Testamens portant Substitutions, depuis l'année 1610. jusqu'en 1635.

Duvouldi, *au Plâtre*, a les minutes de M<sup>es</sup>. Roche, Brun pere, Cassille, Ramadier, & partie de Benevent.

Soupat, SECRETAIRE, *rue Dubois*, a les minutes de M<sup>es</sup>. Beluze, pere, fils & cousins Potier, Peyraud, Pascal, Carrand, Dalbepierre, Girardon, Meignin, Saigne & Marilier.

Fromental, SECOND SINDIC, *au coin de rue Thomassin, du côté de rue de l'Hôpital*, a les minutes de M<sup>es</sup>. Rouffet & Saigne.

Armand, *grande rue Merciere*, a les minutes de M<sup>es</sup>. Armand son pere, & Privat.

Pachot, *Place des Carmes*, a les minutes de M<sup>e</sup>. Maurice Pachot son frere, & celles de M<sup>es</sup>. Moutonnat, Pescher, Jayoud, Gros & Lepinai.

Rouffet, *Fauxbourg St. Irenée, dans la maison du Chapitre*, a les minutes de M<sup>es</sup>. Ginié, Delafay petit-fils, Bigaud, Guerin pere & fils, & Genevrier.

Poncelet, *Place de Confort*, a les minutes de M<sup>es</sup> Delhorme, Ducurtil, Jasserand, Ponchon & Simonet.

Perrodon, *près de S. Antoine*, a les minutes de M<sup>es</sup>. Hodieu, Benevent, Fressinet, Labruyere, Monin, & Quemet pere & fils.

Durand, *rue Merciere au coin de rue Tupin*, a les minutes de M<sup>e</sup>. Durand son pere.

Vernon, *au coin de rue Thomassin du côté de la rue de l'Hôpital*, a les minutes de M<sup>es</sup>. Vernon son pere, Vigniere, Mayoud pere & Fils, & Ravat.

Debrye, *Place de la Baleine*, a les Minutes de M<sup>es</sup>, Maurice, Fleurant, Champenois pere & fils, Benevent, Bovier, Faure, Lebaud, Ogier & Colin.

Patrin, *rue de Clermont*, a les minutes de M<sup>es</sup>. Romieu pere & fils, Chazotte & Jallabert.

Dalier, *près de la Place St. Pierre*, a les minutes de Dalier de la Roëre son pere.

Chazotte, *rue de l'Enfant qui pisse*, a les minutes de M<sup>es</sup>. Desgranges, Brun & Couchard.

Delagrangé, à l'*Hôtel de Gadagne*, a les minutes de M<sup>es</sup>. Richard, Bruffet, Favre, plusieurs de Renaud & Berjeon, Champenois père & fils, Benevent, Bovier, Favre, Lebaud, Ogier & Colin, tous Notaires à Lyon; de Morel, Bernard & Prumilieu Notaires à Montanay; Giraud & Bonnet, Notaires à Vimy; Rey, Notaire à St. André-de-Corfy; Cullet, Notaire à Genay; Dutronchet, Notaire à Curis.

Brenot, *rue Tramassac*, a les minutes de M<sup>es</sup>. Theve pere & fils, Verot, Duffieu, Touchard, Curnillion, Plaffier, & Sondas.

Moutonnat, *Place des Carmes*, a les minutes de M<sup>es</sup>. Pellet, Deforas, Faverjon & Roujault.

Guyot, *rue de Flandres, près du Canal*, a les minutes de M<sup>es</sup>. Guyot son pere, de son ayeul, & de son grand oncle, & deux Registres de Charles Reynaud.

Perret, *grande rue de l'Hôpital, au coin de la rue Raisin*, a les minutes de M<sup>es</sup>. Bourdin pere & fils, & de Gros.

Sanseigne, *petite rue Ste. Catherine*, a les minutes de M<sup>es</sup>. Delaval, Berthon, Robinet, Pecheux, Boucharlat, Delafay fils & Perrichon.

Pourra a les minutes de son père, Pourra son ayeul, Tardy & Delariviere.

Barroud n'a point de minutes anciennes.

Roche a les minutes de M<sup>e</sup>. Michel & Jean-François Chazotte père & fils, & Arthaud.

## NOTAIRES HONORAIRES,

### MESSIEURS

Vernon pere,

Dalier de la Roëre pere.

☞ On a désigné dans cette Liste les anciennes minutes dont les Notaires Titulaires & en exercice sont chargés. A l'égard d'un grand nombre d'autres, ou de Protocoles anciens, on pourra les trouver dans les Archives de la Compagnie, en s'adressant à Messieurs les Syndics, pour en faire la recherche.



## C O L L E G E S.

IL y a dans cette Ville deux principaux Colléges pour l'inf-  
truction de la jeunesse, & pour y enseigner les Humanités,  
les Belles-Lettres, & les hautes Sciences.

Une Ecole de Droit.

Et un célèbre Collége de Médecine.

## COLLEGE DE LA TRINITE.

LE Collége de la Trinité, autrement dit le grand Collége,  
situé sur les courtines du Rhône, le long du Quay de Retz,  
est tenu par les PP. Jesuites : MM. les Prévôt des Marchands  
& Echevins en sont les Fondateurs & les Bienfaiteurs, au  
moyen de quoi on y enseigne gratuitement toutes les Classes,  
depuis la Sixième jusqu'à la Rhétorique, la Philosophie, les  
Mathématiques & la Théologie. Il y a aussi un Professeur en  
Langue Hébraïque.

Outre le Collége, il y a un Bâtiment spacieux pour loger des  
Pensionnaires, qui y sont entretenus & instruits avec grand  
soin, & qui vont aux Classes comme les externes.

PROVINCIAL, RECTEUR, PRINCIPAL,  
*Préfets & Professeurs du Collége de la Très-Sainte Trinité.*

LES REVERENDS PERES,

Antoine Valoris, PROVINCIAL.

Jean d'Autun, Recteur.

Jean de la Tourette, Principal de MM. les Pensionnaires.

Ange Clémens, Procureur.

Pierre Bimet, Préfet des hautes Sciences.

Antoine Chappelot, Professeur de la Théologie positive.

Joseph Juget, } Professeurs de la  
Alexis Chappein, } Théologie Scholastique.

Joseph Jouve, Professeur de la Théol. Morale, & Bibliothécaire.

Jean Dumas, Professeur de l'Hébreu.

Laurent Beraud, Professeur des Mathématiques, Directeur de  
l'Observatoire & du Cabinet des médailles.

André Bucelle, Préfet des Classes inférieures.

Jean-Joseph Marion, Professeur de la Physique.

Jean-François-Fabry, Professeur de la Logique.

Ch. Pierre-Xavier Tolomas, Professeur de Rhétor. pour la Poësie.

George Vionnet, Professeur de Rhétorique pour l'Eloquence.

## SECOND COLLEGE.

LE second Collège, appelé vulgairement le petit Collège, situé du côté de S. Jean, à l'entrée de la rue du Bœuf, est aussi tenu par les PP. Jesuites. MM. les Prevôt des Marchands & Echevins en sont les Bienfaiteurs. Les leçons y sont gratuites ainsi qu'au grand Collège. L'on y enseigne depuis la Sixième jusqu'à la Rhétorique, inclusivement.

RECTEUR *du Second Collège.*

Le R. P. Jean Manis.

PREFET *des Classes.*

Le R. P. Joseph Tassy,

*Procureur.*

Le R. P. Pierre Cathelin.

*Professeur de la Rhétorique.*

Le R. P. Aymé-Henry Paulhan.

## ECOLE DE DROIT.

LY a très-long-tems que MM. les Prevôt des Marchands & Echevins ont soin de pourvoir à ce qu'il y ait dans la Ville un Maître & Docteur en Droit Civil & Canon, pour l'instruction des jeunes gens qui aspirent à prendre les Grades, pour être reçûs Avocats. Les leçons se donnent à présent dans *la rue du Bœuf*, depuis deux heures après midi jusqu'à cinq, hors le tems des grandes Féries, ce sont les mêmes que celles dont les Cours & les Tribunaux de la Ville jouissent.

PROFESSEUR.

M. Joliclerc, Avocat en Parlement & ès Cours de Lyon, Docteur en Droit Civil & Canonique, *rue du Bœuf.*

## COLLEGE DE MEDECINE.

LE Collège de Médecine est un des plus anciens du Royaume: il a conservé jusqu'ici & conserve encore son premier lustre. Il n'est point d'Université de Théologie, de Droit & de Médecine où les examens pour la réception soient aussi rigides. Par tout ailleurs, dans les Universités les plus sévères & les plus fameuses, après avoir tiré au sort la matière sur laquelle le Récipiendaire doit parler, il a vingt-quatre heures au moins pour s'y préparer; dans le seul Collège de Médecine de Lyon, l'on est dans l'usage de parler sur l'heure même.

Pour être reçu au nombre des Aggrégés, outre qu'il faut être Docteur de quelque Université du Royaume, & avoir exercé la Médecine dans quelque Ville ou Bourg, l'espace de quatre ans au moins, depuis le Doctorat; il faut de plus faire deux Actes publics, l'un sur la Théorie, l'autre sur la Pratique de la Médecine.

Monfieur le Lieutenant général, accompagné de Monfieur le Procureur du Roi, y préside & y assiste avec MM. les Députés du Consulat, sçavoir: deux Echevins, & M. le Procureur général de la Ville. M. le Lieutenant général tire lui-même au sort la matière de l'examen; &, comme il a déjà été dit, le Récipiendaire en fait l'explication à l'instant & à haute voix. Il est reçu ou renvoyé à la pluralité des suffrages.

On enseignoit autrefois publiquement dans ce Collège toutes les parties de la Médecine: mais le petit nombre des Aggrégés ne permet pas qu'ils fassent des leçons régulièrement. Mais s'ils ont discontinué, par intervalle, de professer la Théorie, ils se sont adonnés plus particulièrement à la Pratique.

Leurs Assemblées ordinaires & privées, se tiennent chez le Doyen, une fois tous les mois. Les Assemblées publiques se tiennent dans une Salle du Couvent des Carmes de la Place des Terreaux.

*Docteurs & Professeurs agrégés au Collège de Médecine.*

M E S S I E U R S

Panthot, DOYEN, *Place des Jacobins.*

Martiny, Vice-Doyen, premier Syndic, *rue S. Dominique.*

Brunet, *à Paris.*

Rey, *à St. Chamond.*

Garnier, *rue du Puits-Gaillet, vis-à-vis de la Comédie.*

Pestalozzi, *Place S. Pierre, à l'Abbaye.*

Carrel, *rue des trois Maries.*

Rame, *rue Mulet.*

Olivier, second Syndic & Médecin du Roi, *Place de Louis-le-Grand.*

Raft, Médecin du Bureau de la Santé & de l'Hôpital Général de la Charité, *rue des trois Carreaux, près de la rue Dubois.*

Chol, Médecin de l'Hôtel-Dieu, *rue Mulet, à côté de l'Enseigne de St. Antoine.*

Potot, Médecin de l'Hôtel-Dieu pour les blessés, *Place de l'Herberie, vis-à-vis de la rue de l'Enfant qui pisse.*

Roche Defurny, *rue de la Grenette.*

Borin, *Quai St. Antoine.*

Broffe, Bedeau du Collège, *rue de la Fronde.*

## MAISTRES CHIRURGIENS JURE'S de Lyon.

LA Chirurgie, qui depuis long-tems est exercée à Lyon avec beaucoup de réputation & de succès, est un Art Juré. Pour être reçu Maître, il faut subir différens examens qui se font publiquement dans des Salles dépendantes du Couvent des Peres Jacobins à la Place Confort, en présence de MM. du Consulat, qui président à ces Assemblées en Corps ou par députation; cette députation est alors composée de deux Echevins, dont l'un doit être gradué, avec M. le Procureur général de la Ville, & qui donnent leur consentement à la réception des Aspirans, & reçoivent leur serment.

### OFFICIERS, Messieurs.

CLAUDE DUFOURNEL, Lieutenant du premier Chirurgien du Roy, *Poulaillerie St. Nizier, près des trois Carreaux.*

JEAN POYET neveu, premier Prevôt, *rue Confort.*

JEAN FRANÇOIS POMIER, second Prevôt, *rue de la Gerbe.*

### Commis aux Rapports, MESSIEURS

Claude Dutil, *Place Confort.*

Didier Landry, Maître ès Arts, *rue Lanterne.*

Pierre Besson, DOYEN, *près du Grenier à sel.*

Gabriel Parisot, *rue de l'Enfant qui pisse.*

Jacques Aubernon l'aîné, *rue Bonnevaux.*

Jean-Baptiste Frery, *Place Confort.*

Claude Dufournel, Lieutenant, *Poulaillerie St. Nizier.*

Jean Aubernon le jeune, *près de S. Vincent.*

Joseph Poyet, Oncle, *rue Confort.*

Jean-Baptiste Rigot, *à la Croix-Rouffe.*

Jean Lions, *rue de Flandres.*

Pierre Personnier, *petite rue Mercière.*

Thomas Prevotier, Maître ès Arts, *Pl. des Terreaux.*

Joseph Collomb Pere, *Place de la Trinité.*

Pierre Laurès, Docteur en Méd. & Chir. *Port du Roi.*

Jean Balliat pere, *rue de la Barre.*

Pierre Pouteaux, *rue de la Luiferne.*

Anselme Mercier, *à la Croix-rouffe.*

Joseph Peronnet, *Place des Cordeliers.*

Pierre Cayer, *Place de Louis le Grand.*

Jean Guillard, *près de St. Vincent.*

Jean-Claude Cottereaux, *au service du Roi.*

1700.

1705.

1707.

1710.

1712.

1712.

1713.

1714.

1717.

1718.

1721.

1721.

1721.

1721.

1722.

1725.

1727.

1728.

1731.

1731.

François Faure , Maître ès Arts, <i>vers la petite porte saint Antoine.</i>	1732.
Jean Truels , <i>rue Confort.</i>	1733.
François Flurant , <i>grande rue Merciere.</i>	1735.
François Juffet , <i>Place des Cordeliers.</i>	1737.
Claude Changrin , père, Prévôt, <i>Boucherie des Terreaux.</i>	1740.
Jean Poyet , neveu , Prévôt , <i>rue Confort.</i>	1740.
Mathieu-Augustin Fronton , Maître ès Arts, <i>à la Grenette.</i>	1740.
Antoine Garnier , <i>rue Longue.</i>	1740.
Pierre Bosche , <i>rue des Augustins.</i>	1740.
Jean-François Vittet l'aîné , <i>rue Bonnevaux.</i>	1740.
Claude-Charles Page , <i>rue Mulet.</i>	1740.
Jean-François Raphaëlis , <i>Place des Terreaux.</i>	1740.
Jean-Antoine Faissole , <i>rue Tramassac.</i>	1740.
Jean-François Pomier , <i>rue de la Gerbe.</i>	1744.
David Pallebot , <i>rue Lanterne.</i>	1740.
Louis Legoux , <i>Place des Terreaux.</i>	1740.
Dominique Dastugue , <i>rue Belle-Cordière.</i>	1740.
Louis Terringaud , <i>Place du Plâtre.</i>	1740.
Gregoire Rocques , <i>Place des Cordeliers.</i>	1740.
Claude Dutil , Commis aux Rapports, <i>Place Confort.</i>	1740.
Didier Landry, M <sup>e</sup> . ès Arts, <i>r. Lanterne.</i> Commis aux rap.	1740.
François Aufferel , <i>rue Thomassin.</i>	1740.
Jacques Vuillet , <i>près du Puits Pelu.</i>	1740.
François Baudot , <i>rue Grolée.</i>	1740.
Pierre Caseneuve , <i>vis-à-vis saint Paul.</i>	1741.
Jacques Berger , <i>Poulaillerie S. Paul.</i>	1741.
Barthelemi Collomb fils , <i>Place de la Trinité.</i>	1741.
Guillaume Avignant , <i>place de Louis le Grand.</i>	1741.
Michel Dutroncy , <i>rue des trois Carreaux.</i>	1741.
Joseph Arcis , <i>Place St. Pierre.</i>	1743.
Jean-Baptiste Charmeton , Maître ès Arts, <i>rue Mercière.</i>	1743.
Gregoire Ladeveze , <i>à la Platière.</i>	1743.
Jean Bouffac , <i>rue du Bât d'argent.</i>	1744.
Pierre-Ciprien Rivas , <i>Place du grand Collège.</i>	1744.
Pierre Blanc , Greffier , <i>Place de la grande Douane.</i>	1744.
Pierre Capdeville , <i>rue de la Monnoye.</i>	1744.
Pierre Delmas , <i>rue de Flandres.</i>	1745.
Claude Balliat fils , <i>Place de Louis-le-Grand.</i>	1746.
Joseph-Marie Changrin , fils , <i>Boucherie des Terreaux.</i>	1746.
Louis-Joseph Vittet , cadet , <i>rue du Charbon blanc.</i>	1746.
Antoine Viollet , <i>au fond de la Grenette.</i>	1747.
Pierre Grassot , Docteur en Médecine de l'Académie royale de Chirurgie de Paris , <i>à l'Hôtel de Ville.</i>	1747.

Nicolas Laborie, Maître ès Arts, <i>place de la Baleine.</i>	1747.
Jean Denieux, <i>rue de Flandres,</i>	1748.
Pierre Rosche, <i>rue des Augustins.</i>	1748.
Raymond Cablat, <i>rue de l' Arsenal.</i>	1748.
François Bryon, <i>rue Ecorchebœuf.</i>	1748.

## V E U V E S.

Duvivier.	Bazinet.	Desperiers.	Levans.
Terringaud.	Guerin.	Chevrier.	Maréchal.
Bouclon.	Gaucher.	Duffauffoy.	Orcel.
Aubernon.	Dubourg.	Sain.	

Darme, Clerc de la Communauté, *Place des Jacobins.*

## M A I T R E S A P O T H I C A I R E S

### Pharmaciens.

LA Pharmacie s'exerce dans Lyon, avec autant de soin que de succès; le grand commerce qui se fait dans cette Ville, facilite le transport des Drogues & des Simples; & l'étendue de la correspondance de MM. les Négocians, fournit les moyens pour les tirer en droiture de la première main.

Pour parvenir à la Maîtrise, il faut subir plusieurs examens, qui se font publiquement, chez les RR.PP. Carmes des Terreaux, en présence de MM. du Consulat, qui y président, & qui y assistent en Corps, ou par députation, si bon leur semble, & qui donnent leur consentement sur la validité des Actes, & sur la capacité des Aspirans, dont ils reçoivent le serment.

## O F F I C I E R S , M E S S I E U R S ,

LEYMARIE, PREMIER SYNDIC, *Place Grenouille.*  
LUCRON, SECOND SYNDIC, *Place des Carmes.*

## M E S S I E U R S

Cabanis, <i>Poulaillerie S. Paul.</i>	Correard, <i>rue S. Jean.</i>
Albouy pere, <i>Pl. Fromagerie.</i>	Leymarie, <i>Sindic Pl. Grenouille</i>
Dejussieu, député de la Ville pour le fait de santé, <i>place de la Platiere.</i>	Lucron, <i>Sindic, p. des Carmes.</i>
Reigade, <i>Pl. du Gouvernement</i>	Gavinet, <i>rue S. Dominique.</i>
Leorat, <i>rue de l'Enf. qui pisse.</i>	Albouy l'aîné, <i>Pl. Fromag.</i>
Flurant, <i>rue S. Dominique.</i>	Boulay, <i>grande rue merciere.</i>
Malinas, <i>gr. rue Merciere.</i>	Dorelle, <i>rue Clermont.</i>
Pillet, <i>rue de la Monnoye.</i>	Lanoix, <i>rue S. Jean.</i>
Bondurant, <i>Place du Platre.</i>	Albouy le cadet, <i>pl. de la From.</i>
Couze, <i>rue Lanterne.</i>	Barre, <i>place Grenouille.</i>
Lombard, <i>P. du Gouvernement.</i>	Gilbert, <i>rue du Bois.</i>
	Guiraudet, <i>pl. de la Platiere.</i>
	Mathieu, <i>r. Poullailler. S. Paul.</i>

## A C A D E M I E S.

ACADEMIE DES SCIENCES  
& Belles-Lettres.

Plusieurs personnes sçavantes ayant commencé en 1700. à s'assembler, pour conférer sur des matières de Littérature, & leurs assemblées ayant fait beaucoup de progrès, feu Monseigneur le Maréchal DE VILLEROY, Gouverneur de la Ville & de la Province, obtint des Lettres Patentes du Roy, du mois d'Août 1724. qui confirmèrent cet établissement sous le nom d'Académie des Sciences & Belles Lettres, & qui en homologuèrent les Statuts & Réglemens; elle est composée de vingt-cinq Académiciens ordinaires, & le nombre des Honoraires n'est point fixé; les Séances ordinaires se tiennent les Mardis de chaque semaine, & les assemblées publiques chaque Année le premier Mardi après Quasimodo, & le second Mardi après la rentrée du Palais, dans une des Sales de l'Hôtel de Ville, que MM. du Consulat leur ont assignée.

## P R O T E C T E U R.

M. Le Duc de VILLEROY, Gouverneur de la Province.

## A C A D E M I C I E N S.

M. Cheinet, <i>rue de la Peirollerie.</i>	1700.
M. Duperon, <i>Place Louis le Grand.</i>	1712.
M. Deglatigny, <i>Place Louis le Grand.</i>	1713.
P. Lombart, <i>Jesuite, au grand Collège.</i>	1714.
M. Le Président de Fleurieu, ancien Prévôt des Marchands, Secrétaire perpétuel, <i>rue Boissac.</i>	1716.
M. De Regnauld, <i>Place Louis le Grand.</i>	1720.
M. Le Président Dugas, <i>place de Louis le Grand.</i>	1722.
M. De Billy, <i>rue de la Juifverie.</i>	1722.
M. L'Abbé de Faramant, <i>Cloître d'Ainay.</i>	1724.
M. Aulas, <i>place de Louis le Grand.</i>	1729.
M. Bertin, <i>rue Tramassac.</i>	1732.
M. De Charly, <i>Place Louis le Grand.</i>	1733.
M. De Pravieu, <i>rue Tramassac.</i>	1733.
M. L'Abbé Lacroix, <i>Place saint Just.</i>	1738.
M. De Parcieu, <i>Place Louis le Grand.</i>	1739.
M. Pallu, Intendant de la Province, <i>Pl. Louis le Grand.</i>	1739.
M. Bollioud, <i>rue de l'Arsehal.</i>	1739.
M. Mathon, <i>rue saint Jean.</i>	1740.
P. Bimet, <i>Jesuite, au grand Collège.</i>	1742.
M. De Ruolz, <i>rue de la Gerbe.</i>	1742.

M. Borde le jeune, <i>rue S. Dominique.</i>	1745.
M. Goy, <i>Place de St. Jean.</i>	1746.
M. Basset, <i>rue St. Dominique.</i>	1746.
M. L'Abbé Perneti, <i>rue Boissac.</i>	1748.

M.

## ACADÉMICIENS HONORAIRES.

M. Falconet.	M. le Comte de Lautrec , Lieutenant général des Ar- mées du Roi.
M. Racine.	
M. De la Valette.	
M. Mahudel.	M. De Voltaire , Historio- graphe du Roi.
M. Roviere.	M. Rey , Docteur en Médecine.
M. De Curys.	M. Deglatigny , Conseiller au Parlement de Paris.
M. L'Abbé de Barcos.	
M. Maïcher.	M. Titon du Tillet.
M. Michon.	M. L'Abbé de Mably, à Paris.
M. L'Abbé de Buffy.	M. Degarnerans , premier Pré- sident au Parlement de Dombes.
M. De Montdorge.	
M. Perrichon.	
M. Quesnay.	
M. Menard.	

## SOCIÉTÉ ROYALE.

Cette Académie vient d'obtenir de nouvelles Lettres-Patentes, qui ordonnent qu'elle continuera à l'avenir, sous le titre de Société Royale, ses assemblées, ses exercices & ses conférences.

Elle fut établie en 1713. sous le nom d'Académie des Beaux Arts, & fut confirmée par Lettres-Patentes du mois d'Août 1724. elle est composée de trente Académiciens ordinaires, résidens à Lyon, d'Académiciens associés résidens en différens lieux du Royaume & des pays étrangers; & ses exercices sont partagés en trois classes, les Mathématiques, la Physique & les Arts.

Cette Compagnie s'assemble tous les mercredis dans une des sales d'un édifice construit sur la place des Cordeliers où se fait le concert: elle a deux séances publiques, l'une le second mercredi après le Dimanche de Quasimodo, & l'autre le premier mercredi du mois de Décembre. Elles se trouveront cette année les 23. Avril & 3. Décembre à 4. heures.

Ses fêtes sont depuis le 15. Septembre jusqu'à la Saint Martin, & pendant la quinzaine de Pâques.

## PROTECTEUR.

M. Le Duc de VILLEROY, Gouverneur de la Province.

ACADEMICIENS ORDINAIRES.  
MATHÉMATIQUES.

*Pour la Géométrie.*

M. Mathon de la Cour, de l'Académie des Sciences & Belles Lettres, à côté de *Ste. Croix*.

M. L'Abbé Dugaiby, à côté de *St. Etienne*.

*Pour les Mécaniques.*

M. Delorme; *Poulallerie St. Paul*.

M. L'Abbé de Valernod, *Chanoine d'Ainay*.

*Pour l'Astronomie.*

M. L'Abbé Cayer, *Chanoine de Fourvière, rue Bourg-neuf*.

P. Beraud, *Jésuite, Professeur de Mathématique, au Grand Collège*.

*Libres dans les Mathématiques.*

M. De Regnault de Parcieu, de l'Académie des Sciences & Belles Lettres, *Place Louis le Grand*.

M. Besson, *Place Louis le Grand*.

M. Montuclu, *place des Terreaux*.

M. Goiffon, *rue St. Dominique*.

PHYSIQUE.

*Pour l'Anatomie.*

M. Garnier, *Docteur en Médecine, Place de l'Opera*.

M. Colomb fils, *Chirurgien Juré, Place de la Trinité*.

*Pour la Botanique.*

M. Olivier, *Docteur en Médecine, Place Louis le Grand*.

M. Martiny, *Docteur en Médecine, rue St. Dominique*.

*Pour la Chymie.*

M. Gavinet, *rue S. Dominique*.

P. Godin, *Minime*.

*Libres dans la Physique.*

M. De Ruolz, *Conseiller à la Cour des Monnoyes, de l'Académie des Sciences & Belles Lettres, rue de la Gerbe*.

M. L'Abbé Lacroix, *Obéancier de S. Just, Trésorier de France, de l'Académie des Sciences & Belles Lettres, à saint Just*.

M. Deville, *Ingénieur du Roy, rue S. George*.

P. Tolomas, *Jésuite, au Grand Collège*.

ARTS.

*Pour la Musique.*

M. Bollioud Mermet, de l'Académie des Sciences & Belles Lettres, *rue de l'Arsehal*.

M. Cheinet, de l'Académie des Sciences & Belles Lettres, *rue de la Peivollerie*.

*L'Architecture.*

M. De Lamonce, *rue de l'Arsehal.*

M. Soufflot, de l'Académie des *Arcadi* de Rome, *rue du Puits Gaillot.*

*Libres dans les Arts.*

M. Gacon, ancien Echevin, *Place Confort.*

M. Bertaud de la Vaure, Conf. à la Cour des Monn. *r. de la Ch.*

M. Clapasson, Avocat, *rue Juifverie.*

M. Pallu, Intendant de la Généralité, de l'Académie des Sciences & Belles Lettres, *Place de Louis le Grand.*

M. Claret de la Tourrette de Fleurieu, Président Honoraire à la Cour des Monnoyes, ancien Prevôt des Marchands, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences & Belles Lettres, *rue Boissac.*

*Secrétaire Perpétuel.*

M. Christin, *rue du Bât d'Argent.*

*ACADEMICIENS ASSOCIES.*

M. Perrichon, Conseiller d'Etat, ancien Prevôt des Marchands, & ancien Directeur de l'Académie, à l'*Hôtel de Ville.* 1736.

P. Morand, Jesuite, ancien Ordinaire, à *Avignon.* 1736.

P. Gregoire Marchand, du Tiers-Ordre, à *Marseille.* 1736.

P. du Chatelard, Jesuite, Hydrographe du R o y, à *Toulon.* 1737.

M. Moegling, Docteur & Professeur en Médecine, de l'Institut de Boulogne, à *Tubinge.* 1737.

M. Rey, Docteur en Médecine, de la Société Royale de Montpellier, ancien Ordinaire, à *St. Chamond.* 1738.

D. Charles Hebert de Quincy, Religieux de St. Barbeziano, de l'Institut de Boulogne, à *Boulogne.* 1738.

P. Delozeran Dufesc, Jesuite, à *Tournon.* 1738.

M. L'Abbé Goiffon, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, à *Toiffey.* 1739.

M. Grollier de Servieres, Chevalier de Malthe. 1741.

P. Jacquier, Minime, à *Rome.* 1741.

P. Le Seur, Minime, à *Rome.* 1741.

M. Vaucanson, de l'Académie Royale des Sciences, à *Paris.* 1741.

M. Burdin, Receveur général des Fermes du Roi, à *Tours.* 1743.

M. Bollioud, Chanoine Régulier, Supérieur de la Maison de S. Antoine, à *Rouen.* 1744.

M. Hugon, Me. Chirurgien, à *Arles.* 1744.

M. Le Comte de Lautrec, Lieutenant Général des Armées du R o y. 1745.

- M. Noyel de Belle-Roche, ancien Lieutenant Criminel, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres de Villefranche, Subdélégué de la Généralité, à *Villefranche*. 1745.
- M. De Voltaire, Historiographe du Roi, l'un des Quarante de l'Académie Française, de la Société Royale de Londres, à *Paris*. 1745.
- M. Hellot, de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Londres, à *Paris*. 1745.
- M. Quesnay, Secrétaire de l'Académie Royale de Chirurgie, Docteur en Médecine, Professeur & Démonstrateur Royal, à *Paris*. 1745.
- M. Caumont, Conseiller, de l'Académie Royale de Chirurgie, Professeur & Démonstrateur Royal, à *Paris*. 1745.
- M. Hevin, Secrétaire de l'Académie Royale de Chirurgie, Professeur & Démonstrateur Royal, premier Chirurgien de Madame la Dauphine, *Paris*. 1745.
- M. L'Abbé de Gua de Malves, de l'Académie Royale des Sciences, Lecteur Royal en Philosophie, à *Paris*. 1747.
- M. De la Chappelle, à *Paris*. 1747.
- M. l'Abbé Stay, à *Rome*. 1748.
- M. De Thefut, à *Dijon*. 1748.
- M. . . . . 1748.
- M. DeJaroche, Libraire-Imprimeur de l'Académie, r. *Mercièrè*.

## C O N C E R T.

Plusieurs Particuliers, entre lesquels étoient des personnes de distinction, amateurs de Musique, & en général des Beaux Arts, commencèrent en l'année 1713. à s'assembler pour faire entr'eux des Concerts, & tenir quelques Conférences sur les divers objets que présentent les Beaux Arts. Cette Société s'est augmentée, & a été autorisée par Lettres Patentes du Roi, du mois d'Août 1724. Au mois de Novembre de la même année elle fit construire dans la Place des Cordeliers une Sale avec ses dépendances, pour y faire ses Exercices dans des jours fixés par ses délibérations. Les Etrangers qui passent dans cette Ville sont reçus dans les Concerts pour les entendre, ou pour y exécuter leur partie.

Les Concerts s'exécutent les Lundis à cinq heures.

Cette Académie est sous la Protection de Monseigneur le Duc de VILLEROY, & sous la Direction de MM. les Prevôt des Marchands & Echevins, qui ont acquis la propriété de la Sale & de ses dépendances.

## OFFICIERS, MESSIEURS

Directeur.	{	Girard, Trésorier de France, <i>rue St. Dominiq.</i>
Inspecteur.		Borde, <i>Place de Louis le Grand.</i>
Bibliothécaire perpétuel.		Christin, <i>ruë du Bât d'argent.</i>
Trésorier.		Cannac, <i>Quai S. Antoine.</i>
Anciens Syndics.	{	Fay, fils, Conseiller, <i>près de la Deserte.</i>
		Morel Dutour, <i>place de Louis-le-Grand.</i>
Nouveaux Syndics.	{	Riverieux de Marcilly, <i>place de Louis-le-Gr.</i>
		De Fleurieu fils, <i>rue Boissac.</i>
		Savaron fils, <i>place de Louis-le-Grand.</i>
		Charret fils, <i>rue St. Dominique.</i>
Premier Secrétaire.	{	Pullignieu fils, <i>près l'Opera.</i>
		Mauricoffier, <i>rue Mulet.</i>
Second Secrétaire.	{	Bacon de la Chevalerie, <i>rue de Flandres.</i>
		Hubert le jeune, <i>rue Clermont.</i>

M. Grenet, Maître de Musique, *dans la Salle du Concert.*

*Bibliothèque du Concert.*

La Bibliothèque de Musique du Concert peut passer pour la plus belle & la plus précieuse du Royaume. Elle est composée d'une très-grande quantité de Motets à grand Chœur, des meilleurs Auteurs, tels que Lalande, Bernier, Campra, &c. recueillis avec soin : Il y en a aussi qui ont été composés par les meilleurs Maîtres d'Italie. Un très-grand nombre d'Opera, dont tous ceux de Lulli qui y sont complets, & d'autres de bons Auteurs, avec plusieurs Divertissemens, y forment un assemblage intéressant de Pièces Françaises à grand Chœur. On y trouve encore des Concerto à grande Symphonie.

Outre ces Pièces qui servent à remplir les Concerts généraux, cette Bibliothèque en renferme beaucoup d'autres qui sont propres aux Concerts particuliers, telles que des Livres de Cantates, Sonates à violon seul, duo & trio ; & des Motets dans tous les genres à une, deux, trois & quatre voix, avec & sans Symphonie ; même des Oratorio en Latin & en Italien, genre de Musique particulièrement en usage en Italie.

Monsieur Coignet, Garde de la Bibliothèque, *rue Tupin.*

# ACADEMIE DU ROY,

## *Pour l'éducation des Gentilshommes.*

Cette Académie est une des plus anciennes du Royaume, puisqu'elle fut fondée par le Roi Louis XIII. en même temps que celles qui furent établies à Paris, à Tours & à Bordeaux. C'est au célèbre Antoine Pluvinel, Gentilhomme du Dauphiné, d'abord premier Ecuyer de Henri de France, Duc d'Anjou, ensuite Ecuyer de la grande Ecurie de Henri le Grand, & l'un de ses Chambellans, Ambassadeur en Hollande, depuis Gouverneur de César, Duc de Vendôme, & qui après la mort de Henri IV. eut l'honneur de mettre à cheval le Roi Louis XIII. que nous sommes redevables de l'établissement de ces Ecoles Militaires, dont l'objet est l'éducation de la Noblesse.

On enseigne dans celle-ci tout ce qui peut contribuer à former les Gentilshommes qui se destinent au service du Prince.

On y apprend à monter à cheval, à faire des Armes, à danser; les Mathématiques, à voltiger, & généralement tous les Exercices Militaires.

Il y a de plus, des Maîtres en tout genre qui y sont attachés, comme un Professeur pour toutes sortes de Langues, un Maître à dessiner, un Maître à écrire, un Maître pour la Musique vocale, un Maître pour le goût du Chant, des Maîtres pour toutes sortes d'Instrumens, un Maître de Géographie, un Maître de Blason, de Sphère, d'Histoire & de Fable. En un mot, on n'épargne rien de ce qui peut mettre les Gentilshommes en état de cultiver tous les dons qu'ils ont reçus de la nature, & de se rendre capables de remplir dignement les différens Emplois auxquels on les destine.

Quelque nécessaires que soient les principes du Manège, puisque ce qu'on y pratique est l'image & le tableau des différentes évolutions des Corps de Cavalerie, quelque utile que soit l'Art de conduire à son gré un cheval que l'on monte, quelque agréable que soit le talent de le dresser à toutes sortes d'usages, cette science est néanmoins infructueuse, si l'on n'y joint celle du Cheval, c'est-à-dire, la connoissance des parties qui composent le corps de cet animal, de leurs proportions, de leurs beautés, de leurs défauts, des causes & des symptômes des maladies dont il peut être affecté, des remèdes enfin qu'on doit employer pour le conduire avec succès à une guérison entière & parfaite.

C'est aussi ce qui a déterminé à établir des Démonstrations qui se font chaque jour d'abord après le Manège, & auxquelles assistent régulièrement Messieurs les Pensionnaires & Messieurs les Externes. Elles ne concerneront pendant cette année, que les parties extérieures de l'animal, sauf cependant à pénétrer jusques dans les intérieures, à mesure que la connoissance du dehors & l'explication des maladies pourront y conduire.

ECUYER DU ROY.

M. Bourgelat, Ecuyer, Chef de l'Académie, à l'Hôtel de l'Académie, sur les Remparts.

*Sous-Ecuyer.*

M. Hessler, à l'Hôtel de l'Académie.

*Maître d'Armes pour les Exercices Militaires, & à voltiger.*

Le sieur Charpentier, Garçon Major de la Ville, Place de Louis le Grand.

*Maître de Mathématique, Géographie, Blason, Histoire & Fable.*

Le sieur Bertrand, rue Puits-Gaillet, près de la Comédie.

*Maître & Professeur des Langues Italienne, Espagnole, Angloise & Allemande.*

Le sieur Allioth, place de la Fromagerie de St. Nizier.

*Maître à Danser.*

Le sieur Garnier; il l'est aussi de Messieurs les Pensionnaires des Jésuites, rue de l'Arbre-sec, vis-à-vis de l'Etoile.

*Maître de Dessin.*

Le sieur Grandon, sur le Quay des Célestins.

*Maître pour la Musique Vocale.*

Le sieur Mathieu, rue Saint Jean.

*Maître pour le goût du Chant.*

Le sieur Arthaud, Place des Jacobins.

*Maître de Violle, Violoncelle & par dessus de Violle.*

Le sieur de Quait, place de Louis le Grand, au Coq hardi.

*Maîtres de Violon & de Flute.*

Les sieurs Legout, frères, Place des Cordeliers.

Le nommé Roux, Maréchal de l'Académie, à l'Hôtel de l'Académie.

# BIBLIOTHEQUES.

## BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE.

**M.** Pierre Aubert, Avocat & ancien Echevin, ayant formé pendant plusieurs années une Bibliothèque considérable, en fit donation à MM. les Prevôt des Marchands & Echevins, par Acte du 22. May 1731. à la charge qu'elle seroit publique après son décès.

MM. du Consulat l'ont fait transporter dans l'Hôtel de Flecheres près du Palais, & l'ont ouverte au Public les Lundis & Jeudis non fériés de chaque semaine.

### EN ETE.

Le Matin, depuis neuf heures, jusqu'à onze.  
Le Soir, depuis trois heures jusqu'à six.

### EN HYVER.

Le Matin, depuis neuf heures jusqu'à onze.  
Le Soir, depuis deux heures jusqu'à quatre.

Dans les tems de Feries & Vacations, elle est seulement ouverte aux Etrangers.

La Ville nomme les Officiers qui en ont le soin & la direction.

M. Antoine Chappe, Avocat en Parlement, ancien Echevin, Procureur du Roi substitué, au Siège de la Police, BIBLIOTHECAIRE, à l'Hôtel de Flecheres.

M. François Deschamps, Avocat au Parlement, Ecuyer, Conseiller & Procureur du Roi en la Maréchaussée Générale de Lyonnois, Forez & Beaujollois, ancien Echevin, ADJOINT ET GARDE du Cabinet des Médailles, *rue des 3. Maries & quay de la Baleine.*

Sr. Claude Devers, Garde des Livres & Concierge, à l'Hôtel du Gouvernement.

## AUTRES BIBLIOTHEQUES.

*Bibliothèque, Cabinet d'Antiques, & Observatoire des Jesuites du grand College.*

LA Bibliothèque des Jesuites du Grand Collège, peut passer pour une des plus belles du Royaume, par rapport à la grandeur, à la beauté & à la situation de son Vaisseau : elle est aussi des plus nombreuses, puisqu'elle contient plus de 40000 Volumes, parmi lesquels il y en a de fort rares & de très-curieux. Quoiqu'elle ne soit pas ouverte au Public, toutes les personnes de Littérature & de quelque distinction, sur tout les Etrangers, y sont favorablement reçûs, & ont communication de tous les Livres qu'ils peuvent souhaiter, aussi-bien que des Médailles & des Pièces curieuses qui composent le Cabinet d'Antiques, qui joint la Bibliothèque.

Le R. P. Jouve, *Bibliothécaire.*

Le R. P. Beraud *a la garde du Cabinet d'Antiques.*

Dans le même Collège, & au dessus du Portail de l'Eglise, on a élevé un bel Observatoire, pour spéculer les Astres & faire les expériences de Mathématiques, dont les Instrumens & les Machines sont placés dans les Sales de cet Observatoire.

Le R. P. Beraud, *Directeur.*

*Bibliothèque des RR. PP. Jesuites de la Maison de S. Joseph.*

Les Peres Jesuites de la Maison de S. Joseph, ont aussi une Bibliothèque assez nombreuse de Livres bien choisis, & dont les personnes curieuses peuvent avoir aisément communication.

*Bibliothèque des RR. PP. Augustins de S. Vincent.*

Les PP. Augustins ont changé depuis peu d'années leur Bibliothèque; ils l'ont placée dans une aîle d'un de leurs Dortoirs, qu'ils ont décoré d'un boisage simple & fort propre; la principale entrée est par un Vestibule qui forme une belle Sale d'étude, garnie de Globes, Sphères & de divers instrumens d'Astronomie & de Géométrie, à l'extrémité de laquelle on apperçoit la Bibliothèque, qui forme un fort joli point de vûë, tant par la propreté du boisage, que par sa disposition. Ces Religieux ne se sont pas seulement attachés à en orner l'extérieur, ils ont eu aussi soin de la remplir d'un grand nombre des meilleurs Livres nouveaux en tout genre. Les curieux qui voudront la visiter, auront lieu d'être satisfaits. Elle a été

augmentée depuis peu d'années de celle de M. Gacon, ancien Echevin.

R. P. Rouffet. }  
R. P. Demoras. } *Bibliothécaires.*

*Bibliothèque & Cabinet de Pierres d'Aiman & de Microscopes de MM. de la Valette.*

Monfieur Planelli Mafcranni de la Valette, Confeiller Honoraire à la Cour des Monnoyes, & M. de Charly fon fils, Chevalier d'Honneur de ladite Cour, ont une Bibliothèque formée par leurs Prédéceffeurs, compofée d'un grand nombre de Livres curieux & fort propres, qui traitent principalement de l'Hiftoire, tant générale que particulière, & notamment de celle de ce Pays, enforte qu'ils font un corps des plus complets fur cette matière; ils font accompagnés d'une grande quantité d'Estampes & de quelques Manufcrits rares.

Mais ce qui rend cette Bibliothèque encore plus confidérable, c'eft qu'elle eft jointe à un Cabinet des plus rares & des plus riches en fait de Pierres d'Aiman & de Microscopes, qui avoient autrefois appartenu à M. de Puget, un des plus habiles Phyficiens de fon fiécle, le plus curieux & le plus intelligent fur cette partie de la Physique qui regarde l'Optique & les Pierres d'Aiman.

*Bibliothèque de M. Dugas.*

La Bibliothèque de M. Dugas, Préfident à la Cour des Monnoyes, eft nombreufe, & compofée des meilleurs Livres, fur prefque toutes fortes de Littérature, mais principalement fur les hautes Sciences.

*Bibliothèque de M. de la Tourrette.*

M. Claret de la Tourrette de Fleurieu, Préfident Honoraire à la Cour des Monnoyes, ancien Prevôt des Marchands, a une Bibliothèque nombreufe, compofée de Livres rares & des plus parfaites Editions; ils ont pour objet principal l'Hiftoire, les Poètes, les Orateurs, les Grammairiens & tout ce qui peut regarder les Belles-Lettres; la propreté de la relieure répond au choix des Livres. Il a joint à cela un très-grand recueil de Portraits gravés & d'Estampes des plus excellens Graveurs, fur tout parmi les Modernes.

*Cabinet de Livres de M. Michon, Avocat du Roy.*

M. Michon, Avocat du Roi au Bureau des Finances, a un Cabinet de Livres choifis, formé par feu M. fon Père,

de belles Editions, & très-proprement reliés, qui concernent particulièrement les Belles Lettres: Mais ce qu'il renferme de plus curieux, est un amas de tout ce qui a été imprimé jusqu'à présent sur la Ville de Lyon, & même sur la Province; avec un grand nombre de Manuscrits anciens & modernes sur ce sujet; beaucoup de Cartes à la main, Historiques, Chronologiques & Généalogiques; & une grande quantité de Portraits gravés, d'Hommes Illustres, & plusieurs parmi les Lyonnais.

*Cabinet de Livres de M. Clapeyron, Trésorier de France.*

Quoique ce Cabinet ne contienne pas un très-grand nombre de Volumes, le choix qu'on en a fait, les matières singulières dont ils traitent, & la perfection des Editions, méritent qu'il ait place dans le Catalogue des Bibliothèques de la Ville.

La collection qu'on trouve dans celle-ci, des bonnes Editions des Auteurs François & Latins, imprimés chez les Elzevirs, est des plus complete. On peut même dire qu'elle est unique, soit par la grandeur & la beauté du papier, soit par la propreté de la relieure.

Les curieux y pourront voir aussi des Estampes rares, & sur tout un recueil des premières & des plus belles épreuves de tout ce qui a été gravé par le fameux Sébastien le Clerc.

*Bibliothèque de M. l'Abbé Lacroix, Obéancier de St. Just, Trésorier de France & Vicaire général.*

Cette Bibliothèque, pour un Particulier, est fort nombreuse: elle est composée de Livres anciens & nouveaux, qui traitent de toutes sortes de matières, mais principalement de Théologie, d'Histoire sacrée & profane, de Philosophie, Mathématique, Belles Lettres & autres matières singulières & non communes. On y voit des recueils considérables d'Estampes sur différents sujets; & le Cabinet qui renferme cette Bibliothèque, est embelli par des Tableaux, des Marbres, des Bronzes & plusieurs autres Pièces curieuses.

*Cabinet de Livres de M. Ruffier, Trésorier de France.*

M. Ruffier d'Attigna, Trésorier de France, a formé un Cabinet qui mérite l'attention des Connoisseurs. Il est composé des meilleurs Auteurs sur l'Histoire de France, & les principaux Etats de l'Europe. On y trouve une collection nombreuse de Livres rares, sur toutes sortes de matières; principalement sur les Belles-Lettres, & même beaucoup d'Editions du quinzième siècle. On y voit depuis un an, un groupe de marbre blanc, représentant Diane & Endymion, du fameux Selos, Sculpteur du Roi.

*Cabinet de Curiosités naturelles de M. Pestalozzi,  
Docteur en Médecine.*

M. Pestalozzi Médecin, fils de feu M. Pestalozzi aussi Médecin de cette Ville, a un Cabinet formé avec beaucoup de soin par M. son Pere; il est composé des plus rares curiosités naturelles, qui consistent en un amas très-complet de Minéraux, Cristaux, Cristallisations, Congélations, Pierres précieuses & singulières, Plantes marines, Animaux, Végétaux, Insectes, Coquillages, Pétrifications, & tout ce qu'on voit de plus rare & de plus singulier en ce genre; enforte que ce Cabinet forme une Histoire naturelle, dont les Sçavans peuvent tirer de grandes lumières pour la Physique, la Médecine, la Pharmacie & plusieurs autres sciences.

*Cabinet de M. de Servieres.*

Il y a enfin le Cabinet si renommé de M. de Grollier de Servieres, composé d'un grand nombre d'Ouvrages, de Pièces de Tour, & de Machines de Mathématiques ou de Méchanique, travaillés avec une délicatesse infinie, & qui sont regardés comme des chefs-d'œuvres de l'Art; il y a dans son Hôtel, *Place de Louis le Grand*, une personne préposée pour le faire voir aux Etrangers & aux Curieux, & un Recueil imprimé qui en donne une parfaite connoissance.

*Manufacture unique & singulière.*

Il y a dans cette Ville un grand nombre de Manufactures en tous genres, qui toutes admirables qu'elles soient par leur mécanisme, sont tellement multipliées, qu'elles perdent, pour ainsi dire, quelque chose de l'estime que de tels ouvrages devoient avoir: Mais, à l'Hôtel de Milan, *rue Grenette & des Générales*, M. Jantet en a établi une qui est unique & très-étendue; elle occupe une multitude d'ouvriers pour la préparation ou moulinage des Soies qu'il emploie dans sa fabrique de toutes sortes de Crêpes, Gases & Etamines à la manière de Bologne & de Naples.

La quantité & l'arrangement des Moulins & des machines qu'elle contient, ainsi que la singularité de leur mécanisme & de leur mobile, sont visités avec aplaudissement, des Princes, des Seigneurs qui passent en cette Ville, & des Curieux qui y trouvent toujours quelque chose de nouveau.

## IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE.

L'Imprimerie & la Librairie ont été établies à Lyon dès la naissance & l'origine de cet Art ; & il y a été exercé par les plus célèbres & les plus fameux Imprimeurs & Libraires, dans le nombre desquels on compte plusieurs Sçavans.

Ce Corps a fourni plusieurs Gardiateurs, Conseillers, Recteurs & Echevins de Lyon, lorsque le Consulat de cette Ville étoit composé de 50. & ensuite de 12. Officiers, & depuis la réduction en 1595. de ces Officiers, à un Prevôt des Marchands & quatre Echevins, plusieurs ont été tirés de ce Corps, pour remplir ces places distinguées.

Nos Rois ont de tout tems accordé de grands Privilèges aux Imprimeurs & Libraires : tous les Arrêts, Edits & Déclarations en leur faveur, ont été depuis peu renouvelés & augmentés par Arrêt de SA MAJESTÉ du 28. Février 1723. lequel a été confirmé par autre Arrêt du 10. Avril 1725. & rendu commun pour tout le Royaume, par Arrêt du 24. Mars 1744. SA MAJESTÉ y ordonne expressément que les Imprimeurs & Libraires soient distingués & séparés des Arts mécaniques ; & leur accorde tous les droits, franchises, immunités, prérogatives & privilèges attribués aux Universités, avec lesquelles ils font Corps.

Et pour faciliter les progrès des Sciences, le Roy exempte tous les Livres, tant Manuscrits qu'imprimés ou gravés, reliés ou non reliés, vieux ou neufs, Estampes, Cartes Géographiques, &c. de tous droits, tant Royaux que Locaux ; soit qu'ils viennent des Pays étrangers, ou y soient transportés, ou dans les Villes & Provinces du Royaume, avec défenses aux Fermiers, sous-Fermiers, Receveurs ou Commis, &c. d'exiger aucun droit.

Les Fontes, Lettres & Caractères d'Imprimerie, vieux ou neufs, & l'Encre servant à imprimer, venant des Pays étrangers, & des Villes & Provinces du Royaume, jouissent aussi de la même exemption.

Les Livres ne peuvent être imprimés en France qu'avec privilèges du Roi, & après avoir été approuvés par un Censeur nommé par M. le Chancelier.

Il y a dans les principales Villes du Royaume des Bureaux établis, sous le nom de Chambres Syndicales, pour la visite des Livres ; personne ne peut se soustraire à ces différentes visites, à moins que les Ballots ne soient plombés, & accompagnés d'acquits à cautions, qui certifient l'endroit pour lequel ils sont destinés, & dans ce cas ils ne sont point visités sur la route, mais seulement dans le lieu de leur destination.

CHAMBRE SYNDICALE DE L'IMPRIMERIE  
ET LIBRAIRIE.

Cette Chambre est composée d'un Syndic & de quatre Adjoints, dont l'exercice est de deux ans. On élit chaque année un Syndic & deux Adjoints, ou deux Adjoints seulement; cette nomination se fait dans la Chambre Syndicale avant le 6. de Mai; M. le Prévôt des Marchands, M. le Procureur Général de la Ville & M. le Secrétaire, président à cette Assemblée, & reçoivent le serment des nouveaux Officiers.

Tous Ballots, Balles, Malles & Paquets où il y a des Livres, sont portés de la Douane à la Chambre Syndicale des Imprimeurs & Libraires de cette Ville, *rue de la Barre*, où ils sont visités selon les ordres du Roy.

M. le Prévôt des Marchands, ou M. le Lieutenant Général de Police, & M. le Procureur du Roi de cette Jurisdiction s'y transportent aux jours indiqués pour y faire procéder à la visite des Ballots de Livres, lorsqu'ils le jugent à propos.

Les jours que l'on tient Chambre, sont les Mercredis & Samedis, à trois heures de relevée. Quand ces jours se trouvent fêtés, on tient Chambre la veille à la même heure.

OFFICIERS, MESSIEURS

Jacques Certe, Syndic, *rue Mercière*.

Benoît Duplain, *rue Mercière*.

Claude-André Vialon, *rue Ferrandière*.

Henri Declautre, *rue Neuve*.

Jean-Marie Bruyset, *rue Mercière*.

} Adjoints.

IMPRIMEURS ET LIBRAIRES.

Les Imprimeurs-Libraires sont désignés par des Lettres numériques; les autres n'ont que la qualité de Libraires.

MESSIEURS

Antoine Molin l'aîné.

Louis Bruyset, ancien Syndic, } *rue Mercière*.

François Viret, ancien Syndic,

Louis-Laurent Anisson, Directeur de l'Imprimerie Royale,  
*à Paris*.

Claude Plaignard, } *rue Mercière*.

Jacques Certe, Syndic,

I. Jacques-Joseph Barbier, *rue Buisson*.

II. Jean-Denis Juttet, *rue Gaudinière*.

François Rigolet, *Quay des Célestins*.

III. Etienne Baritel, *rue Jerusalem*.

Placide Jacquenod,

Maurice Besson l'aîné, } *rue Tupin*.

- IV. Henri Declaustre, *Adjoint, rue Neuve.*  
 Jean Deville, }  
 Pierre Deville, } *rue S. Dominique.*
- V. Christophle Reguilliat, *rue Raisin.*  
 André Perisse, *rue Mercière.*
- VI. J. A. Bonaventure Fauchaux, *Place des Jesuites.*  
 Pierre Duplain, *rue Mercière.*
- VII. Claude-André Vialon, *Adjoint, rue Ferrandière.*
- VIII. Aimé Delaroche, *Imprimeur-Libraire du Gouvernement,*  
*de l'Hôtel de Ville, de l'Académie des Beaux Arts, &*  
*des Hôpitaux Généraux, rue Mercière.*  
 Benoît Duplain, *Adjoint, rue Mercière.*  
 François-Michel Viret, *filis, rue Mercière.*
- IX. Pierre Valfray, *Imprimeur du Roy, de son Eminence*  
*& du Clergé, rue Mercière.*
- X. Pierre Bruyset, *Place de l'Hôpital.*
- XI. Roch Deville l'aîné, *ancien Syndic, ci-devant Libraire*  
*seulement, rue S. Dominique.*  
 Geofroy Regnault, *rue Mercière.*  
 François Col.  
 Claude Cizeron, *descente du Pont de Pierre.*  
 Denis-Joseph Vialon, *place des Jacobins.*  
 Alexis Molin, *rue des 4. Chapeaux.*  
 Jean-Baptiste Vialon, *sur les courtines du Rhône.*  
 Benoît-Michel Mauteville, *rue Tupin.*  
 Jean-Marie Bruyset, *Adjoint, rue Mercière.*  
 Mathieu Chavance, *rue Mercière.*  
 François Rigolet, *filis, Quay des Célestins.*

*Veuve d'Imprimeur, M<sup>e</sup>.*

*Veuve de Nicolas Barret, rue Thomassin.*

*Veuves de Libraires, M<sup>es</sup>.*

*Veuve de Jean Viret, rue Mercière.*

*Veuve de Leonard Delaroche, rue Mercière.*

*Veuve de Claude Journet, Montée du Pont de Pierre.*

*Veuve de Mathieu Chavance, rue Mercière.*

MM. Freres Detournes, *tolérés par Ordre de la Cour,*  
*rue S. Dominique.*

*Fondeurs de Caractères d'Imprimerie.*

M<sup>e</sup>. *Veuve de Lacolonge, vis-à-vis des Religieuses Carmelites*

M. Benoît Biolay, *rue Jerusalem.*

*Clerc de la Communauté, Tavernier, rue S. Dominique.*

## BUREAU GENERAL DES POSTES.

LE BUREAU GENERAL est à l'Hôtel de Chevrières, Place de Saint Jean.

### DIRECTEURS,

M. De Villette, } à l'Hôtel de Chevrières, place saint Jean.  
M. Boutillier, }

DEPART ET ARRIVÉE DES COURIERS,  
& heures auxquelles les Lettres doivent être mises  
à la Poste, pour n'être point retardées.

### D E P A R T.

Paris, & les Villes au-delà, tous les jours avant midi, excepté le Dimanche.

Route de Moulins, mardi, jeudi & samedi, avant 11. heures du matin.

Route de Bourgogne & d'Allemagne, les lundi, mercredi & vendredi avant 11. heures du matin.

Route de Provence & Languedoc, les dimanche, mardi & vendredi avant 11. heures du matin: à l'exception néanmoins des Lettres pour les petits Bureaux de traverse, qui ne partent que les mardi & vendredi, & qui doivent être jettées à la boîte avant 9. heures du matin, autrement elles seroient retardées d'un ordinaire.

Montbrison, S. Chaumont, S. Etienne, le Puy, les mardi, vendredi & dimanche, avant 11. heures du matin.

Grenoble, les dimanche, mardi, & vendredi, avant 11. heures du matin.

Geneve, les mercredi, vendredi & dimanche, avant 8. heures du matin, & le lundi avant 11.

Savoie, le mardi, avant 11. heures du matin, & le Jeudi avant 6. du soir.

Piémont, actuellement le lundi avant dix heures du matin, & le jeudi avant 6. heures du soir.

Rome, la Toscane, Naples & Sicile, le jeudi avant 6. heures du soir, quoique le Courier ne parte que le Vendredi par Genève, la Suisse & l'Etat de Venise.

### A R R I V É E.

Paris, tous les jours, excepté le mercredi.

Route de Moulins, les dimanche, mardi & vendredi.

Route de Bourgogne & d'Allemagne, les lundi, jeudi & samedi.  
 Route de Provence & Languedoc, les lundi, jeudi & samedi.  
 Les Messagers de Forez, les lundi, jeudi & samedi.  
 Grenoble, les mardi, jeudi & samedi.  
 Geneve, les dimanche, mardi, jeudi & samedi.  
 Savoye, les mardi & samedi.  
 Turin & Piémont, le dimanche par Geneve.  
 Rome, le jeudi.

On ne sçauroit fixer les heures, parce qu'elles dépendent des saisons & des tems; mais ordinairement tous arrivent dans la matinée.

#### *Affranchissement.*

Les Lettres pour les Pays ci-après, doivent être affranchies jusqu'à la frontière de France; sinon elles seront renvoyées au Bureau général de Paris, où elles restent au rebut.

La haute Allemagne, la Catalogne, la Savoye, le Piémont & la Toscane.

☞ Milan, Rome, Naples & la Sicile, ne s'affranchissent point, & l'on est libre d'affranchir ou non, pour toutes les autres Villes d'Italie, ( la Toscane exceptée ), ainsi que pour la Suisse.

#### *A V I S.*

La correspondance avec l'Angleterre étant interrompue par la guerre, les Lettres pour ce Royaume doivent être adressées à quelque ami de Hollande.

Comme le Fermier des Postes de France n'a point de correspondance directe avec Venise, les Etats de cette République, & la Lombardie, ( Milan excepté ) & qu'il est obligé d'en envoyer les Lettres par Genes, il convient à Mrs. les Négocians de les adresser à quelque ami de Turin, de Geneve ou de Milan, afin qu'elles parviennent plus promptement.

Les Lettres qui seront jettées dans les Boëtes de Lyon, pour Lyon, ne seront point portées à leurs adresses; elles seront mises au rebut, quand même elles viendroient de Province.

Il y a au Bureau un Commis préposé, pour recevoir l'affranchissement des Lettres qui y sont sujettes, & le port de celles pour le Royaume que l'on veut affranchir, & il a soin d'y donner cours exactement, & par le même ordinaire, lorsqu'elles lui sont renduës aux heures ci-dessus prescrites.

Il conviendra de payer le port des Lettres & Paquets qu'on adressera aux Procureurs, parce qu'ils font difficulté de les recevoir sans être affranchis, & qu'ils restent perdus pour les Parties.

On ne mettra ni or, ni argent, ni autres choses précieuses dans les Lettres & Paquets.

On écrira correctement & lisiblement le dessus des Lettres ou Paquets, s'en trouvant souvent pour des Pays hors de la route des Postes, qui ne sont pas connus; ce qui est cause de la perte d'iceux; & pour y remédier, ceux qui écriront dans les Bourgs, Villages ou Châteaux, observeront de mettre sur leurs Lettres, le nom de la Province & de la Ville de la route des Postes qui en est la plus proche; & pour les Lettres des Officiers de Guerre, & de tous ceux qui sont dans les Troupes, le Regiment, le Bataillon & la Compagnie.

On est libre d'affranchir ou non, les Lettres adressées aux Armées du Roy, dans quelque Pays qu'elles soient, comme lorsque les Troupes sont dans le Royaume.

*Boîtes pour les Lettres.*

Il y a dans la Ville trois Boîtes, où l'on va tous les jours lever les Lettres à sept heures du matin; enforte qu'elles doivent y être jettées dès la veille, faute de quoi elles demeureroient pour l'ordinaire suivant.

L'une est à la P. de Louïs le Gr. chez le Sr. Fenouillet, Vitrier.

L'autre à l'entrée de la rue neuve, du côté de la Place de la Fromagerie, chez le Sr. Simon, Vitrier.

Et la troisième, rue de Flandre, au coin de la Douane, chez la veuve Bazilac.



# DIFFERENS BUREAUX

*Des Diligences, Coches & Messageries, avec  
le jour de leur départ.*

## BUREAU GENERAL

*Des Coches, Carrosses à Ressorts, Diligences & Messageries de Lyon à Paris, Bourgogne, Champagne, Franche-Comté, Bourbonnois & Auvergne, Route & retour; sur le Quay Neufville.*

Les Coches par Eau pour Paris, Bourgogne & Route, partent régulièrement deux fois par semaine, les Lundis & Jeudis, sans aucune interruption, & arrivent à Lyon les Lundis & Vendredis: Ces Voitures ne sont que pour les Marchandises & Equipages; cependant pour la commodité du Public, il y a toujours une Chambre pour les Voyageurs pour Paris, & une autre pour ceux qui veulent aller aux endroits qui sont sur la Route; ces Voitures n'emploient que deux jours & demi pour monter à Châlon, & deux jours pour descendre; dix jours en Eté pour se rendre à Paris, & quatorze en Hyver; le retour est égal; les Voyageurs de ces Voitures pour Paris, partent d'ici par Eau jusqu'à Châlon, de là dans un Carrosse jusqu'à Auxerre, & d'Auxerre jusqu'à Paris par Eau dans des Coches.

La Diligence de Lyon à Paris part régulièrement de deux jours l'un, & en arrive de même; les Voyageurs vont par Eau jusqu'à Châlon, & de là dans un Carrosse à Ressort qui les conduit jusqu'à Paris. Cette Voiture fait le chemin de Lyon à Paris en cinq jours en Eté, & en six en Hyver. Il y a dans la Diligence d'Eau deux Chambres très-propres & très-commodes, l'une pour les Voyageurs de Paris, & l'autre pour ceux de la route; cette Voiture monte de Lyon à Châlon l'Eté en 24. heures, & l'Hyver en deux jours.

A l'arrivée de la Diligence d'Eau à Châlon, il en part incontinent une par Terre pour Dijon, & là il y a deux Carrosses par semaine pour Paris, l'un passant par l'Auxerrois, & l'autre par la Champagne; leur départ est fixé de Dijon

les Mardis & Vendredis en Eté, & les Lundis & Vendredis en Hyver : de sorte qu'à compter de Lyon, on arrive en neuf jours à Paris en Eté, & en onze en Hyver.

De Châlon il part tous les Dimanches un Coche pour Auxonne, qui met deux jours & demi pour monter, & pour descendre de même; il y a aussi une Chambre pour les Voyageurs qui trouvent à Auxonne un Carrosse pour Besançon, & de là un pour Strasbourg.

Ceux qui voudront aller de Châlon en Franche-Comté & en Alsace, & qui ne voudront pas passer par Dijon, d'où il part tous les Vendredis un Carrosse pour Besançon, trouveront au Bureau de Châlon des Carrosses & Chaises pour passer par le Grand Noir.

Il part encore de Dijon pour Besançon un Carrosse tous les Vendredis, passant par Auxonne & Dole, qui fait la route en deux jours, tant en Hiver qu'en Eté; il est relatif au Carrosse qui part de Besançon pour Strasbourg tous les Mardis en Hiver, & les Mercredis en Eté; lequel fait sa route en six jours en Hiver, & en cinq en Eté.

L'on trouvera au Bureau de Lyon des Carrosses, Berlins, Chaises, Fourgons & Chevaux de selle, pour Roanne, Moulins en Bourbonnois, Clermont en Auvergne, pour les Routes de traverses, & même pour celles ci-dessus décrites, quand on ne voudra pas se servir des Voitures ordinaires.

MM. les Marchands, Négocians & autres personnes, peuvent adresser toutes leurs Marchandises, Hardes & autres choses, aux Directeurs desdits Bureaux, qui les expédieront diligemment à leurs destinations, le tout sans frais de commission.

*Directeurs & Contrôleurs, & les Villes de leur résidence.*

M E S S I E U R S

PARIS, Berthault, à l'Hôtel. de la Vieuville, Port S. Paul.	BEZANÇON, Matton, Direct.
LYON, Flandin, Port Neufville.	CHALON, Delachasse, Dir.
JOIGNY, Delagrance, Dir.	MACON, Dumars, D. & C.
SENS, Dufeu, Direct.	TARARE, Simonnet, Contr.
AUXERRE, Dumez, Direct.	ROANNE, Dubois, Contr.
DIJON, Publot, Direct.	MOULINS, Royez, Direct.
AUXONNE, Mussot, Direct.	CLERMONT, Ecuyer, Direct.
DOLE, Willermet, Dir.	NEVERS, Bresson, Direct.

# ROUTE DU CARROSSE DE DIJON

*en grandes & petites Journées, tant par la Bourgogne que par la Champagne.*

## PAR LA BOURGOGNE.

*Petits Jours. Grands Jours.*

Riotier, <i>d.</i>	Riotier, <i>d.</i>
Macon, <i>c.</i>	Macon, <i>soupe</i> *
Tournus, <i>d.</i>	Beaune, <i>d.</i>
Chalon, <i>c.</i>	Dijon, <i>c.</i>
Beaune, <i>d.</i>	St. <sup>a</sup> Seine, <i>d.</i>
Dijon, <i>c.</i>	Chanceau, <i>c.</i>
St. Seine, <i>d.</i>	Montbart, <i>d.</i>
Chanceau, <i>c.</i>	Etiney, <i>c.</i>
Lucenay, <i>d.</i>	Perey, <i>d.</i>
Montbart, <i>c.</i>	Auxerre, <i>c.</i>
Etiney, <i>d.</i>	Joigny, <i>d.</i>
Noyers, <i>c.</i>	Villeneuve-le-
Perey, <i>d.</i>	Roy, <i>c.</i>
Auxerre, <i>c.</i>	Pons, <i>d.</i>
Joigny, <i>d.</i>	Villeneuve-la-
Villeneuve-le-	Guerre, <i>c.</i>
Roy, <i>c.</i>	Valance, <i>d.</i>
Pons, <i>d.</i>	Melun, <i>c.</i>
Villeneuve-la-	Villeneuve-St.
Guerre, <i>c.</i>	George, <i>d.</i>
Moret, <i>d.</i>	Paris, <i>c.</i>
Melun, <i>c.</i>	
Villeneuve-St.	<i>* On part de</i>
George, <i>d.</i>	<i>Macon après le</i>
Paris, <i>c.</i>	<i>soupe.</i>

Ceux qui voudront aller à Paris par ce Carrosse, dans les petites Journées, seront obligés de partir de Lyon par la Diligence d'Eau, le Vendredi, ledit Carrosse partant de Dijon le Lundi, & dans les grandes journées, ils partiront de Lyon par la Diligence d'Eau, le Dimanche, ledit Carrosse partant de Dijon le mardi.

## PAR LA CHAMPAGNE.

*Petits Jours. Grands Jours.*

Riotier, <i>d.</i>	Riotier, <i>d.</i>
Macon, <i>c.</i>	Macon, <i>soupe</i> *
Tournus, <i>d.</i>	Beaune, <i>d.</i>
Chalon, <i>c.</i>	Dijon, <i>c.</i>
Beaune, <i>d.</i>	St. Seine, <i>d.</i>
Dijon, <i>c.</i>	Chanceau, <i>c.</i>
St. Seine, <i>d.</i>	St. Marc, <i>d.</i>
Chanceau, <i>c.</i>	Chatillon, <i>c.</i>
St. Marc, <i>d.</i>	Bar sur Seine, <i>d.</i>
Chatillon, <i>c.</i>	Fouchere, <i>c.</i>
Mucy, <i>d.</i>	Troyes, <i>d.</i>
Bar sur Seine, <i>c.</i>	Pavillon, <i>c.</i>
Fouchere, <i>d.</i>	Nogent, <i>d.</i>
Troyes, <i>c.</i>	Provins, <i>c.</i>
Pavillon, <i>d.</i>	La Bertoche, <i>d.</i>
3. Maisons, <i>c.</i>	Guigne, <i>c.</i>
Nogent, <i>d.</i>	Boissy, <i>d.</i>
Provins, <i>c.</i>	Paris, <i>c.</i>
La Bertoche, <i>d.</i>	
Guigne, <i>c.</i>	<i>* On part de</i>
Boissy, <i>d.</i>	<i>Macon après le</i>
Paris, <i>c.</i>	<i>soupe.</i>

Ceux qui voudront passer par la Champagne, dans les petites Journées, seront obligés de partir de Lyon par la Diligence d'Eau le Mardi, ledit Carrosse partant de Dijon le Vendredi.

Et dans les grandes Journées, ils partiront de Lyon le Mercredi, par la Diligence d'Eau, ledit Carrosse partant de Dijon le Vendredi.

## ROUTE DE LA DILIGENCE de Lyon à Paris.

### Petites Journées.

Riotier, *dinée.*  
Mâcon, *couchée.*  
Tournus, *dinée.*  
Châlons, *couchée.*  
Yvri, *dinée.*  
Saulieu, *couchée.*  
Lucy-le-Bois *dinée.*  
Auxerre, *couchée.*  
Joigny, *dinée.*  
Villeneuve-la-Guerre, *couchée.*  
Chailly, *dinée.*  
Paris, *couchée.*

### Grandes Journées.

Riotier, *dinée.*  
Mâcon, *soupe* \*  
Châlons, *dinée.*  
Arnay-le-Duc, *couchée.*  
Cussy, *dinée.*  
Vermenton, *couchée.*  
Joigny, *dinée.*  
Pons, *couchée.*  
Chailly, *dinée.*  
Paris, *couchée.*  
\* On part de Mâcon après le soupe; on arrive à Châlons à 5<sup>h</sup>.

## ROUTE DU COCHE D'EAU de Lyon à Paris.

### Grandes Journées.

Trevoux, *din.* Cussy, *d.*  
Montmerle, *c.* Lucy le Bois, *c.*  
Macon, *d.* Vermenton, *d.*  
Tournus, *c.* Auxerre, *c.*  
Chalon, *d.* Joigny, *d.*  
Chagny, *c.* Sens, *c.*  
Yvri, *d.* Montreau, *d.*  
Arnay le Duc, *c.* Melun, *c.*  
Maupas, *d.* Corbeil, *d.*  
Saulieu, *c.* Paris, *c.*

### Petites Journées.

Trevoux, *din.* Rouvray, *c.*  
Montmerle, *c.* Lucy le Bois *d.*  
Macon, *d.* Persy le sec, *c.*  
Tournus, *c.* Vermenton, *d.*  
Chalon, *séjour* Auxerre, *séjour*  
Chagny, *d.* Villeneuve-le-  
Yvry, *c.* Roy, *c.*  
Arnay le Duc, *d.* Montreau, *c.*  
Maupas, *c.* Corbeil, *c.*  
Laroche, *d.* Paris, *c.*

Il y a séjour en hyver, à Chalon & à Auxerre, pour faire les chargemens.

## BUREAU GENERAL DES COCHES

*& Diligences du Rhône, de Lyon à Avignon & retour, & autres Voitures pour Marchandises, destinées pour Marseille, Montpellier, &c. sur le Quay St. Antoine.*

### D I L I G E N C E S.

**D**epuis le premier Avril jusqu'au dernier Septembre, les nouvelles Diligences qui ont été établies sur le Rhône, partent régulièrement trois fois la semaine, sçavoir: le

*Lundi*, le *Mercredi*, & le *Vendredi* à cinq heures du matin, & arrivent le lendemain à Avignon.

Depuis le premier Octobre jusqu'au dernier Mars, elles ne partent que deux fois la semaine; sçavoir, le *Lundi* & le *Vendredi* à sept heures & demie du matin, & arrivent le troisième jour à Avignon.

Il y a deux chambres très-propres, qui sont destinées l'une pour les Voyageurs, qui vont de Lyon au St. Esprit & à Avignon; & l'autre pour ceux qui ne vont pas si loin, & qui s'embarquent dans la route.

Pendant les six premiers mois marqués ci-dessus, elles emploient dix à onze jours à la montée d'Avignon à Lyon.

Pendant les six autres mois, les Diligences montent en douze ou treize jours d'Avignon à Lyon, & sont principalement destinées pendant ce temps-là à la montée pour les Marchandises.

On ne charge des Marchandises dans les Diligences qu'à la montée, & elles sont uniquement destinées à la descente pendant toute l'Année, pour les Voyageurs; les vieilles hardes & autres articles qui ne sont point sujets aux droits, comme Ballots ou groupes d'argent, &c.

Les hardes des Voyageurs doivent être portées la veille du départ, pour être reconnues & pesées au Bureau des Coches & Diligences, lequel sera ouvert jusqu'à huit heures du soir en Eté, & jusqu'à sept en Hyver.

Les Marchandises remises à Marseille, au Bureau des Coches & Diligences, sont rendues en quatorze ou quinze jours en Eté, & en dix-sept ou dix-huit en Hyver, par la voie de terre de Marseille à Avignon, & d'Avignon à Lyon par celle des Diligences.

### C O C H E S.

Les Coches partent de Lyon deux fois la semaine, sçavoir: le *Mardi* & le *Samedi* à midi, & quelquefois encore le *Jeudi* à la même heure.

Il y a une chambre commune pour tous les Voyageurs, & une pour les Marchandises.

Les Coches arrivent le troisième jour à Avignon, & montent à Lyon en onze ou douze jours en Eté.

Ils descendent en quatre jours, & montent en treize ou quatorze jours en Hyver.

Les Marchandises destinées pour Marseille, sont chargées sur des Charrettes à Avignon, à l'arrivée de chaque Coche, & peuvent y être rendues en six jours depuis Lyon en Eté, & en sept ou huit en Hyver. On se charge aussi des Marchandises pour Montpellier, Nismes, &c.

On charge sur les Coches à la montée, les Marchandises qui viennent de Marseille par la voie de la Mer, ou d'Arles, celles qui viennent d'Aix, de Beaucaire, de Montpellier, les Huiles de Tarascon, &c.

Les Coches descendent en droiture de Lyon à Beaucaire, dans la circonstance de la Foire, & même en tout tems, ainsi qu'à Tarascon & à Arles, toutes les fois qu'il y a des Marchandises à charger dans ces Villes là, d'où les Coches montent en droiture jusqu'à Lyon.

On se charge de la voiture des marchandises en droiture d'Aix, Marseille, &c. jusqu'à Paris & jusqu'à Geneve, tant par lesdits Coches que par lesdites Diligences, étant remises à l'arrivée à Lyon, aux Coches & Diligences de Paris & de Geneve.

*Directeurs & Contrôleurs des Coches & Diligences.*

M E S S I E U R S

LYON,	Guiton, <i>Direct.</i>	AVIGNON,	Guiran, <i>Direct.</i>
VIENNE,	Beaud, <i>Contr.</i>	BEAUCAIRE ET ?	Raybaud D.
CONDRIEUX,	Dassin, <i>Direct.</i>	TARASCON,	<i>S résid. à Reauc.</i>
TOURNON,	Florançon, C.	ARLES,	Bonnement D.
VALENCE,	Chatelan, <i>Dir.</i>	AIX,	Truphême, D.
ST. ESPRIT,	Royer, <i>Direct.</i>	MARSEILLE,	Lavernede, D.

**BUREAU DES COCHE, CAROSSES**  
*& Messageries de Lyon à Geneve & retour,*  
 sur le Quay de Retz, au Port S. Clair.

LE Coche d'Eau part régulièrement une fois la semaine; sçavoir, le *Lundi*, & dans de certains tems qu'un seul ne suffira pas, il en part un second dans le cours de la semaine. On se charge par ce Coche de toutes les marchandises destinées pour Geneve, la Suisse & l'Allemagne; il met sept à huit jours de Lyon à Seyffel, où il y a un Directeur qui fait continuer la route aux marchandises par des Charrettes jusqu'à Geneve. Le Coche repart tous les mercredis de Seyffel, & on y embarque les Voyageurs qui partent de Geneve le jour précédent, c'est-à-dire, tous les *mardis*, dans un Carosse qui correspond avec le Coche. Les Marchandises destinées pour Lyon, sont voiturées par Charrettes depuis Geneve jusqu'à Seiffel, où elles sont embarquées sur les Coches.

Il y a une chambre pour les Voyageurs, & une autre pour les marchandises.

Le Carrosse de la Messagerie pour *Geneve* & retour, dépend des mêmes Fermiers, & il faut s'adresser à Lyon au même Bureau situé au *Port Saint-Clair*. On ne peut expédier que par cette seule voie tous les Paquets au dessous du poids de cinquante livres.

Le Carrosse part, sçavoir, depuis le premier Mars jusques au milieu d'Octobre, le *Samedi à cinq heures du matin*, & arrive à *Geneve* le troisième jour, c'est-à-dire, le *Lundi suivant*; & depuis le milieu d'Octobre jusqu'au premier Mars, le *Vendredi à midi*, & arrive toujours le *Lundi suivant* à *Geneve*, d'où il repart en tout tems le *Mardi matin*, pour arriver à Lyon dans les grands jours le *Jeudi au soir*, & dans les courts jours, le *Vendredi à midi*. Les Voyageurs sont nourris.

On se charge par le Carrosse de tous les Paquets ou Ballots, tant au dessus qu'au dessous du poids de cinquante livres, destinés pour *Geneve*, la Suisse, l'Allemagne, de même que pour les Villes voisines de Seyffel, comme *Belley en Bugey*, *Rumilly & Annecy en Savoye*. Le Bureau des Carrosses & Messageries à *Geneve* est situé à la *Cité*, & celui des Coches d'Eau à la *Place du Molard*. On s'adresse au premier Bureau pour le Carrosse de *Berne* à *Geneve* & retour, lequel correspond avec celui de Lyon; c'est-à-dire, que l'un part toujours le lendemain que l'autre arrive.

Directeurs, MESSIEURS

Lyon, Achard, Directeur.

Seiffel, Michard, Intéressé & Directeur.

Geneve, { Jacques Bourdillon, Directeur des Coches.  
          { Ami Bourdillon, Directeur de la Messagerie.

## BUREAU DE LA MESSAGERIE de Grenoble & retour, Quay des Célestins.

ON fournit des Chaises roulantes pour lesquelles il n'y a point de jour de départ fixé. On fait partir un ou plusieurs Fourgons toutes les semaines pour Grenoble. Il faut s'adresser au Bureau pour les Paquets au dessous du poids de cinquante livres. On se charge aussi de toutes sortes de Balles de marchandises de quelque poids que ce soit.

# MESSAGERIE ROYALE

*Du Comté de Bourgogne, de Lyon à Strasbourg.*

LE Fermier des Carrosses & Messageries du Comté de Bourgogne, & des Routes de Lyon à Strasbourg & Retour, passant par la Bresse, a des Carrosses établis sur ces Routes pour conduire les Voyageurs, & desservir la Messagerie: outre les Carrosses, il a aussi des Guimbardes qui partent à jours préfix, pour voiturier les Marchandises pour les Villes ci-après. Messieurs les Négocians qui voudront profiter de ces voitures sont priés d'en avertir au Bureau une demi-journée à l'avance, & pourront faire des traités pour ce qu'ils auront à chaque année à faire voiturier, en s'adressant aux Directeurs des Bureaux, avec lesquels ils pourront correspondre; en outre, il y a des Chaises, Fourgons & Guimbardes qui partent tous les jours de la semaine lorsqu'il se présente des Voyageurs & des Marchandises. Les Voyageurs qui voudront passer en Lorraine, trouveront au Bureau à Besançon toutes les facilités possibles & à bon compte: on pourra de même y faire passer des Marchandises; les Bureaux seront ouverts tous les jours, depuis sept heures du matin jusqu'à midi, & depuis deux heures après midi jusqu'à sept heures du soir; les jours de départ, à cinq heures du matin. Celui de Lyon est sur la Place des Terreaux dans l'Abbaye des Dames de saint Pierre; les Carrosses se rendent dans neuf jours de Lyon à Strasbourg, & dans quatre à Besançon.

## DEPART ET ARRIVÉE A LYON.

*Départ des Carrosses.*

*Arrivée des Carrosses.*

*Dimanche*  
*à Portes*  
*ouvrantes,*

{  
Bourg.  
Besançon.  
Belfort.  
Colmar.  
Strasbourg.  
Basse.  
Plombière.  
& Route.

*Samedi matin,*

{  
Bourg.  
Besançon.  
Belfort.  
Colmar.  
Strasbourg.  
Basse.  
Plombière  
& Route.

## DEPART ET ARRIVEE A BESANCON.

*Départ des Carrosses.**Arrivée des Carrosses.*

*Mardi.* { Lyon.  
Bourg  
& Route.

{ Belfort.  
Colmar.

*Jeudi.* { Basle.  
Plombière.  
Strasbourg.  
& Route.

*Mercredi.* { Lyon.  
Bourg  
& Route.

{ Belfort.  
Colmar.

*Lundi.* { Basle.  
Plombière.  
Strasbourg.  
& Route.

## DEPART ET ARRIVEE DES GUIMBARDES.

*Départ.**Arrivée.**Vendredi à Midi.**Mercredi à Midi.*

Le même Fermier a aussi des Carrosses sur les Routes de Vesoul, Gray, Pontarlier, Luxeuil & Salin, au moyen desquels on peut correspondre depuis Lyon dans ces endroits pour les Voyageurs & Marchandises.

## DIRECTEURS, MESSIEURS

*Lyon, Charcot.**Besançon, Courageot.**Bourg, Renaud.**Belfort, Marant.**Lons-le-Saulnier, Divry.**Strasbourg, Kraft, \**

\* Qui a aussi la Direction du Carrosse de Strasbourg à Francfort, qui part le lendemain de l'arrivée de celui de Lyon. En lui adressant les Marchandises pour l'Allemagne, on est sûr de la prompte expédition.



## VOITURES PAR TERRE.

*Commissionnaires en Expédition des Marchandises qu'on veut faire passer par Charrette, & en droiture par Terre, pour les Routes de*

Roanne.	Bourgogne.
Moulins.	Villefranche.
Nevers.	La~Maison-blanche.
Gien.	Mâcon.
La Charité.	Châlon.
Cosne.	Châlon en Champagne.
Montargis.	Dijon.
Orleans.	Troye.
Tours.	Reims.
Roïen.	Amiens.
Nantes & toute la Bretagne.	Nancy.
Paris, par la Route du Bourbonnois & par celle de Normandie.	Luneville.
	Charleville.
	Belfort.
	Strasbourg & l'Allemagne.

*Commissionnaires.*

Mrs.	{	Froment,	} rue de Flandres.
		Deschamps,	
		Dubois,	
		Simon,	
		Monatte,	
	{	Perin & Carmagnac,	} rue de Flandres, près de la Douane.
		Paris & Bourgoïn,	

**BUREAU DES CARROTTES PUBLICS,**  
*appelés CarroTTes de Remises & Fiacres,*  
sur le Quay de Retz, Port S. Clair.

**O**N a établi depuis quelques années, à l'instar de Paris, des CarroTTes de louage pour la journée, qui sont les CarroTTes de remise & les CarroTTes par heure, vulgairement appelés Fiacres : Le Bureau Général de ces CarroTTes est sur le quay de Retz : les Fiacres se tiennent pendant la journée à la Place de Louis le Grand, à celle des Terreaux & sur le Quay de Villeroy.

*Propriétaires du Privilège des CarroTTes publics.*

Mrs.	{	Jacques Breton,	{	au Bureau, Quay de Retz.
	{	Vincent Morin,	{	

## E C R I V A I N S J U R E S.

**L** Es Maîtres Experts Jurés, Ecrivains, Arithméticiens & Teneurs de Livres de la Ville & Fauxbourgs de Lyon, Vérificateurs des Ecritures, Signatures, Comptes & Calculs contestés en Justice, anciennement établis, ont été érigés en Corps, Communauté & Jurande, par Lettres Patentes de Sa Majesté, du mois d'Avril 1734. enregistrées au Parlement de Paris & à la Sénéchaussée de Lyon, les 18. Août & 9. Octobre de la même année.

### M A I S T R E S

Alexandre Durozier, *DOYEN, rue S. Jean.*

Nicolas Mombret, *rue Dubois.*

Gaspard Gautier le cadet, *rue S. George.*

André Christophle, *rue Ferrandière.*

Joseph Gautier, l'aîné, *ANCIEN SYNDIC, rue Gentil.*

Jean Dimey, *rue Mercière.*

Esprit-Marie Segond, *petite Rue Longue.*

Aimé Paris, *rue S. Jean.*

Benoît Chapoton, *rue Bonnevaux.*

Marin Fontaine, *rue du Bœuf.*

Nicolas Landelle, *Place du Plâtre.*

Mathieu Borde, *SYNDIC, Place S. Nizier.*

Antoine Heraut, *rue Mercière.*

Jacques Eyraud, *rue du Palais Grillet.*

François-Michel l'Hermitte du Bréil, *SECRETARE & TRESOR. rue de la Gerbe.*

Maurice Laroche, *grande rue de l'Hôpital.*

Jean-Pierre Razuret, *Port des Cordeliers.*

Jean-Antoine Jaillon, *Place de l'Herberie.*

Claude Jollivet, *grande rue Mercière.*

Jean-Joseph Boyer, *Poulallerie St. Nizier.*

Jacques Pichat, *rue basse Grenette.*

Nicolas Tibault, *quartier de Pierre-scise.*

Etienne Signiere, *place St. George.*

Jean-Michel Tronel, *grande rue Mercière.*

Antoine Eyraud, fils, *rue du Palais Grillet.*

François Sourdis, *rue petit David.*

Joseph-Louis Dauriac, *rue du Bois.*

Pierre-François Havet, *Quartier de la Roche.*

Pierre-Antoine Personnaz, *rue Neuve.*

Claude Mejat, *rue Bât d'argent.*

Geoffroi Gertoux, *rue Thomassin.*

Antoine Grenier, *rue de la Friperie.*

Jean Prevôt, Ant. Locart, Franç. Giraud, Den. Tibaudier. *abs.*

Etienne Barreau, *Clerc de la Commun. dans l'ancien Argue.*

## FOIRES, JOURS DE MARCHE DE LA VILLE DE LYON.

ON a cru devoir placer dans un article particulier les jours de Marché & des Foires qui se tiennent dans Lyon, & les mois où elles arrivent, afin que ceux qui desirerent des éclaircissemens sur ces différens sujets, les puissent trouver facilement.

*Jours des Marchés.*

*Mercredi.* Marché au Bois, à la place Neuve de la rue St. Jean. De la Volaille, place des Carmes. Au Pain, place de l'Hôpital, & place des Terreaux. Aux Pailles & aux Chaifes de Paille, aux places des Terreaux & des Cordeliers.

*Jeudi.* Marché aux Bestiaux, à la place de St. Just. Pour la Volaille, place des Carmes.

*Vendredi.* Marché aux Veaux, à la place de la Boucherie des Terreaux, & à la Boucherie St. Paul. Aux Chanvres & aux Etoupes, à la rue Ste. Catherine, à St. Clair, à la place de l'Hôpital, & à la place St. George. Aux Poissons, à la Halle de la Pescherie. Il est à remarquer cependant qu'on vend là du Poisson tous les jours de la semaine. Pour les Hortolages, Herbages, Racines, &c. Place St. George, le Change, la Roche, les Jacobins, St. Nizier, les Carmes des Terreaux, & à la place Neuve des Carmes.

*Samedi.* Marché au Bois à la place Neuve de la rue St. Jean. Aux Chanvres & aux Etoupes, à la rue Ste. Catherine, & à St. Clair. Aux Pains, place des Terreaux, & place de l'Hôpital. A la Volaille, à St. Clair, & à la place des Cordeliers. Aux Hortolages, comme ci-dessus. Aux Pailles, & aux Chaifes de Paille, aux places des Terreaux & des Cordeliers. Marché aux Chevaux ( appelé Charabara ) sur le Rempart d'Ainay.

*Foires de la Ville de Lyon.*

*En Janvier.* Foire des Rois, le premier lundi après les Rois, dure 15. jours ouvriers.

*Mars.* Foire de Pâques, le lundi d'après la Quasimodo, dure 15. jours ouvriers.

*May.* A la Pentecôte, à la Porte de la Guillotière, Quai de Retz, & rue de la Barre, dure huit jours.

A la Trinité, pl. de la Trinité & aux environs, dure 8. jours.

*Juin.* St. Claude, à la rue du Griffon, dure trois jours.

A la St. Jean, place St. Jean & aux environs, dure 8. jours.

A la St. Pierre, pl. St. Pierre & aux environs, dure 8. jours.

*Juillet.* St. Bonaventure, à la pl. des Cordel. dure 8. jours.

Notre-Dame de Mont-Carmel, place des Carmes, dure huit jours.

*Août.* Foire d'Août, le 4. dure 15. jours ouvriers.

*Novembre.* Foire des Saints, le 3. dure 15. jours ouvriers.

Jours que les Marchés se tiennent dans la Ville de Lyon, dans le Lyonnais & dans les Provinces circonvoisines.

*L E L U N D Y.*

**A** St. Laurent de Chamouffet. A S. Romain-en-Jareft en Lyonnais. A Panessiere, S. Galmier, Marsigni proche Charlieu en Forest. Villefranche & Lai en Beaujolois. Lagnieu en Bugei. S. Jean de Bornai en Dauphiné. Montluel & Pont de Velle en Bresse. Chalamont en Dombes. La Ceste en Mâconnois.

*L E M A R D Y.*

Au Bois-d'Oüin, & Montrotier en Lyonnais. Feurs en Forest. Amplepuis & Belleville en Beaujollois. Moreter en Dauphiné. Bajat & Villard en Bresse.

*L E M E R C R E D Y.*

A Lyon, Marché au Bois à la Place Neuve, rue St. Jean; de la Volaille à la Place des Carmes, & au Pain Place de l'Hôpital & des Terreaux; Villecheneve & saint Simphorien le Château en Lyonnais. Beaujeu & Thizy en Beaujolois. Lens & Cremieu en Dauphiné. Pont-de-Vau en Bresse. Toissai en Dombes.

*L E J E U D Y.*

A Lyon, Marché aux Bestiaux à St. Just. A saint Chamond & Tarare en Lyonnais. Chambaud & Boin en Forest. Julie en Beaujolois. Lens & Bourgoin en Dauphiné.

*L E V E N D R E D Y.*

A Lyon, Marché aux Veaux, à la Place de la Boucherie des Terreaux; aux Fils, Chanvres & Etoupes, dans la rue Sainte Catherine. Saint Genis - Laval & Tarare en Lyonnais. A saint Bonet le Château en Forest. Matour, Chauffaille & Tramaie en Beaujolois. Grenoble & Vaudrai en Dauphiné.

Au Bois-d'Oüin en Lyonnais; Gros Marché la veille de Noël & le Vendredy saint à Bort en Limosin.

*L E S A M E D Y.*

A Lyon, Marché au Bois à la Place Neuve rue Saint Jean; des Fils, Chanvres & Etoupes, dans la rue Sainte Catherine; & de la Volaille à la Place des Cordeliers. Charlieu, Neironde, Sainbel & saint Chamond en Lyonnais. Chamelles, Charlieu en Beaujolois. Nantua en Bugei. La Côte saint André & Gap en Dauphiné. Mâcon, Trevoux, Châtillon & Perouge.

*Journal des Foires & Marchés du Lyonnais, Forez, Beaujollois & autres Provinces du Royaume, & les plus renommées des pays étrangers.*

J A N V I E R.

**L**E premier Lundi de l'année, il y a foire aux Halles de Terrivoire en Lyonnais, à Laon & Châtel-chinon.

Le premier lundi après les Rois, à Lyon, & dure quinze jours ouvriers, le même jour à Laon.

Le premier, à Lay en Beaujollois proche Roanne. S. Claude en Comté. Frane & S. Mannes en Bourgogne, à Cuers, & foire grasse à Bourdeaux.

Le 2. à Brignais & au Bois-d'Oüin en Lyonnais. Trevoux en Dombes. Apt en Dauphiné. Luxuel & Joigny en Bourgogne.

Le 3. l'Aubepin en Lyonnais. Matour en Mâconnois.

Le 4. à Poule en Beaujollois.

Le 5. à Autun en Bourgogne, à Saint Frajou en Comminge.

Le 6. Givors en Lyonnais. Montelimart & Genas en Dauphiné. La Ceste en Mâconnois. Tournu en Bourgogne, Châteauneuf, Courlau & Favernay.

Le 7. à Lyon, & dure 15. jours ouvriers, à Rheims, dure huit jours, & vingt jours francs. Saint Nicolas en Lorraine, & Castelnaud, à Genlis en Picardie, à Bort en Limosin.

Le 9. Pierre-fontaine en Bourgogne.

Le 10. Villersexel en Bourgogne.

Le 13. S. Laurent de Chamouffet en Lyonnais. Pont de Vaux en Bresse. Poitiers en Poitou. Gray.

Le 14. Ligny en Bourgogne.

Le 15. Vourles en Lyonnais. S. Bonet le Joux, & Chavagnat en Beaujollois.

Le 17. à Charly, Izeron, Saint Chamond, Pontcharra & Ste. Colombe en Lyonnais. Auroux en Beaujollois. Amberieu en Dombes. Guerin en Bresse. Cuffet en Auvergne. Arles, Sifteron, Orange.

Le 18. Seurre ou Bellegarde en Bourgogne.

Le 20. à Villecheneve en Lyonnais. S. Germain Laval en Forez. Grenoble en Dauphiné. Antibes & Ganat. Châtillon sur Seine, Fontenay en Brie, Nemours, Lille en Flandre, Saumur & Grenoble.

Le 21. à Soucieu en Lyonnais. Saumeur en Bourgogne.

Le 22. Pollionay, & Rive de Gyer en Lyonnais. St. Sauveur en Forez. Amplepuy en Beaujollois. Trefort en Bresse. Sauveur, Avinto, Chaix, Janvello, Monmartin, Rouchault & Saint Loup en Bourgogne. Vitry le François, Lagnieu.

Le 25. Neufville en Franc-Lionnois. S. Jean de Bournay en Dauphiné. Anonay en Vivarez. Cremary, Morteau, Montmiray, Brevay en Bourgogne. Dompierre, S. Anduel, Rheims.

Le 26. Montrotier en Lyonnois. Stenay en Lorraine.

Le 28. Salins en Comté. Rambervillier en Lorraine.

Le 29. au Bourg St. Vallier.

Le 30. à Dornay en Lorraine. Autun. Chelles en Brie.

F E V R I E R.

**A** Paris, depuis le Dimanche le plus proche de la Purification N. D. jusqu'au Dimanche des Rameaux.

Le lundi de devant la Chandeleur, à Auxerre, à Besançon.

Depuis le premier lundi avant le Dimanche gras, jusqu'au premier lundi de Carême, à Rennes en Bretagne.

A Châtillon, le jour de Ste. Agathe.

A Montrotier en Lyonnois. Favernay, Pesme, Moran, Montleutin, Aspremont & Nozeroy en Bourgogne, le premier lundi après la Purification N. D.

A Gap en Dauphiné, le lundi avant le Dimanche gras.

A Châtillon d'Azargues & Irigny en Lyonnois. Boin en Forest. Mâcon & Montargis, le jeudi avant le Dimanche gras.

Digoin sur Loire, le samedi avant le Dimanche gras.

Charlieu en Lyonnois, le Dimanche gras, dure 8. jours.

La Côte S. André en Dauphiné, Chalamont, le lundi gras.

Pont-de-vaux, en Bresse.

Le mercredi gras, à Montferran, le jeudi, à Montargis.

Le lundi gras, à Tonnerre, Mâcon & Montferran.

Le mercredi des Cendres foire de Chevaux, à Sées.

A Montbrison en Forest, Norroy l'Archevêque en Bourgogne, le jour des Cendres.

Lons-le-Saulnier en Comté, Moulins en Bourbonnois. Saurmur & Faucogne, à Bort en Limosin, le jeudi après les Cendres.

A Châlon en Champagne, Dole en Comté, le vendredi après les Cendres.

A Châtillon sur Dombes, Orgelet & Saint Claude en Comté, le samedi après les Cendres.

A Roanne sur Loire. Digne en Provence. Mirecour & Plombier en Lorraine. Crepy en Valois. Clervaux, Nozeroy, Amancé, Montozon, Nevers & Caen, le 1. lundi de Carême.

A Champlite & Jeuffé, le premier mardi de Carême.

A Langeat en Auvergne, le premier mercredi de Carême.

A Saint Flours en Auvergne, le premier jeudi de Carême.

A Senlis, Saint Florentin, le premier samedi de Carême.

A Poitiers, Troyes & Alençon, le second lundi de Carême.

Au Bois-d'Oüin en Lyonnois, le second mardi de Carême.

Clerval les Vaudins, le lundi après le 2. Dim. de Carême.

A Gyens sur Loire, *le jeudi suivant.*

A la Ceste, à Rhodès en Roüergue, à la mi-carême, & dure trois jours.

A Compiègne, Francfort & Epernay, *le jeudi suivant.*

A Sainbel en Lyonnois, *le samedi suivant, & continuë de 15. en 15. jours jusqu'à la Pentecôte.*

A Montferran, *le susdit jour.*

A Bergerat, *le Dimanche de la Passion, & dure 8. jours.*

A Auxerre, *le lundi de la semaine de la Passion: à Châlon sur Marne, le vendredi.*

Ance en Lyonnois, & Aliere en Beaujolois, *le samedi suivant.*

A Grenoble & la Muré en Dauphiné, & Romaneche, *le Dimanche des Rameaux.*

Foissiat en Bresse. Grenoble & Brignole, & Chalamont en Dombes. S. Romain en Jarest, *le lundi saint.*

Boin en Forest, à Bort en Limosin, *le mardi saint.*

Ambert en Auvergne, & Sées, *le mercredi saint.*

S. Bonet le Château en Forest. Clermont en Auvergne, *le Jeudi saint.*

Sainbel en Lyonnois, *la veille de Pâques.*

A Rheims en Champagne. Salon en Provence. Pont de Beauvoisin, & S. Jean de Bournay en Dauphiné, *le lundi de Pâques.*

S. Chamond en Lyonnois, *le mardi de Pâques, & après de 15. en 15. jours jusqu'à la Pentecôte.*

S. Genis Laval en Lyonnois. S. Galmier en Forest, & Propeyre en Beaujolois, *le même jour.*

Becenay en Lyonnois, *le mercredi de Pâques.*

Grey en Comté. Francfort, *le jeudi après Pâques.*

Matour en Beaujolois, *gros Marché le vendredi suivant.*

Châtillon lès Dombes, *le lendemain samedi.*

A Lyon, *le lundi après Quasimodo, & dure 15. jours ouvriers.*

A l'Aubepin en Lyonnois. Gap en Dauphiné. Lyle sur le Doux, Montargis, Argentan, *le même jour.*

Blaterans en Bourgogne & Montargis, *le mardi suivant.*

Cublize, *le samedi suivant.*

A Caen, *huit jours après Quasimodo.*

Le 1. Fevrier à Roüen, & Pont-à-Mousson.

Le 2. S. Julien en Bresse, & Forcalquier en Provence. Nantes en Bretagne.

Le 3. Verneyson en Lyonnois. Julie en Beaujolois. Paroy-le-Moineau en Mâconnois. Saint Germain des Prez à Paris & Laon, Roüen & Alençon.

Le 5. Boiffiere en Forest, la Mure en Beaujolois. Neuvy

- en Bourbonnois. Le 6. à Nozeroy. Le 6. à Besançon en Franche-Comté. Le 9. à Nyort en Poitou. Le 10. à Montargis. Le 11. à Châlon sur Saône. Le 13. Orgelet. Le 14. Charlieu en Lyonnois. Valaicourt en Bourgogne. Le 15. Langres. Le 16. Vesoul en Comté, & Laon. Le 17. à Mâcon. Le 20. Scey sur Saône. Le 22. Chauffaille en Beaujolois. Brancion en Mâconnois. Marnay en Bourgogne. Le 24. la Bresle en Lionnois. Matour en Beaujolois. Joigni en Bourgogne. Gap en Dauphiné, & Lons-le-Saulnier. Paris, Versailles, Vitry-le-François, Niort en Poitou. Le 25. Seneçay & Purgerot en Bourgogne, & Montjustin. Le 26. Saint Claude en Comté, & Orgelet. Le 27. Moirans en Dauphiné. Le 28. Clerval les Vaudins, & Poitiers en Poitou.

## M A R S.

- L** E 1. à Bourdeaux, *dure 15. jours*, Sens, *dure 8. jours*, Bolvoy en Bourgogne. Fossigny & saint Aubin. Le 2. Ruffoy en Bourgogne. Le 3. Dole en Comté. Le 4. Saint Bonet de Joux en Beaujolois, & saint Claude; Andelot, Valdepy en Comté. Le 6. à Ruffac en Alsace & Montofon. Le 8. Sens. Le 10. Julie en Beaujolois. Le 11. Saint Amour en Comté. Le 12. Montigny & Pierre-Fontaine en Bourgogne. Le 14. Amplepuy en Beaujolois, & Bergerat. Le 15. Meiche, Giromagny. Le 17. Châtillon de Michaille en Valromay. Le 18. Salins en Comté & Autun. Le 20. Autun & Verriere de Joux en Bourgogne. Le 21. La Beluze, & Matour en Beaujolois. Moulte en Bourgogne. Perci en Charolois, & Sens. Le 22. Port sur Saône, Charmette le Roy en Bourgogne. Le 23. Motte en Montagne. Le 24. Chenelette en Beaujolois. Choix en Bourgogne, & Clermont en Auvergne. Le 25. Montmerle & Chalamont en Dombes, & à Voufon en Bourgogne. Le 26. Neretable en Forest. Favernay. & Charmette en Bourgogne. Saint Amour en Comté. Le 27. Merin en Bourgogne. Le 29. Salinge en Charolois. Le 30. Grey en Comté. A Verceil, *le Vendredi après les Rogations.*

*Le lundi des Rogations*, à Saint Anduel en Lyonnais. Chalamont en Dombes.

*Le mardi des Rogations*, à Provins, & dure six semaines. Beaujeu en Beaujolois, & Dole en Comté, le mercredi suivant.

A la Côte Saint André en Dauphiné. Bandovillier, Befançon, Alban, Poligni, Château-Tierry, le premier jour après l'Ascension.

Lons-le-faulnier, l'Octave de l'Ascension.

La Ceste, la veille de Pentecôte.

A la Chapelle du St. Esprit à Lyon, les Fêtes de Pentecôte. Ville-franche en Beaujolois, & Saint Jean de Bournay en Dauphiné, le lundi de Pentecôte.

Montagny en Lyonnais, saint Sauveur en Forest, Belleville & Amplepuy en Beaujolois, S. Jean de Bournay, Meyzieu, & au Pont de Beauvoisin en Dauphiné, le mardi de Pentecôte.

A V R I L.

**L** E 1. à Stenai.

Le 2. à Neuvy près de Bourbon.

Le 4. à Poule en Beaujolois.

Le 5. à Autun. Port sur Saône & Bourges.

Le 6. à Bandovillier.

Le 7. à Salins en Franche-Comté.

Le 12. à Châtillon de Michaille.

Le 14. à Grey en Comté.

Le 15. à Clermont en Auvergne.

Le 17. à Chenelette en Beaujolois, Luneville en Lorraine.

Le 18. à Epoisse en Comté.

Le 19. à Ferrette.

Le 20. à Bourg en Bresse, & Grey en Comté.

Le 21. à Rapeville.

Le 22. à Rheims en Champagne, Bizot & Autrey.

Le 23. à saint Germain Laval en Forest, saint Jean d'Ardiere, & Belle-roche en Beaujolois, saint George en Dauphiné, Ganat sur Alier en Bourbonnois, Chastenay en Alsace, Autrey, Pontarlier, Bizot, Gendre, Oyzelay & Montfleur en Bourgogne.

Le 25. Troyes en Champagne, Ste. Colombe en Lyonnais, saint Estienne en Forest, la Mure, la Buffiere, Julie & Aigueperse en Beaujolois, saint Jean de Bournay en Dauphiné. Tournu, Vezoul.

Le 26. à Terrivoire en Lyonnais, & Joux en Beaujolois.

Le 27. à Lons-le-faulnier.

Le 28. Au Bourg saint Vallier en Dauphiné.

Le 29. à Montpinay en Beaujollois.

Le 30. à Anonay en Vivarez. Troyes.

*Le lundi avant la Pentecôte*, à Auxerre.

A Beaujeu en Beaujollois, *le mercredi avant la Pentecôte.*

A Terrivoire en Lyonnais, & à Montbrison en Forez, *le jeudi avant la Pentecôte.*

A Châlon en Champagne, *le vendredi avant la Pentecôte.*

*Le lendemain de la Pentecôte*, à Rouen, Argentan, Marmande & au Mans.

S. Galmier en Forez, *le mercredi après la Pentecôte.*

*Le vendredi d'après la Pentecôte*, à Châlons sur Marne.

*Le lendemain de la Trinité*, à Bandovillier, l'Isle sur le Doux, & Fontainebleau, *qui dure 31. jours.*

A Panessiere, Neyronde & Ponsain en Forez, *le premier lundi après la Trinité.*

Aix en Provence, *le jour de la Fête-Dieu.*

S. Didier sous Rochefort en Forez. Digne en Provence, Angers, *le jour après la Fête-Dieu.*

A Montrevel en Bresse, *le jour de l'Octave de la Fête-Dieu.*

M A Y.

**L**E premier à Neufville, Irigny & la Bresle en Lyonnais. Bessat près de St. Estienne en Forez. Chauffaille & St. Lager en Beaujollois. S. Denis en Bugey. Bourgoin, Gap & St. Prix près de Lyon, en Dauphiné. Aubusson en Auvergne. Troyes en Champagne. Fontenay en Brie. Cavaillon au Comtat, & Châtillon de Michaille.

Le 2. à Nerettable en Forez.

Le 3. à Villecheneve & au Bois-d'Oüin en Lyonnais. La Ceste, Saint Simphorien, Saint Marcelin & la Mure en Dauphiné. Moray & Charaisie en Bourgogne.

Le 4. à Neyronde en Lyonnais, à Poule en Beaujollois. Belay en Bugey.

Le 5. à Arbois en Comté. Cors en Dauphiné.

Le 6. à Pollionay & Poncharra en Lyonnais. Laigny & Daigne en Beaujollois. Toiffay en Dombes. La Ceste en Mâconnais. Grigny en Bourgogne. Niort en Poitou. Meaux. S. Claude.

Le 7. à Arbent en Bourgogne.

Le 8. à Besançon, Troyes, Dompierre & Saint Cloud.

Le 9. à Izeron en Lyonnais. Beaujeu. Clermont en Auvergne. Vauvray en Bourgogne, Amiens & Cublize.

Le 10. Moiran en Bourgogne.

Le 11. à Aliere en Beaujollois. Arbois, au Val du Sauguet en Bourgogne. Chassay lez Rougemont, Chartres.

Le 12. à Becenay & Soucieu. A Saint Romain-en-Jarest en Lyonnais. A Saint Just-en-bas en Forcz. Julie en Beaujollois. Branché en Charolois.

- Le 13. à Autun en Bourgogne. Lons-le-faulnier.  
 Le 14. à Verfeil & saint Hottoré.  
 Le 15. à Meaux.  
 Le 16. à Chenelette en Beaujollois. Salins en Comté. Mâcon, saint Agnan & Senlis.  
 Le 18. à Riez en Provence.  
 Le 19. à saint Bonet de Joux en Forez.  
 Le 20. à Grenieux en Forez. Amplepuy, Propierre & Matour en Beaujollois. Arbois en Comté. Lorme & Mâcon.  
 Le 22. à Limoges, & dure 8. jours.  
 Le 25. à Dortan, Beaufort, Cugny en Bourgogne.  
 Le 26. à Conflans en Bourgogne.  
 Le 29. à Montpinay en Beaujollois, & Befançon en Comté.  
 Le 30. à saint Flours en Auvergne.

## J U I N.

**A** Saint Tour en Dauphiné, Foire appelée *charabarat*, le lundi avant la saint Jean, & dure 2. jours.

Le lundi après saint Jean, à Lonjumeau & Senlis.

A Paris, le premier mardi après la saint Barnabé.

Le premier à Laigni en Beaujollois. Bourges, Dole, Abbeville & Meudon.

Le 2. à Montpinay en Beaujollois, S. Flours en Auvergne, à Saint Amour en Comté, & Abbeville.

Le 3. à Vez en Poitou. Au Fauxbourg saint Blaise lez Autun. Nortean. S. Chely.

Le 4. à Poule en Beaujollois, & à Fontenay.

Le 5. à Mâcon, Quingey, saint Julien, Montfleur, Oyselar, saint Loup & Vilay, tous en Bourgogne.

Le 6. Brignais en Lyonnais. Cheviere & Poncin en Forez. S. Claude, paroisse de Balmond en Beaujollois. Cors & la Mure en Dauphiné. St. Claude en Comté.

Le 7. à Lavoncour & Brevray en Bourgogne.

Le 9. à Château-Thierry, & à Chartres.

Le 11. à saint Laurent de Chamouffet en Lyonnais. Cublize en Beaujollois. Amberieu en Dombes. S. Denis en France. Châtillon sur Seine. Marnay, Montmartin, saint Remi en Bourgogne, & Bourges.

Le 12. Cret en Charollois, Clerval les Vaudins, Cublize.

Le 14. à Lons-le-faulnier.

Le 16. à Montrotier & Riviere en Lyonnais. Chenelette en Beaujollois. Campagnolle en Bourgogne, Rigne lès Montboison, & Nevers.

Le 17. à Beaufort en Comté.

Le 18. à Ternai lez Balançon en Bourgogne.

Le 19. à Pierre-fontaine, & au Mans.

Le 21. à la Roche en Breni, & à Signe.

Le 22. à Lay en Beaujollois. Grey en Comté, & à Tanningue.

Le 24. à la Place de St. Jean à Lyon, à Fontenay en Lyonnois. Montpinay & Belleruche en Beaujollois. S. Jean d'Ardiere & la Cleste en Mâconnois. S. Amant en Auvergne. Nanua en Bugey.

Le 25. à Châlons sur Saône. Belay en Bugey, & à Loyes, Amiens, Rozoy en Brie, la Flèche, Fontenai en Poitou, fameuse Foire de Bestiaux.

Le 26. à Tarare en Lyonnois, & à Pontarlier.

Le 29. à la Place de St. Pierre à Lyon, au Sauvage & à St. Lager en Beaujollois. S. Sauveur & Pomié en Forez. Aux Avenieres proche Moretel, & à la Mure en Dauphiné. Dijon en Bourgogne. Au Pont d'Ain en Bresse. Bourges, *dure 7. jours*, & à Molezhain en Alsace. Le 30. à Luxeul & à Orgelet.

### J U I L L E T.

**A** Rheims & à Castellane, *le lundi avant la Magdelaine*. Le premier à S. Just-en-Chevalet en Forez. S. Antelme en Auvergne. Le 2. à Diagnée en Mâconnois.

Le 4. à Poule en Beaujollois. Purgerol & Vessey en Bourgogne. Genelard en Charollois, Selonge, Andelot, Valdepy en Comté.

Le 5. à Noyelle en Bretagne, *dure 15. jours*, & à Pontivi, *dure 8. jours*.

Le 7. à Bort en Limosin.

Le 10. à Cheviere près saint Simphorien-le-Château en Lyonnois.

Le 11. à Matour en Beaujollois. Antuli en Comté, & Aperey.

Le 12. Lans en Dombes.

Le 14. à la Place des Cordeliers à Lyon, & dure pendant toute l'Octave de St. Bonaventure. A Voisai.

A Lyon, à la Place & Cour des Carmes, & dure pendant toute l'Octave de Notre-Dame du Mont-Carmel.

Le 15. à Versel en Bourgogne. Bure en Comté, & à Masori.

Le 18. à Caen.

Le 20. à Terrivoire en Lyonnois. Vezelai & Remigni en Bourgogne, & à la Magdelaine d'Oin. Cublize en Beaujollois.

*Le lundi avant la Magdelaine*, à Rheims, *dure 3. jours*, & *15. jours francs*.

Le 22. à la Bresse & à la Magdelaine proche Rive-de-Gier en Lyonnois. S. Just-la-pendue en Forez. Aigueperse & la Mure en Beaujollois. Toiffay & Ville-neuve près de saint Trivier en Dombes. Eyrieu & saint Maximin en Dauphiné. Beaucaire, *qui dure trois jours francs*. Montargis. Vitri-le-Fran-

çois. Grey en Comté. Vauvilliers en Bourgogne , Auxerre.

Le 23. à Montargis , & saint Malo.

Le 24. à Château-duc.

Le 25. à Irigni en Lionnois. Barmont & Matour en Beaujolois. S. Christophle en Brionnois près la Cleste. Au Bourg saint Christophle , au Pont-d'Ain en Bresse. Chiffai , saint Hippolyte & Rougemont en Bourgogne.

Le 26. à sainte Colombe de Vienne. Tarare & Pollionay en Lionnois. Aix en Provence.

Le 27. Pontcharra en Lionnois.

Le 28. à Autun en Bourgogne , & Bourbon-les-bains.

Le 29. à Chenelette en Beaujolois. Tarascon en Provence.

Le 31. à Neuvy près Bourbon. Jussey, en Bourgogne , & Tourmaise.

### A O U S T.

**A** Montbrison en Forest , *le samedi avant l'Assomption*  
N. D. A Guibray & à Falaise , *le mercredi après la N. D.*

Le premier à saint Laurent de Chamouffet en Lionnois. S. Estienne en Forest. Alliere en Beaujolois. S. Pierre de Chandieu & Cuers en Dauphiné. S. Denis en Bugei. Fontenai en Poitou. Saint Alban en Bourgogne. Arlai , Dampierre & Bayonne.

Le 2. à Orchan en Velai.

Le 3. au Bois-d'Oüin en Lionnois , à saint Estienne proche Cremieu en Dauphiné. Chilli en Bourgogne. Montmort, Morreau , Pesme , Fondremont , Orgelet & Souvent.

Le 4. à Lyon , *& dure 15. jours ouvriers.* Poule en Beaujolois. Port sur Saône.

Le 5. à Pontivi , Foire de Noyale , *dure 8. jours.*

Le 6. au Sauvage & Clermont.

Le 7. à Propierre en Beaujolois , & Amancé en Bourgogne.

Le 9. à Sabloniere en Dauphiné , & Rey en Bourgogne.

Le 10. à Paris , *dure jusqu'à la fin du mois.* Lentilli en Lionnois. Montbrison en Forest. Claveisole , sainte Colombe & Amplepui en Beaujolois. Mâcon , Bourduisan & Vezeronde proche Cremieu en Dauphiné. Joigni , Rians , Moirans , Champlite. Salon en Provence. Anonai en Vivarez, & Guibray.

Le 11. à Moirans & Urfane en Bourgogne.

Le 13. à Baume les Nonnes , Châtillon sur Curtine en Bourgogne. Au Pont-de-Vaux en Bresse.

Le 14. à Lurre en Bourgogne.

Le 15. à Tournon en Vivarez. Grenoble en Dauphiné. Montmerle en Dombes , & à Pertuis.

Le 16. à Cublize , Bermond en Beaujolois. Greigni en Forest. La Côte saint André , Rossereux , Bochou , Corleau , Fa-

vernai , Beaurepaire en Dauphiné. Clermont , Chalamont Guibrai & Valenciennes.

Le 17. à Becenai en Lionnois. Epoisse en Bourgogne.

Le 18. à Salins en Comté.

Le 20. à Charlieu en Lionnois. S. Sauveur en Forest.

Le 21. à Garde , & à Vevasco.

Le 23. à Gilet, Val-du-Sauget en Bourgogne.

Le 24. à Saint Genis Laval , & Affort en Lionnois. S. Galmier en Forest. Ouroux en Beaujolois. Dantezieu , Genas , Vinai , Cors & la Mure en Dauphiné. Amberieu en Dombes. Pont-de-Vaux en Bresse. Aspremont- en Bourgogne. Scelestat en Alsace. Pezenas , S. Hilaire , S. Amour , la Fleche & Chartres.

Le 25. à Grezieu, Savigni, S. Romain en Jarest, en Lionnois. Chemelet en Beaujolois. Meximieux en Bresse. Ste. Menehault & Francfort.

Le 27. à Praine le Châtel , & saint Julien en Bourgogne.

Le 28. à Besançon en Franche-Comté.

Le 29. à Panessiere en Forest. Belleroche en Beaujolois. Igny & Rouhaut en Bourgogne. Foissat en Bresse. La Ceste en Mâconnois. Travers. S. Jean de Bornai , & Aniere en Dauphiné. Nantua en Bugei. Moulins en Bourbonnois. Blois & Tournon.

Le 30. à Oizelai & Semoussai en Bourgogne.

Le 31. à Pontcharra en Lionnois. Montpinai en Beaujolois.

S E P T E M B R E.

**A** Neuville sur Saône , *le vendredi avant la N. D.*  
A Sier & à Houffai en Bretagne , *le jeudi après ladite Fête.*

A Castellane , *le lundi avant la Fête de la Croix.*

A Pezenas , *le lundi après la Croix ; si la Fête se rencontre le lundi, elle commence le même jour.*

A Chalamont en Dombes , *le lundi après la saint Michel.*

Le premier , à Troyes en Champagne. S. Lao , Nevers , Vitry , Pont-à-mousson , Briançon , Autun & Villefranche.

Le 2. à Salins en Comté , *dure trois jours.*

Le 3. à Villecheneve en Lionnois. Montigni en Bourgogne.

Le 4. Poule en Beaujolois. Marnai en Bourgogne. Beau-croissant en Dauphiné. Andelot & Valdepy en Comté.

Le 5. à saint Clement en Beaujolois , & Geromagni.

Le 6. à Pontivi, foire de la Houffaie.

Le 7. à Diagnie en Beaujolois. Vauxvillers , Megeve , Autun , la Palisse & saint Cloud.

Le 8. à Montmerle en Dombes. Eirieu en Dauphiné. Achon

en Auvergne. Tarascon, Grey en Comté. Châlons sur Saône. Châtel sur Salins. Bayonne, *dure huit jours*, Ribauviller en Alsace.

*Le jeudi d'après la Notre-Dame*, à Amiens.

Le 9. à Gap & Briançon en Dauphiné. Favernai en Bourgogne. Montbofon, Monfleur & Cruzelle.

Le 10. à Toul en Lorraine. Amiens, Provins.

Le 11. à Lons-le-faulnier, & S. Claude en Comté.

Le 12. à Saverne.

Le 13. à Dole en Comté.

Le 14. au Bois d'Oüin en Lyonnais, à Matour en Mâconnais, Pont-de-Velle en Bresse. Salanche & saint Antelme en Auvergne. Riez en Provence. Seneçai sur Saône. Lelle sur le Doux.

Le 15. à Luxeul en Bourgogne, & Cuibrai.

Le 16. au Vert de Joux.

Le 18. à Norci l'Archevêque, Dornelle.

Le 19. à Gap en Dauphiné, *dure 9. jours*.

Le 21. à Courzieu & Pontcharra en Lyonnais. Chenelette en Beaujolais, Labouteresse en Forez. Meizieu, Manosque, Monetier, Bourgdoisan en Dauphiné. Châtillon lès Dombes.

Le 22. à Cublize en Beaujolais, à S. Maurice de Gourdan en Bugei. Vezoul, Grey & S. Claude en Comté.

Le 24. à Rouffes en Bourgogne.

Le 25. à Panessiere en Forez.

Le 26. à Bar-sur-Seine.

Le 29. à saint Laurent de Chamouffet, & sainte Colombe de Vienne. Bagniol en Lyonnais. Barmond & saint Lager en Beaujolais. Bourgoin, Monetier, saint Prix, saint Donat & saint Marcelin en Dauphiné. Au Puy en Velai, *dure 8. jours*. Moulins en Bourbonnois. Salon & Grasse en Provence. Riviere en Bourgogne. Fondremont, Seiffel & Etampes.

O C T O B R E.

**A** Chalamont, *le lundi après la saint Michel*. Châlons en Champagne, *le vendredi après la saint Denis*. Senlis, *le lundi après la saint Luc*. La Motte du Caire, *le lundi avant la Toussaints*. Feurs en Forez, *le mardi*. Beaujeu, *le mercredi*. Neuville sur Saône en franc-Lyonnais, *le vendredi*; & Châtillon lès Dombes, *le samedi aussi avant la Toussaints*.

Le premier, à Montargis, Rheims en Champagne, Joigni, Ruffei en Bourgogne.

Le 4. à Chenelette en Beaujolais. Pont-de-Vaux en Bresse. S. Antelme en Auvergne. Seiffel en Bugei.

Le 6. à Frejus. Le 7. à Sens.

Le 9. à Lentilli en Lyonnais. Chavagnat en Beaujolais.

Dole en Comté , Seneçai , Pugerol , Mouron & Mirebaud en Bourgogne.

Le 10. à saint Denis en France , & la Roche.

Le 11. à Cufance & Fontenai.

Le 12. à Nantua en Bugei.

Le 13. à Dole en Comté.

Le 14. à Antibes.

Le 16. à Bourdeaux , *dure 15. jours.*

Le 17. à Sens.

Le 18. à Montbrison en Forez. Gerniou & Julie en Beaujollois. Genas & Guillestre en Dauphiné. Rouen , *dure 8. jours.* Martigni en Velai. Tournu , Riez , Cuers.

Le 20. à Autun en Bourgogne.

Le 21. à Montmartin.

Le 23. à saint Hean en Forez , & Rouen.

Le 24. à Quincei , Jussei , S. Rambert.

Le 25. à Bourbon-les-Bains.

Le 26. à Salanche.

Le 28. à Condrieux , & à la Forest des Halles , & au Bois-d'Oüin en Lyonnois. S. Just-la-pendue en Forez. Châtillon lès Dombes. La Cleste en Mâconnois. S. Germain en Bugei , Pont de Cheri , S. Jean de Bournai , & Bressieu en Dauphiné. Gex , Roibon , Beau-croissant , Montmorant , Pontarlier , S. Loup , Moirans , Arban & Verdun en Bourgogne. Castel sur Mosel , & la Flèche.

Le 29. à Pont-de-Vaux en Bresse.

Le 30. à Milleri en Lyonnois , & Arinto.

Le 31. à S. Clement en Beaujollois. S. Maurice en Bugei.

*Le vendredi d'après la S. Denis , à Châtillon sur Marne , & le samedi , à Nevers.*

#### N O V E M B R E.

**L** *E lundi après la Toussaints , à Digne ; le jeudi suivant , à Fanconne en Bourgogne. A Villars en Bresse , le mardi avant la saint Martin. A Pefenas , le lundi après ; & si la Fête est le lundi , elle commence & dure six jours. A Nantua en Bugei , & Châtonai en Dauphiné , le lundi après la saint Martin. Au Pont-de-Velle en Bresse , le mardi. A Châlons en Champagne , le vendredi , & à Perouge en Bresse , le samedi. A Bogeat en Bresse , tous les mardis depuis la saint André jusqu'au carnaval.*

Le 2. à Pollionai & saint Anduel en Lyonnois. Au Pont de Cheri , saint Prix , Rouffillon & saint Alban près Bourgoin en Dauphiné. Amberieu de Cartes en Bresse. Mâcon sur Saône. Serriere en Bugei , le Puy en Velai , & Orchant lès Dole en Comté. A S. Just-en-bas en Forez.

Le 3. à Lyon , *dure quinze jours ouvriers*. Troïes en Champagne, Château-Renaud, Crepi, Epoisse, & Meaux.

Le 4. à S. Flours en Auvergne. Andelot, Valdepy en Comté.

Le 5. à Terniere en Bresse. Nozeroi & Versel en Bourgogne.

Le 6. à Bourg en Bresse. Salins en Comté. Anonai en Vivarez.

Le 7. à Ribaudvilliers en Alsace.

Le 8. à Châteauneuf en Comté.

Le 9. à Belai & saint Denis en Bugei.

Le 10. à Beaune & Tonnerre en Bourgogne. Moulins, Meaux.

Le 11. à Savigni & Talui en Lyonnois. Neironde & saint Germain-Laval en Forest. Chenelette, Vaux en Beaujolois. Trevoux & Toissai en Dombes. Gap, saint Saturnin d'Ozon, Montelimard & Voiron en Dauphiné. Auxerre, Pontoise, Meaux, Amiens, Dijon, Seiffel, & Lagnieu en Bugei. Pont de Vaux en Bresse. Clermont en Auvergne. Cublize en Bourgogne. La Roche, saint Maurice en Velai. Bergerat en Périgord. Vitri le François.

Le 12. à Cublize en Beaujolois.

Le 13. à Travers en Bourgogne. Besançon en Comté.

Le 14. à S. Clement en Beaujolois. Rup en Bourgogne.

Le 15. à Souberton.

Le 16. à Pontigni en Bourgogne. Bessé en Auvergne.

Le 17. à Rochepot en Bourgogne.

Le 18. à Soucieu en Lyonnois.

Le 19. à Sablonière en Dauphiné.

Le 20. à Scelestat.

Le 21. à Nolai en Bourgogne.

Le 22. à Meiche.

Le 23. à Moiran en Dauphiné.

Le 24. à saint Rambert en Forest. Vezoul en Comté.

Le 25. à saint Genis-Laval, & au Bois-d'Oüin en Lyonnois. S. Galmier en Forest. Chambaud sur Longeseigne en Beaujolois. Champagnel en Bourgogne. Eirieu en Dauphiné.

Le 26. à Fontainebleau. Boin en Forest. Melingue, Montfleury & Mouron en Bourgogne.

Le 29. à Marigny. Montferrat. Provins.

Le 30. à Yzeron, Chazai d'Azergue & Tarare en Lyonnois. Belleville & Chauffaille en Beaujolois. Boin en Forest. Bajeat en Bresse. S. André la côte, saint Donat & Meizieu en Dauphiné. Au Puy en Velai. Villeneuve d'Avignon. Grasse en Provence. Gex, Marne, saint Amour, Champlite & Travers en Bourgogne, la Flèche, Chartres & Lonjumeau.

*Le premier lundi d'après la saint Martin, à Soissons, & le Vendredi, à Châlons sur Marne.*

## D E C E M B R E.

**L** *E lendemain de la saint André*, Foire de Chevaux à Niort en Poitou ; *le lundi après la saint André*, à Chalamont en Dombes, *le premier mercredi des Avents*, à saint Simphorien le Château ; *le samedi avant Noël*, à Châtillon lès Dombes, *le dernier lundi de l'année*, à Villefranche en Beaujolois.

Le 1<sup>er</sup>. à Feurs en Forest, Châtillon sur Saône, Vitri le François, Clerval sur Charollois, Grenoble & Niort.

Le 4. à Rantalon en Lyonnais. Grenoble en Dauphiné, *dure trois jours*. Dignes & Cormarin.

Le 6. à saint Laurent de Chamouffet en Lyonnais. Beaujeu, saint Nicolas en Lorraine. Poitiers, Bourg en Bresse, Moretel en Dauphiné. Amberieu en Bugei. Dole en Comté. Luxeul en Bourgogne.

Le 7. à Lons le faulnier en Comté.

Le 9. à la Bresse en Lyonnais. St. Julien en Bresse. Cuzelai en Bourgogne & Arbois.

Le 12. à Pont-de-vaux en Bresse, Poligni, & Bar sur Seine.

Le 14. à Montigni sur Aube.

Le 15. à Toiffai en Dombes, & Villars en Bresse.

Le 16. à Julie en Beaujolois.

Le 18. à Docelles.

Le 19. à Clerval les Vaudins.

Le 21. à Bregnaix, & Becenai en Lyonnais. S. Estienne & Feurs en Forest, S. Jean d'Ardière, Bellerocche & Gernioux en Beaujolois, S. Denis en Bugei, S. Jean de Bournai en Dauphiné, Salins en Comté, Lisle sur le Doux, Amancé en Bourgogne.

Le 22. à Cublize, Matour en Beaujolois.

Le 26. jour de St. Etienne, se rendent à la Place de St. Irenée, toutes sortes de Domestiques, tant de la Ville que de la Campagne, pour y être afferméés. Le même jour 26. Foire à Monmoret en Bourgogne.

Le 27. à Bourges en Berri, & Genelard en Charolois.

Le 28. à Montrou en Forest, saint Donaz, & saint Simphorien, Domezon en Dauphiné.

Le 29. à sainte Colombe en Beaujolois, & saint Sevein.

Le 30. à Toiffai en Dombes.

Le 31. à Seine & Chabli en Bourgogne.



# TABLE DES MATIERES,

## *Par Ordre Alphabétique.*

<b>A</b> VERTISSEMENT,	Page iij
Epoques pour l'année 1748.	iv
Compost Ecclésiastique, Fêtes mobiles & Quatre-tems,	ibid.
Fêtes retranchées & transférées,	v
Phases de la Lune; Signes du Zodiaque,	ibid.
Grandeur de l'Année solaire, & les quatre Saisons,	ibid.
Grandeur & révolution des Planettes,	vj
Déclinaisons de l'Aiguille aimantée. Eclipses pour l'année 1749.	vij
Saints & Saintes pour les douze mois de l'année, selon le Martyrologe Lyonnais, avec les Quartiers qui doivent monter la Garde. Au bas des pages de chaque mois l'on trouve le Journal du départ & de l'arrivée de la Diligence de Paris,	viiij
Le lever, le coucher, & le lieu du Soleil; le passage de la Lune par le Méridien, avec ses quantièmes & ses Phases. Au bas des pages de chaque mois, l'on voit les heures de l'ouverture & de la fermeture des Portes, & la durée des jours,	ix
Table des Corrections qu'il faut faire à une Pendule,	xxxij
Usage de la Table des Corrections des Pendules,	xxxiiij
Usage du Pendule, & moyen pour régler l'horloge,	xxxiv
Méthode pour tracer une ligne Méridienne,	xxxv
Thermometre de Lyon,	xxxvj
Observations du froid & du chaud sur les degrés du Thermometre de Lyon,	xxxix
Observations sur le Barometre,	xl
<b>A</b>	
<b>A</b> BBAYES Royales en commendes, <span style="float: right;">Page 8</span>	Anciens Prevôts des Marchands & Echevins, 105
Abbaye d'Ainai, 19. sa Jurisdiction, 20	Antiquailles ( Couvent des ) 43
Abbayes de Filles, 39. Abbaye de S. Pierre, 22. à 23. de la Desert, 39. de Chazaux, 40	Antoine ( S. ) Chanoines Réguliers, 32
Académies, des Sciences & Belles Lettres, des Beaux Arts, du Concert, du Roi, 147. & suiv.	Apothicaires, 146
Administrateurs des Hôpitaux. De l'Hôtel-Dieu, 53. De la Charité, 55. De la Propagation de la Foi ou des nouvelles Catholiques, 56. Des Filles Pénitentes, 57. Du Bon Pasteur, 58	Arc ( Chevaliers de l' ) 84
Affranchissement des Lettres, 164	Archevêché de Lyon, 1. Conseil ordinaire de l'Archevêché, 2. Jurisdiction Laïque de l'Archevêché, 4. Archevêques depuis l'année 1600. 1. Archevêque à présent siégeant, <i>Ibid.</i>
Agens des Changes, 110	Arquebusiers ( Compagnie des ) 68. Chevaliers de l'Arquebuse, 85. de l'Arquebuse de Serin, 86. de l'Arquebuse de Luxembourg, 87
Ainai, ( ou S. Martin d' ) 19	Arrivées des Couriers, 163
Alban ( S. ) Chapelle, 48	Assemblées de Charité, 59
Amour ( S. ) second Couvent des Annonciades, 44	Auditeur de Camp, 65
	Augustins de S. Vincent, 33. de la

Croix Rousse ,	39	Carmes des Terreaux, 33. Carmes	
Avis pour les Lettres ,	164	Déchauffés ,	38
Aunage , rapport des Aunages ,	135 & 136	Carmelites ,	42
Avocats Généraux de la Cour des Monnoyes ,	91	Carosses de Paris & sur la route ,	168. Carosses de Dijon, Châlon, Besançon & Strasbourg, 169 & suiv.
Avocat Général de la Ville ,	65 & 104	Carosses publics ou Fiacres ,	175
Avocats de la Cour des Monnoyes & autres Jurisdiccions, 124 & 125		Catherine ( Ste. )	46
Avocat du Roi du Bureau des Finances ,	97	Célestins ,	33
Avocat du Roi de l'Electon ,	99	<b>Chambres.</b> Chambre Souveraine du Clergé, 6. Chambre Diocésaine, 7. Chambre du Domaine, 96. Chambre de Commerce, 109. Ses Syndics, 110. Chambre Syndicale de l'Imprimerie & Librairie ,	161
<b>B</b>			
<b>BANQUIERS</b> expéditionnaires en Cour de Rome ,	7	Chanal ( la ) Chapelle ,	46
Baronnie de S. Just ,	13 à 15	Chancellerie près de la Cour des Monnoyes ,	92
Barthelemi ( S. ) Chapelle ,	48	Changes , Agens ,	110
Bastions S. Clair & S. Jean ,	62	Changeurs d'Espèces ,	94
Benoît ( S. ) Prieuré de Filles ,	41	Chanoines de l'Eglise Comtes de Lyon , 9. Chanoines Barons de St. Just, 14. Chanoines de S. Paul, 16. Chanoines de Fourvière, 17. Chanoines de S. Nizier, 18. Chanoines d'Ainai, 20. Chanoines de la Platière, 21. Chanoines de S. Irenée ,	25
Bernardines ,	44	Chapelains de S. George ,	<i>Ibid.</i>
<i>Bibliothèques</i> , Cabinets & Manufactures ,	155 à 159	Chapelles particulières ,	45 & 46
Bibliothèque publique ,	<i>ibid.</i>	Chapelles, anciennes Recluseries ,	47 & 48
Bleu-Célestes , premier Couvent des Annonciades ,	44	Charles ( S. ) Séminaire ,	28
Blie , Prieuré de Filles ,	40	Charles ( S. ) Pénitens ,	51
Boêtes pour les Lettres ,	165	Chartreux ,	36
Bon Pasteur ,	58	Château de Pierre-Scize ,	62
Bon Rencontre ( Notre-Dame de )	46	Châtelain de la Grenette ,	117
<b>Bureaux.</b> Bureau ou Conseil Charitable , 3. Bureau de l'Extraordinaire des Guerres , 67. Bureau des Finances , 96. De la Communauté des Marchands , 111. Du Poids de Lyon, 132. Des Postes, 163. Des Diligences, Coches, Carosses & Messageries, 166. Des Coches & Diligences de Paris, <i>ib.</i> Des Coches d'Avignon , 169. De Geneve & Seyssel , 171. Des Messageries de Grenoble , 172. De Strasbourg , 173 & 174. Des Carosses publics ,	175.	Chazaux ,	40
<b>C</b>			
<b>CABINETS</b> & Bibliothèques ,	155 à 159	Chevaliers de l'Arc , 84. Chevaliers de l'Arquebuse , 85. Chevaliers de Serin ,	86
Capitaine de la Ville ,	105	Chevaliers de Luxembourg. 87	
Capitaines & Quartiers de la Ville ,	69 à 83.	Chirurgiens Jurés ,	144 à 146
Capucins du grand Couvent & du petit Forêt ,	36	Claude ( S. ) Chapelle ,	45
		Clair ( S. ) Chapelle ,	47
		Claire ( Ste. ) Communauté de Filles ,	41
		<b>Clergé.</b> Sa Chambre Souveraine, 6. Sa Chambre Diocésaine , & ses autres Officiers ,	7
		<b>Commerce.</b> Chambre , 109. Ses	





Joseph ( S. ) Communauté ,	31	<i>ib.</i> Maison ou Hôpital de la Providence ,	59. Maison des Incurables , <i>ibid.</i> Maison de Ville & ses Officiers ,	104 à 106
Irenée ( S. ) Collégiale & Paroisse ,	25. Séminaire ,	27	Maitres & Gardes des Arts & Mé-tiers ,	113 à 116
Juges - Conservateurs ,	107. Du Parquet ,	108 , 109	Maîtrise des Eaux & Forêts ,	100.
<i>Jurisdictions.</i> Jurisdiction Laïque de l'Archevêché ,	4. Jurisdictions Ecclésiastiques ,	5 & 7. Jurisdic-tion du Comté ,	12. Du Cloître d'Ainai ,	20. Des Gabelles ,
101. De la Douane ,	102. De la Con-servation ,	107. De son Parquet ,	108. Dépendantes du Con-sulat ,	113. De la Police ,
112. De la Voyrie ,	111	De Chaponost , dépendante du Prieuré de St. Irenée ,	26	De la Guillotière , Mandement de Bedevelin , de la Croix-Rouffe & de Cuire , dépendantes du Consulat ,
137	Journal des Foires & Marchés du Lyennois , & autres Provinces du Royaume ,	j à xvj	Jours de Bureau à l'Hôtel-Dieu ,	53. A la Charité ,
55	<i>Just.</i> S. Just , Collégiale & Paroi-se ,	13. Sa Justice du Glaive ,	14. Sa Baronie & Justice Laïque ,	15
Justice du Glaive du Comté ,	12.	De S. Just ,	14	
L				
<b>L</b> AZARE ( S. ) Communauté Séculière ,	31	La Déserte , Abbaye de Filles ,	39	La Platière , Prieuré de S. Ruf & Paroisse ,
21	Laurent ( S. ) Annexe de S. Paul ,	15. S. Laurent , Chapelle ,	46	Librairie , Libraires & Impri-meurs , & leur Chambre Syn-dicale ,
160 à 161	Lieutenant Général au Gouverne-ment de Lyon ,	61	Lieutenant Général de Police ,	112
Lieues & mesures géograph. ,	134	Lorette ( Pénitens de )	51	
M				
<b>M</b> AGDELAINE , Reclu-ferie ,	48	Major de la Ville , Aide-Major , & sous-Aide-Major ,	65	Maison. Maison des Filles Péri-tentes ,
57. Maison de Force ,		<i>ib.</i> Maison ou Hôpital de la Providence ,	59. Maison des Incurables , <i>ibid.</i> Maison de Ville & ses Officiers ,	104 à 106
Maitres & Gardes des Arts & Mé-tiers ,	113 à 116	Maîtrise des Eaux & Forêts ,	100.	Des Ports , Ponts & Passages ,
103	Maitres Chirurgiens ,	144. Apo-thicaires ,	146	Mandeurs de la Ville ,
106	Manufacture unique & singulière ,	159	Marcel ( S. ) Chapelle & Pénitens ,	50
Maréchaussée Générale du Lyon-nois ,	88	Marguerite ( Ste. ) Recluserie ,	49.	Marie ( Ste. ) de Belle-Cour ,
42.	Des Chaînes ,	43	Marmite ( Sœurs de la )	60
Martin ( S. ) d'Ainai ,	19. De la Chanal ,	46	Médecine , ( Collège de )	142
Médecins de Lyon ,	143	Messageries de Geneve ,	171. De Grenoble ,	172. De Strasbourg ,
173	Mesures géograph. & lieues ,	134	Mesures itinéraires des Pais étran-gers , leur valeur en toises de Paris ,	<i>ibid.</i>
Métropolitaine , Officialité ,	5	Minimes , Communauté d'Hom-mes ,	34	Miséricorde , ( Pénitens de la )
50	Missionnaires de S. Joseph ,	31	Monnoye de Lyon ,	93
N				
<b>N</b> IZIER ( S. ) Collégiale & Pa-roisse ,	18	Notaires de Lyon ,	138 à 140	Notre-Dame de Bon - Rencontre ,
46	Notre-Dame de la Platière , Pa-roisse ,	21	Notre-Dame , Paroisse de la Guil-lotière ,	26
48	Notre - Dame de la Saonerie ,	48		
O				
<b>O</b> FFICIALITE'S. Officialité Métropolitaine ,	5. Officialité Ordinaire ,	6		

<i>Officiers.</i> Officiers du Clergé, 7.	Président aux Conférences Ecclésiastiques, 30
De l'Hôtel-Dieu, 53. De la Charité, 55. Officiers Militaires, 65. De l'Artillerie, 66. Des Quartiers, 69 & <i>suiv.</i> De la Maréchaussée, 88. Officiers de l'intérieur de la Monnoye, 93. & 94. Des Eaux & Forêts, 100. De la Douane, 103. Officiers de la Maison de Ville, 106.	Présidens de la Cour des Monnoyes, 89. Du Bureau des Finances, 96. De l'Election, 99
Officiers de la Chambre Syndicale des Imprimeurs & Libraires, 161	Présidial de Lyon, 89
Oratoire, Congrégation & Communauté Séculière, 31	Prévôt des Marchands, 64 & 104.
	Prévôt de la Maréchaussée, 88.
	<i>Prieurs &amp; Prieurés.</i> Prieur de la Platière, 21. De S. George, 24. De S. Irenée, 25.
	Prieurés de Filles, 40.
	Primatie de Lyon, 5
	Procureur Général de la Ville, 65 & 104.
	Procureurs de Lyon, 126. & 127.
	Providence ( Hôpital de la ) 59
	<b>Q</b>
<b>P</b>	<b>QUARTIERS</b> , leurs Capitaines, 69 à 83.
<b>PAROISSES.</b> Paroisses de la Ville, 13 à 24. Des Faux-bourgs, 25 & 26	
Parquet, Jurisdiction faisant partie de la Cour de la Conservation, 108	
Passion ( Pénitens de la ) 51	
Pasteur ( le Bon ) 58	
Paul ( S. ) Collégiale & Paroisse, 15	
Payemens, 110	
Payeur, Receveur de la Cour des Monnoyes, 91	
Pénitens ( Confréries Laïques de ) 49 à 51	
Pénitentes ( les Filles ) 57	
Pennonages, Capitaines des Quartiers, 69 & <i>suiv.</i>	
Petites Ecoles, 29	
Picpus, Peres du Tiers-Ordre, 37	
Pied de Ville, 135	
Pierre-Scize, Château de Pierre-Scize, 62	
Pierre ( S. ) Abbaye, 39. S. Pierre & S. Saturnin, Paroisse, 21. S. Pierre le Vieux Paroisse, 23. S. Pierre, Paroisse de Vaize, 25	
Poids & Mesures, 132	
Poids de différentes Villes, 133	
Poids de Lyon, Bureau, 132	
Poids de Ville, <i>ibid.</i>	
Police, Jurisdiction, 112	
Pompes, Entrepôts, 134 & 135.	
Promoteurs, 2.	
Propagation de la Foy, sous le titre de Seminaire, 56	
	<b>R</b>
	<b>RAPPORT</b> du Poids de Lyon, avec ceux des principales Villes de l'Europe, 133
	Rapport des Poids de divers lieux, d'où l'on tire les Soyes, & ceux de Lyon, 134
	Rapport des Poids, des Mesures, & des Aunages, <i>ibid.</i> & 135 136
	<i>Receveurs.</i> Receveur de la Ville, 65 & 104. Receveur des Consignations, 94. Des Finances & Domaines, 98. Des Tailles, 99. De la Douane, 103. Des Saisies réelles, 94. Receveur-Payeur de la Cour des Monnoyes, 91
	Recluseries d'Hommes, 47. De Filles, 48
	Recollets, Communauté d'Hommes, 38
	<i>Recteurs.</i> Recteurs des petites Ecoles, 29. De l'Hôtel-Dieu, 53. De la Charité, 55. Du Confalon, 50. De la Miséricorde, 51. Des Nouvelles Catholiques, 56. Des Pénitentes, 57. Du Bon Pasteur, 58
	Roch ( S. ) Chapelle, 46
	Romain ( S. ) Paroisse, 23. Chapelle, 45
	<i>Routes.</i> Routes des Voitures par

terre, 168. Des Diligences de Paris, 169. Du Carosse de Dijon, 168	sortes de Denrées, 122 & 123	
Routes de la Diligence de Lyon à Paris, en grandes & petites journées, 169. Du Coche d'Eau de Lyon à Paris, <i>ibid.</i> De Lyon à Avignon, <i>Ibidem</i> & 170	Tarif pour le transport & charroir de toutes sortes de Denrées & Marchandises, 121	
S		
<b>S</b> AINT-AMOUR. 44	Thomas ( S. ) de Fourvière, 16	
Sainte Croix, Paroisse, 11	Thunes, Recluserie, 49	
S. Saturnin, Paroisse, 21	Trésoriers-Payeurs de la Cour des Monnoyes & Chancellerie, 91 à 93	
<i>Séances des Cours.</i> Séances de la Cour des Monnoyes, 128. Du Consulat, 129. De la Conservation, <i>Ibid.</i> De la Police, 130	Trésoriers de France, 96 & 97	
S. Sebastien, Chapelle, 47	Tribunaux & Jurisdictions Laïques, 89	
Seaux, Entrepôts, 135 & 134	Trinitaires, Chanoines Réguliers, 38	
<i>Secrétaires.</i> Secrétaire de la Ville, 65 & 104. Secrétaires du Roi, 92. Du Gouvernement, 61	V	
<i>Séminaires.</i> Séminaire de S. Irénée, 27. De S. Charles, 28. De la Propagation, 56	<b>V</b> ACATIONS. Vacations de la Cour des Monnoyes, 128. Du Consulat, 129. De la Conservation, <i>Ibid.</i> De la Police, 130	Valeur des Mesures itinéraires, 134
Sénéchaussée & Présidial de Lyon, 89	Verbe Incarné, 44	<i>Vicaires.</i> Vicaires Généraux, 2. De Ste. Croix, 12. De S. Just, 14. De S. Paul, 16. De Fourvières, 17. De S. Nizier, 18. D'Ainai, 20. De la Platière, 21. De S. Pierre & S. Saturnin, 23. De S. Pierre le Vieux, <i>ibid.</i> De S. Vincent, 24. De S. George, <i>ibid.</i> De S. Irénée, 25. De Vaize, <i>ib.</i> & de la Guillotière, 26
<i>Syndis.</i> Syndic du Commerce, 110. Syndic des Imprimeurs & Libraires, 161	Vincent ( S. ) Paroisse, 24	Visitation Ste. Marie de Belle-Cour, 42
Sœurs de la Charité ou de la Marmite, 60	Visitation Ste. Marie de Belle-Cour, 42	<i>Voitures.</i> Voitures publiques, 166 à 175. Voitures par Terre, 175
Société Royale, 148	Voyerie, Jurisdiction, 111	Voyer de la Ville, <i>ibid.</i>
Subdélégués de M. l'Intendant, 63	Ursulines de la Vieille Monnoye, 43. De S. Just, <i>ibid.</i>	
Substituts de M. le Procureur Général, 91		
Suffragans de l'Archevêché, 1		
<i>Supérieurs.</i> Supérieur du Séminaire de S. Irénée, 27. De S. Charles, 28. Des Communautés, 31 à 41		
T		
<b>T</b> ARIF général & Règlement du salaire pour le déchargement & transport de toutes		

### EXTRAIT DU PRIVILEGE DU ROI.

**P**AR Grace & Privilège du ROI, donné à Paris le 20. Juillet 1742. signé SAINSON, & enregistré sur le Livre des Libraires & Imprimeurs de Paris ; il est permis aux Srs. Prévôt des Marchands & Echevins de la Ville de Lyon, de faire imprimer, vendre & distribuer l'*Almanach Astronomique & Historique de la Ville de Lyon*, pendant 12. années, avec défenses, &c. ainsi qu'il est porté plus au long auxdites Lettres registrées à la Chambre Syndicale, le 24. Juillet 1742.

Ledit Privilège cédé à Aymé Delarache, Imprimeur de la Ville, par le Consulat, le dix-huit Décembre 1742.

## A V I S.

ON n'a pas pû placer cette Année quelques Observations qu'on a données à l'Imprimeur de cet Ouvrage , parce qu'elles ne lui ont pas été remises assez tôt pour qu'il eût le tems de prendre tous les éclaircissmens nécessaires ; il en fera usage pour l'année prochaine , & il prie ceux qui voudront avoir la complaisance de lui faire part de leurs lumières , de lui faire remettre leurs Observations au moins dans le courant du mois d'Août : le soin que quelques-unes de ces Personnes ont pris de se cacher , l'empêche de leur marquer sa reconnoissance , & le cas qu'il fait de leurs avis.

*Avis pour les Diligences & Coches de Paris.*

QUoique le changement des petites aux grandes journées des Diligences pour Paris soit fixé au 16. Avril , & celui des grandes aux petites journées le 15. Novembre , l'on ne l'a fixé ainsi que pour l'ordre des départs. Les changemens se font quelquefois plutôt , & quelquefois plus tard , suivant les saisons ; mais toujours cependant dans les mêmes mois ; & les changemens indiqués dans le milieu de chaque mois ne font pour l'ordinaire qu'une variation de cinq à six jours.

*Avis aux personnes de Belles-Lettres.*

LE sieur Alliotis toujours dans l'intention de se rendre plus utile au Public , & de faciliter l'intelligence des langues qu'il professe , établira incessamment un Bureau Typographique pour la langue Italienne ; & ce Bureau typographique établi , il travaillera aussi-tôt à en construire d'autres pour l'Allemand , l'Anglois , l'Espagnol & le François : il a eu soin de se pourvoir de tous les meilleurs Auteurs qui ont écrit dans ces différentes langues sur toutes sortes de matières ; de manière qu'il est non seulement en état de faire connoître la lettre , mais le génie même de celles qu'il enseigne. Il tient chaque jour à cet égard une académie chez lui depuis cinq heures du soir jusqu'à huit heures ; & tous les mercredis aux mêmes heures , il y a une conférence familière pour la langue Italienne ; le tout pour exercer ceux qui l'honorent de sa connoissance , & pour leur procurer la facilité de s'énoncer.

